DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 12290 — 4 F

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

MERCREDI 1er AOUT 1984

Le dilemme de l'OLP

Les Arabes n'espéraient pas grand-chose du résultat des élections israéliennes, mais celui-ci a encore renforcé le pessimisme de ceux d'entre eux qui souhaitent une solution négociée au Proche-Orient. Ils n'ont cessé de répéter que « le Likoud et les travaillistes sont les deux faces d'une même médaille ». Analyse, certes sommaire, mais beaucoup rappellent, pour la justifier, que les travaillistes ont inauguré la politique de colonisation des territoires occupés que le Likoud est en train de parachever. Ils n'oublient surtout pas que c'est un travailliste, le général Dayan, qui, en 1968 déjà, préconisait de « créer des faits accomplis dans les régions libérées sans proclamer formellement l'annexion des territoires occupés ».

Quelle que soit la coalition gouvernementale qui sortira des difficiles pourparlers en cours, le futur premier ministre sera sans doute bien en peine de prendre des initiatives importantes quant à un règlement entre l'Etat hébreu et ses voisins.

Le comité central du Fath, principale composante de l'OLP, vient d'affirmer à Tunis que le résultat des élections « exprime l'enracinement profond de l'idéologie sioniste agressive dans l'opinion publique israélienne et dans l'esprit des dirigeants politiques et militaires de Tel-Aviv ». Il appelle les Palestiniens à renforcer leur unité et à intensifier leur lutte « sous tous ses aspects, et notamment par le combat armé ». Cette prise de position, en dépit de la virulence de sa formulation, traduit l'embarras des Palestiniens.

Les dirigeants de l'OLP ne connaissent que trop les limites de l'« option de la lutte armée ». Dans le passé, ils l'ont souvent brandie sans aboutir à des résultats concrets. Depuis la perte de leur « mini-Etat » de Beyrouth en septembre 1982 et leur défaite à Tripoli, un an plus tard, devant leurs propres « frères » dissidents armés par Damas, les chefs palestiniens ont vu les perspectives de cette lutte se rétrécir comme une peau de chagrin. L'OLP ne s'est pas encore relevée des coups successifs qui lui ont été assenés d'abord par les Israéliens et ensuite par les Syriens, créant en son sein une dissidence qui ne fait plus beaucoup parler d'elle aujourd'hui.

Des divisions, dont les séquelles subsistent néanmoins, ont mené à une sorte d'érosion de l'attention internationale portée au problème palestinien. M. Arafat, dont l'autorité a été ébréchée, s'efforce depuis de reconstituer l'unité au sein de l'organisation palestinienne. L'entreprise s'est avérée fort ardue, puisque l'accord d'Aden que le Fath a conclu en juillet dernier avec l'Alliance démocratique, qui regroupe le FDLP de M. Hawatmeh, le FPLP de M. Habache, le Front de libération de la Palestine et le Parti communiste palestinien, n'a pas réussi à dissiper rancœurs et divergences.

Seule la perspective d'une négociation globale pourrait rendre à M. Arafat son pouvoir et son prestige passés. C'est pourquoi l'OLP vient d'approuver avec enthousiasme la relance par Moscou de sa proposition de conférence internationale sur le Proche-Orient, dite « plan Brejnev », qui prévoit notamment la reconnaissance explicite du droit d'Israël à l'existence. Jérusalem et Washington ont déjà repoussé cette offre, et M. Arafat et ses amis se trouvent une fois de plus enfermés dans leur tragique dilemme : mener une lutte armée inégale et condamnée à l'avance à l'échec, ou faire de nouvelles concessions, alors même que les résultats des élections à la Knesset montrent qu'Israël n'est guère porté à en faire.

Le Pérou face à la guérilla

Le président Belaunde charge l'armée de reprendre en main le combat contre les insurgés de Sentier lumineux

Correspondance

Lima. — Le président péruvien, M. Fernando Belaunde, vient de confier à l'armée la responsabilité de la lutte contre les guérilleros de Sentier lumineux. En 1965, au cours de son premier mandat, il avait pris une décision analogue, et les militaires étaient parvenus à « nettoyer » en quelques mois les maquis de l'époque ; mais, aujourd'hui, l'armée avoue que *« la bataille sera longue et difficile parce que l'ennemi n'est pas le même »*. En effet, les sendéristes ne ressemblent pas aux insurgés qui ont pris les armes un peu partout en Amérique latine après le triomphe de la révolution cubaine : leur visage, leur langage, les moyens qu'ils utilisent et les fins qu'ils poursuivent, tout les différencie.

Dans les années 60, l'expérience castriste est le point de mire de la gauche dans le continent. Avec la bénédiction des pays socialistes, les Cubains exportent leur révolution. Ils entraînent les futurs cadres des guérillas et leur donnent une aide logistique et financière. Des révoltes armées éclatent en Colombie, au Venezuela, au Guatemala, au Pérou, en Bolivie, en Argentine, au Brésil...

NICOLE BONNET.

(Lire la suite page 3.)

Risque de crise sur le pétrole

Face à l'effondrement du marché les compagnies américaines tentent de contenir la chute des prix

Une nouvelle baisse des prix officiels du pétrole brut pourra-t-elle être évitée ? La question, désormais clairement posée, suscite dans les milieux pétroliers une très grande perplexité. En témoigne l'attentisme dans lequel le marché au jour le jour, ou « spot », semble depuis peu s'être figé, après deux semaines de chute accélérée des cours. Les transactions sont réduites au strict minimum. *« Tout le monde s'observe »*, note un courtier parisien.

Il est vrai que les signes paraissent contradictoires. L'écart de 3 dollars par baril (soit 10 %) existant désormais entre les prix réels du marché spot et les prix officiels, indique clairement que le point de rupture est proche. Pourtant, seule l'URSS a, jusqu'ici, décidé de réajuster ses tarifs, en diminuant ceux-ci de 1,5 dollar par baril. En revanche, les prix des pétroles britanniques, norvégiens, égyptiens et américains, d'ordinaire réajustés systématiquement en fonction de l'évolution du marché spot, restent inchangés.

L'Égypte a annoncé, lundi 30 juillet, qu'elle ne modifierait pas ses tarifs. La Compagnie nationale des pétroles britanniques (BNOC), qui commercialise la moitié du brut de la mer du Nord, a, elle aussi, décidé de ne pas modifier ses prix de vente officiels pour le trimestre en cours et semble déterminée à résister aux pressions importantes dont elle fait l'objet pour diminuer ses prix au quatrième trimestre, suivie, comme d'habitude, par la Norvège.

VÉRONIQUE MAURUS.

(Lire la suite page 17.)

JEUX OLYMPIQUES

- **Deux médailles françaises**
  Argent : Michel Bury (tir).
  Bronze : Fabrice Colas (cyclisme).
- **Natation**
  Fantastique relais 4 × 200 m (libre).
  Trois nouveaux records du monde.

(Lire pages 8 et 9 les articles de nos envoyés spéciaux.)

Il y a toujours des esclaves affirme l'ONU

De notre correspondante

Genève. — Incroyable mais vrai : en 1984, l'esclavage subsiste dans le monde à une échelle inquiétante. Le groupe de travail de l'ONU sur l'esclavage se réunit du 30 juillet au 3 août pour étudier, sous la présidence de M. Abu Chowdhury, ancien président du Bangladesh, les faits nouveaux *« relevant des pratiques esclavagistes »* telles que le travail des enfants, la traite des personnes, le servage, le proxénétisme, les ventes de femmes et d'enfants. Ce groupe, composé d'experts désignés à titre personnel, devra examiner les rapports établis par les gouvernements et les institutions de la famille des Nations unies, ainsi que par des organisations non gouvernementales (ONG).

Ainsi, le rapport de la commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie et le Pacifique donne *« un aperçu de la sexualité féminine »* dans *« les secteurs des services et du divertissement »*... De son côté, l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), dans le cadre de la lutte contre le *« tourisme sexuel »*, prévoit un amendement en ce sens au projet de charte du tourisme et de code du touriste.

Selon un rapport du Bureau international du travail (BIT), en dépit de toutes les lois promulguées en Inde, l'esclavage subsiste dans ce pays, principalement sous la forme de la servitude pour dette, dont sont notamment victimes des populations tribales. Le gouvernement fait pourtant un effort pour supprimer ce scandale : on peut lire dans le rapport que le nombre de *« travailleurs asservis, identifiés et libérés »* est passé de 121 973 le 30 juin 1981 à 157 580 le 30 juin 1983. On ignore — et pour cause — le nombre de travailleurs-esclaves indiens non identifiés, mais on sait qu'il n'y a eu jusqu'à présent que 673 condamnations d'esclavagistes, alors que 2 506 de ces derniers ont été acquittés et 177 condamnés à une simple amende.

En Mauritanie, selon la société antiesclavagiste, *« les effets du décret adopté en 1979 pour abolir l'esclavage sont restés très limités »*. En effet, quelque 300 000 anciens esclaves seraient encore forcés par leurs ex-maîtres à travailler en échange d'une modeste rémunération en nature.

ISABELLE VICHNIAC.

(Lire la suite page 4.)

Etats-Unis : le New Deal agricole

I. — « Un cure-dents pour casser le dos du chameau »

De notre envoyé spécial JACQUES GRALL

Washington. — Le monde agricole américain est en ébullition. On pense surtout à Washington et dans tous les grands Etats céréaliers ou laitiers à la préparation de la future loi agricole qui devra être adoptée par le Congrès en 1985, pour la récolte 1986, la loi précédente, celle de 1981, arrivant à expiration. Le projet est difficile car on enregistre dans les esprits un certain flottement, qui s'explique par les résultats paradoxaux de l'actuelle politique : le coût de soutien le plus élevé jamais atteint, sans effet suffisant sur le revenu, ni sur la baisse des stocks.

Aussi la tentation est-elle plus forte que jamais de chercher ailleurs les boucs émissaires responsables de la crise des fermes américaines, chez les concurrents européens par exemple ; plus forte aussi la tentation du repli sur soi, du protectionnisme.

La visite, bien relayée par les medias, du président Mitterrand en avril dernier fut plutôt appréciée par l'opinion publique américaine. Mais le contentieux avec la France demeure, la France qui est en Europe le principal producteur agricole. Ce contentieux, qui ne date pas d'hier puisque dès les débuts de la Communauté, celle-ci fut accusée de subventionner ses exportations, se trouve exacerbé par la chute des exportations américaines. Baisse en volume : de 163,9 millions de tonnes en 1980 à 140 millions en 1984 ; baisse en valeur aussi : de 43,8 milliards de dollars en 1981 à 34,8 milliards en 1983. Dans le même temps, la crise s'est installée.

« Les années 70 ont créé des espoirs d'une telle ampleur, explique un fonctionnaire du département de l'agriculture, *que les fermiers ont investi énormément* (1). *En 1981, la situation s'est renversée, et il n'y a plus de solutions pour ceux qui sont en situation précaire. »* Un autre risque cette image : *« Les tables se sont retournées. »* Mais le plus irritant, c'est que la part relative des Etats-Unis dans le commerce agricole mondial s'est réduite (de 49 % en 1980 à 38 % en 1983) au profit de l'Argentine, de l'Australie ou du Canada, sur les pays de l'Est surtout. Effet de l'embargo, quand le président Carter avait voulu mêler morale politique et business. Pire qu'un crime, une erreur...

Pour les fermiers, l'année 1982 fut la plus terrible. En 1983, grâce au programme de paiement en nature (PIK : *payment in kind*), où l'on rémunérait les agriculteurs qui acceptaient un gel des terres avec des surplus, l'année, vue du côté des fermiers, ne fut pas trop mauvaise. Arrive 1984, les cours sont toujours aussi déprimés, les emblavures ont repris, les perspectives de récolte sont dramatiquement bonnes (2). Le PIK-programme a pratiquement disparu. Il était trop coûteux. Quel sera l'effet sur les exploitations ? Les avis des spécialistes sont divergents, et il n'y a pas de chiffres sur lesquels s'appuyer. Selon les uns, les très gros producteurs et la grande masse des « double-actifs » s'en sortent comme s'en sortent ceux qui n'ont pas investi, ou qui le firent modérément.

(Lire la suite page 18.)

(1) Selon une étude de l'université du Missouri, on est passé au plan national d'un endettement de 2,5 dollars en 1972-1975 à 9,7 dollars en 1982, par dollar de revenu agricole net.

(2) Les superficies plantées en maïs s'élèvent à 32,2 millions d'hectares (+ 33 % su 1983) ; en blé à 32,1 millions d'hectares (+ 4 %) ; en soja à 27,5 millions d'hectares (+ 8 %).

Point de vue

Le vaisseau fantôme

par ANTOINE SPIRE (*)

Admettons, puisque les communistes le disent, que la rupture n'était pas décidée avant la démission de Pierre Mauroy. Il faudrait alors nous expliquer le sens du rapport Poperen au comité central qui suivit les élections européennes : *« Ce qui est nécessaire aujourd'hui, ce n'est pas de bonnes paroles, mais la définition nette d'une politique nouvelle et des actes résolus pour y parvenir. »* Tous les observateurs avaient pu noter l'infléchissement du ton de *l'Humanité* depuis le 20 juin. Cela annonçait pour le moins un refus de vote du budget 1985. Mais pourquoi, aujourd'hui, ce nouveau retournement de la politique communiste ?

En fait, deux lignes politiques contradictoires travaillaient la direction du Parti : une ligne gouvernementaliste, attachée à l'union, prenant ses distances par rapport au *« bilan globalement positif »* des pays socialistes, et une ligne « de lutte », hostile à la social-démocratie, pratiquant l'hagiographie du socialisme existant. Bien sûr, il serait trop simple d'identifier des individus à chacune de ces politiques. Mais il n'est pas difficile de percevoir que Charles Fiterman, Marcel Rigout, Anicet Le Pors ou Pierre Juquin étaient plutôt favorables à la participation, et que Gaston Plissonnier, Roland Leroy, André Lajoinie exhalaient avec spontanéité leurs réticences. Le secrétariat général, traditionnellement centriste, assurait un équilibre précaire qui ne le mettait pas à l'abri de tête-à-queue spectaculaires. Récemment encore, dans un face-à-face avec M. Pons, Georges Marchais exaltait *« le formidable bilan des mesures adoptées depuis la victoire de la gauche »* pour déplorer, à quarante-huit heures d'intervalle, qu'on s'écartât par trop des engagements pris le 10 mai 1981.

Pour expliquer la « sortie » des communistes, on évoque bien sûr l'échec électoral du PCF le 17 juin. Ce serait le piètre résultat de la ligne participationniste, et le PCF n'aurait d'autre solution pour se renflouer que de coller à son électorat sur une ligne protestataire. C'est faire bon marché de l'inclination profonde de cet électorat : un sondage SOFRES de mai 1984 rappelle que 88 % des électeurs communistes étaient attachés à la participation gouvernementale. En quittant le bateau de la gauche, le PCF se met plutôt en porte à faux par rapport à ses électeurs perdus depuis 1978. L'analyse selon laquelle toute la gauche aurait été sanctionnée par le suffrage universel gomme la responsabilité des dirigeants communistes dans la série d'échecs qui ont ramené le PCF à son plus bas niveau depuis 1928. L'électorat communiste attaché à l'union, laïcisé, n'arrive plus à accepter cette politique des coups de boutoir qui donne au Parti l'allure d'un vaisseau fantôme entraîné sans gouvernail dans la tempête, virant de bord successivement au gré du vent. En revanche, la direction communiste donne enfin un gage de taille aux cadres de l'organisation. Ceux-ci ont beaucoup évolué depuis 1977. On sait trop peu qu'une génération de cadres moyens issus de toutes les couches de la société a quitté avec plus ou moins de bruit le PCF, laissant la place à des permanents plus disciplinés mais de formation et d'origine plus homogènes.

(Lire la suite page 6.)

(*) Universitaire, permanent communiste de 1968 à 1978.

Un printemps pour les musées de province

M. Jack Lang, ministre délégué à la culture, parle d'un *« printemps des musées de province »*. Ces palais qu'on a toujours vus déserts dans leur grisaille, sortent d'une longue hibernation. Le changement qui s'amorce est venu comme un coup de soleil. Ici et là, à travers la France, les collections s'enrichissent, les installations se modernisent, les fréquentations augmentent.

Depuis 1982, M. Lang a entrepris de « rééquilibrer » la distribution des richesses dans les musées, pour répondre à la longue plainte de la province, qui trouve que Paris centralise tout, se sert d'abord, avale goulûment le gâteau national des crédits.

Depuis une décennie, toutes les grandes opérations, achevées ou en cours, concernent les musées nationaux de Paris, du Centre Georges-Pompidou au Grand Louvre, en passant par le Musée d'Orsay, le Musée Picasso, l'Orangerie avec la collection de Walter Guillaume...

« Il est temps de se tourner du côté des musées de province, nous dit M. Jack Lang. *L'effort accompli est sans commune mesure. Si de 1981 à 1984 les crédits de l'Etat pour le Centre Georges-Pompidou, le fonds du patrimoine et les fonds régionaux, sont passés de 25 à 125 millions de francs, pour les musées de province, le changement est encore plus spectaculaire.*

» Ce qu'ils recevaient équivalait quasiment à zéro : 2 millions de francs, qui, en réalité, servaient à autre chose qu'à l'acquisition des œuvres d'art. Dans la réalité, mis à part des cas particuliers de telle ou telle collectivité locale, nos musées ne procédaient plus à aucune acquisition. En 1984, ils reçoivent 34 millions pour leurs achats d'œuvres d'art (au lieu de 2 millions), à quoi s'ajoutent les enrichissements qu'ils réalisent par donation ou par dation (paiement de droits de succession). »

Ils sont près de deux mille, les musées en France, d'importance et de taille très diverses.

JACQUES MICHEL.

(Lire la suite page 10.)

idées

Economie

Comment susciter la croissance, sans laquelle il n'y aura pas, comme l'a rappelé M. Fabius à l'Assemblée nationale, d'amélioration nette de l'emploi ? Jean-Marcel Jeanneney déconseille fortement toute idée de relance à l'américaine, les atouts dont disposent les Etats-Unis faisant défaut à la France. Il suggère plutôt, si possible dans un cadre européen, un allégement des contraintes pesant sur l'économie. André Grjebine voudrait lier l'abaissement des prélèvements obligatoires à un mécanisme de désendettement systématique des entreprises. Quant à Danielle Tardieu-Naudet, elle souligne, à la lumière de l'affaire Creusot-Loire, la nécessité de combler le vide existant dans le droit français à propos des groupes de sociétés.

La tentation d'un déficit public accru

par J.-N. JEANNENEY (*)

Il serait tragique que l'effort actuellement accompli en France pour redresser une situation économique grave soit déconsidéré, donc compromis, par la propagation d'idées énoncées actuellement ici ou là.

Il est dit que la politique actuelle veut rétablir les grands équilibres par la *déflation*. Comment peut-on parler de déflation ? Elle impliquerait réduction de la masse monétaire et baisse des prix – ainsi qu'il advint au début des années 30, de triste mémoire, en France et ailleurs –, alors qu'il ne s'agit aujourd'hui que de limiter le gonflement, longtemps excessif, des quantités de monnaie et de ralentir la hausse des prix, en un mot de réaliser une *désinflation*. Lorsqu'un médecin donne des médicaments pour faire tomber la fièvre de son malade, afin que sa température redevienne normale, personne ne l'accusera de vouloir provoquer une hypothermie !

On approuve la volonté de réduire les prélèvements obligatoires, mais on fustige celle de limiter conjointement le déficit public à 3 % du PNB, car on prétend qu'un accroissement de ce déficit serait bienfaisant : en augmentant la demande, il relancerait l'activité sans risquer, dit-on, d'avoir, pour autant, d'effets inflationnistes, puisqu'il existe des capacités de production inemployées.

Thèse ô combien séduisante, puisqu'elle invite les gouvernants à donner plus en demandant moins. On ajoute que le déficit public actuel est trompeur et qu'il faut raisonner comme s'il y avait, au contraire, excédent, parce que, si le plein emploi était réalisé, les recettes fiscales seraient grandement accrues, et il n'y aurait plus à payer d'indemnités de chômage. Sans doute ! Mais en conclure que l'accroissement du déficit actuel serait bénéfique ne serait permis qu'autant qu'on serait assuré qu'il conduise, à brève échéance, au plein emploi.

Il faudrait pour cela que l'appareil productif national soit dès maintenant capable de répondre à tous les accroissements de la demande, et à des prix compétitifs. Or, pour en être assuré, il ne suffit pas de constater l'existence de capacités de production disponibles sous forme de chômeurs et d'équipements non utilisés. Encore faut-il que ces capacités correspondent aux surcroîts de produits demandés, même si ceux-ci sont, comme il est probable, principalement des machines et des biens de consommation durables de haute technicité.

Sinon la relance de l'activité ne sera que très partielle, et le déficit du commerce extérieur se creusera dangereusement. Ce lien entre déficit public et déficit commercial est démontré, en France et en bien d'autres pays, y compris aux Etats-Unis, par l'histoire tant ancienne que récente. Et la théorie économique explique cela parfaitement. Il est stupéfiant que l'expérience très probante du second semestre de 1981 et du premier semestre de 1982 soit déjà oubliée par certains.

A quoi on entend répondre que, pour éviter ce déficit commercial, il suffirait de laisser la monnaie se déprécier librement sur le marché des changes. Calembredaine ! Car, s'il est bien vrai qu'en cas de disparités fortes et persistantes des coûts de production nationaux par rapport à des coûts étrangers inférieurs la remise en équilibre de la balance commerciale implique qu'on dévalue la monnaie, ce remède ne peut être efficace que s'il est associé à une politique modérant la demande interne. Sinon, en se bornant à faire confiance aux offres et aux demandes qui se confrontent sur le marché des changes, tout en prétendant relancer la production par un déficit public accru, on enclencherait un processus dramatique de dépréciation illimitée.

La dépréciation du franc sur le marché des changes accélérerait en effet l'inflation, à la fois par la hausse des prix à l'importation et par les anticipations inflationnistes internes qu'elle engendrerait. Cette inflation perturberait le fonctionnement de l'économie. Elle stimulerait certes ceux des chefs d'entreprise qui ont un tempérament de joueurs, mais paralyserait ceux qui veulent calculer sérieusement.

Simultanément, la dépréciation externe du franc détériorerait les termes de l'échange, parce que la hausse des prix à l'importation serait immédiate, alors que celle des prix à l'exportation est toujours plus ou moins différée. Et avant que la dépréciation du franc puisse avoir un effet bénéfique sur la balance commerciale, le déficit accru de cette balance accentuerait encore la libre dépréciation du franc et la hausse des prix intérieurs, de sorte que l'équilibre recherché risquerait d'être indéfiniment ajourné. Mécanisme infernal, en vérité, qu'on mettrait en marche au nom de théories économiques prétendues salvatrices !

Le modèle américain

A l'appui de ces thèses, on invoque les États-Unis comme un exemple à suivre. Il est bien vrai que les États-Unis bénéficient depuis le début de 1983 d'une forte croissance économique, alors que le déficit de l'ensemble des administrations a atteint officiellement 130 milliards en 1983, soit 4 % du PNB, et en fait un peu davantage, sans que la hausse des prix excède 5 % l'an. Et chacun sait que le cours du dollar sur le marché des changes, laissé libre de fluctuer, loin de se déprécier, s'est apprécié.

Mais vouloir pour la France une relance à l'américaine est aberrant, car les États-Unis ne peuvent la pratiquer que grâce à une situation unique au monde. Leurs importations et leurs exportations égalent à peine 10 % de leur PNB (ce pourcentage est plus que double en France), ce qui confère à leur politique économique une large autonomie. Le taux d'autofinancement des entreprises y a toujours été beaucoup plus élevé qu'en France, ce qui réduit l'effet de concurrence entre les besoins d'emprunt des administrations et ceux des entreprises, et évite que celles-ci soient trop fortement affectées par de hauts taux d'intérêt.

Le dollar est la principale monnaie de paiement international, accepté partout dans le monde, ce qui permet aux États-Unis de solder à volonté, par création de dollars, le déficit extérieur de leur balance des paiements. De surcroît, il est, dans un monde troublé, la monnaie-refuge par excellence, si bien qu'en dépit d'un fort déficit de la balance des paiements, son cours, au lieu de baisser, comme il serait advenu à toute autre monnaie, s'est élevé. Grâce à quoi le libre flottement du dollar a amélioré les termes de l'échange international des États-Unis et contribué à réduire l'inflation.

Il est clair qu'à tous ces égards la situation de la France et des autres pays européens est inverse de celle des Etats-Unis. Ce n'est pas sans raison que ces pays, pour sortir de la crise, ont adopté des politiques rigoureuses, qui visent à limiter l'accroissement de l'endettement des entreprises et des administrations, auquel ils s'étaient trop volontiers complu depuis dix ans. Sans quoi le développement des entreprises aurait été bientôt paralysé par des charges d'intérêt indéfiniment accrues, et les prélèvements que les Etats auraient dû effectuer sur leurs ressources fiscales pour assurer le service de leurs dettes auraient, tôt ou tard, rendu impossible le financement de services et d'investissements publics nécessaires. A moins, bien sûr, que, pour alléger le poids réel des dettes, on favorise une inflation accélérée. Mais ce serait tomber de Charybde en Scylla.

Une croissance économique durablement plus forte qu'aujourd'hui est certes possible, étant données les forces productives disponibles. Elle est nécessaire pour réduire le chômage et rendre l'espoir à des populations moroses. Il faut la provoquer non par des déficits publics accrus, mais par un allégement de certaines contraintes qui entravent les initiatives, par des incitations à une modernisation accélérée des équipements productifs, par une restauration des marges d'autofinancement des entreprises et par une baisse des taux d'intérêt. Que cela soit fait simultanément par tous les Etats de la Communauté économique européenne, coordonnant leurs politiques, alors la France et l'Europe pourront échapper au déclin et aux troubles sociaux menaçants.

(*) Ancien ministre, président de l'Observatoire français des conjonctures économiques.

La rigueur offensive

par ANDRÉ GRJEBINE (*)

LA réussite du gouvernement sera avant tout fonction de sa capacité d'adapter la politique de rigueur aux exigences d'une modernisation accélérée de l'économie. A la rigueur défensive privilégiant la réduction du déficit extérieur par le freinage de la demande doit succéder une rigueur offensive qui ouvrira la voie à une reprise de la croissance sans déficit extérieur.

La faiblesse de notre appareil de production condamne toute relance par la consommation à déboucher sur un déficit extérieur incontrôlable. Cette leçon de l'échec de la stratégie mise en œuvre au cours des premiers mois a imprégné toute l'action ultérieure du gouvernement Mauroy. L'austérité a permis de réduire l'inflation et le déficit extérieur, mais au prix d'une forte augmentation du chômage et d'effets pervers qui ont contrarié l'effort de modernisation : on ne saurait attendre que les entreprises investissent tout en les privant de la principale motivation pour ce faire : une demande en expansion ; le développement des secteurs de pointe dépend largement d'un soutien public que les restrictions budgétaires compromettent ; enfin le coût du chômage réduit les gains attendus de la modernisation.

La masse salariale distribuée par les secteurs en restructuration décroît, certes, mais cette réduction est partiellement compensée par une augmentation des dépenses inhérentes au traitement social du chômage. Comme l'a souligné M. Laurent Fabius devant l'Assemblée nationale : *« Toute amélioration nette de l'emploi passe par une certaine croissance. »*

L'abaissement des prélèvements obligatoires pourrait servir d'ossature à cette nouvelle phase. Les résultats obtenus seront cependant foncièrement différents, selon le mode de financement.

Ecartons l'hypothèse d'une réduction des prélèvements obligatoires sans modification des dépenses publiques. Une telle solution conduirait à une relance non sélective de l'économie et aggraverait rapidement le déficit extérieur. Une relance par l'investissement obtenue en privilégiant la réduction des prélèvements pesant sur les entreprises aurait un effet plus satisfaisant sur leur compétitivité. En revanche, le *contenu en importations* des investissements industriels étant plus fort que celui des biens de consommation, dans l'immédiat, la détérioration de la balance commerciale sera plus forte que dans le cas d'une relance par la consommation.

Un exemple inattendu

A première vue, la solution la plus adaptée à la politique de rigueur consisterait à réduire simultanément les impôts et les dépenses publiques. La gauche donnerait ainsi l'exemple inattendu d'une réduction de l'emprise de l'Etat sur la vie économique. En réalité, une telle mesure risque d'avoir un effet récessionniste. Dans un climat déprimé, les entreprises et les ménages bénéficiaires des réductions d'impôts vont consacrer une part importante du supplément de revenu dont ils pourront disposer au remboursement de leurs dettes ou à l'épargne, plutôt qu'à un accroissement de leurs investissements. Comme l'Etat aura réduit ses dépenses, la demande domestique va régresser, rendant plus difficile encore la stratégie de modernisation. De plus, compte tenu de la gravité de l'heure, on peut se demander s'il serait judicieux pour l'Etat de restreindre sa marge de manœuvre plutôt que de l'employer au maximum en vue d'un desserrement de la contrainte extérieure.

On est donc conduit à suggérer une voie nouvelle, associant l'abaissement des prélèvements obligatoires à un renforcement de la situation financière des entreprises et à une réduction de notre dépendance extérieure. Plusieurs formules peuvent être envisagées. La réduction d'impôts consentie aux ménages pourrait par exemple être associée à un mécanisme de désendettement systématique des entreprises. Le gouvernement autoriserait la réduction de l'impôt sur le revenu des capitaux investis dans l'achat d'actions d'un type nouveau. A trois conditions : 1) en cas de revente, la somme précédemment déduite de l'impôt devrait être réglée au fisc en tout ou en partie selon le laps de temps écoulé depuis l'achat initial ; 2) les entreprises émettrices de ces actions devraient utiliser les capitaux ainsi collectés pour rembourser les dettes contractées auprès des banques ; 3) ces entreprises devraient répercuter sur leurs prix la réduction des frais financiers résultant de l'application de ce système.

La création de monnaie par l'Etat résultant de la diminution des recettes fiscales serait intégralement compensée par la destruction de monnaie bancaire provoquée par le désendettement des entreprises. Il n'y aurait donc pas lieu de réduire globalement les dépenses publiques. En revanche, l'effort d'économie mené par M. Bérégovoy pour les dépenses de santé devrait être transposé à l'ensemble du budget afin d'accroître les capitaux disponibles pour le financement d'investissements économiseurs d'importations, en particulier en matière énergétique.

Renforcer la désinflation

Un tel système favoriserait l'assainissement des entreprises et préparerait une reprise durable des investissements. Le nombre de faillites diminuerait, permettant de mieux contenir le chômage. En réduisant le surendettement d'un grand nombre d'entreprises — et donc leurs frais financiers — on renforcerait la désinflation.

Des réactions irrationnelles étant à craindre au moment où le rôle de l'Etat dans la création monétaire serait amplifié, il serait souhaitable de séparer institutionnellement les dépenses publiques directement productives et les autres. Le budget de l'Etat serait réduit aux dépenses courantes et au financement d'investissements publics non directement productifs. Il serait alors systématiquement présenté en équilibre et sa croissance strictement plafonnée au cours des prochaines années. En même temps, les dépenses publiques s'inscrivant dans un programme de réduction de la contrainte extérieure seraient financées par un fonds spécialement créé à cet effet ou par un organisme déjà existant comme la Caisse des dépôts.

Sans provoquer la relance de l'économie, qui seule permettra de réduire véritablement le chômage et d'assurer un développement durable des entreprises, les mesures suggérées ici ouvriraient la voie à une relance progressive de l'économie qui pourrait être mise en œuvre quelques mois après.

(*) Auteur de *l'Etat d'urgence* (éd. Flammarion).

Pour une réglementation des groupes de sociétés

par DANIELLE TARDIEU-NAUDET (*)

LA mise en règlement judiciaire par le tribunal de commerce de Paris de Creusot-Loire, le 28 juin, a fait apparaître, une fois de plus, le vide juridique du droit français en matière de groupe de sociétés.

En 1966, lors du vote de la réforme des sociétés commerciales, le législateur avait délibérément laissé de côté le phénomène des groupes. Cette absence a été diversement expliquée. Pour les uns, le sujet, trop délicat, devait donner lieu à un texte particulier. Le groupement d'intérêt économique créé par l'ordonnance du 23 septembre 1967 sembla un instant susceptible de pallier cette absence, mais on s'aperçut très vite que le domaine d'application de cette nouvelle structure resterait très limité. Pour les autres, l'omission correspondait au souci de ne pas entraver le développement du phénomène concentrationniste indispensable à l'adaptation des entreprises françaises à l'économie moderne.

Dès le jour de sa promulgation, en tout cas, la loi du 24 juillet 1966 était, sur ce point, déjà dépassée.

Les différentes propositions de loi déposées à la suite, et notamment les différents « projets Cousté » n'ont jamais abouti. La France se trouve toujours dix-huit ans après la réforme des sociétés commerciales, en équilibre instable entre l'autonomie juridique de chaque société et la domination économique qu'exerce l'une sur les autres.

Sur le plan pratique, la création d'un groupe vise en effet à maintenir pour chaque société l'autonomie patrimoniale, et donc l'indépendance juridique, tout en assurant par le biais de différentes formes de contrôle une unité économique. Ainsi, paradoxalement, la notion de « groupe de sociétés » évoque-t-elle à la fois homogénéité et autonomie, symbiose et cloisonnement, concentration et décentralisation.

Sur le plan juridique, cependant, cette dualité n'apparaît qu'avec beaucoup de difficultés.

En l'absence d'une législation spécifique, le principe de l'autonomie juridique des personnes morales prédomine le plus souvent et interdit aux tiers, notamment, de se prévaloir des liens de groupe. Le créancier d'une filiale ne peut, en principe, demander le remboursement de sa dette à la société mère, même si celle-ci contrôle largement la débitrice. La mise en règlement judiciaire ou en liquidation des biens d'une société contrôlée n'a d'effets qu'à l'égard du patrimoine de celle-ci et ne peut que très difficilement être étendue à la société contrôlante, même si la situation de cette dernière est florissante.

La notion de personnalité morale, le principe de l'unité du patrimoine et celui de la relativité des conventions se conjuguent pour empêcher que les créanciers d'une société puissent agir contre les autres membres du groupe.

Cette situation est à plus d'un titre choquante et les tribunaux ont eu l'occasion, à de nombreuses reprises, de la sanctionner. Il est remarquable, cependant, qu'ils aient utilisé non pas la notion même de groupe, inconnue du droit français, mais des principes juridiques classiques (telles la théorie générale de l'apparence, la simulation, la fictivité, la société de fait, la faute, et surtout, dans la jurisprudence moderne, la confusion des patrimoines) ou des techniques particulières au droit de la faillite (article 99 et article 101 de la loi du 13 juillet 1967).

Une protection insuffisante

Malgré la variété des remèdes que fournit notre droit positif, la protection des créanciers d'un groupe de sociétés n'est cependant assurée que d'une manière imparfaite et seulement dans des situations pathologiques.

Les créanciers d'une société faisant partie d'un groupe méritent d'être protégés toutes les fois que la société avec laquelle ils ont traité ne peut faire face à sa dette : c'est le groupe qui est leur débiteur.

Une telle solution ne peut aboutir que par l'intermédiaire d'un texte. C'était l'objet des propositions diverses faites, dans les années 70, par M. Cousté, M. Pleven ou le groupe de prospectives juridiques appliquées.

Ces propositions avaient pour effet de protéger les créanciers – d'une part, en obligeant la société dominante *« si les comptes annuels de la société affiliée font ressortir une perte »* à opérer un *« transfert compensateur en espèces égal au montant de la perte »* : d'autre part, en créant une solidarité passive légale entre les différentes sociétés du groupe.

Ces solutions sont parfaitement compatibles avec le développement d'une économie moderne comme peuvent en témoigner les règles adoptées en Allemagne depuis plus de cinquante ans.

Dès 1931, en effet, les Allemands ont introduit dans leur droit des sociétés la notion de *Konzern*, et la réforme des sociétés commerciales de la loi du 6 septembre 1965 contient une partie importante consacrée aux groupes de sociétés.

Le système de l'*Aktiengesetz* est fondé sur la reconnaissance de l'autorité dont jouit l'entreprise dominante ou contrôlante sur l'obligation qui lui est faite d'assumer la responsabilité de sa domination.

Le texte prévoit deux types de groupes : le *groupe de droit*, qui se constitue sur la base d'un statut légal, et *le groupe de fait*, qui est constitué d'une manière informelle soit du fait d'une participation majoritaire ou d'un état de dépendance, soit en raison d'une direction unique.

Tout contrôle exercé par une entreprise sur une autre dans le cadre d'un groupe de droit ou de fait, oblige l'entreprise dominante à garantir à l'entreprise dominée, à ses actionnaires, à ses créanciers, une juste compensation des dommages pouvant provenir du contrôle.

Dans le but d'inciter les sociétés à se regrouper sur la base du groupe de droit, la législation allemande a instauré un régime plus sévère pour les sociétés faisant partie d'un groupe de fait.

Pour ce dernier, en plus des mesures d'information beaucoup plus importantes que celles que connaît aujourd'hui le droit français, la loi allemande prévoit que la société dominante est tenue de compenser acte par acte les effets préjudiciables du contrôle, ainsi que des mesures de sanction très graves à l'encontre de la société dominante et de ses dirigeants en cas de non-compensation.

La compensation, qui doit rétablir l'équilibre antérieur à l'acte préjudiciable, peut s'effectuer sous forme de dommages et intérêts ou sous toutes autres formes : crédits, marchés ou avantages économiques.

Dans le groupe de droit, la protection des créanciers est assurée d'une manière générale soit par la prise en charge des pertes de la société dominée par la société dominante, soit par un système de solidarité passive.

Si donc en 1966 ou dans les années qui ont suivi le législateur français avait, au nom d'une politique économique moderne et réaliste, adopté une réglementation des groupes de sociétés, le dépôt de bilan de la société Creusot-Loire, filiale du groupe Empain-Schneider, ne se présenterait pas dans les mêmes termes.

Avant même le dépôt de bilan, le groupe aurait été amené à répondre des dettes de sa filiale, et la liquidation éventuelle de cette dernière resterait une affaire interne au groupe.

Aujourd'hui, en l'absence d'une telle réglementation, les créanciers de la filiale en règlement judiciaire ne peuvent attendre qu'une hypothétique intervention de l'Etat ou l'issue incertaine d'un procès délicat contre les autres sociétés du groupe, et notamment contre la société mère Schneider SA.

Il est donc urgent de reposer le problème de l'existence légale des groupes de sociétés.

Il est indispensable de reconnaître à la fois la légitimité du contrôle et d'en tirer les conséquences juridiques quant à la protection des salariés, des créanciers et des actionnaires minoritaires.

Le phénomène économique des groupes de sociétés est plus que jamais une réalité. Le droit ne peut l'ignorer plus longtemps.

(*) Docteur en droit, avocat à la cour de Paris, auteur d'une thèse sur les créanciers du groupe de sociétés, Aix-Marseille III, 1973.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 56 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

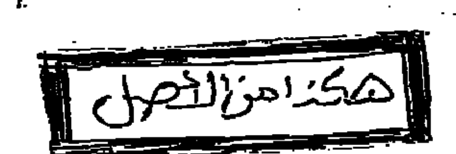
ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	685 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration



AMÉRIQUES

Etats-Unis

Le rapport du Congrès sur les faiblesses de l'armée américaine fait l'objet d'une vive controverse

Washington. – Les Etats-Unis sont-ils en mesure de mener une guerre conventionnelle sur plusieurs fronts à la fois et pendant combien de temps ? A cette question posée dans un rapport préparé par la sous-commission des crédits de la Chambre, présidée par le représentant Addabbo, les enquêteurs parlementaires donnent une réponse préoccupante. L'armée, disent-ils, ne pourrait se battre à la fois en Europe, au Proche-Orient et dans le Pacifique. Et cela parce que le Pentagone n'a pas élaboré des plans pour faire face à de multiples situations d'urgence.

Pour mieux illustrer cette lacune, le rapport cite les propos d'un officier supérieur déclarant que, si un conflit éclatait en Asie pendant des hostilités en Europe, les soldats américains stationnés en Corée *« feraient bien d'apprendre à nager pour traverser le détroit les séparant du Japon... »*.

De même, selon le rapport, les forces aériennes américaines ne pourraient pendant longtemps mener des combats contre l'Union soviétique en raison d'un équipement insuffisant et de la qualité améliorée des appareils soviétiques. La marine ne pourrait pas mener des opérations contre l'Union soviétique au-delà d'une semaine (*le Monde* du 24 juillet).

Le rapport Addabbo a été immédiatement attaqué par M. Weinberger, secrétaire à la défense, qui voit dans ce document *« dangereux »* un *« mauvais service rendu à la nation »*. A son avis, la sous-commission, contrôlée par les démocrates, mène une opération politique. Au demeurant, en réduisant les demandes de crédits du Pentagone, elle porte la responsabilité de certaines insuffisances.

M. Weinberger ne peut pas en effet contester certains témoignages de chefs militaires recueillis par les enquêteurs, tant aux Etats-Unis qu'à l'étranger. Ainsi, dans une déposition devant le Congrès, le général d'aviation Lawson, chef adjoint du commandement européen, déclarait au printemps dernier : *« Certains de nos stocks, notamment en missiles air-air, en munitions navales et de haute technologie, sont bien au-dessous du niveau requis. »* M. Korb, secrétaire adjoint à la défense pour les effectifs et la logistique, écrivait dans une publication officielle en janvier : *« L'état actuel de nos réserves est bien inférieur à ce qui est nécessaire pour soutenir un conflit... »*

A partir de ce rapport, les démocrates sont passés à l'offensive. L'état de préparation insuffisant de nos forces conventionnelles, disent-ils, est dû au fait que l'administration a dépensé trop d'argent pour des chars, des avions et des navires, au point de ne plus pouvoir acheter les pièces de rechange et les munitions nécessaires. Ils reprochent aussi au gouvernement d'avoir attribué une part disproportionnée des crédits aux armes stratégiques nucléaires (missiles MX, bombardiers B 1, missiles sous-marins Trident). Enfin, ils regrettent que le président Reagan ait allongé la liste des pays (Liban, Amérique centrale) où la défense des *« intérêts vitaux »* des Etats-Unis justifie une protection militaire américaine. *« Nous avons augmenté nos engagements à un rythme plus rapide que celui auquel nous avons accru nos capacités »*, a dit le sénateur démocrate Nunn, pour qui l'objectif poursuivi par M. Weinberger, celui d'un appareil militaire en mesure de réagir sur tous les fronts, n'est pas réaliste.

Correspondance

Davantage de volontaires

Au cours de sa dernière conférence de presse, cependant, le secrétaire à la défense a répété que les Etats-Unis devaient être préparés pour des conflits dans le monde entier, parce qu'ils ne peuvent choisir leurs champs de bataille et qu'ils doivent tout faire pour décourager des interventions soviétiques. Enfin, M. Weinberger estime que les Américains et les autres pays ne doivent pas avoir une fausse impression sur la capacité des forces armées américaines et sur leur état de préparation au combat.

Il est vrai que le rapport Addabbo reconnaît une amélioration de la qualité du personnel des forces armées. En raison de la récession, de l'augmentation des soldes et aussi de la ferveur patriotique encouragée par le président Reagan, les volontaires se pressent vers les bureaux de recrutement et sont d'un niveau supérieur à celui des années précédentes. M. Weinberger a bien entendu souligné que l'efficacité des forces armées augmenterait si le Congrès accordait les milliards supplémentaires de crédits pour la défense demandés par le gouvernement. A cet égard, l'impasse persiste. Si le Sénat a accepté un budget de 299 milliards de dollars, en accroissement de 8 % par rapport à l'an dernier, la Chambre ne veut pas aller au-delà de 5 %.

A dire vrai, M. Weinberger est préoccupé des réactions des alliés à un rapport impliquant que, dans le cas d'un conflit global, les Etats-Unis, ne pouvant mener longtemps une guerre classique, devraient recourir plus rapidement aux armes nucléaires.

HENRI PIERRE.

Pérou

Face à la guérilla

(Suite de la première page.)

Fidel Castro essaie de les coordonner à l'échelle continentale. Et ainsi naît l'OLAS, l'Organisation latino-américaine de solidarité. Sa vie sera brève, puisque son porte-drapeau, le « Che » Guevara, est tué à Nancahuazu, en Bolivie, en 1967.

Au Pérou, les jeunes intellectuels qui prennent le maquis en 1965 sont issus de la moyenne et de la grande bourgeoisie urbaine. Tel est le cas de Luis de La Puente et Guillermo Lobaton, du MIR, et de Hector Bejar, de l'ELN (1), leur but proclamé est d'arracher par les armes la réforme agraire et la nationalisation des ressources minières et pétrolières, deux objectifs pour lesquels la gauche lutte en vain depuis trente ans.

Ils créent trois foyers de guérilla, entre la forêt vierge et les Andes. Le terrain est difficile mais ils pensent en tirer parti dans leur guerre contre les forces régulières. La population indienne, clairsemée, leur est hostile bien qu'ils ne ménagent pas leurs efforts pour se faire accepter. Mais ils ont plusieurs handicaps : ils ne parlent pas la langue des indigènes, le quechua, et ne partagent pas leurs coutumes.

Hector Bejar raconte que lorsque le seul militant capable de s'exprimer en quechua fut assassiné, l'ELN perdit tout contact avec les Indiens. Aussi lorsque les soldats lancèrent leur offensive, les guérilleros furent anéantis en quelques semaines, parce qu'ils ne pouvaient compter sur aucune base arrière pour se replier.

Dans les montagnes andines, les sendéristes sont au contraire comme des « poissons dans l'eau ». Fils de paysans ou de petits artisans, ils ont le teint cuivré, les pommettes saillantes et les cheveux de jais de la population locale. Ils portent le traditionnel poncho et manient habilement la fronde en laine de lama, comme les bergers.

Une guerre sans lois

Le Parti communiste du Pérou (PCP-Sentier lumineux, maoïste) travaille activement dans la région depuis 1970. Lorsqu'il se décide à la première action armée, le 18 mai 1980, ses cadres vivent dans la clandestinité depuis deux ans déjà, et les « écoles populaires » ont recruté et endoctriné des centaines de futurs combattants. Car Sentier lumineux rejette la « guerre d'élite » ou d'avant-garde, et la théorie « foquiste » (de *Foco*, foyer de guérilla). Leur guerre est une « guerre populaire » et prolongée qui doit détruire la *« société semi-féodale, dirigée depuis un demi-siècle par des régimes fascistes »*...

Les sendéristes se fondent totalement dans la population. Ils sont paysans, instituteurs, infirmiers ou petits commerçants au lever du jour. Lorsque la nuit tombe, ils deviennent miliciens, le temps d'un coup de main. Les policiers sont décontenancés par cet ennemi sans visage, et cette guerre sans lois, où tous les coups sont permis : le chantage, l'extorsion, l'assassinat de sang-froid, les exécutions sommaires, le sabotage économique et le terrorisme urbain.

Le général Edgar Mercado Jarrin, chef des services de renseignements militaires pendant la guérilla de 1965, puis commandant général de l'armée, ministre des affaires étrangères et premier ministre pendant la première étape du régime militaire instauré en 1968, pense que le recours à l'armée est cette fois-ci *« une grave erreur »*.

« Dans les années 60, les guérilleros ont joué le jeu de façon ouverte, les armes à la main, dit-il. *Il y avait des embuscades, des combats entre l'armée régulière et les maquis. Mais actuellement les guérilleros ne se distinguent pas de la population. L'intervention de l'armée risque d'être très destructrice étant donnée la technologie ultra-moderne dont elle dispose. En outre, depuis des hélicoptères on ne peut voir dans le détail les objectifs, si bien que des milliers d'innocents risquent d'être assassinés... Il y aura donc violation des droits de l'homme et perte de prestige pour l'armée. »*

Mais le courant représenté au sein de l'armée par le général Mercado est minoritaire. Quatre ans après le début de la lutte sendériste, les forces de police sont visiblement débordées. C'est pourquoi les militaires ont dû prendre leurs responsabilités pour mettre fin à une guerre interne qui ne menace pas seulement le gouvernement du président Belaunde, mais celui qui lui succédera.

Quel est l'objectif des sendéristes ? *« Ils savent pourquoi ils se battent – la faim, le désespoir, l'absence de perspective, – mais je doute qu'ils sachent où ils vont,* explique Hector Bejar. *Ils compensent l'absence de programme par une foi presque fanatique, en prônant de façon sectaire la lutte « classe contre classe. »*

Bien que les autorités gouvernementales dénoncent l'influence étrangère sur Sentier lumineux, celui-ci ne se réclame ni de Moscou, ni de La Havane, ni de Pékin. Pour les guérilleros, le *« social-impérialisme »* (de Moscou) et le *« révisionnisme »* (des dirigeants chinois) sont *« plus pourris que l'impérialisme yankee »*. Bien qu'ils se réclament toujours de Marx, de Lénine et de Mao, ils sont convaincus d'avoir inauguré la quatrième phase du marxisme, grâce aux apports idéologiques du camarade Gonzalo qui s'érige en « phare de la révolution mondiale ».

Mais la doctrine « Gonzalo » (du nom de guerre de l'ancien professeur de philosophie, M. Abimael Guzman, idéologue et fondateur du PCF-Sentier lumineux) n'est expliquée dans aucun pamphlet sendériste. Les prisonniers ressassent les slogans « lance-pierres » à longueur de journée. Sur le terrain, ils pratiquent la tactique de la terre brûlée, d'où leur surnom, au Pérou, de « polpotiens » (du nom de Pol Pot, le sanguinaire dirigeant des Khmers rouges au Cambodge).

NICOLE BONNET.

(1) MIR : Mouvement de la gauche révolutionnaire. ELN : Armée de libération nationale.

AFRIQUE

Kenya

LE PROCÈS DE L'ANCIEN BRAS DROIT DU PRÉSIDENT

L'enquête sur le « traître » Njonjo risque d'éclabousser le pouvoir et les milieux politiques

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. – Lorsque des voix se sont récemment élevées au Parlement pour lui reprocher d'avoir invité les fidèles, dans son homélie dominicale diffusée sur les ondes de la radio nationale, à prier pour M. Charles Njonjo, ancien ministre des affaires constitutionnelles, dont une commission judiciaire d'enquête fouille le passé, le révérend Timothy Njoya, membre de l'Eglise presbytérienne, a dû s'étonner d'avoir été si bien écouté et... si mal compris. Se référant à la parabole du bon pasteur et de la brebis perdue, il avait simplement conclu son sermon sur une évidence, à savoir que le royaume de Dieu était ouvert à tous les proscrits de la Terre, entre autres Andreï Sakharov, Lech Walesa, Nelson Mandela et l'ancien homme-clé du régime kényan, M. Charles Njonjo.

Il n'empêche que M. Daniel Arap Moi, le chef de l'Etat, a conseillé aux ministres du culte de ne plus évoquer dorénavant en public de sujets à controverses et d'implorer pour certains pécheurs, le secours du ciel, dans le secret de leur cœur...

Dieu sait, pourtant, si, à la faveur des comptes rendus d'audiences de la commission d'enquête, chargée d'établir le bien-fondé des *« graves irrégularités »* qu'aurait commises M. Njonjo dans l'exercice de ses fonctions, la presse locale ne se prive pas de citer, presque quotidiennement à la « une », le nom dudit *« traître »*. *« Celui-ci a ainsi réussi – pour la première fois dans sa longue carrière politique – à bénéficier d'une popularité parmi les Kikouyous, dont il apparaît, même aux yeux d'hommes qui, dans le passé, ont croisé le fer avec lui, comme le défenseur le plus résolu des intérêts »*, remarque *The Weekly Review*, l'hebdomadaire kenyan. C'est dire, conclut-il, *« combien, en fin de compte, en Afrique, le sentiment tribal l'emporte de loin sur tout le reste »*.

« Tout le reste », ce sont les charges – ou plutôt les soupçons – qui pèsent sur l'ancien ministre et que la commission d'enquête a mis à jour. Depuis le 10 janvier, cinquante-huit témoins ont été entendus – la liste serait longue de six cents noms, – et leurs dépositions permettent de dessiner le portrait peu flatteur d'un homme méprisant, ambitieux, *« combinard »*, sans scrupules, prêt à tout pour arriver au faîte du pouvoir.

A en croire ceux qui ont défilé à la barre, M. Njonjo aurait couvert de son autorité des importations illégales d'armes à feu et des trafics frauduleux de devises en faveur d'hommes d'affaires de moralité plus que douteuse. Lui-même aurait profité de sa position pour se placer au-dessus des lois, utilisant, par exemple, quatre passeports à la fois, *« sautant »* les contrôles de police à l'aéroport, refusant de payer à Kenya Airways des centaines de kilos d'excédent de bagages à ses retours de Londres, acquittant des droits de douane manifestement minorés pour une Mercedes 350...

Détournements et abus

L'homme à la rose à la boutonnière se serait livré, selon des témoins, à des détournements de fonds d'une fondation pour personnes handicapées et d'une organisation charitable musulmane au détriment de sa circonscription électorale. Il aurait manifesté par son comportement combien il tenait en piètre estime ses compatriotes, freinant l'africanisation de la justice, délivrant illégalement des permis de travail à des Blancs non kényans, notamment à sa secrétaire, Miss Penelope, accordant indûment des visas d'entrée à au moins trente-huit citoyens sud-africains entre 1979 et 1982, se rendant lui-même deux fois (en août 1980 et en novembre 1981) au pays de l'apartheid.

On retrouve cet homme, étranger dans son propre pays, « mouillé » dans toutes sortes d'opérations de *« déstabilisation »* dans des états voisins dont les gouvernements ont le tort d'afficher des idées dangereusement socialistes. Ainsi n'aurait-il pas ménagé ses efforts pour faire éclater, en 1977, la *« communauté de l'Afrique de l'Est »*, au sein de laquelle le Kenya siégeait aux côtés de l'Ouganda et de la Tanzanie. En 1981, M. Njonjo aurait secrètement rencontré, à Monbasa, M. Godfrey Binaisa, ancien chef de l'Etat ougandais, pour étudier avec lui les moyens de chasser M. Milton Obote du pouvoir. Cette même année, il aurait été mêlé, selon la déclaration d'un officier des services secrets sud-africains, à la tentative du coup d'Etat contre M. Albert René, le président des Seychelles.

L'objectif numéro un du *« traître »*, dévoilé par certaines dépositions, est, bien évidemment, de conquérir le pouvoir au Kenya et d'en chasser M. Arap Moi, dont il fut pourtant le bras droit après avoir été un homme de confiance de Jomo Kenyatta, *« le père de l'indépendance »*. Aurait-il voulu éliminer ceux qui se mettaient en travers de sa route ? Son nom a, de nouveau, été cité à propos de l'assassinat, en juillet 1969, de Tom M'Boya, ministre du plan et du développement. Pour *« détrôner »* le chef de l'Etat, qui appartient à la petite tribu des Kalenjins – *« tout juste bons,* d'après lui, *à garder des troupeaux »*, – et M. Mwai Kibaki, le numéro 2 du régime, Kikouyou comme lui, M. Njonjo aurait tenté de soudoyer des parlementaires pour obtenir d'eux qu'ils renversent le gouvernement et le remplacent par le *« cabinet-fantôme »* dont il avait la liste des membres sous le coude.

La tentative de putsch

In fine, cette procédure judiciaire devait aboutir – on s'en serait douté, – à la mise en cause de M. Njonjo dans la tentative de putsch du 1er août 1982, conduite par l'armée de l'air. Lors de leur procès, les comploteurs avaient affirmé n'être sortis de la légalité que pour prendre de court l'ancien ministre qui préparait un coup d'Etat. Dernier témoin jusqu'alors entendu par la commission d'enquête, M. Raila Odinga, le fils de M. Oginga Odinga, le vieux chef socialiste, a même précisé que la date retenue par le *« traître »* était celle du 5 août et que, pour commettre sa mauvaise action, celui-ci s'était assuré le concours de mercenaires israéliens et sud-africains et des forces paramilitaires. Deux ans après ce soulèvement qui, officiellement, a coûté la vie à cent cinquante-neuf personnes, les Kényans ignorent encore quelles en ont été les « têtes pensantes » et quelles étaient leurs véritables motivations. La mise en cause de M. Njonjo ne fait, à leurs yeux, qu'épaissir le mystère. Plus d'un millier de soldats sont passés devant des cours martiales. Douze meneurs ont été condamnés à mort et attendent toujours de savoir s'ils bénéficieront de la grâce présidentielle.

Arrivée à ce point de l'enquête, l'audition de M. Njonjo s'imposait.

Certes, le 29 juin 1983, le jour même où M. Arap Moi l'avait suspendu de ses fonctions ministérielles, il avait démenti, d'avance, dans un court communiqué de presse, toutes les accusations qui allaient être portées contre lui. Il avait ainsi nié qu'il ait eu l'ambition d'accéder à la présidence ou à la vice-présidence du pays, tout comme au *« leadership de la communauté Kikouyou »*. *« J'ai la conscience entièrement nette »*, avait-il conclu. Le lendemain, il se retirait du Parlement, puis se murait dans un silence absolu qu'il a été invité à rompre, le lundi 30 juillet.

Jusqu'alors, il s'était contenté de suivre avec assiduité et un flegme tout britannique les réunions de la commission d'enquête. Son audition avait attiré la foule des grands jours dans et autour de la salle d'audience, C'est dire combien cette affaire continue de faire recette auprès de l'opinion publique kényane, qui attend peut-être qu'à cette occasion se déchire un peu le voile derrière lequel le pouvoir officiel se cache.

D'entrée de jeu, M. Njonjo a rejeté, en bloc, toutes les *« allégations »* avancées contre lui. *« A aucun moment, en tant qu'attorney général ou ministre, je ne me suis conduit d'une manière préjudiciable à la sécurité de l'Etat »*, a-t-il dit. Averti que son procès était déjà en cours d'instruction, il a indiqué qu'il devait donc se montrer *« très prudent »* pour ne pas ajouter de l'eau au moulin de ses adversaires.

Aucun Kényan, bien sûr, n'est prêt à donner à M. Njonjo le bon Dieu sans confession. Aucun, non plus, n'est assez naïf pour croire que ceux qui gouvernent ne sont pas, eux aussi, mêlés à de *« graves irrégularités »*. *« De deux choses l'une,* disent-ils, *ou bien le chef de l'Etat et ses collaborateurs ignoraient tout des agissements de celui qui occupait, à leurs côtés, une position très en vue, ou ils ont été, jusqu'à un certain point solidaires et complices de ce qui se tramait. Dans les deux cas de figure, leur attitude est également condamnable. »* En définitive, l'arme brandie contre le *« traître »* risque de se retourner contre ceux qui l'ont levée. Si les soupçons à l'encontre de M. Njonjo apparaissent fondés et ne sont pas de simples ragots, celui-ci devrait être mis formellement en accusation devant un tribunal. Les faits qui lui sont reprochés sont d'une telle gravité que, en bonne justice, il devrait, pour le moins, finir ses jours en prison.

Mais n'est-ce pas l'intérêt de tous – des milieux politiques aussi bien qu'économiques, – d'enterrer cette affaire, d'une manière ou d'une autre, par exemple par le biais d'un geste de clémence ? Reste à savoir si le pouvoir est en mesure, sans perdre la face, d'arrêter une machine infernale qu'il a mise en branle et qui risque de causer des dégâts sur son passage. Dans cette hypothèse-là, le principal intéressé, qui n'a, semble-t-il, rien perdu de son mordant et de sa morgue, acceptera-t-il de voir cette enquête fleuve se terminer en queue de poisson ?

JACQUES DE BARRIN.

Congo

M. SASSOU NGUESSO EST RÉÉLU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le colonel Denis Sassou Nguesso a été réélu, lundi 30 juillet, à Brazzaville, président de la République congolaise et président du comité central du Parti congolais du travail (PCT), à l'unanimité des participants au troisième congrès du parti. En revanche, le « numéro deux » du PCT, M. Jean-Pierre Thyspere Tchicaya, a été évincé du comité central et du bureau politique, instance au sein de laquelle il était responsable de l'idéologie et de l'éducation. Aucune explication officielle n'a été fournie au sujet de cette éviction, qui pourrait être en rapport avec l'enquête en cours sur les attentats meurtriers perpétrés en 1982 dans un cinéma et à l'aéroport de la capitale.

Les neuf autres membres de l'ancien bureau politique ont été reconduits dans leurs fonctions, indique-t-on de source proche de la direction du PCT. Outre le président Sassou Nguesso, il s'agit de MM. Sylvain Goma, premier ministre, Raymond Damase-Mgolo, ministre de la défense, François-Xavier Katali, ministre de l'intérieur, et Pierre Nzé, ministre des affaires étrangères. Le nombre des membres du bureau politique a été porté à treize. Le comité central passe, de son côté, de soixante à soixante-quinze membres. Parmi les nouveaux élus, on remarque le retour de l'ancien premier ministre (1966-1968), M. Ambroise Nouma Zalaye. Le président de la République congolaise est élu par les congressistes comme les membres du comité central. L'élection du bureau politique, en revanche, est du ressort du comité central. – *(AFP, Reuter.)*

En 1977

ISRAËL AURAIT REFUSÉ DE FAIRE ENLEVER MENGELE

Washington *(Reuter)*. – En 1977, le gouvernement israélien s'était opposé au projet d'enlever le médecin nazi Joseph Mengele, au Paraguay. C'est ce qu'affirme M. Laurence Birns, directeur d'un groupe d'études privé sur l'Amérique latine, qui a participé au complot.

Le projet, qui prévoyait que Mengele soit livré, ligoté et drogué, sur un terrain d'aviation, a été abandonné parce que *« les Israéliens n'étaient absolument pas intéressés »*, a déclaré M. Birns à l'agence Reuter.

Le Mossad (services secrets israéliens) aurait dû prendre livraison de Mengele et le transporter en Israël, où il aurait été jugé pour crimes de guerre. Mais Israël, sensible aux critiques qui lui avaient été adressées lors de l'enlèvement, en 1960, en Argentine, du colonel SS Adolph Eichmann, a finalement renoncé à cette opération.

L'année suivante, le nouveau gouvernement de Menahem Begin a demandé que le projet soit sorti des placards. Mais les officiers paraguayens qui devaient y participer avaient été mutés, ce qui rendait l'enlèvement impossible.

Selon certaines informations, Mengele, responsable de la mort de milliers de déportés au camp de concentration d'Auschwitz, vivrait toujours au Paraguay, qu'il a gagné à la fin de la guerre.

ASIE

Thaïlande

TRAGIQUE DISTRIBUTION DE VIVRES : VINGT ET UN MORTS ET QUARANTE-DEUX BLESSÉS

Vingt et un morts, dont quatorze enfants, et quarante-deux blessés : tel est le bilan d'une tragique distribution de vivres et de vêtements par une association bouddhique de charité, le lundi 30 juillet, à Bangkok. L'organisation Phrommarangsi procède chaque année à des distributions pour venir en aide aux plus déshérités du quartier de Thonburi, l'un des plus pauvres de la capitale thaïlandaise. Deux mille personnes étaient attendues ; le double au moins se sont présentées devant le siège de l'association de bienfaisance.

Dès l'ouverture des portes, ce fut une ruée incontrôlée vers les comptoirs de distribution pour tenter d'obtenir un colis contenant un sac de 4 kilogrammes de riz, quelques vêtements et un peu d'argent. Les organisateurs ont proposé de payer les obsèques des victimes. – (AFP, UPI.)

PROCHE-ORIENT

Iran

Téhéran annonce une importante opération au Kurdistan iranien

Les forces iraniennes ont, à la suite de plusieurs opérations successives, réussi à prendre le contrôle de 200 kilomètres carrés au Kurdistan iranien, près de la frontière irakienne, faisant au cours de ces combats 220 tués, 500 blessés et capturant 941 *« contre-révolutionnaires »*, a annoncé, samedi soir 28 juillet, Radio-Téhéran, citant un communiqué du poste de commandement nord-ouest.

Ce communiqué ne précise pas quand ont commencé ces opérations. Dans son bilan des pertes adverses, il ne distingue pas les troupes irakiennes des *« contre-révolutionnaires »*, expression employée en Iran pour désigner les rebelles kurdes. Ces combats se sont déroulés le long des axes Qala-Diza-Rawandouz et Qala-Diza-Dopazad, à l'ouest de Mahabad. C'est dans cette région que les forces iraniennes avaient effectué une percée importante en Irak en juillet 1983, en s'emparant de la caserne d'Hadj-Omran, à l'est de Rawandouz.

Un communiqué militaire diffusé vendredi par Bagdad signalait des opérations d'hélicoptères d'assaut contre des concentrations iraniennes dans cette région montagneuse du Kurdistan pratiquement dépourvue de voies de communication.

A Bonn, l'hebdomadaire *Der Spiegel* a révélé que deux entreprises ouest-allemandes contruisaient actuellement près de Samarra, en Irak, une usine chimique devant fabriquer des pesticides et qui pourrait, selon des experts américains, servir à produire des gaz de combat. L'affaire a été évoquée mercredi dernier lors de la réunion du conseil de ministres, qui s'est contenté de demander l'inspection des installations par des experts indépendants, une mesure toujours refusée par l'Irak.

A Paris, l'organisation des Moudjahidines du peuple d'Iran a affirmé, dimanche 29 juillet, que 125 militaires, membres ou sympathisants de ce mouvement, ont été exécutés par le régime iranien au cours des tois dernières annéees. L'organisation précise que *« deux colonels, un commandant, six capitaines, quatorze lieutenants, ainsi qu'un groupe de techniciens de l'armée de l'air, des gradés et des soldats des armées de terre, de l'air et de mer, de la gendarmerie et des forces de police »*, se trouvent parmi les personnes exécutées. — *(AFP.)*

En Cisjordanie

Les autorités israéliennes ordonnent la fermeture pour quatre mois de l'université An-Najah

De notre correspondant

Jérusalem. — Les autorités israéliennes ont ordonné, lundi 30 juillet, la fermeture pour quatre mois de l'université An-Najah, à Naplouse, après que l'armée eut investi le campus dans la nuit de dimanche à lundi. Avec ses quelque trois mille cinq cents étudiants, An-Najah est le plus important centre universitaire de Cisjordanie.

Selon un porte-parole militaire israélien, l'armée a pénétré dans le campus après avoir été informée que la tenue d'une *« semaine culturelle palestinienne »* — la troisième du genre — y donnait lieu à l'exposition de *« matériel sédicieux »*. Au cours de ses perquisitions, elle affirme avoir confisqué du matériel de propagande appelant à la violence contre l'Etat hébreu, des brochures d'entraînement à la guérilla, des portraits des principaux chefs de l'OLP et des documents relatant sous un jour favorable les *« actes de terrorisme »* perpétrés par les organisations palestiniennes à l'intérieur d'Israël. Les forces de sécurité ont arrêté un étudiant et deux vigiles.

L'armée a également fouillé les bureaux représentant sur le campus les différentes factions de l'OLP. Elle assure y avoir trouvé des armes — dont une hache, des couteaux et des chaînes de vélo. L'université An-Najah fut parfois, dans le passé, le théâtre d'affrontements entre groupes d'étudiants d'obédiences diverses, notamment entre sympathisants de l'OLP, communistes et musulmans fondamentalistes.

Le porte-parole de l'« administration civile » a précisé que celle-ci avait mis en garde, à plusieurs reprises, la direction de l'université contre les manifestations nationalistes anti-israéliennes survenues sur le campus au cours des derniers mois. Plusieurs étudiants interrogés lundi sur les lieux ont, toutefois, démenti que des manuels de lutte armée aient été exposés sur les stands.

« C'est le même scénario, toujours et encore », a déclaré, pour sa part, l'ancien maire de Naplouse, M. Bassam Chaaka. Il est vrai que l'université An-Najah a l'habitude des sanctions. Elle resta close l'an dernier pendant cent vingt-sept jours. L'université de Bir-Zeit, près de Ramallah, fut fermée en février pour trois mois et celle de Bethléem pendant plusieurs semaines l'automne dernier.

La décision prise lundi perturbera gravement l'année universitaire. Elle empêchera l'inscription d'une nouvelle promotion d'étudiants et privera huit cents élèves des examens programmés en septembre.

Pour M. Saëb Erakat, directeur des relations extérieures d'An-Najah, la fermeture de l'université obéit à une stratégie politique bien précise : *« Le gouvernement israélien*, nous a-t-il dit, *veut réduire au silence les universités, derniers lieux où des Palestiniens pensent et vives indépendants. Il a saisi la manifestation culturelle comme un prétexte car pas un seul incident, pas le moindre jet de pierres n'était venu troubler l'année écoulée. »*

J.-P. LANGELLIER.

ONU

Il y a toujours des esclaves

(Suite de la première page.)

Une ordonnance du 9 novembre 1981, destinée en principe à renforcer ce décret, prévoit que, conformément à la loi islamique, *« cette abolition donnera lieu à une compensation au profit des ayants droit »*, mais ne contient aucune disposition pénale sanctionnant les infractions.

Les experts devront également examiner le cas de l'emploi des travailleurs haïtiens dans les plantations de canne à sucre en république dominicaine, qui est en fait du travail forcé (*le Monde* du 24 août 1982).

Les rapports soumis à la session indiquent encore qu'au Brésil *« une proportion très élevée d'enfants »*, âgés de six à quatorze ans, sont les principales victimes d'une exploitation qui s'apparente à l'esclavage. Mais ce fléau ne sévit pas uniquement dans le tiers-monde : c'est ainsi qu'en Grèce des enfants de dix à quatorze ans travaillent illégalement dans le textile, le bâtiment, les carrières et les mines. Et encore plus près de nous, en Espagne, pas moins de 200 000 enfants seraient au travail ; cependant, selon Madrid, *« la progression du chômage en Espagne a réduit considérablement le travail des mineurs »*.

Enfin, selon Interpol, informée par le ministère de la justice des Etats-Unis des cas isolés, mais néanmoins navrants, sont à signaler dans ce pays. Il s'agit notamment de quatre individus qui ont maintenu des ouvriers agricoles en état de servitude forcée ; de trois autres, inculpés d'association de malfaiteurs et de trafic d'étrangers pour avoir fait venir clandestinement des ouvriers mexicains démunis de papiers afin de les faire travailler dans une plantation dans l'est du Texas ; ainsi que d'une affaire de travailleurs indonésiens à qui des « employeurs » avaient confisqué passeports et billets de retour.

Ces abus s'apparentent davantage à des délits de droit commun qu'à des pratiques généralisées, telles qu'elles existent dans de nombreux pays. Les documents dont a été saisi le groupe d'experts sont loin de présenter un tableau exhaustif de l'esclavage dans le monde. La condition des travailleurs forcés du goulag est ainsi passée sous silence (du moins jusqu'à présent), tout comme celle des travailleurs asiatiques maintenus pratiquement en esclavage dans des pays du Golfe.

ISABELLE VICHNIAC.

EUROPE

Pologne

L'organe du parti exclut tout retour au pluralisme syndical

DISPARITION DE M. FRASYNIUK

L'organe du Parti ouvrier polonais, *Trybuna Ludu*, a opposé, lundi 30 juillet, une fin de non-recevoir à tous ceux qui souhaitent que l'amnistie soit complétée par un retour au pluralisme syndical. Cet article apparaît comme une réponse aux nombreux appels lancés récemment aussi bien par M. Lech Walesa que par les militants clandestins de Solidarité, et aussi par l'épiscopat, qui demandaient tous un retour aux principes des accords conclus en août 1980 entre le pouvoir et les grévistes du littoral.

« Le mot d'ordre de pluralisme syndical, écrit *Trybuna Ludu*, *a une signification politique sans équivoque : il s'agit de reconstruire une organisation cherchant à utiliser des privilèges législatifs à des fins éloignées des activités syndicales. »* L'organe du parti ajoute que *« les politicards* (n'ont pas le droit) *de parler de l'avenir du mouvement syndical, dont seuls peuvent être admis à débattre les véritables syndicalistes »*. Les « politicards », dans le vocabulaire de *Trybuna Ludu*, désignent les sympathisants de Solidarité, tandis que les *« véritables syndicalistes »* sont les membres des nouveaux syndicats officiels qui jouissent à nouveau du monopole au sein de chaque entreprise.

Les autorités confirment ainsi qu'elles refusent d'envisager tout geste allant au-delà de la simple libération des prisonniers politiques. Encore cette libération traîne-t-elle en longueur. Dix jours après le vote de la loi d'amnistie, adoptée au cours d'une séance de la Diète où le général Jaruzelski brillait par son absence, la plupart des prisonniers politiques les plus connus restent détenus, en particulier les quatre animateurs du KOR et quatre des sept dirigeants élus de Solidarité inculpés de complot contre l'Etat. Un autre dirigeant de Solidarité, responsable de la région de Wroclaw, Wladyslaw Frasyniuk, a disparu aussitôt après sa libération, ainsi que son avocat. Sa femme ayant demandé des nouvelles, la police l'a assurée qu'il n'avait pas été arrêté. M. Frasyniuk, qui avait refusé d'être raccompagné chez lui par la police, après sa sortie de prison, avait exprimé l'intention de se rendre au monastère de Czestochowa, mais, selon un responsable du monastère, il n'y est jamais parvenu. Avant son arrestation en octobre 1982, et sa condamnation à six ans de prison, M. Frasyniuk avait accompli un travail d'organisation clandestine très important dans la région dont il avait la charge, et était considéré comme un militant audacieux et efficace.

Un autre clandestin de premier plan, M. Bogdan Lis, arrêté à Gdansk en juin dernier, qui pourrait être accusé de *« haute trahison »* et donc ne pas bénéficier de l'amnistie, a réussi à faire sortir de prison un message où il affirme être soumis à des interrogatoires intensifs. Un responsable avait déjà fait savoir que le sort de M. Lis dépendrait grandement de son « comportement ». — *(AFP, Reuter, UPI, AP.)*

● *La Cour suprême polonaise* a lourdement aggravé les peines infligées à un Polonais et à un Allemand de l'Ouest condamnés, le 30 juin dernier, pour *« espionnage au profit de la CIA »*. M. Jacek Jurzak, un Polonais âgé de trente-neuf ans, voit sa peine passer de quinze à vingt-cinq ans de prison, et M. Norbert Adamaschek, ressortissant ouest-allemand, de douze à quinze ans. — *(AFP)*.

CORRESPONDANCE

« Solidarité » et les pacifistes

Le directeur du bureau de coordination de Solidarité à l'étranger, M. Jerzy Milewski, estime que la correspondance de Philippe Pons sur la troisième rencontre européenne pour le désarmement nucléaire à Pérouse, publiée dans *le Monde* du 24 juillet, ne rendait pas compte des véritables raisons de l'absence de représentants de Solidarité à cette réunion de pacifistes.

L'absence de Solidarité, nous écrit M. Milewski, n'était, en effet, pas motivée par la présence du Comité de la paix — officiel (polonais), — mais par des critiques de fond sur les activités du Mouvement de la paix ouest-européen — exposées dans une lettre adressée par M. Milewski aux organisateurs de la réunion de Pérouse.

« Les problèmes que doivent affronter la majorité des travailleurs et des citoyens polonais semblent étrangers aux préoccupations du Mouvement pacifiste, écrivait M. Milewski. *Nous notons avec regret que seul un petit nombre de pacifistes reconnaissent que la lutte pour la paix est inséparable de la lutte pour les droits fondamentaux de l'homme. »*

M. Milewski précise que les Polonais présents à Pérouse étaient membres du KOS (Comité de résistance), une organisation qui a vu le jour après le 13 décembre 1981 et non, comme nous l'avons écrit, du KOR (Comité de défense des ouvriers), qui s'était dissous, de sa propre initiative, à l'automne de la même année.

Grande-Bretagne

APRÈS CINQ MOIS DE CONFLIT

Le syndicat des mineurs est prêt à entrer dans l'illégalité

De notre correspondant

Londres. — Les dirigeants du syndicat des mineurs sont déterminés à donner une nouvelle dimension à un conflit qui dure depuis bientôt cinq mois en essayant d'obtenir ou d'imposer un soutien total de la part de la confédération nationale, le Trade Union Congress (TUC), dont la direction a adopté jusqu'à présent une attitude pour le moins réservée. L'occasion — attendue — d'une pareille tentative vient d'être fournie par une décision de justice qui, se fondant sur les lois de 1980 et 1982 qui restreignent l'activité syndicale, condamne à cinquante mille livres d'amende (près de 600 000 F) la section régionale de Galles du Sud de l'Union nationale des mineurs (NUM).

Cette décision a été rendue le 30 juillet par un magistrat de la Haute Cour parce que des membres du syndicat n'avaient pas respecté un précédent jugement leur enjoignant de cesser leur action parfois violente contre des sociétés de transport routier qui participent au ravitaillement en charbon des aciéries assiégées par les piquets de grève. Le syndicat a immédiatement fait savoir qu'il n'a pas du tout l'intention de payer cette amende en sachant partinemment que ce refus peut entraîner la saisie complète de ses avoirs, qui, pour la section de Galles du Sud, s'élèvent à 2,8 millions de livres (environ 33 millions de francs). Cette mesure risque de pénaliser lourdement le mouvement des mineurs puisque le syndicat participe financièrement à la subsistance des grévistes.

Mais les dirigeants syndicaux avaient envisagé de longue date une pareille éventualité. En prononçant son jugement, le magistrat de la Haute Cour a fait clairement allusion à la rumeur selon laquelle le syndicat a récemment retiré d'importantes sommes de banques où ses fonds sont placés pour les tranférer sur des comptes personnels, voire sur des comptes numérotés en Suisse... La NUM a cependant prévu qu'elle ne pourrait pas longtemps échapper aux poursuites si celles-ci sont menées efficacement. C'est pourquoi son président, M. Arthur Scargill, a lancé sur un ton presque comminatoire, un appel au TUC, pour qu'il vienne en aide financièrement, le cas échéant, à son organisation. M. Scargill a déclaré lundi soir : *« Je demande au mouvement syndical britannique d'honorer ses engagements et d'apporter un appui total à la NUM actuellement victime de l'application de la législation anti-syndicale du gouvernement »*.

M. Scargill rappelle à l'appareil du TUC que celui-ci a promis en principe de ne pas se plier aux exigences de lois jugées *« scélérates »* et il le somme en quelque sorte de déclarer la guerre au gouvernement sur ce terrain, ce que les dirigeants du TUC, pour la plupart bien plus modérés que M. Scargill, se sont jusqu'à maintenant gardés de faire. En outre, le président du syndicat des mineurs veut, par cette escalade, obtenir une solidarité générale qui ne lui a pas été accordée pour le moment, quand elle ne lui a pas été franchement refusée par certains autres syndicats, tel celui de la sidérurgie.

FRANCIS CORNU.

Italie

DEUX NOUVEAUX MINISTRES

Le président du conseil italien, M. Bettino Craxi, a annoncé, lundi 30 juillet, la nomination de deux nouveaux ministres. Ces nominations font suite à la démission du ministre du budget, M. Pietro Longo (social-démocrate), qui avait été mis en cause dans le scandale de la loge maçonnique P2. Il est remplacé à ce poste par M. Pierluigi Romita, également membre du PSDI, qui occupait auparavant le portefeuille des affaires régionales. Né en 1924 à Turin, M. Romita devra continuer le programme économique mis en œuvre depuis plusieurs mois par le gouvernement Craxi. M. Romita a été ministre de la recherche scientifique dans les gouvernements Andreotti, Forlani puis Fanfani.

M. Carlo Vizzini, trente-sept ans, remplacera M. Romita aux affaires régionales. Il était, au sein du Parti social-démocrate, l'un des collaborateurs les plus proches de M. Pietro Longo.

RDA

EN REPRODUISANT UN ARTICLE HONGROIS

Le quotidien du Parti répond aux mises en garde soviétiques contre le rapprochement interallemand

Correspondance

Bonn. — En guise de réponse à la mise en garde adressée la semaine dernière par Moscou à M. Erich Honecker, l'organe du Parti communiste est-allemand *Neues Deutschland* a reproduit, lundi 30 juillet, un commentaire du journal des syndicats hongrois *Nepszava* faisant l'éloge de la diplomatie de Berlin-Est et notamment de sa politique envers la République fédérale, *« qui a pour but, au-delà du développement de relations bilatérales, de rendre un bon service à l'Europe et au monde »*. Evoquant les efforts de la RDA pour entretenir avec l'autre Allemagne une *« coopération constructive »*, Nepszava estime que *« malgré les problèmes et les discussions qui surgissent de temps en temps, le maintien d'un contact permanent et le développement de relations à tous les niveaux sont caractéristique »* [d'une politique] *consciente de ses responsabilités »*.

Neues Deutschland avait reproduit, samedi, sans commentaire, l'article paru le 27 juillet dans la *Pravda*, qui accusait indirectement M. Erich Honecker de faire trop de concessions à Bonn. Cette violente attaque de Moscou était dirigée contre la politique interallemande du gouvernement de Bonn, auquel il était notamment reproché *« d'ignorer souvent les principes d'égalité et de souveraineté dans les relations actuelles entre la RFA et la RDA »*. Deux jours après l'annonce du nouveau crédit accordé par Bonn à la RDA, en échange de concessions limitées sur le plan humanitaire, cet article avait suscité une profonde émotion en Allemagne fédérale.

C'est au moins la seconde fois cette année que la presse est-allemande répond aux critiques qui lui semblent adressées en reprenant un article publié à Budapest. Le 12 avril, *Neues Deutschland* avait repris la réponse apportée par un haut responsable du parti hongrois, M. Matyas Szuros, secrétaire du comité central chargé des affaires étrangères, à un commentaire du journal tchécoslovaque *Rude Pravo*. L'organe du PC tchécoslovaque s'en prenait à mots couverts aux pays du bloc soviétique qui croient pouvoir se permettre une politique étrangère originale et visait assez clairement la Hongrie et l'Allemagne de l'Est. De manière significative, l'hebdomadaire soviétique *Temps nouveaux* avait, de son côté, publié une version abrégée de l'article de *Rude Pravo*.

A Bonn, les accusations de la *Pravda* sont considérées comme une tentative non pas d'obliger M. Erich Honecker à renoncer à sa politique interallemande, mais de lui imposer clairement des limites. On n'en poursuit pas moins les préparatifs en vue de la visite que celui-ci doit en principe effectuer à l'automne prochain en RFA. L'annonce officielle de cette visite est toujours attendue au début du mois d'août.

HENRI DE BRESSON.

Portugal

Un appel en faveur du commandant Otelo de Carvalho

Un appel en faveur du commandant Otelo de Carvalho, emprisonné à Lisbonne depuis le 19 juin, a été lancé par plusieurs personnalités françaises. En voici quelques extraits :

Otelo de Carvalho est en prison à Lisbonne ! L'organisateur de la « révolution des œillets », qui mit fin au régime fasciste au Portugal voici tout juste dix ans, est incarcéré depuis le 19 juin ! La procédure utilisée pour son arrestation, dans le cadre d'une opération dirigée en principe contre l'activité de groupes terroristes, est entachée de nombreuses irrégularités, alors que la législation, héritée du passé et non encore réformée, restreint déjà les garanties démocratiques. Les jours passent sans qu'aucune preuve, aucune justification, ne soit fournie par ceux qui ont jeté au cachot, au régime du secret, l'homme qui symbolise la liberté retrouvée ! (...)

A la veille de son entrée dans la Communauté économique européenne, on devrait pouvoir compter sur la démocratie portugaise, instruite par son expérience encore récente du fascisme, pour donner à tous l'exemple d'un strict respect des droits de l'homme. C'est dans cet esprit que les soussignés s'adressent au président de la République du Portugal et à son premier ministre. Ils leurs demandent que justice soit au moins rendue à Otelo de Carvalho, à défaut du respect et de la reconnaissance qui devraient lui être acquis.

Les premiers signataires de cet appel sont :

MM. Daniel Anselme, Mᵉ Monique Antoine, Jean-Paul Aron, Philippe Bauchard, Mᵉ Michèle Beauvillard, Claude Bourdet, Mᵉ Christian Bourguet, Michel Broué, Roger Brunet, Elizabeth Burgos-Debray, Jean Cardonnel, Michel Charzat, Jacques Chastagner, François Chatelet, Alain Cuny, Robert Davezies, Mᵉ Jean-Jacques de Felice, Alberto dos Santos, Marie Duflo, Jean-Pierre Faye, Mᵉ Lev Forster, Michel de la Fournière, Claude Frioux, François Gèze, Mᵉ Christiane Gillmann, Maurice Godelier, Mᵉ Yves Jouffa, Bernard Lauzanne, Mᵉ Henri Leclerc, Lily Marcou, Claude Meiassou, Georges Mattei, Marthe Mercadier, Didier Motchane, Mᵉ Michel Moutet, Henri Noguères, Claude Roy, Bernard Parmantier, Marie-Louise Parmantier, Mᵉ Georges Pinet, Antoine Sanguinetti, Jacques Sapir, Jean-Marie Vincent.

Les signatures peuvent être adressées à Daniel Anselme, 17, rue du Docteur Heulin, 75017 Paris.

A TRAVERS LE MONDE

Japon

● ACCROISSEMENT DU BUDGET DE LA DEFENSE. — Le conseil des ministres japonais a approuvé, le mardi 31 juillet, une augmentation de 7 % du budget de la défense pour l'année fiscale 1985, soit 840 millions de dollars de plus sur l'année fiscale en cours. Le ministre des finances, M. Takeshita, avait suggéré une augmentation de 3,5 %, tandis que M. Kuribara, directeur de l'agence de défense, revendiquait une hausse de 8 %. Pendant l'année fiscale 1984, le budget de la défense avait augmenté de 6,6 % alors que le budget global n'avait progressé que de 0,5 %. — *(AFP.)*

Philippines

● M. VIRATA RÉÉLU PREMIER MINISTRE. — M. César Virata a été *réélu* mardi 31 juillet premier ministre par l'Assemblée nationale, par 120 voix contre 50 et 6 abstentions. La séance a été houleuse. Le chef du gouvernement philippin a été particulièrement attaqué par les nouveaux élus de l'opposition sur sa gestion économique. M. Virata avait été confirmé dans ses fonctions par le président Marcos après les élections (*le Monde* du 3 juillet). *(AFP.)*

Vietnam

● UNE OFFENSIVE CHINOISE REPOUSSÉE. — Les forces armées vietnamiennes ont *« mis hors de combat »* l'équivalent d'un bataillon chinois, à la fin de la semaine dernière, en repoussant une attaque dans la province frontalière de Ha-Tuyen, a annoncé, lundi 30 juillet, l'agence de presse vietnamienne VNA.

هكذا من الأصل

Le Monde

politique

LA CONTROVERSE SUR LA RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Mitterrand monarque ?

Quand il propose d'élargir aux *« grandes questions »* concernant les libertés publiques le champ du référendum fixé par l'article 11 de la Constitution de 1958, M. François Mitterrand mérite-t-il d'être suspecté de vouloir cette révision constitutionnelle pour étendre simplement le champ du pouvoir personnel du président de la République ?

Telle est la question que posent ouvertement l'opposition quand M. Charles Pasqua, au nom du RPR, évoque les dangers de *« déviation plébiscitaire »* et, indirectement, le Parti communiste, quand M. André Lajoinie parle d'un *« risque sérieux d'utilisation à répétition du référendum »*.

Dans le débat théorique sur les avantages et les inconvénients des institutions de la Ve République, M. Mitterrand a trop souvent croisé le fer avec les gaullistes, sous le pouvoir du général de Gaulle et de ses successeurs, pour être aujourd'hui surpris par l'émergence de ces soupçons.

Lui-même n'y allait pas de main morte à l'époque – il y a vingt ans – où il accusait à l'Assemblée nationale le général de Gaulle, ses gouvernements et sa majorité, d'avoir fait passer la Ve République *« du stade du régime parlementaire à celui d'une monarchie limitée avant de parvenir au stade d'un régime de pouvoir personnel »*.

***

Puisque l'usage de la Constitution de 1958 par le président de la République élu au suffrage universel n'exclut pas, en effet, les tentations autoritaires que dénonçait naguère M. Mitterrand, les diverses réserves formulées aujourd'hui contre le projet du chef de l'Etat ne sauraient donc être considérées comme totalement illégitimes sous prétexte qu'elles s'accompagnent d'arrière-pensées purement tactiques et s'agrémentent d'arguments spécieux.

Mais il existe un critère sur lequel chacun devrait pouvoir s'accorder : celui de la pratique des institutions qui tient pour une large part aux hommes, ainsi que le général de Gaulle le soulignait volontiers.

Or, rien dans la façon dont M. Mitterrand a exercé jusqu'à présent sa charge suprême ne paraît autoriser le moindre soupçon à son encontre. Bien au contraire, par exemple, si un premier ministre a pu, sous la République, conduire les affaires gouvernementales avec une large liberté d'action, sans sentir peser sur lui la tutelle de l'Elysée, c'est bien, pendant trois ans, M. Pierre Mauroy. Fait sans précédent depuis 1958, on a même vu un désaccord important surgir entre le chef de l'Etat et le chef du gouvernement – après les élections municipales de mars 1983, lorsque M. Mauroy n'accepta pas d'emblée de former un nouveau gouvernement sans savoir d'abord quelle serait la ligne économique suivie – sans que, automatiquement, le premier ministre soit contraint de se démettre. M. Mauroy a alors été reconduit dans ses fonctions sans être gêné dans son travail par l'existence de quelque domaine réservé que ce soit, même en politique étrangère.

***

De même, le bilan de l'action du ministre de la justice et la mise en œuvre de la décentralisation traduisent, dans le domaine des libertés individuelles et des libertés locales, des orientations dont le libéralisme devrait, au contraire, valoir au pouvoir des compliments de la part de tous les défenseurs des valeurs démocratiques.

Certes, la composition du gouvernement de M. Laurent Fabius, qui fait une large part aux plus proches partisans du chef de l'Etat, a un petit air de cabinet princier. Mais, pour l'instant, rien ne fonde à penser que M. Fabius aura, vis-à-vis de l'Elysée, les coudées moins franches que son prédécesseur, ni que M. Mitterrand veuille accentuer sa prééminence personnelle sur le fonctionnement du couple exécutif.

Un vrai débat sur la révision de la Constitution dans la perspective de garantir les libertés publiques eût peut-être permis de dépasser les actuels procès d'intention.

ALAIN ROLLAT.

« La consultation du peuple est juste et nécessaire »

affirme une association favorable à l'initiative présidentielle créée par plusieurs personnalités

Une quinzaine de personnalités ont signé un *« appel en faveur du référendum sur les libertés publiques »*, rendu public le mardi 31 juillet. Présentée par ordre alphabétique, cette première liste de signataires comprend les noms de Richard Berry, comédien ; François Bloch Lainé, inspecteur général des finances ; Jean-Denis Bredin, avocat, universitaire ; bâtonnier Albert Brunois ; Casamayor, magistrat, écrivain ; Christian Charrière-Bournazel, avocat ; Jacques Debû-Bridel ; Maurice Duverger, universitaire ; Daniel Gélin, comédien ; Françoise Giroud, ancien ministre, écrivain ; Léo Hamon, ancien ministre ; Pierre Laroque, conseiller d'Etat ; René Rémond, universitaire ; Jacques Robert, universitaire, et André Weil-Curiel, avocat.

Voici le texte de cet appel :

« Le président de la République a proposé à la nation une réforme constitutionnelle dont l'importance ne saurait échapper à personne.

» Alors que la Constitution de 1958 a limité à quelques cas la possibilité pour le chef de l'Etat de consulter le peuple français par référendum, il nous est aujourd'hui proposé d'étendre cette faculté à tout ce qui concerne les garanties de nos libertés publiques.

» Quel homme ou quelle femme de bonne volonté, par delà les passions et querelles, ne voit en ce projet de réforme un progrès de la démocratie ? En effet, si notre Constitution consacre un certain nombre de droits et de principes qu'elle a érigés en valeurs suprêmes, leur mise en œuvre quotidienne peut varier avec le temps, les techniques et les mutations de toutes sortes. Si la représentation nationale est divisée, quoi de plus naturel pour le chef de l'Etat, arbitre entre les courants opposés de l'opinion publique, que d'interroger directement la nation tout entière ?

» Une fraction de la classe politique, après avoir appelé de ses vœux un référendum sur l'enseignement, refuse aujourd'hui la réforme annoncée. Pourtant, ce qui lui est proposé va bien au-delà de son attente puisqu'il s'agit d'étendre le champ d'application du référendum aux garanties fondamentales des libertés publiques et, ainsi, d'accroître la force constitutionnelle de nos libertés en permettant au chef de l'Etat de solliciter la décision du Parlement et de tous les Français.

» Quant à la procédure proposée, dans son principe, elle offre elle-même l'avantage, par la consultation presque simultanée de la représentation nationale et du peuple souverain, de recueillir sur ce principe primordial le plus grand consensus national possible.

» Le référendum permet au peuple de se faire entendre par-delà les manœuvres et les calculs des appareils. Il est donc juste et nécessaire.

» Les signataires du présent appel constatent que la réforme proposée correspond très exactement à ce que souhaitaient l'immense majorité des Français à l'heure où l'opinion publique se trouvait divisée par le débat sur l'école.

» Ils tiennent pour hautement souhaitable que, désormais, le peuple souverain puisse décider de ce qui touche aux garanties de ses libertés.

» Malgré la dispersion de l'été, ils appellent tous les hommes et femmes de France à joindre leurs efforts pour que la réforme projetée puisse aboutir, et les invitent à se réunir au sein de l'Association pour le référendum sur les libertés publiques (1) »

(1) Association pour le référendum sur les libertés publiques. Secrétariat général : Me Christian Charrière-Bournazel, 88, avenue Kléber, 75116 Paris.

PRÉCISION : *Le Sénat et le référendum.* – Une erreur a été commise dans la transcription de l'article de Maurice Duverger (*le Monde* du 31 juillet, page 6). Lorsque celui-ci parle de deux référendums organisés, en 1962 et en 1969, par le général de Gaulle *« sur son prestige personnel »*, il avait qualifié ces référendums d'*« irréguliers »* et non de *« réguliers »*, comme nous le lui avons fait écrire.

M. HERNU DONNERA EN SEPTEMBRE UNE « RÉPONSE GLOBALE » SUR LA DÉFENSE.

M. Charles Hernu, ministre de la défense, interrogé lundi 30 juillet à Saumur (Maine-et-Loire) sur une éventuelle réduction de la durée du service militaire, a répondu qu'il interviendrait *« quand le moment sera venu de donner une réponse globale »*, en laissant entendre que cela serait en septembre. *« Je me refuse à répondre sur un seul aspect. (...) Que l'on sache bien que la garde française n'est pas diminuée »*, a dit le ministre, qui assistait à l'Ecole d'application de l'arme blindée-cavalerie (EAABC) au traditionnel carrousel présenté par les élèves de l'école à cheval, à moto et en blindés. Pour la première fois, une femme, Mme Florence Labran, vingt-cinq ans, a été admise comme maître de manège au célèbre Cadre noir.

M. Hernu a précisé : *« J'ai dit très clairement que j'étudiais plusieurs hypothèses pour la rentrée de septembre, concernant la défense globale de ce pays. Je conduis beaucoup de réflexions, dont personne ne parle. C'est l'ensemble des questions qu'il faut résoudre : cela comprend la force de dissuasion, le contenu du service national (je n'ai pas parlé de sa durée), les réserves, la place des femmes, le service long, la mise en place de la Force d'action rapide. »*

« Rien n'amène à soupçonner que la communauté juive puisse avoir à redouter du nouveau gouvernement »

déclare le rabbin Grunewald

Le rabbin Jacquot Grunewald, qui signe l'éditorial de l'hebdomadaire *Tribune juive*, daté du 27 juillet-2 août, estime après le changement de gouvernement que *« les relations françaises avec Israël demeureront au beau fixe »*.

« Rien n'amène à soupçonner que, en ce qui concerne ses soucis spécifiques, la communauté juive puisse avoir à redouter du nouveau gouvernement. » Il ajoute : *« Cela dit, et concernant les liens familiaux de M. Fabius avec le judaïsme, il n'y a pas lieu d'imaginer un état de relations particulières, que M. Laurent Fabius, en ce qui le concerne, ne revendique pas. Elevé dans une tradition religieuse étrangère au judaïsme, aucune raison ne devait pousser le jeune Laurent à être membre d'un peuple avec lequel ses parents, autant que nous le sachions, ont rompu les amarres. Que par ailleurs, M. Fabius, au moment de fonder un foyer, n'ait pas éprouvé d'appréhension à forger d'autres attaches avec le judaïsme montre qu'il exclut ce phénomène de rejet dont bien des hommes politiques de science et de culture ont, tristement, donné l'exemple, comme pour conjurer le judaïsme dont il étaient issus.*

» En ce qui concerne enfin les accès d'antisémitisme que la nomination de Laurent Fabius a suscités ici et là, ils restent extrêmement minoritaires et sans rapport avec la réaction positive que, selon les sondages, sa nouvelle charge a provoquée. »

Dans le même hebdomadaire, Edwin Eytan explique que les parents du nouveau premier ministre *« se sont convertis à la fin des années 40 »* et que leur fils *« aurait été baptisé tout enfant dans la cathédrale de Notre-Dame à Paris »*. Après avoir indiqué que parmi les membres de sa famille on compte Mme Odette Fabius, *« une des premières résistantes et héroïnes de la lutte anti-allemande »*, il précise : *« Dans sa jeunesse, le futur chef du gouvernement n'a pas montré d'intérêt pour Israël ou pour le judaïsme, mais dès sa sortie de l'ENA il a effectué plusieurs voyages en Israël. Puis, en tant que maire du Grand-Quevilly, il a jumelé sa ville avec celle de Ness-Ziona. Son homologue israélien d'alors se souvient lui avoir appris à danser la hora »*.

Edwin Eytan rappelle que son épouse, Françoise Castro, est une des fondatrices de *Socialisme et judaïsme* et qu'*« elle n'a jamais manqué de manifester son intérêt pour Israël et les affaires juives »*. Il poursuit : *« Intime du président de la République, Mme Fabius a souvent discuté avec lui, disent les familiers de l'Elysée, des questions du Proche-Orient, des juifs d'URSS mais aussi de littérature et de mysticisme juifs. Les Fabius ont deux enfants, deux fils qui seraient élevés dans la tradition juive. »*

Tribune juive reproduit aussi un extrait d'une interview que M. Fabius avait accordée il y a quelques mois à cet hebdomadaire avant un voyage en Israël et dans laquelle le ministre de l'industrie et de la recherche déclarait alors : *« Je suis un ami d'Israël. Je crois que tout doit être fait pour qu'Israël puisse vivre, vivre indépendant, vivre en paix. Dans le domaine qui est le mien, si je puis faire progresser les choses en ce sens, j'en serai très heureux. »*

(Publicité)

Comment savoir en neuf mois si vous avez vraiment l'étoffe d'un manager

(et, pourquoi pas, celle d'un PDG ?)

Il existe un moyen simple de le savoir : réussir l'ECADE.

Tous les diplômés du programme Administration de l'Entreprise de l'ECADE ne sont pas PDG. Mais tous ont fait un sacré bout de chemin depuis leur passage à l'ECADE. Ce n'est certainement pas un hasard, car, si c'en était un, il faudrait alors qu'il dure depuis bientôt vingt-cinq ans...

La réalité est bien plus simple : les diplômés du programme Administration de l'Entreprise de l'ECADE sont mieux armés pour leur réussite personnelle et professionnelle.

Ils ont quelque chose de plus : le sens des hommes et celui de l'entreprise. Cette capacité indéfinissable à laquelle on reconnaît les vrais managers. Une espèce d'autorité qui fait qu'ils ne sont pas seulement écoutés : ils sont aussi compris et suivis.

Comment acquérir le bon profil en prouvant vos capacités réelles

Pourquoi les diplômés de l'ECADE ont-ils ce «plus» qui leur assure une carrière réussie ? Parce qu'ils n'ont pas attendu leur premier employeur pour découvrir l'entreprise et acquérir le bon profil : celui des gagnants. Dès le premier jour, l'ECADE les a mis dans le bain. Comme dans une entreprise.

La force du programme Administration de l'Entreprise, c'est qu'il vous plonge dans la réalité. Jusqu'au cou. Vous n'y ferez pas de petits «numéros» de chien savant : vous y apprendrez sur le tas la vie concrète et pratique du management. Avec le minimum de théorie. Et le maximum d'occasions d'exercer votre vrai métier : «patron». Dans une seule optique : réussir.

Pendant neuf mois, vous aurez à prouver que vous avez l'étoffe d'un manager. Que vous savez collaborer à une œuvre commune, mais aussi que vous savez diriger et motiver les autres. Que vous savez prendre intelligemment des risques, mais aussi que vous êtes fin manœuvrier dans les passes difficiles. Tout ce que l'on demande à un vrai patron.

IMPORTANT – Administration de l'Entreprise est un programme de formation polyvalente en gestion d'entreprise, d'une durée de neuf mois à plein temps, donnant accès à un «Diplôme de formation de base en gestion d'entreprise». L'ECADE est une institution indépendante d'enseignement privé fondée en 1960.

Des praticiens vous aideront

Pour vous aider à acquérir le bon profil, plus de 50 praticiens, tous dirigeants, cadres ou conseils d'entreprises, mettront leurs compétences à votre disposition.

Songez un instant à l'extraordinaire somme d'expérience vécue que représente une telle concentration de professionnels hautement qualifiés et à tout ce que vous pourrez en tirer pour votre carrière !

Cela aussi, c'est une force du programme Administration de l'Entreprise, probablement le seul où le nombre des animateurs soit supérieur à celui des participants !

Saisissez maintenant votre chance d'être admis

Chaque année, l'ECADE accueille 40 stagiaires dans le programme Administration de l'Entreprise. En prouvant votre détermination et votre envie réelle d'acquérir l'étoffe d'un manager, vous pouvez encore obtenir une place pour la session 1984/1985 (octobre à juin).

Il vous suffit de nous adresser quelques lignes justifiant votre désir d'être admis, accompagnées d'une brève présentation de vous-même (vos diplômes nous intéressent, vos motivations nous passionnent). Sachez nous convaincre : vous recevrez en retour, sans engagement, un dossier d'information et une formule d'admission.

Adressez vos messages à
Mme F. Henry
Direction administrative
École d'Administration
et de Direction des Entreprises
ECADE
Rue du Bugnon 4
CH-1005 Lausanne (Suisse)
Tél. (021) 221511

Le Monde

EDITION INTERNATIONALE

Vous allez vivre à l'étranger ?

Vous voulez garder le contact avec la France. Suivre les péripéties de la politique intérieure. Connaître le point de vue de Paris sur les affaires internationales. Ne rien ignorer de l'actualité économique et sociale de l'Hexagone.

***Abonnez-vous à l'édition internationale hebdomadaire du* Monde**

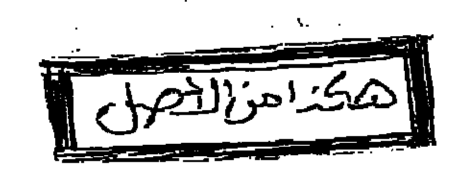
Vous y trouverez chaque semaine sur douze pages au format du *Monde* les informations, les analyses et les commentaires de la rédaction sur tous les sujets de l'heure.

Demandez un numéro spécimen

Envoyez le bon ci-dessous au service des abonnements du *Monde*, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09 (tél. : 246-72-23, poste 2391).

Nom : .... Prénom : ....
No : .... Voie : ....
Code postal : .... Ville : ....
Pays : ....

souhaite recevoir un numéro spécimen de l'édition internationale hebdomadaire du Monde.



POLITIQUE

L'ATTITUDE DU PCF

M. André Lajoinie : une espèce de querelle obscure

Les communistes ne sont pas de *« plus en plus critiques »*, a affirmé, lundi 30 juillet sur Radio-Monte-Carlo, M. André Lajoinie, secrétaire du comité central du Parti communiste français et président du groupe communiste de l'Assemblée nationale. « *Notre attitude (...) est évidemment liée aux préoccupations des gens.*

Quand nous voyons, par exemple, l'augmentation des taxes en cascade, nous ne pouvons pas être d'accord et nous le disons », a déclaré M. Lajoinie qui est revenu en ces termes sur le vote des députés communistes à l'Assemblée après la déclaration de politique générale de M. Laurent Fabius : « *J'ai dit que notre vote d'abstention avait le sens d'une action positive, d'un vote positif pour créer des emplois, pour lutter d'une manière résolue contre le chômage, pour maintenir et développer le pouvoir d'achat des travailleurs et pour avancer un budget de justice fiscale.* »

Après avoir souligné que les communistes sont « *partisans de l'union de la gauche et du rassemblement* », M. Lajoinie a évoqué le « *bruit* » fait autour du projet de référendum. Les communistes sont « *pour élargir le champ des libertés. Nous avions fait une déclaration dans ce sens*, a-t-il rappelé, *que nous proposions d'insérer dans le préambule de la Constitution. Mais, de la façon dont les choses évoluent, il s'agit d'une espèce de querelle obscure politicienne qui ne dit rien de bon aux Françaises et aux Français (...). La gauche a de tout temps fait les plus expresses réserves sur la possibilité pour le président de la République, de saisir les Français par référendum. Il y a là, tout le monde le sait, un risque sérieux d'utilisation à répétition du référendum. L'histoire l'a suffisamment montré.* »

Enfin, M. Lajoinie a qualifié de « *décision de clarté et de moralité politique* » l'absence de participation communiste au gouvernement de M. Fabius.

LA RÉPLIQUE DE «L'HUMANITÉ» A M. CHIRAC

« *Dans sa montée au ciel des idées, M. Chirac n'a pas rencontré la modestie* », écrit M. Serge Leyrac dans l'éditorial du quotidien communiste *l'Humanité* du mardi 31 juillet, en réponse à l'article du président du RPR paru la veille dans *le Figaro* sous le titre « *Croire en l'Occident* » (*le Monde* du 31 juillet).

« *Si l'on redescend des idées générales, où M. Chirac entend nous faire planer, à la prose quotidienne*, poursuit M. Leyrac, *que trouve-t-on dans son discours ? En politique étrangère, une parodie des propos de M. Reagan. En politique intérieure, un écran de fumée pour asphyxier le souvenir de son action passée au pouvoir et masquer ses projets. (...) Dans la course à la candidature à droite, M. Chirac juge indispensable de se donner un* « look » *plus respectable. Se réfugier dans l'Olympe des idées générales donne, paraît-il, plus sage allure et évite les embûches du réel.* »

Le rôle des communistes est aussi de « *révéler les pièges des mots* » souligne le quotidien communiste avant de rappeler que « *l'opposition entre les communistes et la droite est irréductible et fondamentale* »... « *Nous n'avons qu'un adversaire la droite.* ».

Le « vaisseau fantôme »

(Suite de la première page.)

Combien d'étudiants « inaboutis », sans perspective d'emploi, sont venus ainsi grossir les rangs des responsables de grosses sections ou de fédérations ? Combien d'ouvriers, responsables syndicaux dans des secteurs économiques en perdition, ont dû se reconvertir dans l'animation d'une organisation départementale communiste pour éviter le chômage ?

Ne disposant plus de l'enracinement social qui leur assurait une certaine autonomie par rapport au Parti, ils se sont moulés dans leur fonction de courroie de transmission des instructions du centre, mais, en même temps, ils toléraient de plus en plus difficilement les contradictions de la politique communiste. Souvent plus à l'aise derrière un bureau que d'authentiques intellectuels, ils ont un contact avec le monde extérieur d'autant plus difficile qu'ils n'ont pas — ou plus — d'insertion sociale conséquente.

La quasi-disparition des postes de vente militants de *l'Humanité-Dimanche* dans les grandes villes, la suppression presque totale de ces fameux porte-à-porte qui faisaient les beaux jours des banlieues rouges, la désaffection des manifestations « révolutionnaires » sont autant de symptômes de cette crise du militantisme communiste, par ailleurs frappé, comme d'autres activités associatives, par la montée de l'individualisme narcissique caractéristique de notre temps.

Les limites de la critique interne

Ces cadres, relativement coupés de l'électorat, aspirent donc à des orientations simples. Dans la mesure où le PCF les a promus dans sa phase la plus antisocialiste et où les pesanteurs de l'organisation impliquent de toute façon de se différencier des « sociaux-démocrates » pour *valoriser la spécificité communiste*, c'est la rupture qu'ils appellaient de leurs vœux depuis le *premier plan* de rigueur de Jacques Delors. Mais pourquoi le bureau politique leur a-t-il cédé aujourd'hui ?

Sans doute, surtout, parce que la déroute électorale exigeait qu'on en finisse avec la politique des deux fers au feu. La solution centriste de la « participation critique » n'était plus possible. Il fallait donc trancher. Les déclarations romaines de Marcel Rigout, les propositions avancées par Pierre Juquin pour un éventuel renoncement au centralisme démocratique, témoignent de ce que le débat a dû être vif au comité central. Mais le fait que Charles Fiterman se soit immédiatement désolidarisé de ses « chevau-légers » prouve qu'à ses *yeux de fin connaisseur du monde* communiste les « rénovateurs » ne disposaient pas de forces suffisantes pour faire passer dans le Parti une politique qui supposait un aggiornamento considérable. Le Parti n'était pas prêt à la mue qu'impliquait l'engagement conséquent et responsable dans un gouvernement dont il ne fallait plus critiquer tous les matins les orientations.

Une fois de plus, Charles Fiterman, l'ancien directeur de l'« école centrale », a pensé que l'affronte*ment public serait vain et qu'il fallait* seulement profiter de l'échec pour tenter, à la lumière d'un « grand débat », de laïciser un peu plus l'appareil. Seulement, ce « grand débat » vient sans doute d'avorter. Le repli tournera inévitablement à la critique systématique du gouvernement et fixera par là même les limites de la critique interne.

Qui osera, dans la préparation du prochain congrès, contester les orientations prises depuis septembre 1977, au moment où, une fois de *plus, tous les efforts seront tendus* pour justifier la non-participation et bientôt logiquement le non-soutien ? Sans doute Gaston Plissonnier et André Lajoinie pensent-ils qu'ainsi le Parti se refera une clientèle. Mais quelle clientèle ? Champion du vote protestataire, le PCF attirera plus facilement les chômeurs et les laissés-pour-compte en éloignant ce qu'il pouvait rester de forces vives dans l'électorat communiste. Les sondages de sortie des urnes révèlent que moins de 6 % des jeunes ont voté communiste. L'électorat *communiste est plus que jamais* implanté dans les secteurs économiques vieillissants dont la conversion industrielle est à l'ordre du jour. En revanche, il est faible dans l'électronique, l'informatique et les télécommunications. Le PCF paie donc aujourd'hui aussi son retard d'une révolution industrielle. Peut-être regagnera-t-il quelques voix en séduisant, à nouveau, les partisans du tout ou rien et les adeptes du grand soir révolutionnaire, mais il achèvera de perdre ceux qui sont attachés à une analyse rationnelle de la société et aspirent à de profondes réformes démocratiques mais réalistes.

Reste à savoir ce que feront ceux qui se sont le plus engagés dans la participation gouvernementale ? Comment Anicet Le Pors ou Marcel Rigout vivront-ils leur reconversion ? De nouvelles purges paraissent inévitables, car ceux qui ont goûté au travail pluraliste risquent de mal supporter le retour dans la forteresse de la place du Colonel-Fabien... Certains refuseront sans doute de jouer la victoire de la droite en 1986 en répétant le coup du « vote révolutionnaire Giscard », préconisé en 1981 par une fraction de l'appareil. Une fois de plus, le choix de ces communistes éclairés risque d'être celui de Mac-Mahon : *« Se soumettre ou se démettre. »*

ANTOINE SPIRE.

LE PCF ET LE PS RENDENT HOMMAGE A JEAN JAURÈS

Dans son numéro du mardi 31 juillet, *l'Humanité* a rendu hommage à son fondateur, l'homme politique, philosophe et historien Jean Jaurès, et invité à un hommage à celui-ci sur les lieux mêmes où il fut assassiné par Raoul Villain le 31 juillet 1914, le Café du Croissant, 146, rue Montmartre à Paris.

Le quotidien communiste, *qui* a reproduit des textes consacrés à Jean Jaurès par Alain, Louis Aragon, Marcelle Auclair, Jacques Brel, Romain Rolland, entre autres, donnait rendez-vous aux Parisiens désireux de se joindre aux « *héritiers de cette culture* » au Café du Croissant, mardi 31 juillet à 18 h 30.

M. Arnaud Spire soulignait dans *l'Humanité* du 31 juillet : « *Nous, communistes français, entendons être les héritiers de cette tradition interrompue par les deux coups de feu assassins qui précédèrent les malheurs de la première guerre mondiale, l'union sacrée et la faillite de la deuxième Internationale.* »

Dans une déclaration diffusée le même jour, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti socialiste, rappelle aussi le lien existant entre l'assassinat du « *combattant de la paix* » et le déclenchement de la première guerre mondiale. « *Jaurès*, poursuit M. Jospin, *ce fut aussi un leader ouvrier au premier rang des luttes et des souffrances de son temps, ne séparant pas son action politique de son engagement auprès du monde du travail.*

« *Le combat de Jaurès, c'était celui des libertés. A l'heure où les atteintes à celles-ci se multiplient, notamment dans les pays totalitaires, à l'heure ou des nostalgiques des régimes de dictature qui ensanglantèrent l'Europe dans les années 30 et 40 croient pouvoir chanter à nouveau, sans honte, leur musique de haine et de violence, il est nécessaire de rappeler l'attachement fondamental de Jaurès à la démocratie.*

« *Aujourd'hui, la gauche au pouvoir en France a fait à nouveau du Parlement un lieu de vie intense et d'élaboration de grandes réformes par la loi (nationalisations, décentralisation, droits nouveaux des travailleurs, etc.). C'est encore une façon de faire vivre le message de Jaurès et de prolonger l'intense action de réformes qu'il conduisit au Parlement.* »

Nominations à l'Elysée

Le *Journal officiel* du 28 juillet a publié un arrêté portant nomination *au secrétariat général de la présidence de la République* de MM. Hervé Hannoun, comme conseiller technique, et Jean Musitelli, comme chargé de mission. M. Hannoun remplacera à l'Elysée M. François-Xavier Stasse, conseiller économique, qui gagnera le Conseil d'Etat, où il a été nommé le mois dernier maître des requêtes.

Le même arrêté confirme la cessation de fonctions de Mme Yannick Moreau, conseiller technique, qui est devenue membre du cabinet de M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale (*le Monde* du 28 juillet), et de M. Jean-Claude Raynal, qui était chargé de mission au service de presse.

[Né le 3 août 1950 à Constantine (Algérie), M. Hannoun est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, licencié en droit, et ancien élève de l'ENA. Après être resté à l'inspection des finances de 1975 à 1979, M. Hannoun a été chargé de bureau à la direction du budget de 1979 à 1981, avant de devenir chargé de mission auprès de M. Pierre Mauroy jusqu'en mars 1983, puis conseiller technique, toujours au cabinet du premier ministre, jusqu'en juillet 1984.]

[Né le 18 juillet 1946 à Bordeaux, M. Musitelli est ancien élève de l'Ecole normale supérieure et de l'ENA, et agrégé d'italien. Précédemment affecté à la direction Europe du ministère des affaires étrangères, M. Musitelli était depuis décembre 1981 secrétaire d'ambassade à Rome. Il est l'auteur d'un ouvrage sur la régionalisation en Italie.]

REÇUES PAR M. FABIUS

La CFDT et la CFTC regrettent que « le langage de vérité » du premier ministre fasse déjà l'objet d'exceptions

M. Laurent Fabius poursuit ses consultations avec les partenaires sociaux en recevant le 31 juillet une délégation de la CGC conduite par son président, M. Paul Marchelli. *Le 30 juillet, le premier ministre* s'est entretenu successivement avec MM. Edmond Maire et Jean Bornard, respectivement à la tête de délégations de la CFDT et de la CFTC, à chaque fois pendant une heure trente. M. Edmond Maire a affirmé que « *la modernisation devait être faite en tenant compte de l'apport des salariés et de leurs organisations syndicales. Si on modernise en supprimant des emplois, en laissant des milliers de salariés sans avenir, on crée des blocages sociaux et le blocage de la modernisation* ».

Le secrétaire général de la CFDT s'est félicité de l'engagement de M. Fabius de tenir un « *langage de vérité* », mais il a regretté que cette volonté ait déjà fait l'objet de deux exceptions : « *l'impôt-téléphone* » et la suppression de la contribution du 1 % Sécurité sociale, alors que « *des besoins de financement se feront sentir dans quelque temps* » pour les caisses de retraite. « *Ce n'est pas une façon claire et véridique de conduire une politique fiscale.* » Estimant que la discussion a été « *en soi positive* » et s'est déroulée « *dans un climat d'échanges tout à fait normal* », M. Maire a demandé que la « *vérité soit faite* » sur « *le programme d'électricité d'origine nucléaire, très surdimensionné* ».

Il a de nouveau insisté pour qu'une « *priorité absolue* » soit accordée à l'emploi : « *Pas d'emploi comme résultante de l'action de recherche, d'investissement et de formation, mais une politique spécifique de l'emploi (...). L'emploi doit aussi relever d'une volonté gouvernementale : nous ne voulons pas d'un néo-libéralisme, même teinté de social. La CFDT veut une modernisation planifiée. Il faut redonner au Plan sa grande importance* ». Pour M. Maire, « *il importe de mettre en œuvre une politique spécifique de l'emploi, une incitation à la réduction du temps de travail, qui doivent relever d'une volonté gouvernementale* ». « *Si l'on veut lutter contre le racisme*, a-t-il ajouté, *il faut que le Plan accorde une priorité à l'habitat.* »

M. Maire a récusé « *toute déflation* » ou « *diminution du niveau de consommation* », demandant que le SMIC fasse l'objet d'une augmentation « *régulière, annoncée, programmée* ». Attendant de voir le gouvernement à l'œuvre pour porter un jugement de fond, il a estimé que le premier test viendra des négociations salariales dans la fonction publique en septembre.

M. Jean Bornard, président de la CFTC, a également apprécié « *la promesse de M. Laurent Fabius de tenir un langage de vérité* », mais il a également déploré les premières contradictions à cette volonté, ne comprenant pas que l'allégement des prélèvements obligatoires pour 1985 soit précédé de « *toute une cascade de hausses* ». Même si le premier ministre a expliqué au syndicaliste chrétien que ces problèmes n'étaient pas « *de même nature* », « *ces contradictions risquent de porter atteinte à la crédibilité du gouvernement* ».

L'emploi, le pouvoir d'achat et l'école ont été au centre de l'entretien entre MM. Fabius et Bornard. « *En ce qui concerne l'emploi*, a déclaré M. Bornard, *la CFTC, qui n'a jamais contesté l'exigence de modernisation, a demandé au premier ministre de réduire le décalage grave qui existe entre suppressions et créations de nouveaux emplois et d'accompagner toute mesure de réduction d'effectifs par des programmes régionaux correspondants* ». Sur les salaires, la CFTC a demandé que « *le gouvernement donne l'exemple du rétablissement du dialogue social et soit attentif au danger que comporte, pour la rentrée, le cumul des mécontentements dus aux difficultés d'emploi et à la dégradation du pouvoir d'achat* ». La situation, pour M. Bornard, pourrait devenir « *extrêmement dangereuse* » s'il se produisait un « *télescopage* » des mécontentements.

Enfin, le président de la CFTC s'est « *félicité* » du retrait du projet de loi Savary sur l'enseignement privé : « *Il semble que le gouvernement s'oriente vers des ajustements pratiques et techniques. La CFTC a insisté pour que soit tirée la leçon des événements antérieurs et qu'en aucun cas des mesures techniques ne remettent en cause le principe fondamental d'un libre choix de l'école.* »

La situation en Corse

UNE MISE AU POINT DE M. EDMOND SIMEONI

A la suite du compte rendu paru dans *le Monde* du 20 juillet d'une conférence de presse tenue le 18 juillet à Paris, M. Edmond Simeoni, chef de file de l'Union du peuple corse (UPC, autonomiste), nous écrit notamment : « *Je n'ai jamais envisagé que la CFR* (1) *pourrait détenir l'exécutif de la prochaine assemblée de Corse, pour la simple raison que cette organisation ne participera pas à l'élection ; et naturellement, je n'ai pas déclaré que* « si la CFR accède à la tête de » l'assemblée, alors la violence » redoublera. »

[Nous donnons acte de cette mise au point à M. Simeoni, auquel nous présentons nos excuses. C'est à la suite d'une confusion que les propos de M. Simeoni, tels qu'ils ont été reproduits, faisaient référence à la CFR, alors qu'ils renvoyaient, en vérité, à une éventuelle « entrée en force » du « conservatisme » à l'assemblée régionale et à une « *perpétuation du clanisme* », qui, selon M. Simeoni, aurait pour conséquence la « *violence assurée* ». M. Simeoni évoquait l'hypothèse de l'élection, à l'assemblée de Corse, le 12 août, de MM. Jean-Paul de Rocca-Serra, député RPR de Corse-du-Sud, qui conduit la liste d'union de l'opposition, et François Giacobbi, sénateur MRG de Haute-Corse, qui conduit la liste régionale du MRG « *pour une Corse démocratique dans l'unité nationale* ».]

(1) NDLR : Association pour la Corse française et républicaine (CFR, antiséparatiste).

UN NEUVIÈME MEMBRE DE L'ETA MILITAIRE ARRÊTÉ PRÈS DE BAYONNE

Eugenio Etxeveste, surnommé Antxon, trente-trois ans, un des principaux dirigeants de l'ETA militaire, a été arrêté, le lundi 30 juillet, par une patrouille de CRS au cours d'un banal contrôle d'identité près de Bayonne (Pyrénées-Orientales). Eugenio Etxeveste résidait au Pays basque français depuis une dizaine d'années, mais en situation clandestine : ses papiers n'étaient plus en règle.

Cette arrestation ne fait pas suite à un mandat d'arrêt international des autorités judiciaires espagnoles, comme ce fut le cas pour huit autres militants arrêtés depuis le 5 juillet et menacés d'extradition. Eugénio Etxeveste a été assigné à résidence en Moselle aux termes d'une décision ministérielle.

CORRESPONDANCE

LA GESTION DES VILLES JUMELÉES

M. Jean-Marie Bressand dénonce la « cabale » montée, selon lui, contre la FMVJ

M. Jean-Marie Bressand, président-délégué fondateur de la Fédération mondiale des villes jumelées, nous a adressé une longue lettre après la publication, dans *le Monde* du 18 juillet, d'un article sur la controverse qui l'oppose à M. Alain Vivien, député socialiste et président de l'Association française pour les cités unies, à propos de la gestion, notamment financière, de la FMVJ. M. Bressand, tout en reconnaissant que cet article « *n'a rien d'injurieux en soi* », lui reproche d'« *apporter de l'eau au moulin de la cabale* », qui vise, selon lui, son organisation. Il ajoute :

« *Il n'est pas exact de dire que* « *rien ne va plus entre la FMVJ et* » *son comité de soutien français,* » *l'Association française pour les* » *cités-unies (AFCU)* ». *J'affirme qu'au sein de cette dernière association aucun débat de ce genre n'a eu lieu, et que, si controverse il y a, c'est une affaire provoquée par l'attitude personnelle de M. Vivien, exclusivement, agissant à l'extérieur de l'une et l'autre association. M. Vivien, refusant, en fait, le cadre démocratique de la vie associative, se répand depuis plusieurs mois dans la presse et les couloirs de l'Assemblée nationale, lançant des accusations portant atteinte à l'honneur de la FMVJ et de ses dirigeants, et il a eu l'impudence de les écrire à l'un de mes propres collaborateurs, raison pour laquelle j'ai immédiatement porté plainte en diffamation.*

L'affaire du compte en Suisse

» *Il n'est pas non plus exact d'avancer que j'ai pu faire* « *désélire* » *M. Vivien : c'est lui-même qui, par les excès de sa campagne de dénigrement et de calomnies, a obligé le conseil d'administration de la FMVJ, après plusieurs rappels à l'ordre, à le désavouer le 28 juin (...).*

M. Bressand ajoute, à propos de la mention du compte bancaire suisse de son organisation :

« *Tous les imprimés de la FMVJ mentionnent depuis quinze ans l'existence, au Locle (Suisse), à Casablanca (Maroc) et autres lieux, d'un* « *Fonds des cités unies* », *créé par l'ancien président du conseil communal du Locle, association de droit suisse, juridiquement indépendante, mais qui n'a d'autre but que de recueillir des contributions volontaires et d'aider au développement des activités de la FMVJ. Le contrôle de tout ce qui compose les ressources, les placements, les opérations comptables d'un mouvement mondial, est du ressort de la direction administrative et financière de la FMVJ, de son conseil d'administration, dont le bureau se réunit chaque mois, d'une commission des finances, sans parler de l'ensemble des adhérents, qui peuvent démocratiquement réclamer des comptes à chaque congrès (...).*

» *A l'occasion des procédures engagées, il n'y aura pas* « *déballage* » : *il y aura, du moins espérons-le, toute la lumière faite sur une cabale qui dure depuis près de trente ans, depuis l'instant où la FMVJ est née, s'est ouverte au monde entier, sans discrimination, y compris aux villes de l'Est européen, ce qui motiva l'intervention de M. Gaston Defferre, qui lui fit supprimer ses subventions par le gouvernement de l'époque (1956), subventions rétablies en 1967 après l'arbitrage personnel du général de Gaulle.*

» *Je saisis actuellement le président de la République du regain insolite de la cabale, pour lui demander de bien vouloir ordonner une enquête complète (...).* »

RECTIFICATIF. — Contrairement à ce que nous avons indiqué dans *le Monde* du 25 juillet, M. Haroun Tazieff ne fait pas partie des membres du gouvernement qui ne disposent pas de mandat électif. Le nouveau secrétaire d'Etat chargé de la prévention des risques naturels et technologiques majeurs est en effet, depuis 1977, maire de Mirmande (Drôme), qui compte quatre cent vingt habitants.

A 10 km de CAHORS (Quercy)
Hôtel-Restaurant «Chez NADAL»
46140 CAILLAC
1/2 pens. 210 F pour 2 pers.
Rens. tél. : (65) 30-91-55.
CALME - GASTRONOMIE.

● « *L'extrême droite et ses connivences* ». — Le numéro daté juillet-août de la *Nouvelle Revue socialiste* publie les actes du colloque « *L'extrême droite et ses connivences* », organisé les 3 et 4 mars 1984 par l'Institut socialiste d'études et de recherches (ISER) et le Parti socialiste (*le Monde* du 7 mars). La *NRS* publie également un hommage de son rédacteur en chef à Jean Pronteau, mort le 13 juin (*le Monde* des 14 et 16 juin), qui était président de l'ISER.

Nouvelle Revue socialiste, 10, rue de Solferino, 75333 Paris Cedex 07.

● *M. Jean-Paul Paufique, directeur de cabinet du secrétaire d'Etat chargé des transports.* — M. Jean-Paul Paufique, ingénieur en chef des ponts et chaussées, est nommé directeur de cabinet de M. Jean Auroux, secrétaire d'Etat chargé des transports.

[Né le 2 janvier 1941 à Lyon, M. Paufique est ancien élève de l'Ecole polytechnique (1959) et de l'Ecole nationale des ponts et chaussées.

Il a été affecté au service ordinaire du Rhône à Lyon (1964-1966), puis chargé de l'arrondissement de Lyon-Ouest (1966-1968).

Il a été chargé du montage et de la réalisation de l'aéroport de Satolas (1968-1975), avant d'être nommé directeur adjoint de l'établissement public d'aménagement de la ville nouvelle de L'Isle-d'Abeau (1975-1979), puis directeur (1979-1981).

Depuis 1981, il occupait le poste de directeur régional de la SNCF à Toulouse.]

Le Monde

société

LE PRÉSIDENT DE « LÉGITIME DÉFENSE » NOMMÉ MEMBRE DU CONSEIL PARISIEN DE SÉCURITÉ

François Romério en pantoufles

M. François Romério, fondateur et président de l'association Légitime défense, a été nommé par M. Jacques Chirac membre du Conseil parisien de sécurité (*le Monde* daté 15-16 juillet). Réaction de M. Georges Sarre, président du groupe socialiste au Conseil de Paris : *« Ce choix est révélateur et scandaleux. M. Chirac multiplie les surenchères et les provocations. Il cautionne les initiatives dangereuses de ceux qui prônent les milices armées à l'encontre des principes républicains. »*

Au siège de l'association, situé dans le onzième arrondissement de Paris, c'est un répondeur téléphonique musclé qui énonce : *« Ici Légitime défense. Ceux qui vomissent la démocratie et salissent la mémoire des victimes de la pègre ont incendié lâchement nos locaux. Laissez votre message. »* Courons donc chez M. Romério, ça doit barder. Changement d'atmosphère. Un bel immeuble de l'avenue de Suffren, voisin de celui de M. Raymon Barre. Interphone, vénérable ascenseur, le président ouvre lui-même sa porte. Le personnage est menu, rond, affable, disert. Il a les cheveux blancs et l'œil bleu candide assorti à sa chemisette à carreaux. *« Entrez donc, excusez ma tenue. »*

Le salon Belle Epoque, les fauteuils crapauds, les portraits des ancêtres, tout cela n'évoque guère un PC en état d'alerte. En revanche, il y a quelques mois, deux cocktails Molotov ont allumé un début d'incendie dans le local du mouvement. Les dégâts ont été minimes, vite réparés et remboursés par l'assurance. *« L'attentat n'ayant pas été revendiqué*, commente sobrement M. Romério, *je l'attribue à des voyous, voilà tout. »* L'incident est clos. Faisons connaissance.

La terreur des prétoires a soixante-seize ans. Il est trois fois grand-père et bientôt arrière-grand-papa. *« Mes enfants sont d'accord avec moi, mais mes petits-enfants me trouvent un peu trop bagarreur*, concède-t-il. *Que voulez-vous, je l'ai toujours été. »* Comment devient-on M. François Romério, premier président de la Cour de sûreté de l'Etat pendant dix ans et, à ce titre, deuxième magistrat de France ?

Une enfance au son des canons de 14-18, une licence en droit, l'Ecole coloniale en 1931 et, tout de suite, l'Indochine où, à vingt-cinq ans, le jeune homme est expédié dans une ville de brousse avec un titre de « procureur de la République » et une seule consigne : *« Débrouillez-vous ! » « Un dressage à la coloniale »*, dit-il.

Sauvé par Hiroshima

Voici la guerre. Le magistrat fournit des renseignements sur les mouvements japonais aux sous-marins britanniques. En 1945, il est arrêté, plaqué contre un mur face au peloton d'exécution nippon qui ne tire pas, puis enfermé pendant cent jours avec dix-huit camarades dans une cage de quatre mètres sur quatre. *« Je suis probablement le seul magistrat encore vivant à avoir subi la torture. Déplorable et inutile. Vous racontez ce que les bourreaux ont envie d'entendre. »* Le résistant est sauvé par Hiroshima, rapatrié en France et nommé par Marius Moutet, ministre socialiste, à la cour de justice chargée de juger les « collabos » d'Indochine.

Le magistrat a rapporté de ces campagnes la Légion d'honneur, la médaille de la Résistance et celle d'Indochine, une haute idée de la mission civilisatrice des colonisateurs et la nostalgie de l'Extrême-Orient. *« Tenez*, dit-il, *j'ai en ce moment une réfugiée cambodgienne dans la chambre de bonne du sixième. Et l'on m'accuse de racisme. »*

Tout cela est conté en demi-teinte, sur le ton d'une conversation de salon. Avec, en prime, quelques anecdotes et lectures à haute voix d'écrits anciens. *« Je n'abuse pas de vos instants au moins »*, s'enquiète-t-il.

Plus tard, voici M. Romério en France : Douai, Aix-en-Provence, Angers, Paris. Quinze années de magistrature pendant lesquelles il laisse le souvenir d'une allègre intransigeance et même d'une implacable sévérité. *« J'ai conduit trois condamnés à l'échafaud*, dit-il. *Sans remords. Les détenus politiques sont parfois dangereux, mais désintéressés et courageux. Les droits communs sont des lâches, dont il n'y a rien à attendre. Je ne connais pas plus de grands malfaiteurs réinsérés que de miraculés à Lourdes. »*

En 1963, le magistrat est appelé à la Cour de sûreté de l'Etat. Il en devient le premier président deux ans plus tard. *« C'était un instrument de premier ordre*, dit-il, *doté d'une documentation sur les mouvements subversifs du monde entier. M. Badinter est un parfait honnête homme, un grand orateur, mais, en supprimant cette juridiction, il a fait une opération désastreuse. »*

80 000 adhérents

Légitime défense ? Nous y voici. *« Je préméditais la création de cette association depuis longtemps. Comme président d'assises, je me suis aperçu que le parent pauvre du procès n'est pas l'accusé, mais la victime. L'accusé a le droit de récuser cinq jurés, la partie civile aucun. L'accusé a la copie gratuite de tout son dossier, la victime doit la payer et ça coûte fort cher. Pour être condamné, l'accusé doit avoir huit voix sur douze contre lui. Un fait nouveau peut remettre la décision en cause. Pour être acquitté, il ne lui faut que cinq voix et c'est définitif, même s'il avoue une minute après la sentence. »*

Mis à la retraite et donc libéré de l'obligation de réserve, François Romério fonde son association en 1978 avec des magistrats et d'anciens policiers. Trois objectifs : affirmer le droit à la légitime défense de soi et d'autrui, obtenir une protection efficace pour les victimes de la violence, exiger une répression énergique.

Il utilise habilement toutes les occasions pour se faire connaître. Chaque fois que la victime d'un vol ou d'une agression est jugée pour avoir blessé ou tué son agresseur, M. Romério demande à être entendu.

S'il ne l'est pas, il lance des communiqués. Il publie deux ouvrages : *le Métier de magistrat* et *Plaidoyer pour la légitime défense*. L'association présente même une liste à Paris aux élections municipales de 1983. Regain de notoriété, un avocat, Me Germain Latour, lui consacre un livre critique : *Légitime Défense*. Bref, en six ans, le mouvement passe de quinze mille à quatre-vingt mille membres. Il a aujourd'hui des sections dans tous les départements. A 30 F de cotisation, cela donne un budget confortable de 2,5 millions de francs par an.

Qui sont les adhérents ? *« Toutes les familles de pensée, tous les milieux sociaux, tous les âges sont représentés*, affirme leur président. *Certains penchent pour Le Pen, la majorité pour l'opposition et une minorité pour la gauche. Trois de nos délégués départementaux sont au MRG. »*

Comment se situe-t-il par rapport à M. Jean-Marie Le Pen ? *« Etudiant, j'étais avec Marc Sangnier, plus tard au comité directeur de l'UDSR en compagnie de François Mitterrand, à partir de 1971 à l'Union pour la Ve République, aujourd'hui me voilà simple adhérent du RPR. Je resterai gaulliste. »*

Les immigrés ? *« S'ils respectent nos lois, ils doivent être traités en amis et protégés. Dans le cas contraire, ils méritent une sanction judiciaire, puis l'expulsion. »*

A l'accusation à peine voilée de fascisme, François Romério répond avec un bon sourire : *« J'ai présidé les deux audiences au cours desquelles ont été condamnés à mort Barbier et Vasseur, deux tortionnaires de la Gestapo. Ce n'est pas moi qui les ai graciés et libérés depuis... »*

Quelles sont les actions de Légitime défense ? Une assemblée générale tous les deux ans, un bulletin de temps à autre, des propositions de réforme du code pénal, dont aucune n'a été reprise par la classe politique, apparemment prudente. Un acquis, pourtant : M. Alain Peyrefitte puis M. Robert Badinter ont introduit dans nos habitudes judiciaires l'indemnisation des victimes. Mesure que François Romério juge beaucoup trop timide. Aussi le mouvement passe-t-il aux actes.

On dérobe ses économies à une vieille dame de l'Oise. La voilà en détresse. Le délégué départemental lui apporte des subsides. En Alsace, une jeune femme, enceinte, se trouve seule après le décès de son mari, poignardé par un voleur. L'association paye les frais d'accouchement, la layette et la nourriture du bébé. Puis, elle procure un emploi et une garde d'enfant à la jeune maman. A Béziers, les familles des victimes de Toni Recco hésitent à faire le voyage jusqu'à Draguignan et à y passer plusieurs jours pour suivre le procès de l'assassin. Légitime défense leur paye le déplacement et le séjour. *« Pression intolérable sur le jury »*, estime l'avocat de Recco. *« Simple correction d'une injustice sociale »*, répond François Romério.

L'association s'empresse de payer un avocat à ceux à qui la justice demande des comptes lorsqu'ils ont abusé de la légitime défense. *« La proportionnalité entre l'agression et la riposte n'est nullement prévue dans le code pénal*, explique M. Romério. *Cette notion n'a été légalisée que par une jurisprudence que je trouve abusive ».*

A l'accusation de favoriser les milices d'autodéfense, le président répond : *« Nous les déconseillons formellement, mais nous félicitons les maires qui, comme M. Charles Hernu à Villeurbanne, font appel à des contractuels lorsque la police ne peut pas assurer l'ordre public. »* Son mouvement envisage-t-il de manifester dans la rue ? *« Pas question. Nous sommes des juristes. »*

Sous ses dehors de grand-papa gâteau, le président n'est ni un tendre ni un compliqué. La prévention ? Il n'y croit guère. Dès qu'un adolescent bascule de l'honnêteté dans la délinquance, il faut le sanctionner. L'aider, l'encadrer ? *« L'embrigadement systématique des jeunes*, répond-il curieusement, *finirait par porter atteinte aux libertés publiques. Chacun doit prendre ses responsabilités. »*

La pensée de Mao

Bien que membre du RPR, l'ancien magistrat ne suit pas son chef, M. Jacques Chirac, lorsque celui-ci approuve l'abolition de la peine de mort. Et de citer les bons auteurs : *« Mao disait : une tête coupée ne repousse pas. En effet, la peine capitale empêche toute récidive. »*

Le président Romério est tellement avide d'ordre et de sécurité qu'il n'hésite pas à aller chercher ses bons exemples dans des pays situés à l'opposé de ses opinions. *« Regardez les pays du bloc communiste*, dit-il. *Les gens paisibles y sont mieux protégés que chez nous contre les voyous. Je suis évidemment opposé au goulag, mais je constate qu'on circule en paix dans les rues de Moscou. »* En effet.

Voyant qu'il s'est peut-être aventuré un peu loin, il revient à des terres plus familières : ses souvenirs. Alors qu'on va prendre congé, il évoque la bonne vieille IIIe République avec ses radicaux barbus, ni fascistes ni sanguinaires, mais qui savaient punir les canailles : sursis réduit, pas de permission pour les détenus, des prisons sévères, la relégation à Cayenne et la guillotine.

En nous raccompagnant à sa porte, M. Romério commente : *« Les Français connaissaient à la fois la sécurité et une grande liberté. Vous voyez que ce n'est pas incompatible. »*

MARC AMBROISE-RENDU.

LA SÉCURITÉ A PARIS

Les clubs de prévention sont en sursis affirme M. Georges Sarre

*Après notre article relatant l'installation par le maire de Paris et le préfet de la région Ile-de-France du conseil parisien de sécurité et de prévention (*le Monde *du 13 juillet), nous avons reçu de M. Georges Sarre, député de Paris et président du groupe socialiste au conseil municipal, les précisions suivantes :*

« La mise en œuvre de la décentralisation a conféré au département de Paris le financement des clubs et équipes de prévention qui étaient auparavant subventionnés de manière très importante par l'Etat. Et des compensations financières ont été attribuées pour que les charges nouvelles soient équilibrées par des ressources nouvelles.

» Comment le département de Paris a-t-il géré cette nouvelle compétence ? En juin dernier, la majorité municipale a décidé de dénoncer les contrats liant les clubs et équipes de prévention au département de Paris. Cette mesure prendra son effet en décembre 1984. D'ici là, ces associations sont placées en situation précaire, c'est-à-dire en sursis. Les subventions sont limitées et provisoires, certaines sont d'ores et déjà supprimées. Les représentants du maire de Paris, président du conseil de Paris, ne dissimulent pas, d'ailleurs, qu'il s'agit, pour eux, de trier le bon grain de l'ivraie. Il est hélas légitime de craindre que des critères n'ayant qu'un lointain rapport avec la prévention spécialisée soient exigés...

» J'estime que l'attitude prise par le maire de Paris dans cette affaire, de même que son refus de participer aux opérations de prévention « Eté 84 », sont caractéristiques. Au moment même où il met l'accent sur l'insécurité et exige des moyens de police, il refuse toute action de prévention, qui est pourtant de sa compétence. »

UN PÈRE ALGÉRIEN EN PRISON POUR NON-REPRÉSENTATION D'ENFANTS

Noredine, Karine, Nadia et la justice

Les couleurs d'automne réchauffaient, en ce 13 octobre 1975, les cœurs de Karine, sept ans, et de Nadia, cinq ans. Bourg-en-Bresse avait des allures de fête : Noredine Belamatrac, leur père de nationalité algérienne, épousait enfin leur mère, Nicole, originaire de Bresse. Trois ans plus tard, ils divorçaient.

Aujourd'hui, Karine et Nadia ont seize ans et quatorze ans. Elles vivent en Algérie, chez leur grand-mère paternelle, et n'ont pas revu leur mère depuis ce 29 juillet 1979 où Noredine les a emmenées dans son pays sans prévenir Nicole. Mais depuis dix mois, Noredine est en prison. Il est retourné en France en novembre 1983 : *« Il désirait voir sa sœur et se faire soigner. »* Il avait sur lui de faux papiers. Il a été arrêté et incarcéré. Entre-temps, on a découvert qu'il avait été condamné par défaut, le 2 avril 1980, à un an d'emprisonnement pour non-représentation d'enfants. Poursuivi une seconde fois pour le même motif, il a été à nouveau condamné à la même peine par le tribunal correctionnel de Bourg-en-Bresse. Il a fait appel. On ne connaîtra qu'en septembre la décision du tribunal.

Du vague au cœur

« On a proposé à mon client une réduction de peine et une libération conditionnelle si les enfants revenaient en France, dit son avocat, Me Giudicelli, *mais les enfants n'ont pas de passeport, le consulat d'Algérie lui demande de venir pour remplir les papiers, mais il est en prison. »* Où commence, où finit la bonne foi ?

Triste et banale histoire que celle de Nicole et Noredine : coups de gueule et paires de claques... En fait, ces deux êtres avaient peu de choses en commun sinon leur sens du commerce. Lors de leur rencontre, en 1965, Nicole avait du vague au cœur, avec Noredine elle a retrouvé un peu de chaleur. Il a quitté son emploi de grutier, elle son commerce de plomberie et, ensemble, ils ont ouvert un magasin de prêt-à-porter.

Puis Karine est venue au monde et Nadia, et plus que jamais Noredine s'est mis à parler de mariage. Nicole s'est laissé convaincre. *« Je croyais que ce serait plus facile »*, explique-t-elle. En réalité, leurs relations n'ont fait que se détériorer. Un jour, Noredine a ramené une autre femme... Le 26 février 1978, la garde des enfants était confiée à la mère, le père ayant un droit de visite. Noredine n'a pas accepté.

Aujourd'hui, Nicole se bat pour le retour en France de ses filles. *« C'est là qu'elles sont nées, qu'elles ont vécu jusqu'au divorce, et c'est à moi que la justice française les a confiées. »*

Noredine, lui, reste dans sa prison, persuadé que son choix est le meilleur pour l'éducation de ses filles. Karine et Nadia grandissent sans père ni mère.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

● *Huit Sénégalais de nouveau libres à Paris.* — La 23e chambre correctionnelle de Paris a remis en liberté, lundi 30 juillet, huit travailleurs clandestins sénégalais poursuivis pour infraction à la législation sur les étrangers, en considérant qu'ils avaient été arrêtés de façon irrégulière (*le Monde* du 21 juillet). Le tribunal ne s'est pas prononcé sur la culpabilité des prévenus, qui pouvait leur valoir la peine de la reconduite à la frontière. Il a constaté en droit que la procédure de leur arrestation par les policiers était irrégulière, donc nulle.

Des chercheurs américains découvrent une méthode de dépistage de la psychose maniaco-dépressive

Une équipe de chercheurs américains publie dans le dernier numéro du *New England Journal of Medicine* (1) une importante étude concernant une forme particulière et fréquente de dépression nerveuse, connue sous le nom de psychose maniaco-dépressive. Ils annoncent, notamment, avoir mis au point un test de laboratoire qui, pour la première fois, devrait permettre, à partir de prélèvements cutanés, le dépistage biologique de cette affection souvent transmise sur un mode héréditaire.

La psychose maniaco-dépressive occupe une place originale dans le grand ensemble psychiatrique des dépressions. Schématiquement, elle se caractérise par l'alternance chez le malade d'accès d'excitation et de mélancolie. Les premiers sont faits d'exaltation joyeuse, d'explosion d'euphorie, de jovialité incontrôlable, d'agitation psychomotrice et d'insomnies. C'est l'accès maniaque. Les seconds, au contraire, sont faits de tristesse. Toute volonté disparaît et laisse place à un sentiment d'impuissance, de culpabilité, et à une nette propension au suicide.

Ces troubles graves de l'humeur peuvent évoluer sur des modes et selon des chronologies très variables. Le traitement préventif reste, sans qu'on sache pourquoi, l'administration de sels de lithium.

Selon des statistiques américaines, pour 3 % à 4 %, la population serait, à un degré ou à un autre, concernée par cette maladie qui constitue l'un des principaux motifs d'admission dans les hôpitaux psychiatriques et qui est à l'origine de nombreux problèmes sociaux et professionnels.

En dépit de nombreux travaux, l'origine de cette maladie, identifiée depuis plus d'un siècle, demeure totalement inconnue. Situation d'autant plus paradoxale qu'un faisceau d'arguments cliniques et biologiques laisse, depuis quelques temps, supposer que, plus que toute autre maladie mentale, la psychose maniaco-dépressive repose sur un substrat biologique (importance des facteurs héréditaires, caractère rythmique des accès pathologiques, etc., etc.).

L'équipe américaine annonce — *non sans précautions* — avoir découvert que des cellules prélevées sur la peau des malades (fibroplastes) contiennent un nombre anormalement élevé de récepteurs à l'acétylcholine, substance chimique qui assure la transmission des informations dans le système nerveux. Cette sensibilité anormale à un neurotransmetteur apparaît, dans l'échantillon étudié (cinquante-trois personnes), étroitement liée à l'existence d'une psychose maniaco-dépressive. La même corrélation a aussi pu être établie chez certains membres des familles de malades. Les chercheurs reconnaissent néanmoins ne pas savoir s'il s'agit là d'une cause ou d'une conséquence de la maladie.

Bien que préliminaires (les auteurs soulignent eux-mêmes la nécessité de leur confirmation expérimentale), ces résultats sont intéressants à un double titre. D'une part, ils viennent s'ajouter aux premiers acquis fondamentaux concernant les aspects biologiques des maladies mentales (2). D'autre part, ils permettent d'envisager la mise au point d'un test utilisable en pratique médicale courante à partir d'un simple prélèvement cutané. Un test permettrait un dépistage précoce de l'affection, notamment chez les enfants des familles à risque. *« Si notre découverte se confirme*, commentent les chercheurs, *deux à trois ans seront encore nécessaires pour qu'un test soit mis au point. »*

J.-Y. N.

(1) *New England Journal of Medicine*, daté du 26 juillet. Ce travail a été réalisé par une équipe de l'Institut national pour la santé mentale et de l'université de Detroit.

(2) « Le Monde de la médecine » du 4 mars 1981 avait consacré un dossier complet à l'« avènement » de la psychiatrie biologique.

GREFFE DU CŒUR SUR UN BÉBÉ AGÉ DE DIX JOURS

Hollie Roffey, un bébé britannique de dix jours, est devenue, lundi 30 juillet, la plus jeune greffée du cœur au monde et son état est stationnaire au terme d'une opération de cinq heures et demie à l'hôpital national de cardiologie de Londres. Le cœur transplanté provenait d'un enfant néerlandais de trois ans. L'opération a été pratiquée par le docteur Magdi Yacoub, d'origine égyptienne, qui en est à sa cent vingt-deuxième transplantation. Jusqu'à présent, le plus jeune patient à avoir subi l'opération était, le 6 décembre 1967, un petit garçon âgé de deux semaines et demie, qui est mort le jour même dans un hôpital de New-York. — *(Reuter.)*

EN BREF

M. Pierre Joxe aux obsèques du brigadier-chef Toulon

Le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, a assisté à Marseille, mardi 31 juillet, aux obsèques du brigadier-chef Gérard Toulon, tué le 27 juillet sur le parking d'un centre commercial dans la périphérie de Marseille (*le Monde* du 31 juillet). Rendant hommage à la victime, M. Joxe a déclaré : *« Quand le criminel est un récidiviste auquel la société avait commencé à offrir une possibilité de réinsertion, alors oui vraiment devant ce crime là, commis par ce criminel là, frappant cette victime là, alors pour nous, l'indignation dépasse nos consciences individuelles, elle atteint notre conscience collective ».*

La personnalité du meurtrier présumé, Jean-Pierre Bucher, détenu permissionnaire en cavale, meurtrier d'un gendarme en 1973 et soupçonné d'avoir blessé un policier à Belfort en 1983, continue de susciter des réactions. Le Syndicat des commissaires interroge : *« Les peines prévues pour tous ceux qui, délibérément, tirent sur les représentants des forces de l'ordre ne devraient-elles pas avoir un caractère incompressible ? Est-ce qu'un condamné qui, par deux fois déjà, a tué des membres des forces de l'ordre peut bénéficier, après seulement quelques années d'incarcération, de permissions de sortir ? »*

Les « pirates » de l'autoroute A-13 sont arrêtés

Les quatre « pirates » de l'autoroute A-13 qui, dans la nuit du 28 au 29 juillet ont agressé à Epone (Yvelines) deux automobilistes, provoquant la mort de l'un d'eux, ont été inculpés le 30 juillet par M. Jean-Claude Dumarets, juge d'instruction à Versailles, et écroués. Il s'agit de Patrick et Jean-Jacques Czerneski, trente-deux et vingt-huit ans, de Mantes-la-Jolie ; de Jocelyn Vernier, vingt et un ans, de Limay, et d'un mineur âgé de dix-sept ans, demeurant à Evreux.

Jean-Jacques Czerneski a perdu une jambe en poursuivant sur l'autoroute l'un des deux automobilistes que la bande cherchait à dévaliser. Ce dernier, M. Hubert Guichard, trente-trois ans, fauché par une voiture en traversant l'autoroute pour fuir son agresseur, est mort sur le coup.

Remise en liberté d'un des ravisseurs présumés de M. Heidari

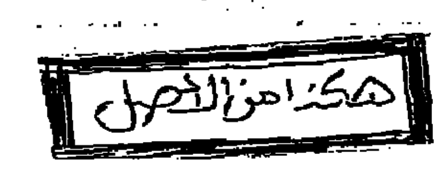
M. Henri Léani, soixante-six ans, écroué le 29 juin 1984 pour avoir participé à l'enlèvement de M. Ahmad Heidari, un homme d'affaires d'origine iranienne naturalisé français (*le Monde* daté 1er-2 juillet) a été remis en liberté le 27 juillet. Il reste cependant inculpé de *« séquestration, arrestation illégale, tentative d'extorsion de fonds et coups et blessures ».*

M. Ahmad Heidari avait été enlevé le 23 juin, au moment où il rentrait à son domicile à Cannes, par deux inconnus déguisés en gendarmes. Ses ravisseurs l'ont battu et sequestré pendant deux jours.

● *Le feu aux portes de Lyon et de Saint-Etienne.* — Des incendies ont éclaté, lundi 30 juillet, à Genas (Rhône), dans la banlieue de Lyon — où un entrepôt de pneumatiques a brûlé et où une maison de retraite a dû être évacuée — et dans les bois qui entourent Saint-Etienne, recouvrant la ville d'un épais nuage de fumée.

En Ardèche, où plusieurs centaines d'hectares ont brûlé, les incendies ont été maîtrisés le 30 juillet, cependant qu'un feu progressait encore à Saint-Julien-en-Quint (Drôme), au pied du Vercors.

Mais c'est en Languedoc-Roussillon que les dégâts sont le plus importants : 2 500 hectares de pinèdes et de garrigue détruits, dont un millier d'hectares dans une forêt unique en Europe pour la rareté de ses espèces, près de Saint-Guilhem-le-Désert (Hérault). Le feu a pris aussi sur les hauteurs de Collioure (Pyrénées-Orientales), et jusque dans la principauté d'Andorre.



les Jeux olympiques

COULEURS DU JOUR

Une gamme de bleus

Que d'eau ! Mac-Mahon aurait été à la fête, lors de la deuxième journée olympique. Sur le coup de 2 h 10 du matin, ce mardi 31 juillet, se déclenchait à Paris un violent orage, tandis que défilaient, sur nos écrans de noctambules, les images des épreuves de natation, disputées dans l'enceinte de l'université de Californie du Sud à Los Angeles. Visions fastidieuses, jusqu'au superbe relais 4 × 200 mètres messieurs, où les Etats-Unis l'ont emporté d'une main sur l'Allemagne de l'Ouest. Au bout de huit cents mètres de course, qu'on nous pardonne, une main, ce n'était pas le pied pour Michael Gross, qui pensait obtenir une troisième médaille d'or.

Celui que l'on a hâtivement qualifié d'Hercule – *on veut bien*, mais c'est dans le sens de la hauteur (2,02 m), car, en largeur, il y a encore beaucoup de travaux à faire... – a échoué d'un rien pour disputer la future vedette à Carl Lewis. Pour devenir le Mark Spitz 1984.

La natation n'est pas un sport télégénique. C'est même souvent franchement ennuyeux, surtout en l'absence de jolies naïades (soyons pour une fois « machos » : ah ! Christine Caron), et l'on ne redécouvre vraiment cette discipline que tous les quatre ans, alors même que des millions d'estivants se livrent aux joies de la baignade. Mais l'eau bleue de la piscine olympique a tout de même produit son petit effet.

Bleu c'est, du reste, la couleur du jour. Comme les deux premières médailles françaises – il y en aura d'autres, allons ! – obtenues en tir et en cyclisme. Comme les premiers « gnons » – il y en aura d'autres, hélas ! – échangés en football et en basket-ball. Quatre cartons rouges et sept cartons jaunes – ce doit être un record olympique – sortis lors du désastreux, lamentable match Italie-Egypte, les Orientaux terminant à huit, et des bagarres éclatant, sous les paniers, entre Uruguayens (finalement vainqueurs après prolongations) et Français. Esprit olympique, où es-tu ?

Bleue encore, la peur qui a saisi l'équipe de France de football, menée deux buts à un – avant d'égaliser – par le modeste Qatar. A plus d'un cela a rappelé l'homérique match, lors de la Coupe du monde 1982, disputé contre le Koweït.

Bleue, enfin, la colère de Mme Frankie Tacque, vice-présidente de la société Carven, après les critiques émises par la presse écrite française – la télévision s'est montrée, elle, laudative – sur la tenue arborée par la délégation française lors du défilé de la cérémonie d'ouverture, notamment un méchant blouson... bleu (encore !) et kaki clair.

Mme Tacque ne craint pas d'affirmer qu'il s'agit là d'une affaire *« politisée »*, que tous ceux qui ont porté *« l'uniforme »* en question en ont été *« ravis »* et que l'habillement de la délégation française a été jugé *« sur une mauvaise retransmission, par satellite et par conversion des systèmes couleur entre les Etats-Unis et la France »*. Du reste, croit bon de préciser la dirigeante de chez Carven, on lui a commandé les mêmes costumes pour les prochains championnats de France de parachutisme. Dans ces conditions...

Sans nul doute, tous les journalistes de la presse écrite qui étaient présents, samedi 28 juillet au Coliseum de Los Angeles, et qui ont estimé, comme l'un de nos envoyés spéciaux et comme nous l'avons aussi remarqué devant le petit écran, que nos délégués étaient vêtus comme *« l'as de pique »*, n'y ont vu que... du bleu.

MICHEL CASTAING.

NATATION

« Tribune infernale » pour un 4 × 200 mètres

De notre envoyé spécial

Los Angeles. – Pour être franc, nous sommes allés à la piscine olympique hier avec une méchante appréhension. L'idée de passer la journée perché sur un échafaudage fait de tubes gros comme des macaronis nous inquiétait un peu. Non pas que nous soyons sujet au vertige. Mais nous redoutions de participer involontairement à la version originale de la « tribune infernale ». Ces gradins érigés autour du bassin creusé dans une pelouse de l'Université de Californie du Sud (USG) par Mac Donald comme contribution à l'olympisme, ne nous inspirait pas plus confiance que les *hamburgers* du même nom au moment de passer à table. Au plus petit mouvement tellurique – et ils sont fréquents à L.A., – il nous semblait que ce « machin » risquait de s'écrouler comme un château de cartes quand on éternue.

Inquiétudes vaines. Le meccano géant a résisté au plus formidable des séismes, celui de la passion du public américain pour ses nageurs du 4×200 mètres. Et au moment où le soleil était lentement englouti par le matelas jaunâtre du smog, comment ses quinze mille spectateurs qui avaient passé une partie de l'après-midi à scander « U-S-A, U-S-A... » auraient-ils pu rester sagement assis sur leurs sièges ? La dernière course de la journée était réellement d'une intensité extraordinaire, un duel sans merci entre l'équipe des Etats-Unis et celle d'Allemagne de l'Ouest.

Celle-ci avait été dépossédée, dans la matinée, du record du monde qu'elle avait établi l'année dernière, par les Américains qui avaient aligné deux remplaçants. Mais en finale, lorsque Jeffrey Float a passé le dernier relais à Bruce Hayes, le Texan, champion du monde universitaire du 200 m, n'avait qu'une seconde cinquante six centièmes d'avance sur Michael Gross. La veille, ce géant de Francfort avait décroché la médaille d'or de la distance en établissant un nouveau record du monde. Deux heures auparavant, il avait fait la même opération sur 100 m papillon au grand désespoir de l'Américain Pablo Morales, qui était jusqu'alors le plus rapide dans cette spécialité.

Gross la torpille

Quand Gross nage, il se passe quelque chose. Comme quand Carl Lewis court le 100 m ou quand Li Ning est aux agrès. Avec lui, on a vraiment la sensation que la natation est un sport de glisse. Ses adversaires se battant avec l'eau. Ils ressemblent aux neveux de Donald, le canard colérique de Walt Disney, quand ils font des démarrages éclairs. L'Allemand avance, lui, avec la majesté du cygne. Ses battements de jambes et de bras ne provoquant presque pas d'écume. S'il était seul dans l'eau, il ne donnerait pas l'impression d'aller vite. Il semble étirer paresseusement ses membres de géant à chaque mouvement. Et pourtant il file à la vitesse d'une torpille. Il ne se bat pas avec l'eau, il effleure sa surface comme un drap de soie.

Au dernier relais, Gross a paru s'envoler, comme toujours. Majestueusement. Comme dans un ralenti sur image. Il allait très vite, plus vite que nul autre avant lui dans un tel relais. L'Américain Hayes ne pouvait pas lui résister. Mais tout le peuple américain des tribunes ne pouvait pas l'admettre. Debout, hurlant, trépignant à en faire s'écrouler l'Empire State Building, cette Amérique profonde, gavée des exploits des Tarzans olympiques, Buster Crabbe et Johnny Weissmuller, ne pouvait accepter la défaite. Surtout pas après avoir entendu dans la même journée une fois l'hymne de la RFA pour le deuxième titre de Gross, et deux fois l'hymne canadien après les victoires d'Alex Baumann (400 m quatre nages) et Anne Ottenbrite (200 m brasse).

L'excitation du public était à son comble lorsque Gross opéra le dernier virage en tête. Il avait un demi-bras d'avance, et il continuait d'avancer avec le luxe de facilité d'une cadillac sur un *Freeway*. Et Hayes ressemblait, plus que jamais, à un méchant petit canard. Ses bras et ses jambes tournaient à la vitesse d'une hélice de hors-bord. Sans la clameur de la foule, on aurait, sans doute, entendu un vrombrissement tant il dépensait d'énergie. Mais ce n'était pas du gaspillage. car il a grignoté son retard. Et au bout de ces cinquante mètres abattus avec une rage folle, il avait deux doigts d'avance, quatre malheureux centièmes de secondes, sur Gross. L'albatros était battu par Donald. Le record du monde chutait de plus de trois secondes. Le public chavirait de bonheur sans que les tribunes s'écroulassent pour autant.

Les rescapés de 1980

Ah ! quelle était belle cette médaille d'or qu'on allait passer au cou du héros du jour, Bruce Hayes, et de ses camarades Michael Heath, David Larson et Jeffrey Float, les deux derniers ont eu le triomphe d'autant moins modeste qu'ils faisaient partie de l'équipe qui avait dû regarder les Jeux de 1980 à la télévision. Le boycottage de Moscou les a contraints à payer de leur argent, pendant quatre ans de plus, les services de leur entraîneur, à endurer, pendant la même période, les travaux forcés de la piscine. Ils ont obtenu une juste récompense à leur longue patience. Mais sur les sept garçons et les sept filles qui sont dans le même cas qu'eux, tous n'ont pas eu la même chance. Matt Gribble n'a même pas pu se qualifier pour la finale du 100 mètres papillon, dont il était le maître incontesté en 1982, ancien recordman du monde du 400 mètres quatre nages Jesus Vassalo s'était rasé le crâne, mais il n'est pas monté sur le podium d'une épreuve écrasé par le Canadien Baumann.

Sa compatriote Anne Ottenbrite a relégué Susan Rapp sur la deuxième marche du podium du 200 mètres brasse dans un temps qui a dû faire sourire la Soviétique Lina Kackushite. Quant à Cynthia Woodhead, qui était recordwoman du 200 mètres en 1980, elle est allée encore plus vite qu'à l'époque en finale, mais elle n'a pourtant pas pu battre sa compatriote Mary Wayte qui, à dix-huit ans, avait aussi le bénéfice de l'âge.

Les rescapés de l'équipe 1980 qui avaient manqué le train olympique ont du mal à s'accrocher aux wagons de 1984. Mais cela est, bien sûr, toujours mieux que de ne pas s'y accrocher du tout comme les Français qui ont dû se contenter après avoir battu leur record national en série d'un autre petit record national dans le premier relais du 4×200 mètres par Stéphane Caron. Il n'y avait vraiment pas de quoi renverser les tribunes de la piscine.

ALAIN GIRAUDO.

LE FAIT DU JOUR

Encombrement céleste

De notre envoyé spécial

Los Angeles. – Selon le *Los Angeles Times* du lundi 30 juillet, toutes les conditions sont actuellement réunies pour qu'une catastrophe aérienne se produise, sinon au-dessus de la ville du moins dans son environnement immédiat. Motif : l'encombrement du ciel, déjà intense, a dépassé toute mesure raisonnable.

En cette période olympique, en effet, les courriers réguliers ont été souvent doublés voire triplés. En outre, le trafic d'appareils privés a pris lui aussi des proportions qui font crier « casse cou » aux spécialistes. Si on ajoute à cela le renfort en hélicoptères dont la police a été dotée, on imagine, en effet, à quels rassemblements de danseurs célestes le ciel de la région lumineux souvent, mais aussi brumeux certains matins, sert de salle de bal. On estime à 20 % l'augmentation de l'activité aérienne. Il faut savoir qu'environ dix mille mouvements d'appareils sont, en temps normal, enregistrés chaque jour au-dessus de la capitale de la Californie. Aussi cette mise en garde ne peut qu'inquiéter.

En fait, le cri d'alarme lancé par M. Gael Baldwin, président de la San Gabriel Valley Airport Association, doit être un peu tempéré. D'abord parce qu'il apparaît que l'administration fédérale de l'aviation civile a, depuis longtemps, averti les pilotes privés que des restrictions de circulation seraient imposées au-dessus de la Californie du Sud durant les Jeux, ensuite parce que les pilotes en question ont une longue habitude du ciel à cet endroit. C'est du moins ce que rétorque à cette mise en garde un des pilotes d'hélicoptère de la police, rompu à ce genre de problème. Acceptons-en l'augure.

En tout cas, pour qui observait le ciel à l'heure de l'ouverture des Jeux, l'autre après-midi, le trafic aérien paraissait intense dans la région et, en outre, des dirigeables avaient pris l'air dont certains étaient reliés au sol par des câbles. La fête était totale en quelque sorte.

C. L.

Trouble-fête et bagnards

Correspondance

Los Angeles. – Ce sont les trouble-fête, les empêcheurs de nager en rond pour les Américains. Le premier, l'Allemand Michael Gross, leur a déjà soufflé deux médailles d'or, agrémentées de deux records du monde (1 mn 47 S 44 au 200 mètres nage libre, et 53 s 08 au 100 mètres papillon). Et il ne s'en tiendra sûrement pas là puisqu'il sera au départ du 200 mètres papillon, dont-il détient également le record.

L'autre est le Canadien Alex Baumann, champion olympique du 400 mètres quatre nages dont-il a battu le record du monde (4 mn 17 s 41). Rien à voir avec le géant de Francfort. *A priori*, rien ne le distinguait, sur le plot de départ, des autres concurrents, et l'œil était plutôt accroché par les deux « bagnards » américains, Vassallo et Kostoff, dont les crânes rasés faisaient la joie des tribunes.

La cohorte des revanchards

Mais Alex Baumann, au sens du spectacle très aiguisé, leur a vite volé la vedette. Le suspense qu'il a laissé planer sur cette course avant de la remporter au moment où il l'a vraiment voulu, a été un modèle du genre. Départ médiocre, en papillon. A la fin de son premier parcours, il vire en troisième position, loin derrière le Brésilien Prado et l'Australien Woodhouse. Son passage sur le dos, ensuite, ne lui aura servi qu'à limiter les dégâts, tout en grignotant tout de même une place. Mais au moment d'aborder la brasse, Prado est toujours nettement détaché. Les galériens américains tirent leur boulet loin derrière.

Et c'est là que Baumann place son effort. A la fin de son parcours de brasse, il est revenu au niveau du Brésilien. Reste la nage libre au terme d'un coude à coude extraordinaire, il va passer et remporter ce titre olympique qui lui donne, enfin, une couronne. A l'arrière, les émules de Marvin Hagler rament encore ! ce sera le premier podium sans Américains (deuxième le Brésilien Prado ; troisième, l'Australien Woodhouse).

Le canadien Alex Baumann, feuille d'érable tatouée sur le cœur, diamant à l'oreille gauche en souvenir d'une tendre idylle, monte alors sur la plus haute marche du podium, fort d'une médaille d'or et d'un record qu'il vient d'améliorer de deux secondes et vingt centièmes en deux fois, depuis le mois de juin. Ses compatriotes, fous de joie, s'embrassent dans les tribunes : c'est le premier titre canadien en natation masculine depuis les Jeux de... 1912 !

Et il leur vient de loin, ce titre, car le parcours d'Alex Baumann n'est pas ordinaire. Né à Prague en 1964, il avait trois ans lorsque son père a obtenu du gouvernement tchécoslovaque une autorisation de sortie du territoire pour aller enseigner la sociologie dans les universités de Nouvelle-Zélande.

La famille Baumann, après un détour par les antipodes, ne revint jamais en Tchécoslovaquie. Trouvant asile au Canada, elle s'y installa, et c'est sous l'influence de sa mère, une ancienne nageuse de niveau national, que le petit Alex découvrit la natation. C'est là aussi qu'il rencontra un Hongrois, réfugié lui aussi, Jeno Tihanyi, qui devint son entraîneur et l'est resté.

Tihanyi, qui a donc connu Baumann très jeune, se plaît à souligner l'extraordinaire volonté de son élève : *« Il est très doué physiquement, grâce surtout à sa très grande souplesse et à son très long torse. Mais c'est sur le plan psychologique qu'il s'impose aux autres. »*

Victime du boycottage des Jeux de 1980, blessé à une épaule (l'articulation se déboîte épisodiquement !) lors des championnats du monde 1982, il fait partie, au même titre que de nombreux Américains, de cette cohorte de revanchards pour qui ces Jeux doivent être une consécration.

CHRISTIAN BINDNER.

LES RÉSULTATS

Aviron

En skiff, Laurence Hourdel a pris la cinquième place de sa série. Elle participera aux repêchages.

En quatre de couple avec barreuse, la France a pris la deuxième place de sa série derrière la Roumanie. Elle participera aux repêchages.

Cyclisme

POURSUITE INDIVIDUELLE

Pascal Robert s'est qualifié pour les huitièmes de finale de la poursuite individuelle en battant l'Allemand de l'Ouest Ingo Wittenborn. Eric Louvel a été éliminé par le Néerlandais Jelle Nijdam.

KILOMÈTRE CONTRE LA MONTRE

1. Fredy Schmidtke (RFA), 1 mn 6 s 104 ; 2. Curtis Harnett (Can.), 1 mn 6 s 436 ; 3. Fabrice Colas (Fr.), 1 mn 6 s 649.

Haltérophilie

56 kg : 1. Shude Wu (Chine), 267,5 kg (120 + 147,5) ; 2. Running Lai (Chine), 265 kg (125 + 140) ; 3. Masahiro Kotaka (Jap.), 252,5 kg (112,5 + 140).

Natation

MESSIEURS

100 mètres papillon

1. Michael Gross (RFA), 53 s 08 (record du monde). Ancien record : 53 s 38 par Pablo Morales (E-U), le 26 juin 1984, à Indianapolis (E-U) ; 2. Pablo Morales (E-U), 53 s 23 ; 3. Glenn Buchanan (Aust.), 53 s 85.

400 mètres × 4 nages

1. Alex Baumann (Can.), 4 mn 17 s 41 (record du monde). Ancien record : 4 mn 17 s 53 par lui-même, le 17 juin 1984, à Toronto (Can.) ; 2. Ricardo Prado (Brésil), 4 mn 18 s 45 ; 3. Robert Woodhouse (Aust.), 4 mn 20 s 50.

Relais 4 × 200 m

1. Etats-Unis 7 mn 15 s 69 (rec. du monde) (Mike Heath, David Larson, Jeff Float, Bruce Hayes) (ancien record : 7 mn 18 s 87 par les Etats-Unis, le matin en série) ; 2. République fédérale allemande, 7 mn 15 s 73 (rec. d'Europe) (Thomas Fahrner, Dirk Korthals, Alexander Schowtka, Michael Gross) (ancien record : 7 mn 20 s 40 par la RFA, le 23 août 1983 à Rome) ; 3. Grande-Bretagne, 7 mn 24 s 78 (Neil Cochran, Paul Easter, Paul Howe, Andrew Astbury) ; ...8. France, 7 mn 30 s 16 (Stephan Caron, Dominique Bataille, Michel Pou, Pierre Andraca).

Stephan Caron a battu le record de France du 200 m en 1 mn 50 s 99 lors du premier relais de la finale du 4 × 200 m. Ancien record : 1 mn 51 s 85 par lui-même, le 15 mars 1984 à Schiltigheim).

La France a battu en série le record national du 4 × 200 m en 7 mn 27 s 40 (ancien record : 7 mn 33 s par l'équipe nationale, le 7 septembre 1981 à Split, Yougoslavie).

DAMES

200 m

1. Mary Wayte (E-U), 1 mn 59 s 23 ; 2. Cynthia Woodhead (E-U), 1 mn 59 s 50 ; 3. Annemarie Verstappen (P-B), 1 mn 59 s 69.

Laurence Bensimon a pris la troisième place de sa série en 2 mn 6 s 61, derrière la Néerlandaise Annemarie Verstappen (2 mn 1 s 51) et la Suédoise Anne Linder (2 mn 4 s 60).

200 m brasse

1. Anne Ottenbrite (Can.), 2 mn 30 s 38 ; 2. Susan Rapp (E.-U.), 2 mn 31 s 15 ; 3. Ingrid Lempereur (Bel.), 2 mn 31 s 40.

Lutte

Dans la catégorie des 62 kilos, Gilles Jalabert (Fra.), qui avait battu le Canadien Doug Yeats par décision au premier tour et l'Argentin Daniel Navarrete par nette supériorité au deuxième tour, a été éliminé par l'Allemand de l'Ouest Bernd Gabriel par nette supériorité au troisième tour.

Dans la catégorie des 90 kilos, Jean-François Court (Fra.), qui avait battu l'Autrichien Franz Marx par supériorité (13-4) au premier tour, le Japonais Hiroshi Hase par décision (4-0) au deuxième tour, a été éliminé par le Roumain Ilie Matei par disqualification en 2 mn 11 s au troisième tour.

Pentathlon moderne

Après la deuxième épreuve (escrime), Paul Four, Didier Boube et Joël Bouzou (Fra.) occupent respectivement la 4e, la 8e et la 37e place.

Au classement général provisoire par équipes, la France est troisième avec 5 620 points derrière l'Italie (5 800 pts) et les Etats-Unis (5 792 pts).

Sports équestres

CONCOURS COMPLET

Après l'épreuve de dressage, première épreuve du concours complet, la France – Pascal Morvillers, Marie-Christine Duroy et Daniel Nion – occupe la troisième place du classement par équipes avec 173,20 points de pénalité derrière les Etats-Unis premiers avec 155,80 points et la Suède deuxième avec 173 points.

Tir

Carabine petit calibre (position couchée)

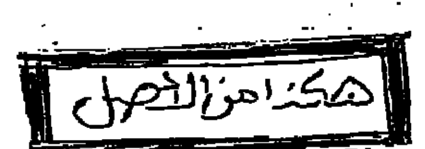
1. Edward Etzel (E-U), 599 pts ; 2. Michel Bury (Fra.), 596 ; 3. Michaël Sullivan (G-B), 596 ; ...11. Jean-Pierre Amat (Fra.), 593.

Sanglier courant

Après la première épreuve (allure normale), Jean-Luc Tricoire et David Abikssira (Fra) totalisent respectivement 288 pts et 287 pts. Le Chinois Yuwei Li est en tête avec 298 pts.

Fosse olympique

Au terme de la deuxième série (75 plateaux), Michel Carrega (Fra) occupe la septième place avec 142 points. L'Américain Daniel Carlisle est en tête avec 144 points devant le Suédois Pahlsonn et le Péruvien Francisco Boza (143 points).



de Los Angeles




Gymnastic Machine

De notre envoyé spécial

Los Angeles. – Il n'y a plus de femme-enfant. Mary-Lou Retton, petite fille de Virginie, est d'une race tout à fait nouvelle : les *gymnaste-killers*. Plus forte qu'elle, tu meurs.

Ne plaisantons pas avec ces choses-là. L'affaire se passait au pavillon Pauley. Ou, pour être précis, au trentième kilomètre de l'Olympic Boulevard, à droite, dans Westwood, au coin du bois. Là même, sur le campus de cette Université californienne de Los Angeles (UCLA), où se fabriquent, comme à la chaîne, les computers humains et où la Californie invente déjà l'an 2000.

L'an 2000, Mary-Lou ne veut pas connaître. *No Future*. Le futur c'est maintenant, championne olympique ou rien, saute ou crève, la charmante tueuse que voilà : 1,42 m, 42,5 kg, boule de muscles, crâne d'acier. Pas vraiment jolie, non, mais a-t-on jamais vu une gymnaste seulement jolie vamper la gloire ? Pas vraiment spontanée non plus, mais souriante, un rien coquette, un brin démagogue. Il faut sourire ? Sourions. *« J'aime user de la foule à mon avantage »*, déclarait-elle récemment à un confrère américain de *Sports illustrated*.

Mary-Lou Retton est vaguement terrifiante. « Gymnastic Machine », la gymnaste la plus rapide de l'Ouest. La découverte se fit par hasard au pavillon Pauley, enrubanné comme une bonbonnière anglaise ou un lupanar gay. Là, à deux pas du village olympique gardé comme Fort-Knox et assiégé par un bataillon de poupées Barbie, s'y déroulait ce lundi la compétition féminine par équipes, figures imposées, paraît-il.

La gymnastique féminine, on sait ce que cela est devenu : le génie à Lilliput, l'art de prendre des enfants à la maternelle pour en faire des êtres d'élite, chercheuses d'or à quatorze ans, retrait de la gloire à dix-huit. C'est ainsi. Après tout, pourquoi pas ? Mais c'est aussi un petit peu lassant, tant de surdouées au *mètre carré*, tant de gymnastes à peine acidulées flirtant en permanence avec le prix d'excellence, le 10 sur 10.

Bref, l'affaire ronronnait, le public californien très chaleureux faisait son devoir, tout son devoir. Un soutien vibrant, quoique vaguement politique, aux six poupées de Bucarest et à leurs six émules en porcelaine de Pékin. Un triomphe aux six modèles de poche *made in USA*. Et un accueil de star pour la grande aînée, Nadia Comaneci, présentée hors compétition. L'affaire ronronnait, et les juges, ces dames en orange, qui pratiquent dans le secret insondable des âmes, un drôle de tricot, officiaient galement, un dixième à l'envers, un dixième à l'endroit.

Tout serait donc allé pour le mieux dans le plus gymnaste des mondes vers un dénouement sans surprise : l'oubli pour les prodiges soviétiques et est-allemandes au piquet politique, privées de JO, l'or pour les Roumaines, l'accessit pour les Américaines, l'estime des Chinoises, si...

Si Mary-Lou, dynamite Retton, et ses amies n'avaient tenté le coup de force. L'affaire n'est pas faite, certes, et ne se fera peut-être pas, après les figures libres, mercredi. Mais elle est tentée. Et voici les Américaines sur les chaussons des Roumaines. Et voici surtout, comme on dit ici, qu'une étoile est née. Et née d'une étrange conjonction, une belle fable pour Nouveau Monde.

Il advint en effet que la petite Mary-Lou, tueuse notoire, trouva sur son chemin un chasseur d'élite, chasseur de têtes, réfugié politique, ou non politique, roumain. Et pour que la boucle soit bouclée, que le symbole soit parfait, devine-t-on de qui il s'agit. Bela Karoly, ce qui ne dirait rien à personne, sauf à souligner qu'il fut et reste l'homme qui fabriqua Nadia Comaneci.

Karoly, le gourou

Un bien drôle de personnage, d'ailleurs, passé à l'Ouest en 1981 avec bagages et savoir, et aussi quelques méchantes rumeurs accrochées aux basques. Au physique, Bela Karoly ferait plutôt penser à un ours des Carpathes. Au moral, ses meilleurs supporters disent qu'il est un entraîneur féroce, ses plus fervents détracteurs ne voyant guère qu'un mégalomane dangereux.

Comment auraient-ils pu ne pas se rencontrer ? La marine et le chef de guerre, la fille d'acier, l'homme de fer. Mary-Lou avait besoin du gourou intraitable : *« Quelqu'un capable de veiller et de vous virer à minuit et de vous pousser de force sur l'étrange tapis. Et vous devez être capable de faire vos exercices entièrement, complètement endormie, en pyjama. Sans une faute. C'est le secret. Et cela doit devenir une seconde nature. »* Le chasseur avait trouvé un fabuleux épervier : *« Une compétition de gymnastique est comme une chasse à courre. C'est vous contre eux. Pour gagner, d'abord vous rendez les filles plus fortes. Puis elles sauteront plus haut. Travaillez-les durement et elles réussiront de meilleures performances. »* Le sport ? la guerre, l'école de guerre et à coups de pieds aux fesses si nécessaire : *« Quand il me donne un coup de pied au derrière, je vole à 15 pieds »*, confiera-t-elle ravie. *« Je suis arrivé d'un sport, le handball, rapide et agressif avec les techniques les plus avancées d'entraînement. Et soudain il y eut toutes ces gentilles, délicates filles, juste capables de soulever leurs épaules et d'avancer, la, la, la. Imaginez. » « A l'époque personne n'avait jamais envisagé de les transformer en petites bombes. En animal. En tireur. Killers ! »* dit-il fièrement.

Bela Karoly, éleveur de « tueurs », a ouvert une salle de gymnastique à Houston. Et il entraîne cinq cents enfants.

PIERRE GEORGES.

CYCLISME

Flirt d'argent en noces de bronze pour Fabrice Colas

Correspondance

Los Angeles. – La formidable santé du cyclisme nord-américain s'est, une nouvelle fois, manifestée cette nuit sur la piste californienne de Dominguez Hills, théâtre des épreuves olympiques sur piste. Après les routiers américains voici, en effet, venu le tour des pistards. Le héros du jour a pour nom Steve Hegg. Sur son vélo révolutionnaire à roues lenticulaires, coiffé du désormais traditionnel casque profilé, le jeune pistard américain a tout simplement pulvérisé la meilleure performance mondiale détenue jusqu'alors par le Soviétique Koupovetz. Steve Hegg a couvert le 4 000 mètres de la poursuite individuelle en 4 mn 35 s 57, nouveau record olympique, à la moyenne assez extraordinaire de 52,255 kilomètres/heure.

Un véritable exploit qui soulevait l'enthousiasme d'un public conquis et connaisseur qui, quelques instants plus tard, applaudissait la performance d'un jeune néophyte français, Fabrice Colas, médaille de bronze du kilomètre arrêté, à l'issue de sa première grande compétition internationale. Découvert et retenu, par Daniel Morelon après qu'il eut dépossédé de son titre le champion de France de la spécialité, Fabrice Colas confirmait ici ses excellentes dispositions.

Longtemps le jeune banlieusard parisien avait même flirté avec la médaille d'or puis avec celle d'argent. Hélas pour lui l'Allemand Schmidkte, impérial, réduisait ses espoirs à néant, après que le Canadien Hamet, pour 213 millièmes de seconde seulement, lui eut ravi la deuxième place. Colas conservai, cependant la médaille de bronze, une troisième place pour le moins inespérée pour ce jeune garçon de vingt et un ans qui, il y a quelques mois de cela, était cloué sur son lit, victime d'une toxoplasmose. « *Le plus dur en fait fut l'attente. J'étais parti en cinquième position et au fur et à mesure que mes adversaires s'élançaient, mon angoissse allait grandissant... A croire que je prenais le départ d'un deuxième contre la montre !* »

A quelques mètres de là, Daniel Morelon, son entraîneur, savourait sa joie. Quarante-huit heures auparavant afin de désigner le titulaire, la mort dans l'âme, il avait, en effet, contraint Philippe Boyer et Fabrice Colas à se départager à l'issue d'un ultime test chronométré. Colas s'était imposé. Il ne pouvait offrir plus éclatante confirmation.

JEAN-FRANÇOIS RHEIN.

PRESSENTI POUR ÊTRE MINISTRE DES SPORTS

M. Michel Hidalgo regrette...

Annapolis (Maryland). (*AFP*). – M. Michel Hidalgo, le directeur technique national du football français, qui accompagne l'équipe de France participant actuellement au tournoi olympique, a révélé, lundi 30 juillet à Annapolis, que M. Laurent Fabius lui avait proposé de devenir ministre délégué chargé des sports, avant de confier ce poste à M. Alain Calmat.

« M. Laurent Fabius m'a appelé chez moi le samedi, a-t-il dit. *Je devais rappeler le dimanche à 10 heures à son bureau à Matignon. Il m'était impossible d'accepter dans la mesure où je n'ai aucune notion du fonctionnement d'un ministère. »*

« Aurais-je pu, par exemple, m'entourer de gens choisis par moi-même ? J'aurais également proposé, en préalable, la création à courte échéance des concours de pronostics.

» Mais le temps m'a manqué pour obtenir toutes ces réponses et, le dimanche, je répondais donc négativement. M. Fabius m'a d'ailleurs parfaitement compris. »

« Pourtant, a ajouté M. Hidalgo, *il m'arrive à présent de regretter cette décision. Après tout, c'eût été une expérience enrichissante. Mon souci a toujours été de faire prendre en considération le sport en tant qu'élément indispensable de la culture. J'en avais peut-être là l'occasion. »*

« Ce n'était pas un engagement politique, mais c'est vrai que ce poste m'aurait plu en ce moment. Même pour une période plus ou moins courte. Peut-être aurais-je une seconde chance de pouvoir dire oui », a conclu M. Michel Hidalgo.

TIR

Le coup de maître de Michel Bury

De notre envoyé spécial

Los Angeles. – Voilà c'est fait la France a obtenu sa première médaille, en tir comme on l'espérait, pour tout dire.

On la doit à Michel Bury, du Racing Club de Strasbourg, technicien à l'Office national des forêts à Wissembourg et carabinier de toujours. Une médaille d'argent, certes, mais pour une première apparition aux Jeux, c'est un coup de maître. Et puis l'Américain Edward Etzel médaille d'or, était, aujourd'hui, au mieux de sa forme. Qu'on en juge : avec soixante balles il a obtenu 599 points égalant le record olympique. Cet homme du Connecticut, âgé de trente-deux ans docteur en psychologie, assez menu et champion de tir depuis près de dix ans dans différentes disciplines, a pour lui, avant tout, un flegme qui frise l'indifférence, quand on l'observe au pas de tir, il donne toute l'apparence d'un homme impénétrable. Il s'est sur le podium manifesté sans éclat... en levant le pouce en l'air. A la lecture du détail de ses séries de tir, la défaillance, si l'on peut dire, s'est produite à la deuxième passe (100, 99, 100, 100, 100).

Pour sa part Michel Bury a obtenu 99, 100, 99, 100, 98, 100, une distraction ? ou un toucher de queue de détente un peu mou ? Pas mal ! Surtout quand l'on sait qu'il s'agit, dans cette discipline, baptisée match-anglais, de tirer en position couchée 60 balles dans une cible située à 50 mètres et dont la mouche, c'est-à-dire le cœur du dix central, fait 12,4 mm de diamètre !

C'est un jeu dans lequel la technique vient en tête des qualités exigées chez un tireur, dont la condition physique doit être parfaite le jour du concours. Il y avait ce mardi matin au Prado Park une bonne douzaine de tireurs particulièrement au point et en bonne forme puisqu'ils sont tous tiré au-dessus de 590/600. La troisième place est revenue au Britannique Sullivan. Il avait obtenu le même score que Michel Bury mais le nombre de balles placées dans le cœur même du dix central, cette fameuse mouche, était plus élevé sur le carton du Français. Selon quoi, une médaille d'argent peut tenir à peu de chose.

Grand, blond, barbu, Michel Bury se remettra au pas de tir mercredi pour le concours à la carabine trois positions (small-bore) un exercice où il excelle aussi. Tout comme son compagnon de tir, l'autre représentant français, Jean-Pierre Amat. En match anglais, il s'est tout de même bien tiré d'affaire en prenant la onzième place du concours avec 593 points. Cette position n'est pas son point fort et il se remettra en concours également mercredi.

Si du côté des tireurs français au canon rayé tout semble pour l'instant baigner dans l'huile pour culasse, du côté des canons lisses, on est inquiet. L'Américain Daniel Carlisle maintient son avance à la fosse olympique, et Michel Carrega a, pour sa seconde séance de tir sur soixante-quinze plateaux, accumulé les « bulles », expression traditionnelle pour désigner les plateaux non cassés, sans pour autant avoir perdu toutes ses chances.

Le grand Texan assez content de lui n'a pas ménagé les sourires et les signes amicaux à l'adresse des bruyants jeunes supporters de tous sexes qui ont envahi les tribunes aujourd'hui.

Sous le ciel brûlant de Chino, le combat final, qui aura lieu mercredi pour les derniers cinquante plateaux, risque d'être chaud, d'autant plus qu'un troisième larron pointe désormais son nez dans l'affaire : l'Italien Giovannetti. Il pourrait bien tirer les plateaux du feu et la méfiance est dans les équipes nationales de rigueur.

Le vent, qui s'est mis de la partie et tombe comme le sirocco du haut des collines, pourrait bien aussi jouer les perturbateurs.

CLAUDE LAMOTTE.

CONTRAINTES

(De notre envoyé spécial.)

Los Angeles. – Quand on demande à Michel Bury, premier médaillé français, ce qu'il souhaiterait maintenant, il répond : avoir une médaille demain. Encourageant programme pour cet homme apparemment décontracté et qui ne se plaint même pas des manifestations bruyantes du public, il est vrai moins démesurées que la veille. Peut-être que les panneaux frappés du mot *« silence »* désormais posés sur le pas de tir ont joué leur rôle.

La seule chose, apparemment, qui préoccupe Michel Bury semble être les horaires que lui imposent son métier. *« Difficile de concilier boulot et entraînement,* dit-il, *et quand on veut faire de la compétition de haut niveau il ne faut pas relâcher un jour le passage à la cible. »*

A l'évidence, il y a une histoire d'amour entre lui et le succès et, quoiqu'il arrive, il suivra son chemin de champion avec tout ce qu'il peut y avoir de contrainte, quand on ne peut en vivre.

C. L.

Athlètes à fonds privés

De notre envoyé spécial

Los Angeles. – Ils dorment au pied des Rocheuses sur des matelas Simmons, sont équipés par Levi-Strauss, consomment des produits laitiers de la chaîne Safeway. C'est United Airlines qui les a déposés à Denver et sans doute General Motors qui les aura conduits à Colorado-Springs, le centre d'entraînement olympique des athlètes américains. Les 582 hommes et femmes, sportifs amateurs, qui finissent leur préparation pour les JO de Los Angeles, sont ainsi pris en charge par le « *public* ».

Le public ? Aux Etats-Unis, pas de ministère des sports, pas de budget fédéral pour les Jeux olympiques. Le « public » aux Etats-Unis, c'est précisément ce que nous appelons en France le privé : les individus et les entreprises.

Le Comité national olympique américain ne fut longtemps qu'un aimable club pour messieurs distingués, correspondants locaux de l'olympisme international. Son budget quadriennal 1965-1969 ne s'élevait qu'à 5,3 millions de dollars. Fin décembre 1984, il aura atteint 88,7 millions de dollars pour la période 1981-1984. Entre deux, il y a eu les Jeux de Montréal, où, dans le classement officieux des médailles, les Etats-Unis terminaient troisièmes. Il fallait réagir et constater que le reste du monde avait fait plus d'efforts d'organisation et de préparation pour les jeux que les Etats-Unis.

Une commission spéciale lancée par le président Ford avait suggéré que le Comité olympique devînt le comité organisateur central des sports amateurs, et le Congrès approuvait en 1978. Dès lors, le Comité olympique eut en charge la préparation des équipes olympiques.

Petit à petit, les fenêtres murées du siège social du Comité, établi à Colorado Springs depuis 1977, sont réouvertes. C'est qu'il s'agissait à l'origine d'un bâtiment militaire, le Centre de détection des attaques pour l'Amérique du Nord, qui est allé s'enfoncer sous des tonnes de rocher dans la montagne voisine. Le terrain de 15 hectares, couvert aujourd'hui de pistes, de gymnases et de locaux capables d'accueillir 12 000 personnes par an, était une base aérienne qui s'était vue dans la nécessité d'aller voler ailleurs pour cause d'urbanisation galopante alentour. Le terrain appartenant à l'armée de l'air, à la ville et à quelques « privés » fut loué par contrat au Comité : un dollar par an, pendant vingt-cinq ans.

Pour assurer son financement, le Comité dispose de son logo, de dons divers et des cadeaux des entreprises. Un conseiller juridique, relayé par un réseau de 50 avocats bénévoles, passe 60 % de son temps à traquer par lettres (50 par semaine) les utilisateurs, ici une école, là une firme, qui n'auraient pas versé la dîme sur l'utilisation du logo. Les procès sont plutôt rares, mais le dernier en date n'est pas triste : il fut gagné contre la communauté gay de San Francisco, qui avait détourné, à son usage, le logo du Comité national olympique. L'affaire est allée jusqu'à la Cour suprême de l'Etat de Californie. Résultat : les gays devront payer 25 000 dollars, plus les frais du procès. L'Etat fédéral aussi verse la dîme, puisque le logo olympique figure sur la médaille commémorative frappée à l'occasion des Jeux de Los Angeles. Rapport pour le Comité : 17 millions de dollars pour dix-huit mois, 33 millions attendus au total.

Un bureau spécial s'occupe du *fund raising* : démarchages par lettres, par téléphone, auprès des particuliers organisations de manifestations en tous genres, comme le dîner donné à la mort de Joë Louis (bénéfice 250 000 dollars). Au total, 30 % du budget du Comité olympique.

Trente-trois sponsors

Viennent enfin les sponsors, trente-trois entreprises qui sont officiellement les supporters des Jeux, comme Miller Beer, qui verse 1 million de dollars par an pendant quatre ans, tout en finançant le centre de presse du Centre d'entraînement olympique de Colorado-Springs, comme Coca-Cola, GM, United Airlines, Safeway, qui, outre les produits laitiers, apportent en fonds de 100 000 à 200 000 dollars, ou encore Gillette, Svick, Xerox, J.-C. Penney, Fuji Film, Kodak, Kellog's, etc.

Les cadeaux des parrains olympiques représentent (avec la redevance sur le logo) près de 70 % du budget, qui inclut le financement des équipements sportifs, inexistants à l'origine.

A Colorado-Springs, la direction des opérations sportives du Comité olympique dépense, elle, 70 % également de ce budget. Elle est chargée de réaliser les entraînements pour les athlètes désignés par les fédérations. Celles-ci restent responsables de la définition des programmes et reçoivent en fait, directement ou indirectement, 60 % des ressources du Comité olympique. Quinze d'entre elles, sur les trente-huit qui représentent l'ensemble des sports panaméricains, ont leur siège à Colorado-Springs. Certains de ces sports ne sont d'ailleurs pas « olympiques », comme le roller-skating, le tennis ou le base-ball, dont il y aura des exhibitions à Los Angeles.

Dans six disciplines : boxe, tir, haltérophilie, judo, marche, cyclisme, les athlètes vivent au centre et y demeurent tant qu'ils sont en progrès ou à niveau égal. Dans les autres sports, les fédérations envoient leurs athlètes pour des stages de dix à quinze jours en moyenne. A demeure ou en stage, les amateurs sont intégralement pris en charge par le budget de fonctionnement.

Ils disposent aussi d'un laboratoire de médecine sportive, discipline récente aux Etats-Unis, à laquelle ne travaillaient jusqu'alors, dit-on à Colorado-Springs, que quelques équipes isolées dans certaines universités. Le budget est passé de 700 000 dollars en 1977 à 2 millions de dollars.

Pour les responsables du centre, l'organisation mise en place a permis de donner aux sportifs amateurs le soutien qui leur faisait défaut en dehors du circuit scolaire et universitaire.

Dans certains cas, elle aura même contribué à créer des équipes et à les pousser au plus haut niveau, en cyclisme, hand-ball, volley-ball et hockey sur gazon.

Pour l'olympiade se terminant en 1984, le mouvement sportif amateur a eu le vent en poupe. Los Angeles, cela se vend très bien : le public américain est motivé et les entreprises le savent. Dans l'olympiade qui suivra, le budget du Comité olympique devra atteindre les 100 millions de dollars. Cette fois, l'entreprise est plus risquée. Les parrains seront peut-être moins généreux : Séoul, c'est loin.

JACQUES GRALL.

Meyrowitz OPTICIEN
LES LUNETTES DE SOLEIL
CARRERA PORSCHE DESIGN · Ray-Ban · Christian Dior · must de Cartier
MEYROWITZ OPTICIEN, L'AUTRE FAÇON DE VOIR LE SOLEIL.
5 RUE DE CASTIGLIONE 75001 PARIS. TEL.261.40.67

willy hairline COIFFURE MIXTE
10, rue des Pyramides 75001 Paris. Tél. : 260.63.68.
Du lundi au samedi de 10 h à 19 h
30, rue Feydeau 75002 Paris. Tél. : 236.33.57.

Le Monde

culture

FESTIVALS

AVIGNON

« DANS LA JUNGLE DES VILLES », de Brecht

Le cauchemar américain

Cette année, le mois d'août a commencé le 27 juillet. Les vacances partent d'un week-end, et le 27 c'était vendredi. L'événement, c'était la compagnie de Jean-Claude Gallota qui dansait *Ulysse*, dans la Cour d'honneur. Traditionnellement, la dernière semaine du Festival, qui est la première du mois d'août, est destinée aux amateurs de ballets. Sur les gradins comme sur les routes, les partants (ceux du théâtre) se sont rencontrés avec les arrivants. Les critiques spécialisés étaient là, bien que la plupart aient vu le spectacle à Paris, Lyon, Los Angeles...

Cette année, d'ailleurs, les deux disciplines se sont étalées tout au long du Festival. Pour les publics tout neufs restent des premières à venir. Ce mardi, au Théâtre municipal, *la Cerisaie*, de Tchekhov, par Karge et Langhoff, avec la Comédie de Genève, plus Christiane Cohendy et Olivier Perrier. Le 1er août, à la cour de l'Oratoire, *Volcan*, de et par Serge Valletti. Lundi, c'était *Dans la jungle des villes*, de Brecht, par Philippe Fireuil, avec le Théâtre Varia, de Bruxelles.

Les représentations se donnent jusqu'au 4 août au cloître des Carmes, où, en 1972, Jean-Pierre Vincent avait créé sa mise en scène de la pièce. Les deux productions n'ont rien en commun si ce n'est l'adaptation par Jean Jourdheuil et Sylvie Müller. Comme quoi le texte change selon celui qui s'en sert. Un texte touffu, ambigu, qui raconte le duel féroce d'un homme d'affaires marron qui a déjà vécu sa vie et d'un jeune bibliothécaire alcoolique. Duel sans cause dans un Chicago mythique.

Le décor splendide de Jean-Claude de Bemels n'utilise pas du tout l'architecture du cloître, il la casse. Décor fermé, fait d'un parquet en pente dont les lignes fuyantes en fausse perspective allongent démesurément la profondeur. Il s'arrête au fond, suspendu à l'arête d'un ciel noir où par instant s'élèvera la maquette de la ville aux gratte-ciels blancs serrés les uns contre les autres. Les côtés sont clos par des portes qui se soulèvent comme celles des garages. Sur le plancher, des trappes dégagent des carrés noirs, des sous-sols qu'on imagine purs, glacés, des couloirs de métro, des égouts où clapote l'eau sale d'un fleuve cimetière.

Chicago, métropolis déserte. Le beau plancher de vieux bois recouvre de sordides courses à l'argent. L'argent pour lui-même. Pour posséder une identité, une fonction. Pour se sentir exister, on fait son prix, on se vend. Prostituée, maquereau, indic, incendiaire... C'est le peuple des polars amers et des perdants. Les filles rêvent d'amour comme on rêve d'un vison, le businessman veut partir pour Tahiti et se jette dans le fleuve. Et l'autre partira pour New-York, pour une autre affaire. Le décor, dans une lumière de port au crépuscule, est un ponton au bord du néant. La ville est un mirage.

Dans ce monde desséché, Philippe Fireuil porte toute son attention aux relations sulfureuses entre les deux hommes, le vieux et le jeune. Ils se défient, comme s'il s'agissait pour chacun de détruire un reflet haïssable. Et ils sont bien obligés de s'aimer puisque l'un ne peut exister sans l'autre. Vision d'un romantisme crispé. Philippe Fireuil retient les effets pathétiques du mélodrame, freine les tentations du lyrisme. Certainement, il cherche l'intensité dans la froideur, il cherche une dimension tragique dans le dépouillement de l'imagerie.

Il avait parfaitement réussi quand *il avait monté de cette manière l'Entraînement du champion avant la course*, de Michel Deutsch, qu'on avait pu voir à la Cité internationale. Cette fois, le spectacle est en retrait à cause d'un malaise général des comédiens. Mais lundi, c'était une première représentation pour eux, dans un lieu inconnu, sans assez de répétitions sur place comme cela se passe toujours dans la plupart des festivals.

COLETTE GODARD.

ARTS

Un printemps pour les musées de province

(Suite de la première page.)

Certes, une petite maison dans un coin reculé de la France avec quelques gravures et objets qui parlent de ce qui fut ou de ce qu'est le village ou la région, porte le nom de musée. Comme le Louvre. En fait, leur monde se transforme. Les beaux-arts n'y sont plus seuls, même s'ils règnent toujours en maître. Il y a une explosion de musées d'art et de tradition populaires, d'ethnologie, d'artisanat, de sciences et techniques... C'est toute la mémoire d'une société, d'une civilisation qui, à mesure qu'elle se constitue, tend à entrer au musée.

Telle ville se souvient qu'elle a produit de beaux papiers peints et veut avoir son musée du papier peint. Telle autre, qu'elle imprimait des tissus et demande également son musée des impressions sur textile. L'excellence n'est pas le seul critère : une activité ordinaire de subsistance comme la pêche en mer, la mine, le chemin de fer fait également l'objet d'un musée. Des techniques tombent en désuétude, et soudain des outils deviennent attendrissants... Ainsi d'anciens et beaux bâtiments qui n'avaient pas de fonctions trouvent une vie nouvelle. Les villes, les régions, au nom de la culture, de la mémoire locale, du tourisme, demandent à l'Etat son aide (à 50 %) pour restaurer, aménager, installer, faire fonctionner ces musées qui donnent aux villes, aux villages, ce petit air « civilisé » ajouté au langage muet des pierres sur les façades. Mais on peut se demander pourquoi une telle éclosion composite.

Brillant renouveau

« Vu de Paris, oui, on peut s'interroger, dit M. Lang. *Remarquez, ce n'est pas seulement le fait de l'Etat, mais d'un mouvement de fond qui exprime une renaissance de la passion de l'histoire, un appétit de connaissance, une soif du passé. Il est naturel que chaque coin de France ait envie de réhabiliter son histoire, et à chaque région son génie propre, même si nous sommes un peu chef d'orchestre.*

« Ce renouveau vient de se manifester brillamment au musée d'Aix-en-Provence rénové (*le Monde* du 22 juillet). *Durant cette année 1984 seulement, on a vu aboutir à Angers l'installation du Musée David ; à Bordeaux, la restauration du Musée des arts décoratifs et la transformation des entrepôts Lainé en centre d'arts plastiques ; à Orléans, la création d'un Musée des beaux-arts ; à Reims, l'aménagement du musée dans l'abbaye Saint-Rémi ; à Rouen, la mise en place du Musée de la céramique... »*

Redéploiement

D'autres opérations sont en cours, annonce M. Jack lang : un musée de la préhistoire aux Eyzies-de-Tayac, vaste complexe intégrant la présentation des collections de la préhistoire, les champs de fouilles et les sites archéologiques pour lesquels un concours d'architecture vient d'être lancé. Une cure de jouvence transforme depuis 1982 le vieux palais Fesch d'Ajaccio, fermé depuis plusieurs années. *Il doit en principe* rouvrir l'an prochain avec ses primitifs italiens, ses Titien et Poussin ayant appartenu à l'oncle de Napoléon. A Auxerre, les riches collections archéologiques, mises en réserve depuis quinze ans faute de place, vont être montrées dans des locaux convenables. A Boulogne-sur-Mer, le Musée des beaux-arts sera installé au château d'Aumont. A Château-Chinon, un Musée du costume doit s'édifier autour d'une importante collection récemment acquise. Epinal aura son musée pour ses tableaux de Rembrandt, de La Tour, et naturellement pour ses images populaires. Grasse, son musée international du parfum. D'autres opérations sont prévues à Mulhouse, Lyon, Dijon, Toulouse, Issoudun, Saint-Denis, ainsi qu'à Nouméa où sera créé le musée des arts du Pacifique.

Les musées de province s'intéressant à l'art moderne et contemporain sont de plus en plus nombreux, et parfois leurs collections sont importantes. Plusieurs projets sont en cours de discussion avec les villes, les régions concernées, à Grenoble, Saint-Etienne, Nîmes, Arles, Nice. *« Prenons*, dit M. Lang, *le cas du musée de Nice qui, avec une collection Matisse constituée de dons de l'artiste et de dépôts de l'Etat, est installé dans une ancienne demeure provençale. Ce musée pourrait être bien plus riche qu'il ne l'est grâce à de nouveaux « dépôts », que ne manqueront pas d'augmenter des œuvres provenant de la famille de l'artiste et d'autres donateurs. Il faudrait pour cela que la ville de Nice accepte enfin de construire, avec l'aide de l'Etat, un musée archéologique dans le site même des arènes, afin de consacrer à Matisse l'entière villa provençale dont il n'occupe à présent qu'un seul étage. Avec le Musée national Marc Chagall tout proche, le quartier de Cimiez à Nice deviendrait un point fort occupé par deux pionniers de l'art moderne. »*

D'autres projets visent notamment à construire des musées neufs à Grenoble et à Saint-Etienne. Des pourparlers sont en cours avec les villes, les régions, mais la période actuelle nous interdit de nous orienter vers des solutions trop onéreuses. Ainsi, Grenoble souhaite réaliser un petit « Beaubourg », à haut budget, musée polyvalent qui soit digne de sa collection moderne. « Nous voulons faire plus modeste, mais aussi bien et aussi innovant... »

La progression des crédits pour les musées va-t-elle se poursuivre au même rythme que durant ces deux dernières années ?

« L'augmentation des crédits des musées a atteint 76 % pour cette période, sans compter le Grand Louvre, qui fait l'objet d'un financement spécial. A présent, avant franchi un certain niveau, l'important est de maintenir la régularité de l'effort. Certes, si je pouvais faire davantage, je le ferai, mais, les circonstances économiques ne s'y prêtent guère...

» Il importe surtout de rééquilibrer la politique des acquisitions entre les musées de Paris et ceux du reste de la France. Le musée de Colmar vient de s'enrichir d'un Cranach et celui Bayonne d'un Murillo. Aujourd'hui, les musées de province peuvent intervenir sur le marché national et même, cela arrive, international. Ils n'ont pas toujours eu ces moyens !... De plus, il nous faut veiller au redéploiement plus harmonieux des collections nationales. Le cas d'Aix-en-Provence a valeur de symbole. Ce dépôt de huit Cézanne corrige une anormalité : Aix-en-Provence doit avoir des tableaux du peintre dont l'œuvre est indissociable de sa ville. C'est dans cet esprit que nous avons aidé les musées de Brest et de Rennes à acquérir des toiles de Tanguy qu'ils n'avaient pas et celui de Saint-Etienne, une œuvre de Léger, le peintre de l'ère industrielle... »

JACQUES MICHEL.

PICASSO A L'HOTEL SALÉ

Dernière ligne droite

Le musée Picasso, installé dans l'ancien hôtel Salé, devrait ouvrir ses portes au printemps prochain. Les travaux, entrepris en mai 1983 par l'architecte Roland Simounet, auraient en principe dû prendre fin au terme de cette année. Mais la complexité du projet a induit un retard au demeurant traditionnel.

Il a fallu, en effet, concilier l'aspect historique de l'hôtel (*le Monde* du 15 octobre 1983) et la démarche fonctionnelle d'un musée qui devrait drainer un public important. Les sous-sols ont été creusés (ce qui a nécessité par endroits la reprise des fondations du bâtiment) afin d'y installer des centrales thermiques pour le chauffage et l'air conditionné.

La question de l'éclairage a été résolue par des systèmes différents suivant les pièces et leur exposition. La lumière du jour conservera de toute façon un rôle important. Au rez-de-chaussée seront assemblés dans les plafonds des réflecteurs qui renverront sur les œuvres la lumière des rampes lumineuses encastrées dans les cimaises. Au premier étage, le maintien des corniches des plafonds ne permettant pas la mise en œuvre d'un tel système, l'éclairage se fera à l'aide de luminaires conçus par Giacometti.

Rappelons que le musée Picasso abritera essentiellement les œuvres de l'artiste constituant la dotation de ses héritiers, c'est-à-dire celles qui ont été données à l'Etat pour payer les droits de succession. C'est, à l'origine, l'analogie de l'hôtel Salé avec des lieux comme Boisgeloup, en Normandie, Vauvenargues, en Provence, où Picasso aimait travailler, qui a conduit à choisir un bâtiment ancien pour rendre hommage au maître catalan, qui vécut si longtemps à Paris.

Lors d'une visite du chantier qu'il a effectuée le 5 juillet, M. Jack Lang, a réaffirmé que les échéances prévues pour l'ouverture du musée seraient respectées.

ORSAY

Le point sur la nef

M. Jack Lang, ministre délégué à la culture, visitant récemment le chantier du musée d'Orsay, a demandé à tous les responsables du projet de faire en sorte que l'enveloppe financière soit strictement respectée. *« Il ne peut être question d'un centime de dépassement »*, a souligné le ministre, qui a notamment parcouru la nef centrale, conçue comme une suite de terrasses où seront placés les chefs-d'œuvre de la sculpture de la deuxième moitié du dix-neuvième siècle.

Le bâtiment, sauvé de justesse de la démolition et qui faillit laisser place à de calamiteux projets, fut finalement classé en 1978.

Le projet actuel est la résultante des études conduites par l'équipe Bardon-Colboc-Philippon (*le Monde* du 10 août 1982) et de l'intervention de Mme Gae Gaulenti, architecte et *designer* milanaise, qui est aujourd'hui associée à l'architecte italien Italo Rota pour tout ce qui concerne l'aménagement intérieur.

La nef, qui mesure 170 mètres de long et dépasse 24 mètres de haut sous la voûte, a été entièrement vidée à partir de 1980 et réduite à une ossature métallique. La reconstruction a commencé en octobre 1983. L'ensemble des bureaux destinés à la conservation et à l'administration du musée est en voie d'achèvement. Les revêtements minéraux seront réalisés à partir de septembre prochain, ainsi que tous les lots techniques.

L'ensemble du projet nécessite la mise en œuvre de techniques très variées, qu'un très petit nombre d'entreprises maîtrisent encore aujourd'hui : nettoyage, vernissage et patine des éléments de décoration en stuc ; nettoyage et raccord des parties anciennes pour les peintures et les dorures ; remplacement des glaces argentées pour les parties abîmées des grands miroirs ; remise en état des trente-neuf lustres ; reprise à l'identique de quelque 800 mètres carrés de parquet. La menuiserie sera à l'honneur, avec la réalisation de deux cents fenêtres, vingt portes-fenêtres de grandes dimensions et soixante œils-de-bœuf.

La création du musée, pressentie au temps de Georges Pompidou, décidée pendant le septennat de M. Valéry Giscard d'Estaing et née de la volonté de présenter la production artistique de la seconde moitié du dix-neuvième et des premières années du vingtième siècle, a connu une série de rebondissements. Les trois péripéties les plus marquantes (*le Monde* du 24 juin 1983) sont dues pour la première à M. Valéry Giscard d'Estaing, qui estima que le dix-neuvième siècle ne commençait pas avec Manet et qu'Orsay devait au moins accueillir le romantisme. Les deux autres sont le fait de M. François Mitterrand.

L'une est liée au projet du « grand Louvre », et a conduit à ce que les bureaux prévus à Orsay puissent émigrer vers la rue de Rivoli et libérer ainsi 1 000 mètres carrés pour les surfaces d'exposition.

L'autre est la reprise de l'éternelle question : « En quelle année commencer ? » 1848 l'a emporté, même si la révolution du tournant du siècle n'eut que peu de retentissement dans le monde artistique.

Quant aux aspects financiers du projet évoqués par M. Lang lors de sa visite, ils s'établissent sommairement comme suit : les vingt-neuf marchés passés jusqu'à présent représentent 83 % du coût de construction et s'inscrivent dans le respect de l'enveloppe impartie, qui se monte à 1 080 millions de francs. Prévus pour la fin des travaux, le ravalement et la restauration des façades devraient s'effectuer en 1985. Une querelle a opposé en 1982 la mairie de Paris et l'Etat à la suite d'un dépassement du plafond légal de densité (PLD) : M. Jacques Chirac réclamait au président de l'établissement public du musée d'Orsay la somme de 10 millions de francs (*le Monde* du 21 juin 1982). Confiée à la compétence du tribunal administratif, cette affaire a cependant été résolue sans préjudice pour le projet. Reste la question du personnel du musée, et qui est aussi celle de son fonctionnement à venir. On sait que c'est toujours la plus douloureuse ou la plus difficile à résoudre.

STÉPHANE MARCHAND.

CINÉMA

REPRISE

« UNE ÉTOILE EST NÉE », de George Cukor

Pour Judy ou pour James ?

On a fait grand bruit, l'an dernier, aux Festivals de Venise puis de Deauville, autour de la version intégrale reconstituée (trois heures) du film de Cukor, tourné pour Warner Bros en 1954, et qui avait été, lors de sa première sortie, raccourci à la demande des exploitants. Or, en 1973, à Paris, l'Action République avait déjà présenté une version de deux heures quarante, rétablissant certaines scènes supprimées.

La restauration de 1983 n'est donc pas forcément un événement. Elle cause même une déperdition du rythme dramatique, romanesque, *dans la dizaine de minutes* (après la première rencontre de James Mason et Judy Garland) où l'on a plaqué, sur la bande son retrouvée, des images fixes façon roman-photo dont l'utilité n'est pas évidente. George Cukor est mort avant la première projection aux Etats-Unis de la version restaurée. Mais on sait que le *numéro musical Born in a trunk*, où Esther Blodgett (Judy), devenue à Hollywood Vicki Lester, chante et retrace sa carrière, n'avait pas été réalisé par lui, et qu'il ne l'approuvait pas. Essayons de sortir de ce sac d'embrouilles.

En 1932, *What price Hollywood ?* de Cukor, avec Constance Bennet, *est déjà, quant au scénario, le brouillon d' Une étoile est née*, réalisé par William Wellman, en 1937, avec Janet Gaynor et Fredric March, et en couleurs (1). Il y aura aussi, en 1976, un « remake » de Frank Pierson, avec Barbra Streisand et Kris Kristofferson, mais on peut dire que cela ne compte pas. Au milieu des années 50, *Une étoile est née*, version Cukor intégrale ou pas, était nécessairement un film mythique. On n'avait d'yeux alors que pour Judy Garland, rescapée de l'alcool et de la dépression nerveuse, faisant, grâce à son deuxième mari, le producteur Sidney Luft, une rentrée au cinéma quasiment inespérée.

En admettant que l'acteur alcoolique Norman Maine, joué par James Mason, ait été plus ou moins un portrait de John Barrymore, seuls aujourd'hui les cinéphiles chevronnés peuvent s'intéresser à ce que le film véhicule de la légende noire d'Hollywood. En fait, cette reprise apporte un renversement de valeurs sur l'orientation donnée par Cukor à cet admirable, ce bouleversant drame psychologique, où la comédie musicale s'introduit comme en fraude, à cause de ce qu'était alors Judy Garland, façonnée par Minnelli.

La fin de la grande époque d'Hollywood est inscrite dans un fabuleux travail de mise en scène en studio. Mais l'actrice, à part quelques moments splendides (la journée de tournage qu'elle mime pour son mari, privé de son métier, la soirée des Oscars, les funérailles de Norman où la foule lui arrache son voile de deuil, l'extraordinaire séquence finale), n'est pas toujours à son avantage. Elle est fagotée dans les jupes évasées et trop longues qu'imposait une mode disgracieuse, physiquement marquée par ses épreuves personnelles, inégale dans son jeu et peu crédible, il faut bien le dire, pour les jeunes spectateurs des années 80, dans l'amour que lui voue Norman Maine.

Une métamorphose volontaire

La voix seule de Judy subjugue encore. La femme, l'actrice, est un transfert du personnage de James Mason, acteur allant vers la déchéance, transmettant le flambeau, au prix du sacrifice de sa personnalité et de son existence, à la petite chanteuse de jazz découverte par lui un soir d'ivresse. A la fin de sa vie, Cukor protestait, véhémentement, contre sa réputation de « directeur de femmes ». Or dans *Une étoile est née*, masqué par un subtil « pirandellisme », il s'était servi de Judy, de sa carrière et des éléments de sa vie privée pour mieux mettre en valeur James Mason. Celui-ci, que la mort vient d'emporter à son tour, est prodigieux, fascinant, dans la création d'une star à laquelle il se livre. Sa descente vers la plage, son entrée dans l'océan où il va se noyer, est l'ultime étape d'une métamorphose volontaire. Accessoirement, le film s'en prend, comme beaucoup d'autres, aux mœurs hollywoodiennes, à la façon qu'on y avait de briser les vedettes « scandaleuses » après les avoir pressées comme des citrons.

Mais Cukor, banalisant, en couleurs froides, la mythologie des numéros musicaux (coup de patte au cinéma de Minnelli, peut-être), a réservé son lyrisme, sa science inégalable des sentiments passionnés, à la direction de James Mason, dont Judy Garland, poussée à la limite de ses forces, n'est, en fin de compte, que le satellite. La magie du spectacle s'efface au profit de cette figure masculine, des déchirements intérieurs d'un homme enfantant la gloire d'une autre pour perpétuer, quand même, la flamme qui l'a consumé.

JACQUES SICLIER.

(1) Ce film rarissime a été diffusé au « Cinéma de minuit » de FR3, le 19 octobre 1980.

PETITES NOUVELLES

■ **AOUT MUSICAL A SIENNE. — Organisé par l'Accademia musicale Chigiana, l'Eté musical de Sienne propose durant tout le mois d'août des concerts quotidiens qui ont lieu dans les monuments de la ville : le palais du *comte Chigi, la crypte de San-Domenico* et le Théâtre du Dôme. Parmi les moments forts, on note l'intégrale des *Inventions* à deux ou trois voix de Bach par Kenneth Gilbert, le 25 août, la *Messe* de Guillaume de Machaut par le Clemencic Consort, le 29 août et un concert Mozart dirigé par Abbado, le 30 août. Dans le même temps, la manifestation accueille des élèves venus du monde entier qui étudient avec Fraco Donatini, André Navarra, Kenneth Gilbert, Paul Badura-Skoda, Alain Meunier, etc.**

■ **LE FESTIVAL DE MUSIQUE CONTEMPORAINE DE VENISE ANNULÉ. — Le Festival international de musique contemporaine 1984 de la biennale de Venise n'aura pas lieu, faute d'argent. Seul sera créé, en première mondiale, le *Prométhée* du compositeur italien Luigi Nono, le 25 septembre. La décision d'annulation a été prise par le conseil de direction de la biennale, en raison *« des retards apportés à la contribution financière que l'Etat alloue chaque année à la Biennale »*. Ces retards ont empêché la réalisation en temps utile du programme,**

LES FOURRURES MALAT
GRANDE VENTE PROMOTIONNELLE
FOURREUR FABRICANT GARANTIE DE CONFIANCE
sur tout le stock fourrures, pelisses, cuirs à des prix défiant toute concurrence. Réparations, transformations. Service après-vente. Tél. 878-60-67
47, rue La Fayette, 75009 PARIS - Mº LE PELETIER

RÉTROSPECTIVE
MICHEL DUFET
au Musée Bourdelle
16, rue Antoine-Bourdelle (Mº Montparnasse)
T.L.J. (sf lundi) - 6 JUIN-30 SEPTEMBRE

SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : le Misanthrope (dern.).

Les autres salles

ATELIER (606-49-24), 21 h : le Neveu de Rameau ; 18 h 30 : Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu (dern.).

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

DIX HEURES (606-07-48), 20 h 30 : l'Ascenseur ; 21 h 30 : Festival Courteline.

ELDORADO (208-23-50), 20 h 30 : l'Arlésienne.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18), 21 h : Chacun pour moi.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 20 h 15 : 6 heures au plus tard ; 22 h 30 : Hiroshima, mon amour. II. 18 h 30 : la Voix humaine ; 20 h 15 : Journal intime de Sally Mara ; 22 h 15 : Du côté de chez Colette. – Petite salle, 22 h 30 : Duo Cobra.

MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Œufs de l'autruche.

MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : Patatis et patatas.

ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.

RENAISSANCE (208-18-50), 20 h 45 : le Vison voyageur.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Théâtre de Bouvard.

THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 21 h 45 : Y'en a marr...ez vous.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 45 : le Bluffeur.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 21 h : Laissez chanter les clowns ; 22 h 15 : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Odd numbers.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Imprévu pour un privé ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

DIX-HEURES (606-07-48), 22 h 30 : Coup de folie sur les assiettes en faïence.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention ! belles-mères méchantes.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 21 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 20 h 15 : J. Villeret ; 22 h 15 : Panique à Orly.

TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.

La danse

GYMNASE RONSARD (606-33-60), 20 h 30 : Jeune ballet classique.

Le music-hall

LUCERNAIRE (544-57-34), 21 h : A. Tome (dern.).

STUDIO BERTRAND (783-64-66), 20 h 15 : Folies étrangères d'Offenbach.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 22 h 30 : O. Piro.

Opérettes

POTINIÈRE (266-44-16), 20 h 30 : le Roi-Cerf.

Les concerts

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris.

Eglise Saint-Etienne-du-Mont, 21 h : Ensemble Boun (Vivaldi, Bach, Sarri).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : P. Sellin/B. Vasseur.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : A. Narell.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : K. Drew Trio.

Festival estival de Paris

(549-14-83)

Mairie du 5e, 18 h 30 : une heure avec Cl. Ballif.

cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Hommage à G. Morlay : Mademoiselle Béatrice, de M. de Vaucorbeil ; 18 h, Aspects du cinéma japonais : le Chat fantôme, de K. Misumi ; 21 h, La terre tremble, de L. Visconti.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). V.f. : Parnassiens, 14e (329-83-11 ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-93-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LES ANNÉES DÉCLIC (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LES ARAIGNÉES (All.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

BOUNTY V.o. : Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LES BRANCHES DU BAHUT (A., v.o.) : Paramount city triomphe, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

BUSH MAMA (A., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

CANNON BALL II (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gobelins, 13e (326-23-44) ; Convention, 15e (828-20-64).

CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LE CHEVALIER DU MONDE PERDU (*) (Italo-Américain, v.o.) : Ambassade, 8e (359-36-14) ; (V.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33).

LA CLÉ (**) (It., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

LA CONDITION DE L'HOMME (Jap., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

CONTRE TOUTE ATTENTE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; George V, 8e (562-41-46).

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

DENT POUR DENT (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).

LA DÉESSE (Indien, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

EMMANUELLE IV (**) (A., V.f.) : George-V 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; Escurial, 13e (707-28-04).

LES EXTERMINATEURS DE L'AN 3000 (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

FOOTLOOSE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

FORBIDDEN ZONE (A., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (354-72-71).

FORT SAGANNE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

LA FRANCE INTERDITE (**) (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

FRAULEIN S.S. (It., v.f.) (**) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

HERCULE (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Murat, 16e (651-99-75).

L'HOMME A FEMMES (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18). V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

LADY LIBERTINE (*) (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

LIQUID SKY (**) (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MARIA CHAPDELAINE (canadien) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

MES CHERS AMIS No 2 (It., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16).

MISSISSIPPI BLUES (franco-américain) : La Pagode, 7e (705-12-15).

LE MYSTÈRE SILKWOOD (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

NEW-YORK 2 HEURES DU MATIN (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Publicis St-Germain, 5e (222-72-80) ; Colisée, 8e (359-29-46). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Fauvette, 13e (331-56-86) : Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

NOTRE HISTOIRE (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).

PARIS VU PAR... (20 ans après) (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Mardi 31 juillet

PERMANENT VACATION (A., v.o.) : Movies (h. sp.), 1er (260-43-99).

PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA PIRATE (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Quintette, 5e (633-79-38).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

QUARTETTO BASILEUS (It., v.o.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles, L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TENDRES PASSIONS (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

TONNERRE (A. v.f.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).

TOOTSIE (A., v.o. et v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UNDER FIRE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet BeauGrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

VENDREDI 13, LE CHAPITRE FINAL (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93).

VIVA LA VIE (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Biarritz, 8e (722-69-23).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso (h. sp.), 17e (380-03-11).

XTRO (Angl., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Lumières, 9e (246-49-07) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Convention St-Charles, 15e (570-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

YENTL (A.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12), UGC Biarritz, 8e (723-69-23). – V. f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Denfert, 14e (321-41-01).

AMBRE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

AMERICA AMERICA (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (A., v.o.) : Boîte à films (Hsp), 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).

ANTONIO DAS MORTES (Bré., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

LES FILMS NOUVEAUX

LE CHALLENGER, film américain de Davis Fisher ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

MISSION FINALE, film américain de Ciro H. Santiago ; v.o. : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17 ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

SIGNÉ : LASSITER, film américain de Robert Young ; v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (633-08-22) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71). – V.f. : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

BLOW UP (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

LE CHAINON MANQUANT (Fr.-Am., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

CHALEUR ET POUSSIÈRE (Ang.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CONAN LE BARBARE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46) : v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

CORRESPONDANT 17 (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Lincoln, 8e (359-36-14) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

DE L'OR EN BARRE (Ang., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES DIAMANTS SONT ÉTERNELS (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) – V. f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (325-84-50) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

EL (Mex., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

L'ENIGME DE GASPARD HAUSER (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

ET LA TENDRESSE BORDEL No 2 (ex-ZIG-ZAG STORY) (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-20-12) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

L'ÉTRANGER (It.) : Logos I, 5e (354-42-34).

EXCALIBUR (A., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

FAME (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02). – V. f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Calypso (H. sp.) 17e (380-30-11).

LE FAUX COUPABLE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) : 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA FILLE DE RYAN (Angl., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (329-44-40) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V. f. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Lumière, 9e (246-49-07).

FENETRE SUR COUR (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

FITZCARRALDO (All., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

FREAKS (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

FURYO (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (H. sp.) (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES GUERRIERS DE LA NUIT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) : UCG Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) : Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LA HYÈNE INTRÉPIDE (A., v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

IL BIDONE (It., v.o.) : St-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'INCONNU DU NORD-EXPRESS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LADY LOU (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).

MAIS QUI A TUÉ HARRY ? (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (ex-LE BAL DES VAURIENS) (A., v.o.) : Forum, 1e (297-53-74) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; George-V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

OUTSIDERS (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

LA PLAGE DU DÉSIR (Brés., v.o.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).

PARIS VU PAR (1964, Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

RAGTIME (A., v.o.) : Cinoches (h.sp.). 6e (633-10-82) ; Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

RAMBO (A., v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

RASHOMON (Jap., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68).

LA RUÉE DES VIKINGS (It., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Images, 18e (522-41-94).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LES SEIGNEURS DE LA ROUTE (ex-LA COURSE A LA MORT DE L'AN 2000) (A., v.o.) (**) : Forum, 1er (233-42-26) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

SOIF DU MAL (A., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Lincoln, 8e (359-36-14).

SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

SUPERMAN I, II, III (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

THE ROSE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67).

THE SERVANT (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch) (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

LES TROIS LANCIERS DU BENGALE (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

VICTOR VICTORIA (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20).

LES VITELLONI (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

Les festivals

MARX BROTHERS : Action Ecoles, 5e (327-72-07), Plumes de cheval.

BUNUEL AU MEXIQUE : Marais, 4e (278-47-86), la Vie d'Archibald de la Cruz ; Don Quintin l'Amer ; le Grand Noceur.

LES CHEFS-D'ŒUVRE DE LA RKO (v.o.) : Olympic petite salle, 14e (545-35-38), la Septième Victime.

COMÉDIES MUSICALES (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81), Carioca.

FANTASTIQUE ET SCIENCE-FICTION : Aelita ; la Nébuleuse Andromède ; la Musique + VYJ ; Terre Sannikov.

FRANKENSTEIN : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05), Frankenstein créa la femme (v.f.).

HITCHCOCK PERIODE ANGLAISE (v.o.), Studio Cujas, 5e (354-89-22), Jeune et innocent.

LES POLARS DE L'ÉTÉ (v.o.), Action Lafayette, 9e (329-79-89), l'Enigme du Chicago Express ; Ça commence à Vera-Cruz.

ERIC ROHMER, ÉLOGE A LA RIGUEUR : Denfert, 14e (321-41-01), la Collectionneuse ; le Genou de Claire ; la Femme de l'aviateur ; l'Amour l'après-midi.

HOMOSEXUALITÉ (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), Sébastiane ; Querelle ; Flesh.

LE PARI DEPARDON : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19), Reporters ; San Clemente ; Tchad-Yemen-Tibesti Too ; Numéro zéro.

WOODY ALLEN (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Guerre et amour.

Les séances spéciales

A BOUT DE SOUFFLE MADE IN USA (A., v.o.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.

LES AMANTS DE LA NUIT (A., v.o.), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

AMERICAN GIGOLO (*) (A., v.o.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 20.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.), Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h 10.

LA CITE DES FEMMES (*) (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 15.

LE CHATEAU DE L'ARAIGNEE (Jap., v.o.), Saint-Lambert, 15e (532-91-68), 18 h 45.

LES CONTES D'HOFFMANN (A., v.o.) Epée de Bois, 5e (377-57-47), 18 h.

L'EDUCATION DE RITA (Brit., v.o.), Calypso, 17e (380-30-11), 17 h 15.

LA FIEVRE DANS LE SANG (A., v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 17 h 30.

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 22 h 30.

L'HOMME QUI RETRECIT (A., v.o.), Escurial, 13e (707-28-04), 22 h 30.

L'HOMME INVISIBLE (A., v.o.), Escurial, 13e (707-28-04), 20 h 45.

L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (Ang-A. ; v.o.), Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32), 17 h 40.

MORT A VENISE (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.

MISTER ARKADIN (A., v.o.), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

POSSESSION (**) (Ang., v.o.) Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h + Grand Pavois, 15e (554-46-85), 22 h.

SCARFACE (*) (A., v.o.), Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32), 21 h 45.

LA TRAVIATA (It., v.o.), Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h 10 + Calypso, 17e (380-30-11), 22 h.

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 19 h 20.

VIVRE VITE (**) (Esp., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (805-51-33), 20 h 30.

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (*) (A., v.o.), Boîte à films, 17e (622-44-21), 21 h 30.

MERCREDI



Judy Garland
James Mason
UNE ÉTOILE EST NÉE
A STAR IS BORN

18, r. des St-Pères (7e)
TOUS LES SOIRS
DON CAMILO
260.20.31
260.25.46
260.29.42
JEAN AMADOU - PIERRE DOUGLAS
ET UN MERVEILLEUX PROGRAMME
afin de mettre le cabaret à portée de tous
EXCEPTIONNELLEMENT
A PARTIR DU 1er JUILLET JUSQU'AU 31 AOUT
DINER SPECTACLE 180 F vin, café et droit d'entrée
Service compris pour les mêmes prestations

RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 31 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Les Mardis de l'information : la prison sans haine et sans crainte.
Magazine de la rédaction de TF 1. (Rediffusion.)
Roger Gicquel et Alain Retsin ont franchi les hauts murs de la dernière centrale construite en France, celle de Saint-Maur, à quelques kilomètres de Châteauroux, une de ces prisons trois étoiles, béton et verre, où vivent quatre cents hommes condamnés à de lourdes peines (dont quatre-vingt-sept à perpétuité), des « dangereux » contrôlés par un double mur d'enceinte et un mirador. Les journalistes ont eu « carte blanche » pour filmer ce qu'ils voulaient et interroger qui ils voulaient à condition de respecter l'anonymat des détenus (d'où les cagoules). Quatre jours pour écouter, enregistrer un monde lourd où l'on ne parle pas à la légère. L'émission est passée en juin 1983.

21 h 50 Dialogue avec le sacré : la société des masques.
Réal. St. Kurc. Les chasseurs d'esprits maléfiques, les masques Wabele en pays senoufo.
Situé dans les savanes du Nord ivoirien, les Senambele ou Senoufos sont des agriculteurs qui partagent leur univers en deux mondes, celui des puissances inconnues et incontrôlées de la brousse et le monde des règles sociales du village et des champs. Chaque village possède un bois sacré – que l'on peut assimiler à un temple – où se déroulent les initiations, avec les différents objets liés au culte, dont les masques.

22 h 30 Journal.

22 h 40 Cinéma : le Troupeau.
Film turc de Y. Güney et Z. Okten (1978), avec M. Demirag, T. Akan, T. Kurtiz, L. Inanir, M. Niron (v.o. sous-titrée).
Une famille de bergers d'Anatolie, dominée par un patriarche tyrannique, prend le train pour aller vendre un troupeau de moutons à Ankara. Une partie des bêtes meurt en route, la famille se désagrège. Ecrit en prison par Y. Güney, réalisé, sous son contrôle, par son ami le cinéaste Zeki Okten, ce film montre le choc violent et tragique de deux mondes (rural et urbain), la débâcle d'un ordre patriarcal : la condition féminine opprimée, les contradictions du développement industriel en Turquie, une grande œuvre humaniste.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Cinéma : Anthracite.
Film français d'E. Niermans (1980), avec B. Cremer, J. Bouise, J.-P. Dubois, J. Zucca, J.-P. Ragot, P. Bisciglia.
En 1952, dans un collège de jésuites, un surveillant s'élève contre l'éducation trop autoritaire. Son zèle évangélique, ses excès mystiques, ne lui valent que railleries, cruauté, abandon, de la part des élèves. Inspiré par les souvenirs d'adolescence du réalisateur, ce film est un peu forcé dans sa volonté de noirceur. On remarque le soin apporté à la mise en scène, Jérôme Zucca en garçon fragile et Jean-Pol Dubois, en « Anthracite ».

22 h 5 Documentaire : Artistes contemporains.
Réal. P.-A. Boutang et Y. Michaud.
Troisième et dernière partie. Bernard Pagès, né en 1940 à Cahors, travaille aujourd'hui dans le haut pays niçois. Proche du groupe Support-Surface, il a été peintre avant de devenir sculpteur. Il est passé de la pierre aux tôles et aux branchages, puis des classements aux assemblages. Il se définit comme un « baroque européen ». Toni Grand, né en 1935 près de Nîmes, travaille sur le bois et les branches, qu'il double depuis quelques années par des moulages.

23 h 5 Journal.
23 h 25 Bonsoir les clips.
23 h 45 Jeux Olympiques.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : Lucky Luciano.
Film italien de F. Rosi (1973), avec G.-M Volonte, R. Steiger, Ed. O'Brien, C. Siragusa, V. Gardenia, C. Cioffi. (Rediffusion.)
Chef de la Mafia aux États-Unis, condamné à une lourde peine de prison, puis libéré au bout de neuf ans, pour avoir contribué à la réussite du débarquement allié en Sicile, expulsé à Naples, en 1946, Lucky Luciano a-t-il organisé le trafic international de la drogue ? Film-enquête, film-puzzle, rassemblant des morceaux épars de chronologie, des faits vrais, des éléments de dossier : film politique qui n'a pu complètement déchiffrer une figure très complexe, mais a établi, comme toujours chez Rosi, une réflexion sur le pouvoir, légal ou non.

22 h 20 Journal.

22 h 40 Histoire de l'art : La Vénus de Milo.
Deuxième émission d'une série consacrée à des œuvres connues au point d'être mythiques, tableaux, sculptures, tapisseries.

22 h 55 Prélude à la nuit.
Sonate pour hautbois et piano, *de Francis Poulenc, par les lauréats de la Fondation Samson François, avec David Walter, hautbois, et Dominique My, piano.*

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Dramatiques : « (Manque d') Aventures en Patagonie », par P. Keineg ; avec P. Clévenot, B. Bloch...
22 h La criée aux contes autour du monde : Matteo Maximov, tzigane.
23 h Bestiaire : le hérisson.
23 h 20 Musique limite.
23 h 40 Place des étoiles.

FRANCE-MUSIQUE
A AIX-EN-PROVENCE

20 h Musiques à danser : œuvres de Debussy, Roussel, Scelsi, Boulez, Riley.
21 h 30 Concert (en direct du théâtre de l'Archevêché) : œuvres de Brahms, Strauss, Duparc, Satie, par Jessye Norman, accompagnée par Philipp Moll, piano.
23 h 30 Les soirées de France-Musique : Jazz club (en direct du Hot Brass) : les groupes Keops et Galigai.

Mercredi 1er août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 TF 1 Vision plus.
11 h 55 Quarante ans déjà.
12 h Jeux olympiques.
12 h 55 Consommer sans pépins.
13 h Journal.
13 h 30 Série : La conquête de l'Ouest.
15 h 40 Monte-Carlo show.
Au programme : L. Adler, Sandler et Young, A. Tabon et ses marionnettes...
16 h 30 Croque-vacances.
Dessins animés ; variétés ; infos-magazine et feuilleton.
18 h Dessin animé : Chilly Willy.
18 h 10 Série : Votre auto a cent ans.
La moyenne, l'automobile entre les deux guerres.
18 h 20 Contes à vivre debout.
Saint-Etienne, ville secrète.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Jeux olympiques.
Résumé.
19 h 53 Loterie nationale.
20 h Journal.
20 h 30 Tirage du Loto.
20 h 35 Série : Dallas.
Bobby demande à Pam de revenir... suite sans fin du feuilleton le plus populaire du monde, on ne sait pas pourquoi.
21 h 25 Nuit d'été de l'INA. Vidéo flashes
Petits tableaux vidéo-humoristiques qui ouvrent le rideau de cette longue soirée INA.
21 h 35 Document : Trente ans après.
De Derri Berkani.
Trente ans après la guerre d'Algérie, Derri Berkani a voulu retrouver des camarades avec lesquels il avait passé un mois de vacances en 1954. Chacun raconte la guerre, sa vie...
22 h 15 Court métrage : No Eran Nadie.
De Sergio Bravo Ramos.
Chia, une ouvrière chilienne, cherche en vain son compagnon, un pêcheur mystérieusement disparu en mer. Une œuvre-fable autour des disparitions au Chili. Sélection officielle hors compétition (section « Un certain regard ») à Cannes en 1982.
23 h 45 Stations.
De Bob Wilson.
Suite du feuilleton vidéo du metteur en scène américain. A voir absolument. Mirage lunaire ou miracle technique, un enchainement de tableaux qui suivent une même logique : celle du rêve.
23 h 50 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

8 h Journal et météo (et à 12 h).
8 h 5 Jeux olympiques.
10 h 30 ANTIOPE.
12 h 5 Série : Les globe-trotters.
12 h 30 Les amours de la Belle Epoque.
12 h 45 Journal (et à 18 h 40).
13 h 35 Série : Chaparral.
15 h 25 Sports été : Jeux olympiques.
18 h Récré A 2.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Messieurs les jurés.
L'affaire Malville. De F. Claude, réal. A. Michel, avec M. Lejeune, P. Debauche, G. Goubert, F. Legris, Y. Komerowsky...
Une vieille dame qui ne s'entend pas bien avec sa famille a pris en affection une jeune femme vétérinaire qu'elle institue légataire universel avant de mourir dans une clinique dans des conditions suspectes. La plaidoirie de Me Masserel (Pierre Debauche) sera un véritable réquisitoire contre les abus de certaines institutions pour vieillards.
22 h 35 Série : Cent ans d'automobile.
Du teuf-teuf au turbo. Série proposée par J. Bardin, D. Dubarry et F. Maze, réal. par P. Dhostel, J. Equer, F. Maze. Energie : le plein d'idées.
Vers 1890, il y avait concurrence entre trois énergies possibles pour équiper les automobiles : la vapeur, l'électricité et le pétrole. L'épopée de la voiture. Une vraie série pour les vacances.

23 h 5 Journal.
23 h 25 Bonsoir les clips.
0 h Jeux olympiques.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 3 Jeu littéraire : Les mots en tête.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Une balle au fronton.
La pelote basque.
19 h 55 Dessin animé : L'inspecteur Gadget.
20 h Les jeux.
20 h 35 Variétés : Léo Ferré.
Récital enregistré au théâtre des Champs-Elysées, les 6 et 7 avril dernier. Avec des interviews de Pierre Bouteiller. Première des quatre émissions consacrées au grand poète et musicien anarchiste.
21 h 30 Série : Opération Open.
De S. Ganzl et F. Dupont-Midy, avec J. Dalric, B. Allouf, C. Millet...
Le premier d'une série de six intrigues où se mêlent humour, suspense et aventure dans un cadre inhabituel... six parcs nationaux dans autant de pays différents. Ici, le parc national des Cévennes en France : les frères Decker démêlent une affaire de vautours. Le style est classique, mais le sujet original, c'est une façon instructive de se divertir.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Histoire de l'art : la Dame à la licorne.
Après la Vénus de Milo et la Joconde : les somptueuses tapisseries du quatorzième siècle.
23 h Prélude à la nuit.
Variations, *sur un thème de Satie, de Michel Philippot, par Anna Stella Schic au piano.*

FRANCE-CULTURE

7 h Cinq regards sur la société d'aujourd'hui.
8 h Pages entomologiques de Jean-Henri Fabre.
9 h 5 Un métier comme art - Le tailleur de pierre de Saint-Paul-de-Vence : Luc Trizan.
10 h Histoire de la piraterie.
11 h Musique : l'Ailleurs.
12 h Panorama.
13 h 30 Feuilleton : « Aimé de son concierge ».
14 h Les cultures face aux vertiges de la technique : Australie, le destin des Warlpiri.
15 h 3 Embarquement immédiat : la Polynésie.
15 h 30 Musique : les aventures de *Gédéon Dugenou.*
16 h 30 Promenades ethnologiques en France : sur les traces de Ramon (Pyrénées).
17 h 30 Entretiens - Arts plastiques : Mayo ou le bonheur par petites touches.
18 h La deuxième guerre mondiale : l'Allemagne hitlérienne.
19 h 30 Itinéraires de la solitude féminine.
20 h Blaise Cendrars, poète intercontinental.
20 h 30 Dramatique : « les Thermes vénitiens », d'Y. Daoudi ; avec M. Rayer, E. Weisz, J. Boulva....
22 h La criée aux contes autour du monde.
23 h Bestiaire : le chevreuil.
23 h 20 Musique limite.
23 h 40 Place des étoiles.

FRANCE-MUSIQUE

2 h *Les nuits de France-Musique.*
7 h 7 Petit matin : œuvres de Beethoven, Glinka, Schubert.
9 h 5 Atelier de musique : Arc-et-Senans, août 1983.
12 h 5 Concert (Festival estival de Paris) : œuvres de Byrd, Blitheman, Batten, Weelkes, Lassus, Villiers-Stanford, Des Prés, Bruckner, Parsons, Britten par le Chœur de la Chapelle royale de Windsor, dir. C. Robinson.
13 h 30 Les chants de la terre.
14 h 4 Repères contemporains.
15 h Carte blanche à Fritz Wunderlich : œuvres de Mozart, Bach, Beethoven, Schubert, Schumann, Malher, R. Strauss..
18 h 5 L'héritage d'Arthur Schnabel : œuvres de Beethoven, Mozart.
19 h Le temps du jazz : Tropicana.
19 h 30 Concert (en direct du Grosse Festspielhaus) : *Concerto pour piano et orchestre n° 4 en sol majeur,* de Beethoven : *Symphonie n° 7 en mi majeur,* de Bruckner, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. C. Abbado, sol. K. Zimmerman, piano.
22 h Les soirées de France-Musique : œuvres de Schubert, Serocki, Pergolèse, Lazzari, Grieg, Mozart.

COMMUNICATION

Marie-Claude Deffarge ou l'exigence

Mme Marie-Claude Deffarge vient de mourir à l'âge de cinquante-sept ans des suites d'une crise cardiaque.

Ceux qui ont bien connu Marie-Claude Deffarge retiendront d'elle l'image d'une femme gaie au rire communicatif, toujours optimiste dans l'épreuve, généreuse jusqu'à l'abnégation ; d'une journaliste exigeante qui tenait depuis une trentaine d'années un fichier monumental sur les événements, les thèmes, les hommes politiques dans une centaine de pays ; d'un grand reporter qui alliait la sensibilité à la lucidité dans la défense passionnée des déshérités et des opprimés, en particulier dans le tiers-monde. Pour elle l'impartialité scrupuleuse dans le témoignage excluait la neutralité politique ou idéologique, qu'elle jugeait immorale et hypocrite.

Faisant équipe depuis 1959 avec son compagnon, Gordian Troeller, elle a sillonné les cinq continents, publiant enquêtes et reportages, essentiellement dans la revue ouest-allemande *Stern*, mais aussi dans *le Monde, le Monde diplomatique, Paris-Match, le Nouvel Observateur, Réalités,* l'*Observer* de Londres. Leurs écrits dénonçant les dictatures de l'Espagne franquiste et de l'Iran impérial ont été sanctionnés par des interdictions de séjour pendant plus d'une décennie. Une enquête sur la Mafia sicilienne, menée en 1960, leur a valu des menaces de mort, mais aussi le premier prix du reportage international. Leurs séries d'articles sur la condition féminine et les guérillas à travers le monde, publiées de 1964 à 1969, avaient fait sensation.

Parallèlement, Marie-Claude Deffarge et Gordian Troeller ont produit d'innombrables documentaires filmés pour la première chaîne de la télévision allemande et diffusés dans divers pays européens, notamment en France par le prestigieux magazine « Cinq colonnes à la une ».

Marie-Claude Deffarge préparait une nouvelle série de films sur « Les enfants dans le monde ».

ERIC ROULEAU.

● *« Les Nouvelles » : sursis pour le personnel.* A l'issue d'une assemblée générale réunie lundi 30 juillet, le personnel des *Nouvelles*, l'hebdomadaire que dirige M. Jean-Pierre Ramsay, annonce avoir obtenu un délai, jusqu'au mercredi 1er août, pour que soit étudiée toute solution permettant d'éviter le dépôt de bilan. Les actionnaires des *Nouvelles*, à la tête desquels se trouve M. Max Théret, ont en effet proposé la transformation du journal en mensuel, avec licenciement de 61 des 72 personnes employées ; le personnel a demandé qu'on étudie en particulier les propositions faites par M. Jean-François Kahn, ancien directeur de la rédaction, qui s'apprête à lancer son *Evénement du jeudi* (*le Monde* daté 29-30 juillet).

Le conflit chez Larousse

PAS DE REPORT DE LA CONSULTATION SUR LES LICENCIEMENTS

Dans le conflit né de la création du nouveau groupe Larousse en juin dernier (voir *le Monde* du 21 juin), conflit opposant le comité central d'entreprise (CCE) à la direction générale de Larousse, le tribunal des référés a rejeté, le lundi 30 juillet, la demande de report de la procédure de consultation sur les licenciements déposée par le CCE.

La constitution du groupe Larousse, formé de la librairie Larousse, de Nathan et le la Compagnie européenne de publication (CEP), s'accompagne d'un plan de restructuration prévoyant cent trente-neuf licenciements.

Le CCE, qui a un rôle consultatif et a nommé à cet effet un expert-comptable, a invoqué, conformément à la loi du 1er mars 1984, l'entrave à la mission de l'expert pour non-communication de documents de la part de la direction générale de Larousse.

Le tribunal a fait remarquer que, les décrets d'application de cette loi n'étant pas encore parus, la demande du CCE était irrecevable. Ainsi, la réunion de consultation sur les licenciements ne sera pas reportée en septembre, comme le demandait le CCE.

La crise de « France-Soir »

M. HERSANT DONNE DES APAISEMENTS AU LIVRE CGT

Fausse alerte ? Les menaces qui pesaient sur la parution de *France-Soir*, après la mise en demeure adressée à sa direction par la SPPP (Société professionnelle des papiers de presse) de s'acquitter d'une dette de 40 millions de francs de papier seraient provisoirement écartées. *« Il s'agit là de problèmes purement commerciaux entre un client et un fournisseur »*, ont déclaré les représentants du Comité intersyndical du livre parisien CGT, à la suite d'une réunion, lundi 30 juillet, avec M. Robert Hersant. Si le souhait de ce dernier reste d'adapter les dépenses du quotidien à ses recettes, il a affirmé aux représentants syndicaux sa volonté de voir vivre *France-Soir*.

Le Comité intersyndical avait eu préalablement confirmation que la SPPP n'interromprait pas ses livraisons de papier. L'incertitude quant aux intentions de la SPPP avaient fortement inquiété les personnels de *France-Soir*, qui avaient publié vendredi une déclaration commune affirmant que les organisations syndicales *« prendraient toutes les mesures permettant d'assurer la parution du titre »* (*le Monde* daté 29-30 juillet et du 31 juillet).

Des discussions doivent s'ouvrir en septembre entre le Livre CGT et M. Robert Hersant sur les conditions de la réorganisation du journal et, notamment, le dernier plan de quarante-huit licenciements annoncé le mois dernier par la direction.

● *La septième rencontre* de l'Association des formateurs en expression et communication aura lieu à Paris, les 19, 20 et 21 septembre sur le thème « Pratiques, publics, pouvoirs ». Elle dressera un bilan et ébauchera des perspectives d'action.

★ ASFEC, BP 21, 93140 Bondy. Tél. : (6) 435-58-30/52-13.

LE CARNET DU Monde

Naissances

– **Armelle et Bernard DOMANSKI** ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Olivia,

à Paris, le 15 juillet 1984.

Mariages

– ***Anne M. GENTRIC* et Jean C. CHABANNE**

se sont mariés le 21 juillet 1984, à Saint-Etienne.

Les Angles, Saint-Etienne, Kinshasa.

Décès

– M. Charles Bonhommet,
ses enfants,
petits-enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Charles BONHOMMET,
née Monique, Madeleine Dameron,

pieusement décédée le 29 juillet 1984, à l'âge de soixante-quatre ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 2 août, à 14 heures, en l'église Saint-Pierre de Montrouge, place Victor-Basch, à Paris-14e, métro Alésia, où l'on se réunira.

La messe sera célébrée par le Père Jean Lasnier, ami de la famille.

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Bagneux.

Priez pour elle !

68, rue Hallé,
75014 Paris.

– Mme Maurice Bouyssou,
M. Claude Bouyssou,
M. Jacques Bouyssou
et son fils Olivier,
Mlle Geneviève Bouyssou,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Maurice BOUYSSOU,
professeur honoraire
à l'université Paul-Sabatier à Toulouse,
membre de l'Académie nationale
de chirurgie dentaire,
membre fondateur
du groupement international
de recherche en sciences
odonto-stomatologiques,

survenu à Toulouse le vendredi 20 juillet 1984.

La cérémonie religieuse a eu lieu à Toulouse le lundi 23 juillet 1984, suivie de l'inhumation au cimetière de Buzet-sur-Tarn.

Cet avis tient lieu de faire-part.
61, rue d'Alsace-Lorraine,
31000 Toulouse.

– Emmanuel, Martin-Brice,
Emmanuelle, Nicolas
et Grégoire Devaud,
Philippe Laché,
Mme Henri Robert,

nous prient d'annoncer le décès de

Martine DEVAUD,
née Laché,

le 26 juillet 1984.

Ses obsèques ont eu lieu à Saint-Michel-des-Loups (Manche).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Alger, Béni-Yenni, France.

Les familles Gherab, Ouyahia, Ali-Yahia, Caubarrere et Dessau
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère, tante et cousine,

Mme veuve Aldjia GHERAB,
née Ouyahia,
survenu le 26 juillet 1984 à Blida.
Elles rappellent le souvenir de son époux

El-Hadj Mohamed-el-Hocine GHERAB
et de leur fils
Rabah-René GHERAB.

El-Hadj Mohamed el Hocine-Gherab.

– Mme Pierre Leblanc,
son épouse,
M. et Mme Philippe Cazaban,
M. et Mme Hugues Leblanc,
ses enfants,
Jérôme et Aurore-Adélaïde,
ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre LEBLANC,

survenu le 25 juillet 1984, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Selon sa volonté, ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

– Françoise Hauser-Dumur,
Sylvie, *Martine,* Daniel
Yves et Marie-Françoise Dumur,
ont la grande tristesse de faire part de la disparition de

Suzanne LOISEAU,
née Haguenau,

leur mère et grand-mère,
survenue brutalement le 28 juillet 1984,
dans sa quatre-vingt-quatrième année.
Cet avis tient lieu de faire-part.

53, rue La Fontaine,
75016 Paris.
2, rue de la Convention,
75015 Paris.

– Sa famille et ses amis

ont la tristesse de faire part du décès de

Jeanne MODIGLIANI,

survenu le 27 juillet 1984.
Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.

(*Le Monde* du 31 juillet.)

– Jean Prat a la douleur de faire part du décès de sa mère

Mme PRAT,
née Simone Gravier de Vergennes,

survenu le 15 juillet 1984.
Les obsèques ont eu lieu le 27 juillet dans la plus stricte intimité.

2, parc de la Bérengère,
92210 Saint-Cloud.

– Biviers (Isère).

Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui son serviteur

Jean WAGNER,
professeur à l'université des langues
et lettres de Grenoble,
oblat bénédictin de l'abbaye de Hautecombe, le 29 juillet 1984.
Il avait fait don de son corps.
Une messe à son intention sera dite en l'église de Biviers le samedi 4 août, à 16 heures.
De la part de
Mme Jean Wagner, née Baillon,
M. et Mme Claude Thalamy
et leurs enfants Géraldine, Philippe, Jacques,
M. et Mme Bernd Ludwig
et leurs enfants Michaela, Christian, Catherine,
Et toute la famille.

Anniversaires

– Bonneville, le 1er août 1984.

A ceux qui l'ont connu et aimé, le souvenir de

René ROSIO
est rappelé à l'occasion du premier anniversaire de sa disparition.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

ROBLOT S. A.
522-27-22
ORGANISATION D'OBSÈQUES

هكذا من الأصل

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS

STÉ D'INGENIERIE 400 M F de C.A.
80 % à l'exportation

recherche

pour une de ses filiales de production (Pays de Loire), spécialisée dans

MATÉRIEL DE MANUTENTION AUTOMATIQUE

DIRECTEUR D'EXPLOITATION
(futur Directeur général)

pour diriger en collaboration directe avec P.D.-G. Maison mère, mais avec large autonomie, une unité de production de 100 personnes (Bureau d'études, production, achats, méthodes). Bon climat social.

Agé de 35 ans au moins, ingénieur diplômé, bonnes connaissances en automatismes, aptitude à la communication et sens de l'autorité.
Rémunération motivante, fonction de l'expérience et du potentiel du candidat.

Ecrire avec c.v., photo et rémunération actuelle à CEREX, 25, rue Royale, 75008 PARIS.

Groupe international activités transports aériens recherche

UN DIRECTEUR FINANCIER

ayant d'excellentes relations de milieux bancaires internation. Une expérience minimum 5 ans leasing achat-vente d'avions. Bilingue anglais-français.

Ecr. s/nº 8.227 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

VILLE DE + 40.000 habitants RECRUTE

1 DIRECTEUR

DU SERVICE MUNICIPAL DE LA JEUNESSE

Le candidat sera recruté par voie de mutation ou devra avoir une expérience de direction dans un secteur identique et être titulaire d'une licence Animation ou DU DEFA.

Ecr. s/nº 8.203 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)



AFRIQUE FRANCOPHONE

SOCIÉTÉ RÉALISANT UN CA ANNUEL DE 25 MILLIARDS DE FRANCS CFA

recherche

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

Le candidat retenu aura pour mission d'assurer la réorganisation et le contrôle du service informatique de la société.

Il devra posséder de très solides connaissances en informatique, en comptabilité et en gestion.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous nº T066.963 M, RÉGIE-PRESSE, 7, rue de Monttessuy, Paris 7e.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

SERVICE ET DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE recherche

ANALYSTE

confirmé
évolutif
niveau MIAGE, Maîtrise de gestion, école de commerce

Excellente connaissance en comptabilité, facturation, COBOL, base de données
Ecrire au :
78-80, avenue Galliéni
Tour Galliéni 1
93174 BAGNOLLET CEDEX.

Pour développer sa structure commerciale le Nº 1 français (C.A. 83 – 404 000.000 F progression 84 : + 31 %, 13.000 clients) propose en août un stage de formation.
Si vous souhaitez devenir l'un de nos

COLLABORATEURS COMMERCIAUX (H.F.)

Tél. pour Paris et Versailles à Mme Manteau : 500-24-03 pour banlieue sud à M. Boquet, 660-52-62.

INFORMATIS

pour d'importants projets de télécommunications et de bases de données sur PRIME

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

2 à 4 ans d'expér. Fortran
Mme HUBERT. 337-99-22.

GROUPE INTERNATIONAL ACTIVITÉS TRANSPORTS AÉRIENS recherche

UN ATTACHÉ Ccial

Ayant travaillé min. 5 ans de compagnies aériennes.
EXPÉRIENCE OPÉRATIONS ET SPÉCIFICATIONS D'AVIONS.
BIL. ANGLAIS/FRANÇAIS.
ENVOYER RÉPONSE ET C.V.
Ecr. s/nº 8.225 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

STAIM, Bureau d'études recherche

INGÉNIEURS

CNAM, A et M ou ESTACA

(débutants acceptés)

Pour lancement produits nouveaux.
Ecrire impérativement
54, av. Philippe-Auguste,
75011 Paris. Mme COLIN.

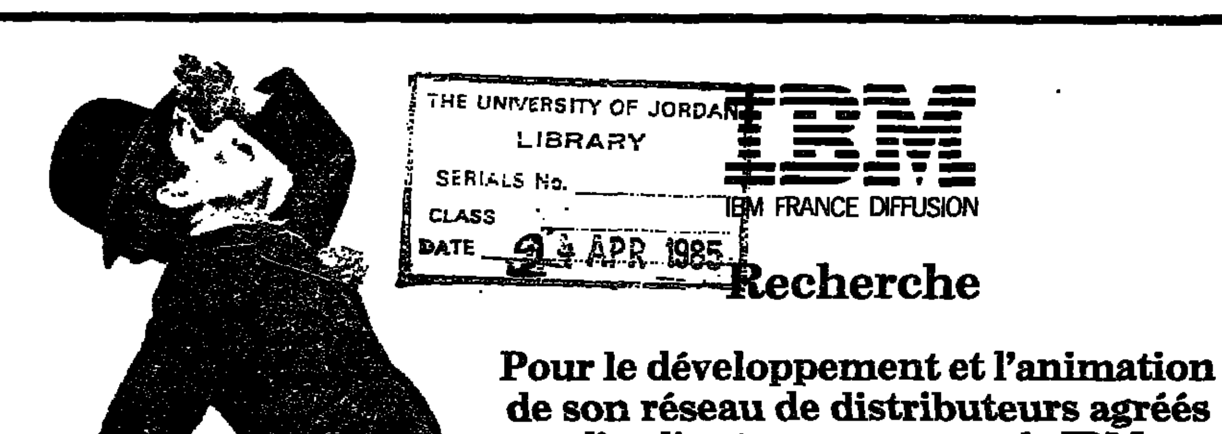
TOUR OPERATOR CHER ETUDT TOURISME OU AUTRE
TEL CE JOUR.
355-39-30, p. 334.

secrétaires

Groupe international activités transports aériens recherche

SECRÉTAIRE

bilingue anglais-français
STÉNO ANGLAIS.
Ecr. s/nº 8.228 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.



THE UNIVERSITY OF JORDAN
LIBRARY
SERIALS No.
CLASS
DATE 24 APR 1985

IBM

IBM FRANCE DIFFUSION

Recherche

Pour le développement et l'animation de son réseau de distributeurs agréés d'ordinateurs personnels IBM

DES INGÉNIEURS COMMERCIAUX

Afin d'exercer leur activité de Conseillers-Distributeurs, nous leur demanderons de satisfaire aux conditions suivantes :
- Diplômé(e)s d'une Ecole d'Ingénieurs ou de Commerce
- 2 à 3 ans d'expérience professionnelle au moins
- Bonne connaissance de la vente et de l'anglais
- Motivation pour la micro-informatique
- Esprit d'entrepreneur.

Ces postes sont basés à PARIS LA DÉFENSE, mais nécessitent des déplacements en province.

Si vous êtes intéressé, merci de nous adresser votre candidature à : IBM France - Département Recrutement - Orientation-Conseils, 2 rue de Marengo, 75001 Paris, en mentionnant la référence IFD - M1

LITTLE TRAMP CHARACTER LICENSED BY BUBBLES, INC. S.A

MASH

THE UNIVERSITY OF JORDAN
LIBRARY
SERIALS No. 51011
CLASS
DATE 24 APR 1985



Etes-vous trilingue : français, allemand, gestion ?

Venez nous rejoindre à Villers-Cotterets, vous intégrerez une équipe dynamique et motivée.

Chargé d'études comptables

Bilingue allemand ou de nationalité allemande, vous possédez une partie du DECS ou une formation de type BTS.
Vous aurez pour mission la conversion de la comptabilité française en comptabilité allemande et la réalisation d'études diverses de comptabilité.
Cette mission requiert une grande rigueur et la parfaite connaissance du système comptable allemand.
Une première expérience dans ce domaine ou une mission en Allemagne serait un atout important.

Responsable de l'élaboration des prix

Vous avez la passion automobile et vous maîtrisez l'allemand. Votre formation Bac + 2 gestion comptable et votre expérience professionnelle vous ont amené à utiliser les techniques informatiques.
Votre mission consistera à gérer et à établir les prix VN et équipement. Vous exprimerez rigueur, méthode, efficacité et sens du contact dans un suivi constant des prévisions en matière de prix, une participation à l'élaboration du programme d'importation et de nombreux contacts avec les services homologues allemands.







Merci de nous envoyer CV, photo et prétentions, à la Division du Personnel et des Relations Sociales, V.A.G. France, BP 62, 02600 Villers-Cotterets.

V.A.G. France

média-system

emplois régionaux

Important Établissement Industriel de l'État Région Ouest Littoral

recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Niveau ENSI, éventuellement débutant, libéré obligations militaires, pr trav. d'équipe ds le cadre du développement de systèmes sonars et de localisation sous-marine.

Expériences ou connaissances en
- Micro-informatique ;
- Acoustique sous-marine ;
- Traitement du signal

seront particulièrement appréciées.

Ecrire avec c.v. détaillé et photographie à :
Direction des Constructions et Armes Navales de BREST, Groupe d'Etudes sous-marines de l'Atlantique, 29240 BREST NAVAL.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

recherche

collaborateurs

pour ses bureaux de l'INDRE et de la NIÈVRE

1. NIVEAU CHEFS COMPTABLES

avec une expérience de plusieurs années entreprise ou cabinet

2. JEUNES COLLABORATEURS

E.S.C. ou I.U.T., niveau D.E.C.S.

Rémunération selon compétence.
Adresser C.V. à HAVAS BOURGES, Nº 1.979.

ÉCOLE PRIVÉE HORS CONTRAT RÉGION NORMANDIE recrute pour la rentrée 84-85

UN PROFESSEUR DE MARKETING

Il sera chargé de l'animation pédagogique d'une section de Techniciens supérieurs en action commerciale et d'un enseignement à temps complet (statut cadre) d'une école supérieure de commerce. Une expérience professionnelle marketing serait appréciée.
Env. c.v. et prét. nº 8.262
AGENCE HAVAS
14000 CAEN. Rép. assurée.

Grand organisme du Val de Loire, recherche

ADJOINT DE DIRECTION

Formation : HEC ou équivalent
Adresser dossier de candidature complet sous référence 83/41/87 à DL CONSEIL, 1, rue grécourt, B.P. 1522, 37015 TOURS CEDEX.

L'Institution Saint-Pierre de Fourmies, 59610, téléphone : (27) 60-34-34 recherche pour la rentrée scolaire un professeur en méthodes, techniques informatiques, (classes de 1 H et terminale H. Diplôme souhaité M.I.A.G.E., ingénieur, maîtrise d'informatique.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

IMPORTANTE SOCIETE MULTINATIONALE, leader français dans sa branche d'activité, rech. UN

CHEF DE SERVICE COMPTABILITE GENERALE

Diplômé(ée) d'école supérieure, 25-30 ans, il justifiera d'une première expérience de 5 ans environ au sein d'un cabinet ou d'une multinationale.

Sportif, intégré au sein d'une équipe jeune, il devra posséder des qualités affirmées de négociateur. Possibilité d'évolution au sein du département finance pour candidat-e de potentiel.

Comptabilité anglo-saxone et langue anglaise indispensables.

Le poste est basé 50 kms nord de Paris.

Adresser C.V. complet détaillé et votre niveau actuel de rémunération sous N. 4063
PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transmettra.

MID
Sté de micro-informatique recherche

INGÉNIEURS
grandes écoles ou
DIPLOMÉS

École supérieure de commerce. Débutants ou quelques années d'expérience, dégagés O.M. et disponibles immédiatement.

Env. c.v., photo et prétent. MID, M. Lamarre, 95, bd Richard-Lenoir, 75011 Paris.

Le Centre d'Informations Financières organise au mois d'août un stage pour recruter des

CONSEILLERS COMMERCIAUX (H. F.)

- Ayant goût des contacts à haut niveau, sens des responsabilités ;
- Formation assurée, rémunération motivante.

Tél. pour Paris et Versailles à Mme AOUDIA, 500-24-03, pour banlieue sud à M. BOQUET, 660-52-62.

GROUPE BULL
L'INFORMATIQUE FRANCAISE

développe une machine scientifique à hautes performances nommée ISIS

ISIS a ses gènes
BULL lui a donné une âme
Maintenant elle réclame la vie

Vous seuls, Ingénieurs Electroniciens et Ingénieurs Systèmes concernés par ce défi, pouvez contribuer à sa naissance.

Ses géniteurs, spécialistes de la conception, ont réalisé pour vous le bilan de l'échographie :
- ensembles logiques en technologies rapides à réaliser
- premiers prototypes à développer et mettre au point
- système d'exploitation à concevoir.

Venez rejoindre l'équipe située à l'ouest de Paris.
Ecrivez à Véronique BOURLET
Cii Honeywell Bull
94, avenue Gambetta
75020 Paris
sans omettre la réf.
de l'annonce : 442 M



LEVI TOURNAY

RÉGIONS

Le chauffage parisien va au charbon

Les Parisiens seront-ils un jour chauffés par une centrale nucléaire ? Cette éventualité dont on parle depuis des années n'est nullement abandonnée. Selon les études les plus récentes, un réacteur d'une puissance de 300 mégawatts pourrait être installé à Saclay et, par un long tuyau enterré, il fournirait sa vapeur au réseau de la Compagnie parisienne de chauffage urbain (CPCU).

Cette société ne manque pas d'ambition. Elle peut se targuer de chauffer déjà trois cent mille habitants de la capitale, des édifices publics comme l'Opéra et le Palais des sports de Bercy, de nombreux bureaux et entreprises, elle n'a pas l'intention d'en rester là. Couvrant actuellement la quart des besoins en calories de Paris, elle ambitionne de faire passer cette proportion à 40 % dans les dix années à venir.

Fondée en 1928, la CPCU est une société privée dont le capital est essentiellement réparti entre la ville (40 %), EDF (28 %) et la Lyonnaise des eaux (12 %). Avec huit grandes chaufferies réparties dans Paris, cinq cents ouvriers et quatre mille immeubles-clients, elle réalise un chiffre d'affaires de 1 milliard de francs par an. Tout en pratiquant des prix équivalents à ceux du chauffage central au gaz, elle peut financer l'extension de son vaste réseau de canalisations à raison de 10 kilomètres par an, moderniser ses installations, diversifier ses approvisionnements et même verser des dividendes à ses actionnaires.

A en croire ses dirigeants, la CPCU se porte bien, mais elle veut poursuivre son développement et, pour cela, s'adapter à l'évolution du marché des combustibles. Pour l'heure, on y fait feu de tout bois. Pétrole, charbon, ordures ménagères, assurent chacun pour un tiers les calories nécessaires à la production de vapeur. Deux forages, l'un dans le seizième arrondissement, l'autre à Ivry, permettent depuis peu d'aller chercher l'eau chaude des couches profondes du sous-sol parisien. Demain, le gaz, à son tour, alimentera les brûleurs des chaufferies. La CPCU a même passé un contrat avec EDF pour utiliser une partie de la vapeur produite par la centrale électrique de Vitry.

Au cours d'une récente tournée dans la capitale, elle vient de présenter à la presse ces diverses innovations, dont la plus importante est la chaufferie de Saint-Ouen, qui tourne depuis deux ans à peine. Pour alimenter deux chaudières géantes, les ingénieurs ont parié sur le charbon, un combustible actuellement meilleur marché que le pétrole et que le gaz. Pour l'employer d'une manière commode, ils ont mis au point une technique originale, qui consiste à l'envoyer dans les fours sous forme de poussière. Une puissante soufflerie tient ce nuage de charbon suspendu à 30 centimètres au-dessus du foyer. Il brûle ainsi avec autant d'aisance et avec un rendement aussi élevé qu'un liquide ou qu'un gaz.

La chaufferie, dont les suies sont entièrement récupérées, ne produit aucune fumée. En outre, elle est insonorisée. Cette technique est si avantageuse que la CPCU a l'intention de la mettre en œuvre dans une seconde centrale à charbon, qui serait construite dans le port de Gennevilliers. Elle utilisera aussi les calories produites en 1988 par la nouvelle usine d'incinération des ordures ménagères, qui doit être installée par la Ville de Paris à Saint-Ouen.

Bref, la société ne manquera dans l'avenir ni de vapeur ni de clients puisque des milliers d'immeubles parisiens pourraient encore se raccorder à son réseau. Il ne faut donc pas s'étonner si ses patrons rêvent toujours à une chaufferie nucléaire qui serait une « première toute catégorie ».

Le chauffage collectif des Parisiens apparaît donc comme une activité hautement rentable. A telle enseigne que la CPCU a pu, l'an dernier, verser dans les caisses municipales de M. Jacques Chirac 4 millions de francs de dividendes.

M. A.-R.

INFORMATIONS

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 31 juillet à 0 heure et le mercredi 1er août à 24 heures.

Le système pluvio-orageux actif qui traverse la France sera suivi d'une amélioration du temps, excepté sur le nord-ouest du pays où une nouvelle perturbation peu active apportera quelques petites pluies mercredi.

Mercredi matin, des pluies orageuses résiduelles seront observées des Vosges au nord des Alpes.

Les températures minimales seront voisines de 13 à 20 degrés du Nord-Ouest au Sud-Est, les maxima atteindront 22 à 24 degrés sur le quart nord-ouest, 26 à 30 degrés ailleurs. Le vent de nord soufflera modérément dans la vallée du Rhône.

Evolution pour la fin de la semaine. Une perturbation orageuse de faible activité traversera lentement la France et sera suivie d'un temps variable, un peu plus frais.

Jeudi, les nuages abondants, accompagnés de quelques pluies, situés le matin sur la Bretagne, gagneront le soir les régions situées de l'Aquitaine à l'Orléanais et à la frontière belge, en prenant un caractère faiblement orageux. A l'avant de cette zone, le temps sera beau et chaud et deviendra nuageux des Pyrénées au Jura. Les températures maximales atteindront 22 à 32 degrés du Nord-Ouest au Sud.

Vendredi, la zone de temps orageux avec passages nuageux atteindra les régions du golfe du Lion au Jura; quelques foyers orageux pourront être observés l'après-midi sur ces régions; à l'arrière de cette zone, un temps variable, avec belles éclaircies et quelques nuages s'établira. Quelques petites averses pourront se produire sur le nord-ouest du pays. Les températures seront en légère baisse.

Samedi, le temps orageux, présent le matin de la Méditerranée au Jura, persistera le soir des Alpes à la Corse; ailleurs le beau temps prédominera, malgré quelques averses faibles de la Bretagne au Nord. Le soir, le vent de nord s'établira dans la vallée du Rhône. Température stationnaires.

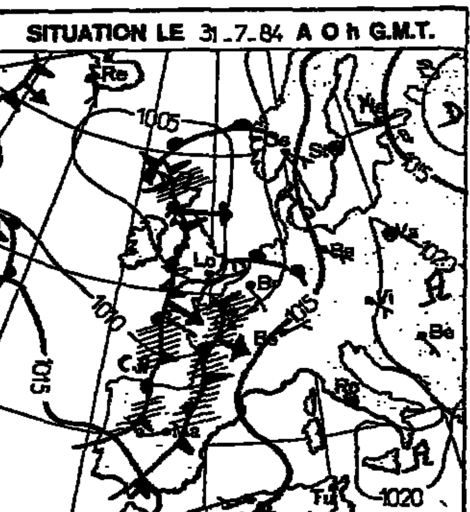
La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 31 juillet à 8 heures, de 1010,3 millibars, soit 757,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 30 juillet; le second le minimum de la nuit du 30 au 31 juillet) : Ajaccio, 30 et 16 degrés ; Biarritz, 33 et 16; Bordeaux, 33 et 17; Bourges, 35 et 17; Brest, 21 et 14; Caen, 30 et 17; Cherbourg, 24 et 13; Clermont-Ferrand, 33 et 19; Dijon, 33 et 15; Grenoble-St-M.-H., 35 et 24; Grenoble-St-Geoirs, 31 et 16; Lille, 35 et 18; Lyon, 33 et 20; Marseille-Marignane, 29 et 21; Nancy, 33 et 19; Nantes, 29 et 18; Nice-Côte d'Azur, 26 et 21; Paris-Montsouris, 35 et 20; Paris-Orly, 35 et 19; Pau, 34 et 18; Perpignan, 34 et 21; Rennes, 30 et 16; Strasbourg, 33 et 17; Tours, 33 et 18; Toulouse, 34 et 21; Pointe-à-Pitre, 33 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 38 et 23; Amsterdam, 30 et 18; Athènes, 28 et 17; Berlin, 28 et 16; Bonn, 32 et 20; Bruxelles, 33 et 20; Le Caire, 30 et 20; îles Canaries, 26 et 20; Copenhague, 20 et 16; Dakar, 30 et 26; Djerba, 30 et 23; Genève, 33 et 15; Istanbul, 25 et 16; Jérusalem, 24 et 16; Lisbonne, 26 et 16; Londres, 29 et 16; Luxembourg, 32 et 18; Madrid, 35 et 18; Moscou, 16 et 13; Nairobi, 26 et 13; New-York, 23 et 18; Palma-de-Majorque, 34 et 18; Rio-de-Janeiro, 21 et 17; Rome, 29 et 17; Stockholm, 24 et 11; Tozeur, 33 et 23; Tunis, 32 et 21.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

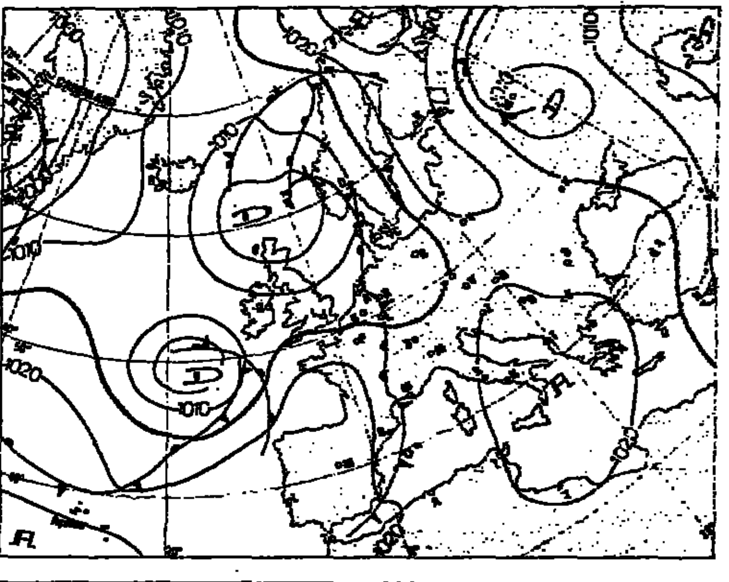
SITUATION LE 31-7-84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 1-8-84 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

PRÉVISIONS POUR LE 1er AOUT A 0 HEURE (GMT)



EN BREF

FEMMES EN STAGE POUR L'EMPLOI. — L'UFCS-Formation continue (filiale de l'Union féminine civique et sociale) propose des stages de préparation à la réinsertion professionnelle (238 heures sur dix semaines, dont une semaine en entreprise) axés principalement sur une entrée dans l'emploi. Ces stages se dérouleront à partir du 27 septembre à Paris, dans les Yvelines, en Seine-Saint-Denis et en Seine-et-Marne. Sont également prévus des stages de remise à niveau français-calcul (420 heures sur quatorze semaines) permettant d'accéder aux niveaux du CEP ou du BEPC : en Seine-et-Marne du 6 novembre 1984 au 14 février 1985; à Paris du 25 février au 21 juin 1985. Ces stages étant conventionnés par l'Etat, les stagiaires versent une participation financière fondée sur le quotient familial et peuvent être rémunérés.

★ UFCS-Formation continue, 6, rue Béranger, 75003 Paris. Tél. : 277-12-25.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Notre organisme se situe parmi les plus importants des établissements spécialisés dans le financement de l'immobilier. Notre position réclame une réelle ouverture sur le monde économique.

Pour soutenir cette politique, nous créons un poste dont la fonction sera principalement orientée sur le développement de

l'information et la publicité financière

en direction des actionnaires - organismes de presse - institutions financières et enfin nos collaborateurs.

La personne que nous désirons engager devra s'intégrer à une petite équipe proche du **Président Directeur Général.**
Elle aura la charge de la préparation, de la supervision des séances du conseil d'administration et de l'assemblée générale.
Elle rédigera les rapports, notes d'information, articles et communiqués de presse pour aviser et renseigner les personnes et organismes avec lesquels elle sera en relation.
Elle suivra et analysera les modifications touchant au fonctionnement des sociétés anonymes.
Ce poste -évolutif- conviendrait à une personne de formation type Sciences Po, qui aura choisi une option droit des affaires. Un débutant ayant une forte personnalité et des dispositions pour les relations publiques pourrait prendre en charge cette fonction. Une courte expérience pratique constituerait un atout.
Si vous êtes intéressé par ce poste, adressez courrier manuscrit, CV et prétentions, sous réf. IC, au

cog hébert conseil — Poissonnière Commercial Building - 11, Fg Poissonnière 75009 Paris
Discrétion assurée.

MEMBRE DE SYNTEC — LEVI TOURNAY

Organisme aéronautique
à vocation internationale
recherche pour son département PROJETS

Ingénieur chef de projet

ayant une expérience de laboratoire de recherche et d'essais dans le domaine aéronautique, pour assurer la direction d'un important programme d'ingénierie pédagogique et de formation d'ingénieurs, de techniciens supérieurs et de techniciens.
Disponible immédiatement.
Anglais courant indispensable.
Poste basé à Paris avec missions de courte durée en Indonésie, jusqu'en 1987. Expatriation possible dans ce pays à partir de 1988.
Envoyer CV, lettre manuscrite et prétentions à FIAS, 57 boulevard Malesherbes 75008 Paris.

Société Nationale de Télévision
recherche
pour son siège à Paris

le CHEF DU SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES

Le candidat, titulaire d'une maîtrise de droit privé et d'un diplôme de 3e cycle, aura une *connaissance approfondie du droit de l'audiovisuel*, du droit des contrats et du droit des affaires et justifiera d'une importante expérience professionnelle dans ce domaine.

Ecrire avec c.v. détaillé et prétentions au Directeur administratif et financier de FR 3, 116, avenue du Président-Kennedy, 75116 Paris.

PIGIER
ENSEIGNEMENT PRIVÉ
recherche de nouveaux
COLLABORATEURS
pour leur confier, après une formation spécifique, soit la DIRECTION D'UN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT COMMERCIAL, soit LA FONCTION D'INSPECTEUR COORDINATEUR. Formation supérieure et pratique confirmée de l'enseignement exigées. Ecrire à PIGIER S.A., Direction du Personnel, 26-28, r. de Madrid, 75008 Paris.

travail à domicile

Je frappe sur I.B.M vos manuscrits, rapports, thèses, etc., travail rapide et soigné. 867-80-21.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 402 - 09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'ETRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B. P. 291 - 09 PARIS.

automobiles

plus de 16 C.V.

Vends Mercedes 350 SLC, année 1974, vert métall., exc. état. Prix : 110.000 F. M. SORIA B. Tél. (3) 476-75-19.

cours et leçons

ENGLISH IN ENGLAND

Au bord de la mer (100 Km de Londres) notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et, situé dans le même bâtiment notre école d'Anglais aussi célèbre vous accueilleront (école fondée en 1957 et reconnue par le British Council). £16.00 par jour: leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).

25% RÉDUCTION pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus)

écrire **REGENCY SCHOOL OF ENGLISH** Ramsgate, Kent, Angleterre. Tél. 843.591212. Telex 96454 ou Mme Boulton 4 Rue de la Persévérance Eaubonne 95 Tel (3) 959 26 33 (Soirée)
pas de limite d'âge - pas de séjour maximum
ouvert toute l'année - cours spéciaux vacances scolaires

DEMANDES D'EMPLOIS

ING. ÉLECTRONICIEN 37 ans, IRAKIEN, 8 ans d'expér., 2 ans avec magnétoscope, 4 ans aut. de process. (ang., franç., arabe) accept. emploi dans n'importe quel pays. Disp. imm. HUSSIEN L., 12, rue René-Fournets, 64000 PAU.

J.F., 25 ans, licence psychologie, étudie ttes propos. dans domaine médico-psycho-social. Ecr. s/n° 3.775 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Informaticien japonais de la Ve génération, diplômé univers. Tokyo, cherche meilleur emploi. Le français parfait. Tél. : 223-59-07, M. SANO, 14, r. de Chartres, PARIS-18e. Après 20 août, tél. : (74) 28-47-06 ; 10, rue Boussieu-Nivolas, 38300 BOURGOIN.

HOMME 44 ANS TECHNICO-COMMERCIAL Seize ans chez constructeur sérieuses références cherche emploi similaire ou responsable produit M. Bertrand Michel 26, bd du Grand-Ru 95590 PRESLES Téléphone : 034-21-24.

villégiature

URGENT CORSE
COTE ORIENTALE
A partir du 14 août, 20 km aéroport Bastia, loue mini-villa tout confort (2 à 6 personnes). Bord de mer. Tél. (15-95) 38-50-08 de 8 h à 10 h et de 18 h à 23 h.

Calvados, à 15 km de la mer. Cabourg-Plage, à louer pour septembre, octobre, etc., maison de campagne confortable pour 4 personnes - 3 500 F. Ecr. s/n° 8230 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

L'immobilier REPRODUCTION INTERDITE

appartements ventes

11e arrdt

Voltaire, 110 m², 703-32-44 **AT. ARTISTE + 2 P.**

14e arrdt

PORTE D'ORLÉANS DUPLEX 9e et 10e ét. 3 p., imm. récent, balcons GARBI. 567-22-88.

15e arrdt

RÉCENT Mo CONVENTION Beau liv.-dble, bains, gd balc. calme, 375 000 F - 577-74-38.

DANS IMMEUBLE NEUF **329, RUE LECOURBE** RESTE A VENDRE **UN APPART. 3 PIÈCES** au 1er ét. (possib. prof. libérale) Prix : 948 000 F CECOGI - 575-62-78

16e arrdt

PRÈS VICTOR-HUGO Pptaire vd dans imm. pierre de taill. 2-3 P. LIBRES et 2, 3, 4 P. OCCUPÉES. R.C.I. - 758-12-21.

VICTOR-HUGO STUDETTE 20 m² BEL IMM. GD STANDING 2e ét. asc. - 567-22-88.

A SAISIR AVANT VACANCES 2 P. dans imm. récent tt cft, 5e avec asc. Plein soleil. 475.000 F. - 322-61-35.

18e arrdt

Résidence « Mairie du 18e » **53, RUE DU SIMPLON** IMM. NEUF DE STANDING Prêts convent. possibles. Studio à partir . . . 354 100 F 2 pces à partir . . . 395 900 F 3 pces à partir . . . 617 000 F Bureau de vente ouvert mardi, merc., vendr., samedi de 14 h à 19 h. Tél. (1) 258-44-96 ou CECOGI (1) 575-62-78

18e ATELIER LOFT 2 niveaux accès utilitaires légers, calme, clair. Direct propriétaire. S/place mercr., jeudi, vendredi de 11 h à 14 heures. 6, rue Coustou ou 329-58-65.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY, Hôtel particulier, atel. art., 54 m², mezz., 2 chbres, vue splend. Se ch. propr. 747-86-93.

Province

VAR, LA SEYNE/MER, appt. T3, 70 m², exp. sud, vue mer, rez.-de-ch. 285.000 F. Tél. : (94) 87-86-81, ap. 19 h.

locations non meublées demandes

Paris

Pour loger cadres direction et employés IMPORTANTE BANQUE FRANÇAISE rech. tant à Paris qu'en BANLIEUE des APPTS toutes catégories et VILLAS - 504-01-34.

Collaboratrice du journal rech. studio ou 2 pièces tt cft à Paris de préf. 17e, 9e, 18e ou 12e. Ecr. s/n° 6.647 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. 889-89-66 - 283-57-02.

Province

URGENT EN ARIÈGE ch. location très calme, ferme ou maison avec commodités. (S. de bns, w.-c., cuis., et un moyen de chauffage efficace) pour une personne âgée et ses filles de l'Ariège (Foix-Mirepoix et environs). Tél. de 21 h à 23 h Chantal (61) 65-38-72 ou Anne (61) 65-43-94.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par STÉS ou AMBASSADES. 285-11-08.

fonds de commerce

Ventes

CUSSET 03 CAUSE RETRAITE Vend auto-école, avec matériel car, semi-remorque, piste privée C1. Tél. : (70) 98-75-81.

locaux commerciaux

18e ATELIER LOFT 2niveaux accès utilitaires légers, calme, clair. Direct propriétaire. S/place mercr., jeudi-vendredi de 11 h à 14 heures. 6, rue Coustou ou 329-58-65.

villas

Près ISLE-ADAM, résidentiel, vue dégagée s/2.000 m². Très belle maison en L., séj., 70 m² + 6 chbres, sous-sol 100 m². 750.000 F. Pptaire : 260-29-61.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL **DOMICILIATIONS** SARL - RC - RM constitution de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques. **355-17-50.**

Votre adresse commerciale **OU SIÈGE SOCIAL** Locat. Bureaux, Secrét. Télex **CONSTITUTION STÉS** et CRÉAT. TTES ENTREPRISES **ASPAC S.A. 293-60-50.**

CHAMPS-ÉLYSÉES Bureaux équipés avec services ou votre siège social. Tél., Télex, secrétariat, salles de réunions av. vidéo, bar, etc. Loc. courte ou longue durée. **ACTE 562-66-00.**

VOTRE SIÈGE SOCIAL R.C. 160 F. S.A.R.L. 180 F. Constitution rapide de société G.S.M.P., 54, rue Crimée, 19e et 4, rue des 2-Avenues, 13e. Tél. : 607-62-00

MONTAIGNE 220 M² S./av. entrée, 10 bureaux EMPLACEMENT EXCEPT. Uniquement import-export. AMBASSY, 562-62-14.

ARTISAN 100 F R.C. 180 F Constitution SARL 2.000 F S.D.M., 21, rue Fécamp (12e). 340-24-54, 8, Faubourg-Poissonnière, 9e-10e.

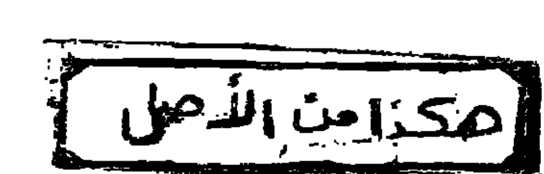
propriétés

A VENDRE A MÉZIDON Propriété de 7 P. pr., garage, dépendances avec beau jardin d'agrément et pré. Pour tous renseignements s'adresser ÉTUDE DE Mes DESHAYES, Notaires associés, 8, rue Guillaume-le-Conquérant, 14000 CAEN. Téléphone (31) 86-08-34.

HAUTE-PROVENCE Part. vend maison sommet coll. avec 1 ha prairies, oliviers, fruitiers, 4 ch. 2 s.d.b., 2 wc, très gr. living, chem., buanderie, cave. Urgent. 1.200.000 F. Tél. 16 (92) 31-55-82 BROCHEN, les Terres Rouges, 04610 AIGLUN.

viagers

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, Paris, 11e, tél. 355-61-58, spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.



VIE ASSOCIATIVE

Cimaises à la grange

Féron, en Thiérache, prépare les « Féronades », une manifestation culturelle et artistique étirée dans le temps – du 11 au 19 août – et l'espace – 8 kilomètres d'expositions.

La genèse de ce Festival des « arts vivants » est peu commune : trois amis transportent un soir leur chaîne dans un bois, « le petit Fresseau », suspendent les baffles aux arbres et, dans ce cadre naturel, écoutent la musique qui s'élève, haut et fort. Le plus proche voisin tend l'oreille : *« Moi aussi je voudrais bien entendre ! »* Du bois, les amis vont à l'église, cadre privilégié, puis organisent les Féronades.

Huit ans ont passé ; l'idée originelle est préservée ; on écoute des musiques – classique, rock, jazz, chanteurs – on admire des expositions, on assiste à des spectacles – de cabaret ou de rue – sans changer de décor. Buffet, Toffoli, Léonor Fini au château. Les autres dans une grange. Pourquoi pas ?

Sécurité oblige, des toiles de la galerie Schèmes, de Lille, seront exposées dans le château de Pont-de-Sains, qui appartint à Talleyrand. Et c'est une grange en terre battue qui abritera les œuvres de peintres locaux, amateurs et professionnels : sur les murs en torchis fraîchement repeints, on accrochera les toiles. Même traitement pour les peintres et sculpteurs contemporains, ainsi que pour les photographies de Robert Doisneau.

L'église fortifiée n'a pas adouci ses angles : carrée, elle ne manque pas de séduction. Elle accueillera chaque soir, à 21 heures, des concerts classiques. En apothéose, le pianiste argentin Miguel Angel Estrella, qui interprétera, dimanche 19 août, Bach, Haendel, Rameau, des pièces de Ravel, Bartok et Aguirre, deux mazurkas de Chopin et deux fantaisies de Mozart.

Dans le parc du château de Pont-de-Sains, l'orchestre de chambre Bernard Thomas jouera les *Quatre saisons* de Vivaldi samedi 11 août, et dimanche 12 *le Chardonneret*, du même compositeur, ainsi qu'une sonate de Bach. Les solistes : Constantin Bobesco, violon, et Patrick Gallois, flûte.

Stéphane Grappelli, sa chemise bariolée et son violon rouge délaisseront un moment les festivals de jazz d'Antibes et de Nice pour faire swinger, le 15 août, les Féronnais. La salle des fêtes sera-t-elle assez grande ? On garantit en tout cas son acoustique.

Aux Féronades, tous les spectacles sont gratuits. Les cachets des artistes sont payés par les espaces publicitaires des programmes, la vente de boissons, glaces, repas de type brasserie et, surtout, deux subventions : de la DRAC (direction régionale de l'action culturelle) de Lille et du conseil régional Nord-Pas-de-Calais.

Le petit train de Buisson-Barbet

Les têtes d'affiche ne sont pas destinées à déplacer les foules. Plutôt à familiariser les habitants à des formes d'art qu'ils apprécient mais qui leur sont moins facilement accessibles. Si elles attirent un public chic, averti, tant mieux. Sinon, tant pis.

Pourquoi août ? Parce que, à cette période, les bêtes sont dans les pâtures, les foins rentrés, les fermes libres d'engins agricoles. La structure éclatée de la manifestation fait découvrir le charme de cette région verdoyante et calme aux citadins qui s'attendaient à un Nord de mines, de terrils et de corons. Conséquence immédiate : depuis les premières Féronades, en 1978, le nombre de résidences secondaires a augmenté au village.

De Féron au Buisson-Barbet, un hameau excentrique, un petit train fait la navette. Au Buisson-Barbet, le regard du visiteur ravi fait le tour de la place triangulaire délimitée par des maisons paisibles, des fermes blanches fleuries de rouge, de mauve, aux bidons de lait accrochés près de la porte. Dans le fond, une mare. Toute agitation insolite déclenche dans ce hameau tranquille les aboiements de chiens attachés, et, en cascade, les cocoricos des coqs, les bêlements des moutons. Les « herbagers » sont invisibles.

Etre herbager, c'est vivre des pâtures où paissent les laitières blanches à taches noires. Il n'est pas impossible que certains vendent des produits de leur ferme aux Féronades...

Sur la place du village, un socle en pierre attend la statue de bronze qui sera inaugurée à l'ouverture du Festival : un violoniste longiligne concentré sur son archet, œuvre du sculpteur Yves Lohé. Dans les granges, des artisans au travail initieront aux métiers traditionnels : sabotier, potier, tisserand, luthier, relieur, etc. Chaque jour, un spectacle divertira les enfants.

M. André Baudry, soixante-seize ans, est un sabotier plus beau que nature : regard bleu, fine moustache et cheveux encore blonds sous la casquette, en bleu de travail et en sabots. A ses heures de loisir, il est forgeron et éleveur de canards pour la chasse à la hutte. Dans sa cour, des billes de bois – des « plots » dans l'académie du sabotier. Il faut savoir que l'on coupe le sabot dans le sens de la dosse (l'écorce), l'intérieur étant creusé dans le cœur du bois. Selon la région, on utilise l'aulne, le saule et le bouleau pour leur légèreté, le frêne, le hêtre ou le noyer, plus lourds mais plus résistants.

M. Baudry est à la fois sabotier et creuseur, deux métiers distincts autrefois. Sur le billot, il fait l'ébauche avec sa hachette, puis découpe le talon et l'entrée du pied à coups d'herminette. Il recommande de ne jamais mettre ses doigts au-dessous de l'outil... Toujours debout devant son billot, il utilise une plane de sabotier pour rendre plate la semelle et l'extérieur du sabot.

Il cale ses sabots sur un établi à vis pour creuser l'entrée du pied avec une gouge sur laquelle il tape avec un maillet. A l'aide d'une tarière, il perce un trou de la longueur de la pointure (le 24 sabotier correspond à un 38 de cordonnier car on mesure en pouces) puis l'élargit avec la cuillère. Il lisse alors l'intérieur du sabot avec le boutoir, lame de rasoir recourbée à chaque extrémité, fixée au bout d'une crosse. Avec la rouine, il polit le fond du sabot. C'est un crochet plat, également fixé à l'extrémité d'un long manche. Enfin, il polit son sabot avec un grattoir.

M. Baudry fait cent trente paires de sabots par an, pour le plaisir. *« Il y a un marché,* dit-il, *les vieilles personnes pour aller au jardin, mais aussi des usines qui utilisent les sabots comme isolants pour approcher des fours et les Gilles de Binche d'ailleurs, pour leurs danses folkloriques ».* M. Baudry fabrique lui-même ses outils à sa forge.

Le village s'active posément : on ne reçoit pas quinze mille personnes sans préparatifs. La coordination oublie de déjeuner. Monsieur le maire se réjouit de la coopération des habitants : *« Ils bichonnent leur ferme ; sans eux, rien ne serait possible. »* Il débouche une bonne bouteille, son épouse apporte des verres et l'on trinque au succès des Féronades 84, au dialogue et à l'enrichissement réciproque de la ville et de la campagne.

DANIELLE TRAMARD.

★ **Programme des manifestations auprès de l'association organisatrice : Foyer rural de Féron, mairie de Féron, 59610 Fourmies, tél. : (27) 60-51-85 ou 60-31-91.**

Bouquins - Dossiers par milliers

Rayonnages Bibliothèques

au prix de fabrique
du kit au sur mesure

LEROY FABRICANT

équipe votre appartement
bureaux, magasins, etc.
25 années d'expérience
Une visite s'impose
208, av. du Maine, Paris (14e)
540-57-40 - Mo Alésia

SILLONS DU FUTUR. – *« Dans chaque Français, il y a un futur président... d'association qui sommeille »* Guy Courtois, directeur de la Fondation de France, ouvre sur cette constatation le numéro de la revue *Trajets* consacré aux associations en milieu rural, sous le titre « le Futur » et rend compte de leur dynamisme. Que veulent ces associations, que font-elles, comment vivent-elles ? La Fondation de France, qui soutient des initiatives d'associations du monde rural, répond à ces questions. Une bibliographie complète ce numéro (20 F).

★ **40, avenue Hoche, 75008 Paris. Tél. : 563-66-66.**

Histoire d'Amour par Konk

Résumé. – Il ne faudrait pas s'imaginer que ce récit va s'en tenir à des considérations purement dépressives. La révolte est proche même si elle paraît lointaine et si elle n'est qu'intérieure. Mais auparavant des considérations plus amères, auxquelles se mêlait l'incompréhension du « macho » qui s'ignore, prenaient le pas sur la largeur d'esprit. La déconvenue qui en résultait abattait encore plus notre héros.

EN RÉALITÉ CE N'ÉTAIT PAS FINI. QUELQUES SEMAINES PLUS TARD ELLE M'APPELAIT.

ELLE VOULAIT QUE JE VIENNE LA VOIR

JE REFUSAI D'ABORD



DRIIING DRIIING DRIIIING DRIIIING DRIIIING DRIIING

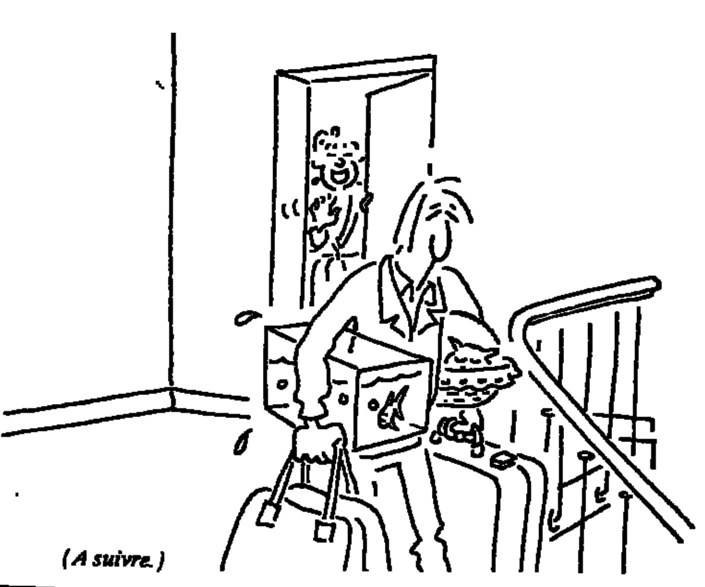
MAIS ELLE INSISTA..



.. ET JE FINIS PAR CÉDER. J'ESPÉRAIS SECRÈTEMENT QUE NOUS ALLIONS REVIVRE ENSEMBLE..



.. MAIS ELLE N'EN PARLA PAS.



(A suivre.)

PARIS EN VISITES

JEUDI 2 AOUT

« *Les petites synagogues du quartier du Marais* », 15 heures, métro Saint-Paul, Mlle Oswald (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtels et jardins du Marais », 14 h 30, place des Vosges, statue Louis XIII (Arts et curiosités de Paris).

« Autour du Palais Royal », 15 heures, 1, rue de Richelieu (B. Czarny).

« Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Les Flâneries).

« Delacroix, Baudelaire, George Sand », 15 heures, 6, place Furstenberg (M. Boulo).

« Notre-Dame de Paris », 15 heures, portail central.

« Hôtels et jardins du Marais illuminés », 21 heures, métro Saint-Paul (P.-Y. Jaslet).

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 15 heures, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« Les Invalides », 15 heures, place Vauban (Paris et son histoire).

« Des Tournelles à la place des Vosges », 14 h 30, métro Sébastien-Froissart (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* des lundi 30 et mardi 31 juillet :

UN DÉCRET

● Modifiant le décret du 10 décembre 1946 modifié portant application des dispositions du Livre V du code de la sécurité sociale.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3765

HORIZONTALEMENT

I. Toujours à craindre pour celui qui mange beaucoup. – II. Trop plein. Commence à faire une collection de livres. – III. Elle peut servir à boucher un trou. – IV. Un mot qui fait réagir. Note. En nombre. C'est du propre quand elle lave son linge sale ! – V. L'infiniment petit. Peuvent être amener à marcher sur nos traces. – VI. Conjonction. N'a plus le dessus. Lettres de voiture. – VII. La précision y est de rigueur. Se déplacent souvent avec des béquilles. – VIII. Peut donner à certains l'occasion d'avoir quelque chose dans le ventre. Bon débarras ! – IX. Un oiseau africain. Se faire entendre. – X. En route vers la gloire. Entrent dans le jeu. – XI. Cours frontalier. Deux parmi huit. Mis en pièces. Adverbe. – XII. Pronom. Poursuivi, mais parfois hors d'atteinte. Quartier de Nîmes. Bout de terrain. – XIII. Ce n'est pas la peine de les faire « pousser ». Terme musical. – XIV. Empêche certaines indigestions. Sont là pour prouver qu'une fillette a mal fini. Conjonction. – XV. Un homme à la mer. Ce n'est pas quand elle nous quitte qu'il y a déchirement.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I														■	
II					■										
III											■	■		■	
IV				■			■			■					
V					■										
VI		■			■						■				■
VII					■										
VIII						■	■								
IX							■		■		■				
X		■								■				■	
XI				■			■						■		
XII			■				■		■			■			
XIII	■												■		
XIV					■								■		
XV						■		■							

VERTICALEMENT

1. On ne peut pas dire qu'ils ne voient pas le temps passer. En cendres. – 2. Rompu après coups. Remué. Ça finit toujours par chauffer quand elle brûle. – 3. Ce n'est pas au doigt qu'on y porte la bague. Ville morte. – 4. Il est plein de bosses. Qui peut vous faire tourner la tête. Pas ouvert. – 5. Préposition. Descendue bien bas (inversé). – 6. Eux, ils ne marchent jamais sur la pointe des pieds. A l'origine de bien des frictions. – 7. Monte ou baisse (inversé). Fait tomber la veste.. Arrêt. – 8. Sans arrêt. – 9. D'une utilité discutable pour qui fait ses premiers pas. Sont toujours en tête. Plus au goût du jour. – 10. Circule à Hokkaido. Dans les Hautes-Alpes. Il ne faut pas s'aviser de mettre la main sur lui. – 11. Pronom. Se nourrir à bon compte (épelé). En Perse. Bien frappé. – 12. Pour aller droit. Font faire des sauts périlleux aux petits chevaux. Direction. – 13. Celui qui monte sur ses grands chevaux n'en est pas dépourvu. – 14. Une poire qu'on peut toujours garder pour la soif. Salées ou poivrées. – 15. Difficile de leur faire tout avaler. Mise en rond.

Solution du problème n° 3764

Horizontalement

I. Contagion. – II. Ouaouaron. – III. Nids. Tas. – IV. Seiche. Pô. – V. Râ. Stop. – VI. RN. Nia. Ré. – VII. Vésicule. – VIII. EV. Noce. – IX. Rapinerie. – X. Ide. Olt. – XI. Eau (l'union est une perle). Sotie.

Verticalement

1. Conserverie. – 2. Ouïe. Névada. – 3. Nadir. Peu. – 4. Toscanini. – 5. Au. Icônes. – 6. Gâte-sauce. – 7. Ira. Lérot. – 8. Oospore. Ili. – 9. NN. Ope. Fête.

GUY BROUTY.

Le Monde

dossier

LE POINT SUR

L'évolution de la population mondiale

Dix ans après le Congrès mondial sur la population à Bucarest (Roumanie), va se tenir à Mexico (Mexique), du 6 au 13 août, la Conférence internationale sur la population. Cent cinquante-six nations ont indiqué qu'elles avaient l'intention de participer à cette réunion, ainsi que trois cents organisations non gouvernementales. En nombre de participants, les deux réunions seront donc très semblables. Elles diffèrent en revanche beaucoup dans leur organisation. La Conférence de Bucarest avait duré deux semaines, celle de Mexico dépassera de peu la semaine. A Bucarest, à côté de la conférence officielle, il y avait eu une activité parallèle considérable menée par les organisations privées. Rien de tel à Mexico, et les trois cents organisations gouvernementales attendues n'auront pratiquement pas l'occasion de prendre la parole. Tout au plus remettra-t-on aux délégations officielles de courts exposés sur leurs activités. Ces différences s'expliquent par les divergences dans les buts poursuivis. La conférence de Mexico s'inscrit en effet dans un cadre bien défini, qu'il n'est pas inutile de rappeler.

Le plan d'action mondial sur la population adopté à Bucarest prévoyait (§ 108) que *« les organisations des Nations unies devraient procéder tous les cinq ans à un examen et à une évaluation (...) des progrès faits dans la réalisation des objectifs et l'application des recommandations du plan ».*

Le Conseil économique et social a ensuite décidé que sa commission de la population se chargerait de cet examen et de cette évaluation, ce qui fut fait en 1979 lors de la 20e session de la commission. Les débats de la commission ne reçurent alors guère de publicité. Cette commission est composée de vingt-sept experts en matière de population représentant vingt-sept pays et l'examen et l'évaluation de 1979 sont passés inaperçus du grand public. Aussi la commission a-t-elle souhaité que, pour 1984, l'examen et l'évaluation du plan se fassent dans un cadre plus prestigieux ; d'où l'idée de tenir une conférence internationale sur la population. C'est la conférence de Mexico qui a donc un rôle bien précis : examiner et évaluer le plan d'action mondial sur la population adopté en 1974 à Bucarest dans le cadre des examens et évaluations quinquennaux, comme ce fut le cas en 1979 et comme cela sera le cas en 1989. On comprend mieux pourquoi une semaine devrait suffire et pourquoi toute activité parallèle privée a été éliminée de la conférence.

Il y a aussi des différences dans la façon dont les deux conférences ont été préparées. En 1984 comme en 1974, avant la conférence, des réunions d'experts ont déblayé le terrain. En 1974, quatre « symposiums » avaient été organisés sur les sujets suivants : la population et le développement ; la population et la famille ; la population, les ressources et l'environnement ; la population et les droits de l'homme. Pour 1984, quatre groupes d'experts ont été convoqués en 1983 sur : la fécondité et la famille ; la population, les ressources, l'environnement et le développement ; la distribution de la population, les migrations et le développement ; la mortalité et les politiques de santé.

Il y a des similitudes entre les deux démarches, mais aussi des différences, qui tiennent aux changements dans les priorités : importance de plus en plus grande des migrations et inquiétude en matière de mortalité. C'est, en effet, le domaine où les réalisations restent en retrait sur les objectifs du plan. Mais la grande différence résulte dans la suite qui a été donnée aux recommandations des quatre groupes d'experts. En 1974, la commission de la population avait préparé un projet de plan d'action mondial sur la population. Il n'y avait donc eu que vingt-sept gouvernements impliqués dans la préparation du plan. Quand cent trente-six pays à Bucarest en prirent connaissance, il était à peu près fatal de voir le projet de plan remis en cause.

En 1984, c'est toujours la commission de la population qui a été chargée de traduire les quelque trois cent cinquante recommandations des experts en un document plus concis comportant seulement quatre-vingt-cinq projets de résolution, mais elle a siégé, cette fois, en comité à composition non limitée. Ce qui veut dire que tous les gouvernements pouvaient se faire représenter. En fait, cent vingt-deux pays ont participé à la discussion. Sur les cent cinquante-huit délégations annoncées à Mexico, 77 % seront donc au courant des problèmes posés par la rédaction des quatre-vingt-cinq projets de résolution et on peut espérer qu'un large consensus est acquis avant la conférence sur un bon nombre de ces projets de résolution.

Le défi de la transition démographique

Un certain nombre de changements sont intervenus depuis dix ans dans la conjoncture démographique mondiale. En 1974, quand les représentants de cent trente-six États se rassemblèrent à Bucarest, il était admis par tous que le taux d'accroissement de la population mondiale ne cessait d'augmenter. Les derniers chiffres connus donnaient pour les cinq années 1970-1974 un accroissement de 1,89 %, et aucun signe de décroissance n'était en vue. Aujourd'hui, ces estimations ont dû être révisées *(voir tableau 1 sur les taux d'accroissement sur cinq ans)*.

TABLEAU 1. — Taux annuel de variation (%) de la population mondiale.

1950-1955	1,84
1955-1960	1,86
1960-1965	1,96
1965-1970	2,06
1970-1975	2,03
1975-1980	1,77
1980-1985	1,67

Le taux d'accroissement de la population mondiale est donc passé par un maximum entre 1965 et 1970. En 1974, au Congrès de Bucarest, la baisse avait déjà commencé, mais personne alors ne le savait. Cette baisse, les démographes l'attendaient depuis longtemps, mais jusqu'ici ils scrutaient en vain leurs statistiques. Aussi l'événement a-t-il été annoncé comme une victoire. Certains ont, toutefois, fait remarquer que le ralentissement de la baisse du taux d'accroissement mondial était essentiellement dû à l'effondrement de la natalité dans les pays développés et à la politique chinoise de restriction des naissances. Le fait est que, sur l'ensemble des pays en développement *moins* la Chine, la baisse du taux d'accroissement est beaucoup plus modeste *(tableau 2)*. Elle est de l'ordre des erreurs d'estimation. Et il n'est pas absurde de conclure que le monde en développement, sans la Chine, aura continué jusqu'en 1985 à croître au même taux qu'avant. C'est ce qu'a dit le délégué américain à la commission de la population, réunie en janvier 1984, et, pour lui, c'était là l'aspect le plus inquiétant de la conjoncture démographique dans les pays en développement, et le point qui devait retenir l'attention des délégués à la Conférence de Mexico.

TABLEAU 2. — Taux annuel de variation (%) des pays en développement moins la Chine

1950-1955	2,60 %
1955-1960	2,31 %
1960-1965	2,49 %
1965-1970	2,52 %
1970-1975	2,50 %
1975-1980	2,45 %
1980-1985	2,37 %

C'était oublier un peu vite que le taux d'accroissement de la population est égal au taux brut de natalité diminué du taux brut de mortalité, et qu'il convient d'examiner les deux composantes avant de tirer des conclusions aussi péremptoires. La comparaison entre la mortalité et la natalité fait apparaître une tout autre situation, comme le montre le *tableau 3*. Mais on voit aussi s'amorcer, entre 1960 et 1965, une baisse de la natalité : de 1960-65 à 1980-85, le taux brut de natalité a diminué de 18,2 %. La quasi-constance du taux d'accroissement résulte donc de deux succès de la politique démographique : la baisse de la mortalité, que tout le monde souhaite, et la baisse de la natalité, que tout le monde attend. Le fait important n'est donc pas, comme le disait le délégué américain à la commission de la population, que les pays en développement sans la Chine ont conservé un taux d'accroissement de la population invariable. Ce qui compte, c'est qu'une dynamique de baisse de la natalité s'est déclenchée dans les pays en développement et toute l'histoire des populations démontre qu'une telle dynamique, quand elle démarre, continue pendant très longtemps. C'est le modèle bien connu de la *transition démographique*. Bâti sur l'évolution passée de l'Europe et, plus généralement, du monde développé, on ne savait pas si ce modèle allait s'appliquer aux pays en développement. On sait maintenant qu'il est valable dans ces pays. C'est une donnée fondamentale pour les experts qui vont se réunir à Mexico.

Une roche dure

Il convient, d'ailleurs, de nuancer un peu cette affirmation. La transition démographique a démarré dans le tiers-monde, mais elle n'a pas démarré partout. Il reste encore une roche dure qui résiste à la baisse. Cette population qui hésite encore à s'engager dans la transition démographique est constituée d'abord par tout le continent africain ; c'est la plus grande part. Il faut y ajouter l'Asie du Centre-Sud moins l'Inde, c'est-à-dire essentiellement le Bangladesh, le Pakistan, l'Iran, le Népal et le Bhoutan. Enfin, les pays arabes producteurs de pétrole. Depuis 1950, l'ensemble de ces populations a évolué comme suit *(tableau 4)*. La natalité y a peu varié ; la légère baisse mise en évidence est de l'ordre de grandeur des erreurs d'estimation et est probablement fictive. Elle provient sans doute plus du désir des estimateurs de voir baisser la natalité que du comportement procréateur des populations elles-mêmes. Il en résulte que si, du monde en développement moins la Chine on enlève cet ensemble de population où la natalité ne baisse pas, on obtient le monde en développement réellement engagé dans la transition démographique, et la baisse de la natalité y est alors plus nette *(tableau 5)*. Pour les pays en développement qui sont entrés dans la transition démographique, la baisse de la natalité de 1955-60 à 1980-85 atteint 26,6 %.

En termes de population, les trois groupes de population représenteront en 1985 :

- 1,170 milliard pour les pays développés ;
- 1,060 milliard pour la Chine ;
- 1,695 milliard pour les pays en développement entrés dans la transition démographique ;
- 901 millions pour les pays en développement restés en dehors de la transition démographique.

4,826 milliards au total.

Ce sont évidemment les 901 millions qui posent un problème. Mis à part les pays arabes producteurs de pétrole, ce sont les plus pauvres, parmi les pauvres et leur population s'accroît en 1984 à un rythme annuel de près de 3 %. Ce taux ne fait qu'augmenter : il est passé en trente ans de 2,08 % à 2,90 %. Or une population qui croît de 3 % par an double en vingt-trois ans.

Le tableau met aussi en évidence la baisse profonde de la natalité dans les pays en développement. Cette baisse était déjà visible à Bucarest, mais elle s'est accélérée depuis, et tout donne à penser qu'elle continuera.

La performance chinoise

Ce tableau montre également la performance chinoise. Mais il montre aussi que les pays en développement qui sont entrés dans la transition démographique ne sont pas très loin derrière la Chine. Ils n'ont guère que quinze ans de retard et les résultats obtenus l'ont été sans avoir recours aux mesures draconiennes adoptées par les Chinois.

TABLEAU 3. — Pays en voie de développement moins la Chine (natalité, mortalité, accroissement : taux pour mille).

	Natalité	Mortalité	Accroissement
1950-1955	44,4	24,4	20
1955-1960	45,3	22,2	23,1
1960-1965	44,6	19,7	24,9
1965-1970	42,7	17,5	25,2
1970-1975	40,8	15,8	25
1975-1980	38,1	13,6	24,5
1980-1985	36,5	12,8	23,7

TABLEAU 4. — Population en millions

	1950	1955	1960	1965	1970	1975	1980	1985
Afrique	220	245	275	312	355	407	470	546
Asie du Centre-Sud	122	135	153	174	200	226	260	298
Pays arabes producteurs de pétrole	20	22	26	30	35	41	49	57
	1950/55	1955/60	1960/65	1965/70	1970/75	1975/80	1980/85	
Taux brut de natalité (pour 1 000)	48,2	48,1	48,4	47,2	46,0	45,4	44,4	
Accroissement annuel (pour 1 000)	2,08	2,44	2,56	2,68	2,66	2,90	2,90	

TABLEAU 5. — Taux brut de natalité (pour 1 000)

	1950/55	1955/60	1960/65	1965/70	1970/75	1975/80	1980/85
Pays développés	22,7	21,7	20,3	17,9	17,0	15,8	15,8
Chine	39,8	37,6	33,8	32,4	29,5	21,3	19,4
Pays en développement (entrés dans la transition démographique)	42,7	44,0	42,8	40,7	37,7	34,6	32,3
Pays en développement (en dehors de la transition démographique)	48,2	48,1	48,4	47,2	46,0	45,4	44,4

Les délégués à la conférence de Mexico trouveront aussi des changements dans la position des Etats à l'égard des problèmes de population. En 1974 à Bucarest, la Chine, suivie par une bonne partie des pays en développement, avait conduit le congrès à minimiser l'importance de ces problèmes. Pour ces pays, l'accroissement de la population était bon en soi ; il ne devenait un problème que parce que le développement économique ne se produisait pas. C'était donc au développement économique qu'il fallait donner la priorité. Tout au plus pourrait-on accélérer la solution des problèmes de population en développant des programmes de planification de la famille intégrés aux programmes de développement. Les Etats-Unis et, avec eux, bon nombre de pays développés avaient finalement accepté cette vue des choses, mais à leur corps défendant, et ils étaient au fond d'eux-mêmes peu convaincus que l'avenir justifierait cette vue optimiste.

A Mexico, les délégués vont retrouver les deux clans, mais avec cette différence que ce seront les Etats-Unis qui défendront les thèses que prônaient les Chinois en 1974, et la Chine qui adoptera, en 1984, la thèse des Etats-Unis de 1974. La position de la Chine est bien connue. Elle a adopté la politique d'un enfant par couple avec les résultats que l'on sait. On connaît moins la position des Etats-Unis. Aussi les délégués à la Conférence de Mexico n'en croiront pas leurs yeux quand ils prendront connaissance du document préparé par les autorités américaines pour exposer leur position en face des problèmes de population. D'entrée de jeu, le document est très clair. Voici ce qu'on y lit :

« D'abord, et c'est le point le plus important, l'accroissement de la population est en lui-même un phénomène neutre. Il n'est pas nécessairement bon ou mauvais. Il constitue un apport ou un problème uniquement en conjonction avec d'autres facteurs tels que la politique économique, les contraintes sociales, les besoins en main-d'œuvre, etc. »

On croirait entendre les délégués chinois à Bucarest. On comprend mieux la position américaine en continuant la lecture du document. Il y est dit que l'accroissement de la population a créé jusqu'ici des problèmes dans les pays en développement pour deux raisons. D'abord, le caractère centralisateur des gouvernements de la plupart des pays du tiers-monde, qui ont voulu tout planifier, en particulier l'économie, ce qui a entravé l'éclosion des forces qui auraient entraîné la diminution de l'accroissement de la population. Mais aussi le fait que les pays développés ont accepté que la science, la technique et, plus généralement, le progrès matériel soient critiqués. Moins d'intervention de l'Etat et plus de confiance dans le progrès technique : tels sont les remèdes aux problèmes démographiques du tiers-monde. On reconnaît bien là les principes que le président Reagan a appliqués aux Etats-Unis. Le document officiel américain préparé pour la Conférence de Mexico les étend cette fois au monde en développement.

Telles sont les conditions dans lesquelles s'ouvrira le 6 août prochain la Conférence de Mexico. Ce ne sera donc pas une conférence de Bucarest *bis*. Les différences entre les deux événements sont trop importantes : différences sur le déroulement de la Conférence, les objectifs, la préparation, la situation démographique mondiale et, enfin, les positions idéologiques. Voilà pour le présent. Que dire de l'avenir ? Là aussi, les délégués disposeront de quelques éléments de réponse.

12 milliards à la fin du XXIe siècle ?

Quand on a devant soi des courbes d'évolution de la natalité et de la mortalité dans les divers pays, il est tentant de prolonger ces courbes et c'est un exercice auquel se livre de façon continue la division de la population de l'ONU. Voici le résultat : partant de 4,7 milliards en 1984, la population mondiale atteindrait 8 milliards vers 2025 et se stabiliserait vers 12 milliards à la fin du XXIe siècle.

La grande incertitude de ces projections vient du groupe des pays en développement qui sont restés jusqu'ici en dehors de la transition démographique. Ils représentent, en 1984, près d'un milliard d'êtres humains. Dans ses projections, la division de la population de l'ONU suppose que la natalité commencera à baisser dans ces pays vers 1990 et rattrapera les autres pays vers 2035 pour atteindre alors le seuil de remplacement d'une population. Il faut bien dire que c'est une hypothèse arbitraire. Un chercheur du Population Council, M. John Bongaarts, a calculé ce que signifient ces perspectives en termes de pratique de la contraception. Voici les résultats exprimés en pourcentage de couples mariés pratiquant la contraception :

	1984	2025
Afrique	12 %	59 %
Amérique latine	47 %	71 %
Asie de l'Est (sauf le Japon)	73 %	78 %
Asie du Sud	43 %	68 %

A titre de comparaison, rappelons que, dans les pays développés vers 1980, 68 % des couples pratiquaient la contraception. Si pour l'Amérique latine, l'Asie de l'Est (moins le Japon) et l'Asie du Sud, les évolutions semblent possibles, la progression en Afrique paraît bien optimiste. Peut-on vraiment penser que, d'ici 40 ans, la pratique de la contraception sera en Afrique du même ordre qu'aujourd'hui en Europe ?

La Division de la population de l'ONU suppose aussi que la dynamique de baisse de la fécondité, une fois déclenchée, se poursuit sans à-coups jusqu'au seuil de renouvellement des populations. C'est là aussi une vue trop optimiste. L'évolution passée des populations ayant traversé les diverses phases de la transition démographique montre que la baisse de la fécondité se fait par palier et que des hausses temporaires peuvent aussi se produire. Pour toutes ces raisons, l'effectif final de stabilisation pourrait bien dépasser les 12 milliards. En revanche, les hypothèses concernant la mortalité paraissent bien pessimistes, ce qui a comme effet d'augmenter encore la niveau probable de stabilisation. En effet, les Nations unies supposent seulement que tous les pays atteindront les niveaux de mortalité les plus bas atteints actuellement. Cela revient à plafonner l'espérance de vie à la naissance à soixante-quinze ans. Or, les gérontologues sont d'accord pour estimer que leur science est à la veille de progrès considérables devant permettre d'augmenter beaucoup l'espérance de vie de l'être humain à la naissance.

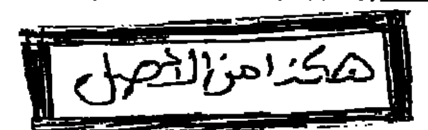
Notre lointain ancêtre, l'Australopithèque, avait une limite de vie de 50 ans (comme le chimpanzé d'aujourd'hui). L'*homo erectus* est passé à 70 ans et l'*Homo sapiens* à 110 ans. La vie moyenne, bien sûr, est toujours restée au-dessous de la limite de la vie. Pour l'*Homo sapiens*, elle a été d'une trentaine d'années pendant des centaines de milliers d'années. Depuis deux siècles, elle se rapproche de sa limite, passant de 30 à 75 ans. Dans un premier temps, disent les gérontologues, les progrès de leur science permettraient d'atteindre la limite de 110 ans. L'être humain resterait donc toujours l'*Homo sapiens*.

Une mutation de l'espèce

Mais les progrès continuant, c'est la limite elle-même de la vie qui augmenterait et les gérontologues parlent de 200 ans sinon plus. Un tel événement correspondrait à une véritable mutation de l'espèce. Il faudrait alors revoir l'évolution. Il y aurait l'*Homo sapiens* n° 1 avec 110 ans de limite de vie et l'*Homo sapiens* n° 2 avec 200 ans. Que représentent ces accroissements en termes de population ? En première approximation, on peut admettre que l'accroissement du niveau final de stabilisation est proportionnel à l'accroissement de l'espérance de vie. Si, avec 75 ans d'espérance de vie à la naissance, la population mondiale se stabilise à 12 milliards d'habitants, avec 100 ans d'espérance de vie, il faut majorer d'un tiers, soit ajouter quatre milliards d'habitants. Avec 225 ans d'espérance de vie, le niveau de stabilisation est multiplié par trois, c'est-à-dire 24 milliards de plus. Tous ces habitants seront évidemment des gens âgés et il est facile d'imaginer que leur arrivée bouleversera l'organisation des sociétés. Mais, pour juger des conséquences, il faut évidemment modifier notre conception de la vieillesse. Tous ces habitants supplémentaires seront en réalité en bonne santé, malgré leur âge et tous nos critères en matière d'activité économique seront à revoir. Il y aura, d'ailleurs, des aspects positifs dans cet allongement de la vie. C'est ainsi que chaque individu pourra avoir des carrières multiples dans des activités différentes. Les mariages entre des générations très différentes deviendront possibles, etc.

Les délégués à la Conférence de Mexico ne prendront pas en considération ces développements qui devraient marquer le prochain siècle. Après tout, il y aura un autre examen et une autre évaluation du Plan en 1989, et les participants seront tentés de limiter leur attention à ces cinq prochaines années. Prendre en compte la situation du monde dans cinq ans, c'est déjà beaucoup pour un gouvernement. On peut le regretter, car l'effet des variations des paramètres démographiques ne se fait sentir qu'à très long terme. En cinq ans, il ne se passe jamais grand-chose dans la situation démographique d'une population. Des considérations sur la fin du vingt et unième siècle ne sont donc pas sans valeur pour comprendre le présent.

DOSSIER RÉALISÉ PAR JEAN BOURGEOIS-PICHAT, *président du Comité international de coopération dans les recherches nationales en démographie (CICRED) et représentant de la France à la commission de la population des Nations unies.*



économie

ÉTRANGER

L'Espagne compte sur ATT pour combler son retard en électronique

De notre correspondant

Madrid. – Après ses accords avec les firmes Philips et Olivetti le « géant » américain des télécommunications ATT (American Telephone and Telegraph) a choisi l'Espagne socialiste pour prendre pied sur le Marché européen. C'est en effet à Madrid ou à Barcelone (le choix n'a pas encore été arrêté) qu'ATT construira sa première usine de fabrication de circuits intégrés en Europe. Un accord en ce sens a été signé le 30 juillet à Madrid entre la firme américaine et la CTNE, Compagnie nationale espagnole des téléphones (*le Monde* du 31 juillet). L'opération sera financée à 80 % par les Américains et à 20 % par les Espagnols. ATT réalisera un investissement de près de 250 millions de dollars, l'un des plus importants jamais effectué par une firme étrangère en Espagne (1).

Les négociations ont été longues, d'autant que d'autres pays étaient sur les rangs. Les Espagnols semblent avoir offert à la firme américaine des avantages en matière d'accès au crédit officiel et d'aides fiscales qui l'ont séduite. Le choix d'ATT s'inscrit en outre dans le cadre du regain d'intérêt dont ont fait preuve ces derniers temps les investisseurs américains, dans le secteur de l'automobile notamment, à l'égard de l'Espagne, qui apparaît comme une « plate-forme » attrayante dans la perspective de son intégration à l'Europe des Dix.

L'Espagne a donc choisi de s'associer à l'industrie américaine des télécommunications à l'heure où les pays de la CEE tentent, non sans difficultés, d'élaborer une politique commune et de collaborer plus étroitement dans ce secteur. Pour justifier ce choix, elle fait valoir que plusieurs pays déjà membres de la Communauté n'ont, en fait, pas agi autrement.

L'opération, d'ailleurs, s'inscrit parfaitement dans le cadre de la politique du gouvernement socialiste : convaincu que l'Espagne doit rattraper son grand retard dans le secteur des technologies avancées et qu'elle ne dispose pas des ressources lui permettant une recherche propre dans ce domaine, il entend favoriser au maximum l'investissement étranger, sous forme de *joint venture* (filiales communes) avec des entreprises espagnoles, dans les secteurs de pointe, télécommunications et informatique notamment.

Le coût unitaire de création d'emplois apparaît certes onéreux dans cette opération : malgré son importance, l'investissement réalisé par ATT ne doit guère permettre de créer plus de sept cents emplois. Mais la CTNE escompte davantage les effets induits sur l'industrie espagnole que produira l'accord avec la firme américaine, grâce au transfert de technologie qu'il permettra dans ce secteur d'avenir. Plusieurs centaines d'ingénieurs espagnols seront en outre initiés par les soins d'ATT à une technique particulièrement avancée. Enfin, la production sera fondamentalement orientée vers l'exportation une des grandes priorités des responsables économiques. Autant d'éléments qui ont davantage pesé, pour le gouvernement de Madrid, que l'« esprit communautaire » et la perspective, encore incertaine il est vrai, de la création d'un *« espace technologique européen »* dans le secteur des télécommunications.

THIERRY MALINIAK.

(1) La construction de l'usine devrait commencer en 1985. Elle devrait produire 26 millions de circuits intégrés par an.

SELON L'OCDE

Le Portugal doit moderniser profondément son appareil de production

Selon les experts de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), le Portugal risque d'être confronté à court terme à de sérieuses difficultés : baisse des investissements de l'ordre de 5 %, recul de la production industrielle, accroissement du chômage. Ces déséquilibres sont liés à la politique restrictive mise en œuvre à la suite des élections d'avril 1983 qui visait à réduire le déficit de la balance des opérations courantes et le besoin de financement du secteur public.

Dans leur étude annuelle, les experts observent que *« des résultats encourageants ont été enregistrés dans ces deux domaines »* ; le déficit de la balance des opérations courantes est revenu de 1,4 milliard de dollars au premier semestre de 1983 à 0,3 milliard au deuxième. En dépit d'un fort recul de la demande intérieure, ils estiment que *« l'effort de redressement conjoncturel doit être poursuivi »*. Le ralentissement durable d'une inflation « préoccupante » devrait constituer un des objectifs majeurs du gouvernement afin de permettre le retour à la liberté des prix et des revenus. Apparaît également indispensable : *« une redistribution des revenus en faveur des profits, qui constitue un préalable au financement non inflationniste de l'investissement productif »*.

Le gouvernement portugais doit donc persévérer dans sa politique de stabilisation malgré les difficultés ; mais, pour réussir, cette politique doit être conjuguée avec l'application d'un vaste programme de réformes structurelles touchant particulièrement l'agriculture, le secteur public, l'appareil de production et le marché du travail. Dans ce dernier domaine existent d'importantes rigidités qui résultent de la volonté politique d'absorber rapidement une large part de la population active – dont les 700 000 rapatriés – et de freiner la montée du chômage.

La *« modernisation profonde »* de l'économie portugaise devrait se faire avec l'aide des capitaux étrangers. Toutefois, compte tenu des conséquences prévisibles de telles réformes *« il serait souhaitable que la nouvelle législation à l'étude, qui comporte l'extension du champ de l'indemnisation du chômage, se concrétise rapidement »*.

La reprise devrait continuer en RFA

La reprise qui s'était amorcée, en Allemagne fédérale, au début de 1983, devrait continuer au cours des dix-huit mois à venir, mais à un taux modéré, prévoit l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique) dans son dernier rapport sur l'économie allemande. Après un recul en 1982 (– 1,1 %), la croissance du PNB a été plus forte, en 1983, que ne le prévoyait l'OCDE (1,3 % contre 0,5 %). Elle devrait se maintenir en 1984 (2,9 %) et en 1985 (2,7 %).

Cette expansion reposera sur la demande extérieure, la demande intérieure devant se ralentir légèrement du fait de l'incidence de la politique budgétaire sur le revenu des ménages. Les restrictions des dépenses publiques conduiront à une diminution des transferts sociaux, ce qui modérerait l'accroissement du revenu disponible des ménages. La consommation réelle des ménages sera fonction de l'évolution des revenus, ceux de la propriété et des entreprises devant continuer de progresser fortement.

Le taux relativement modéré de la croissance ne permettra pas d'améliorer notablement la situation de l'emploi d'autant plus que le volume de la main-d'œuvre va s'accroître. Le pourcentage de chômeurs, par rapport à la population active, qui était de 8,2 % en 1983, serait de 8,1 % en 1984 et de 7,8 % en 1985. La décélération devrait se produire à partir du second semestre de cette année.

L'OCDE considère que l'inflation restera en 1984 aussi faible que l'année précédente (3 %) et qu'elle ira à peine au-delà de ce niveau en 1985 (3,3 %). Cela devrait favoriser, à la fin de la période sous revue, un renforcement de la demande des biens de consommation, quoique, souligne l'Organisation internationale, on devine mal comment évoluera le taux d'épargne des ménages. Celui-ci avait fortement chuté en 1983.

La continuation de l'effort d'assainissement budgétaire devrait réduire le déficit public à 1,5 % du PNB en 1984, et à 0,5 % en 1985, alors qu'il a été de 3,8 % en 1981. L'investissement total devrait connaître une évolution contrastée : fort au deuxième semestre de 1983 (7,8 %), il tombe à 4,7 % au premier semestre 1984 pour remonter à 5,1 % au second. Ce même mouvement descendant et ascendant se produirait en 1983 pour une progression globale de 3,8 %.

L'OCDE recommande enfin au gouvernement fédéral de continuer les ajustements structurels en rappelant que le redressement du taux de profit des entreprises reste insuffisant et que leurs taux de rendement demeurent beaucoup plus faibles qu'avant le premier choc pétrolier. Elle recommande de *« profiter du redressement de l'activité pour accélérer la suppression des aides de l'Etat à certains secteurs économiques, ce qui permettrait d'accroître l'efficience et l'adaptabilité et d'améliorer ainsi les perspectives d'une croissance non inflationniste »*.

● **Technip se « désengage » en Malaisie.** – Technip géoproduction, du groupe français d'ingénierie Technip, a vendu 30 % du capital de sa filiale en Malaisie à une société locale, Raleigh cycles Malaysia Berhard. Spécialisée dans le développement des champs d'hydrocarbure en mer, Technip géoproduction Malaisie vient d'achever la construction d'un terminal gazier sur la côte nord-est malaisienne. L'entrée dans le capital d'un partenaire local permettra à cette filiale, selon la direction du groupe, de *« mieux répondre à la demande croissante du marché malaisien.*

AFFAIRES

Selon la Commission européenne

LA CROISSANCE DANS LA CEE SERA DE 2,2 % EN 1984

Bruxelles *(AFP)*. – La Commission européenne a révisé en hausse son estimation de la croissance économique dans la Communauté européenne en 1984 à 2,2 % en volume contre 2 % prévus auparavant.

Ces chiffres confirment la reprise dans la CEE, indique le dernier numéro du mensuel de la commission *Economie européenne* publié le 30 juillet à Bruxelles. Toutefois la revue ajoute que ce taux de croissance ne sera *« probablement pas suffisant »* pour réduire le chômage qui touche douze millions de personnes, soit plus d'un travailleur sur dix.

La croissance du produit intérieur brut, tant cette année que l'année prochaine (elle est évaluée à 2,1 % pour 1985), est attribuée par la Commission à l'expansion des ventes à l'étranger et à la progression des investissements, notamment les achats d'équipements.

La hausse des prix devrait continuer à ralentir, passant de 6,3 % en 1983 à 5,1 % en 1984 et 4,5 % en 1985, disent les experts de la Commission.

LE GATT EST FAVORABLE A UNE NOUVELLE LIBÉRALISATION DES ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Genève *(AFP)*. – Les échanges internationaux doivent être marqués par une *« nouvelle libéralisation »*, afin que les pays en développement puissent augmenter leurs recettes d'exportation, estime le secrétariat du GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) dans son rapport d'activités 1983 publié à Genève.

Afin de trouver une solution à long terme aux problèmes d'endettement des pays en développement, il faut *« non seulement que les flux de capitaux se maintiennent aux niveaux voulus, mais encore que ces pays soient capables d'augmenter substantiellement leurs recettes d'exportation* (...) *au prix d'une nouvelle libéralisation des échanges »*, poursuit le rapport.

Le GATT rappelle encore qu'en novembre 1982 les gouvernements des quatre-vingt-dix pays membres s'étaient engagés à *« résister aux pressions protectionnistes »*.

Cependant, les tensions dans les relations commerciales entre les Etats-Unis, le Japon et la CEE ont *« été plus vives que jamais en 1983 »*, selon le GATT, en raison de difficultés dans les secteurs sidérurgiques et agricoles.

LE RELÈVEMENT DE LA TAXE TÉLÉPHONIQUE

Une hausse qui en cache d'autres...

La lecture du *Journal officiel* est toujours instructive. Ainsi l'édition du 29 juillet nous apprend que les PTT, en sus de la hausse de 10 centimes de la taxe de base, vont augmenter les tarifs de plusieurs de leurs services.

La redevance mensuelle pour la location et l'entretien d'un poste S 63 (le combiné gris standard) passe de 6 à 8 F, celle d'un poste à clavier de 11 à 13 F, d'un Digitel de 30 à 35 F. L'installation d'appareils téléphoniques à encaissement automatique passe de 810 à 970 F pour les appareils limités au trafic de circonscription, et de 1 050 à 1 260 F pour les autres, leur redevance de location-entretien augmente respectivement de 115 à 140 F et de 280 à 340 F.

Le coût d'une prise supplémentaire atteint désormais 80 F contre 70, et celui d'une sonnerie 180 au lieu de 160 F.

Les *« installations complexes »* augmentent leur tarif, de même que l'entretien facturé par les PTT. Les communications spéciales également : l'avis d'appel grimpe de 16,20 F à 19 F, le préavis de 9 à 11 F, le PCV de 9 à 13 F.

La location mensuelle d'un Minitel 1 passe à 85 F, un abonnement nouveau au télex coûte désormais 250 F, certains équipements de télématique augmentent, ainsi que leur entretien.

Au total : quelque cent cinquante hausses de prix de services qui avaient déjà fait l'objet, pour beaucoup, d'une augmentation en mai dernier (*Journal officiel* du 28 avril 1984).

L'augmentation de 10 centimes de la taxe de base a été imposée par l'Elysée et le gouvernement aux PTT pour combler le déficit budgétaire. Pour présenter cette mesure dont ils craignaient l'impopularité – à juste titre, comme on l'a vu – les PTT ont conjointement annoncé une baisse du prix de la taxe de raccordement de 300 à 250 francs... Mais l'administration s'est bien gardée de préciser que cette *« générosité »* serait accompagnée, discrètement, de 150 hausses d'autres services.

E. L. B.

Le groupe Bernard Tapie reprend la maison de haute couture Grès

Fidèle à sa tradition de repreneur d'entreprises, M. Bernard Tapie, président du groupe du même nom qu'il a créé en 1977, vient de prendre une participation de 66 % dans la société Grès, célèbre maison de haute couture et de prêt-à-porter fondée par Mme Alix Grès, aujourd'hui âgée de quatre-vingts ans.

Mme Grès, qui préside par ailleurs la chambre syndicale de la haute couture vend chaque année quelque quatre cents ensembles (robes, tailleurs...) à un prix pouvant atteindre plus de 60 000 francs par pièce, dans son atelier où sont employées environ soixante-dix personnes.

Considérée comme la dernière grande dame de la haute couture en France, depuis la disparition de Coco Chanel, Mme Alix Grès avait acquis la célébrité au début des années 30 avec une collection imposante de drapés à l'antique. Vingt ans plus tard, elle lançait le parfum Cabochard, dont la production a été reprise en 1983 par une filiale de la société British American Tobacco.

En 1980, elle avait lancé sa première collection de prêt-à-porter, un créneau que M. Tapie veut développer en s'appuyant sur la ligne de produits accessoires déjà créée. Mais son ambition est d'ouvrir les portes de la célèbre maison de la rue de la Paix à de jeunes créateurs et stylistes en associant la capacité de production de son groupe *« au talent artistique de Mme Grès »* pour concevoir, dans un premier temps, *« une ligne de mobilier de bureaux »*.

En 1984, le groupe Bernard Tapie devrait réaliser un chiffre d'affaires consolidé de 4,3 milliards de francs (y compris les six cents magasins franchisés), dégageant un bénéfice, également consolidé, de 120 millions de francs après 60 millions de francs de déficit reportable provenant d'exercices antérieurs.

S. M.

● **Baisse de l'indice des prix de gros industriels.** – L'indice d'ensemble des prix de gros industriels a baissé de 0,1 % en juin après une hausse de 1,1 % le mois précédent indique l'INSEE.

ÉNERGIE

Risque de crise pétrolière

(Suite de la première page.)

La BNOC est aidée en cela par la résistance, inhabituelle, des grandes compagnies américaines à réduire comme l'évolution des cours intérieurs devraient les y pousser leurs prix postés, c'est-à-dire les prix qu'elles sont prêtes à payer pour le brut américain. Seules jusqu'ici quelques compagnies de raffinage, Diamond Shamrock, Marathon Oil, Mobil Corp., Standard Oil Co (Indiana) et, depuis lundi 30 juillet, CITGO, ont annoncé une baisse de 0,5 dollar par baril.

Les majors hésitent, préférant manifestement subir de lourdes pertes au niveau du raffinage plutôt que de risquer de déclencher une nouvelle baisse générale des prix : celle-ci non seulement déprécierait leurs réserves – point particulièrement sensible pour les compagnies qui, comme Texaco et Socal, viennent de racheter au prix fort d'autres compagnies, – mais risquerait également de rendre aléatoire l'exploitation des champs situés dans les zones difficiles (Alaska, mer du Nord, etc.) où les coûts sont élevés, et de faire baisser les prix du gaz, indexés sur ceux du pétrole.

Une diminution des prix intérieurs américains risquerait, on l'a vu au début de 1983, de contraindre la Grande-Bretagne et le Nigéria (membre de l'OPEP), tous deux directement concurrents et fournisseurs importants sur le marché américain, de réduire leurs prix, déclenchant le scénario de crise qui avait abouti, en mars 1983, à une diminution officielle des prix de l'OPEP. Le rôle clé de la Grande-Bretagne vient d'être encore souligné par Cheikh Yamani, ministre saoudien du pétrole, lequel a déclaré devant le Centre gallois des affaires internationales, à Cardiff (Grande-Bretagne) qu'il était vital que l'OPEP maintienne ses prix officiels jusqu'en octobre ou novembre, date à laquelle la crise du marché pétrolier sera terminée. *« La clé de la situation est entre les mains du gouvernement du Royaume-Uni. Si le prix du pétrole de la mer du Nord reste au même niveau pour le trimestre qui vient, je ne me fais pas de soucis »*, a-t-il dit.

Des rôles inversés

La situation actuelle du marché pétrolier apparaît, à maints égards, semblable à celle qui prévalait en janvier 1983, juste avant le déclenchement de la baisse en cascade des prix : écart croissant entre les prix spot et les prix officiels, aggravation des pertes des raffineurs, multiplication des rabais, etc. A cette différence – fondamentale – près que les rôles sont inversés. Les compagnies américaines, qui il y a un an et demi, avaient été les principales responsables de la crise, en destockant massivement, en réduisant leurs enlèvements au minimum et en abaissant à deux reprises, en janvier et en février 1983, leurs prix postés, constituent aujourd'hui le point de résistance à la baisse.

La responsabilité des difficultés présentes est, tous les analystes s'accordent sur ce point, imputable uniquement aux pays de l'OPEP qui, en dépit de l'engorgement avéré du marché, continuent de maintenir un rythme de production et d'exportation élevé. L'Iran, l'Irak, l'Indonésie dépassent leurs quotas. Le Qatar, non membre de l'OPEP mais traditionnellement lié aux pays producteurs du Golfe, a poussé sa production au maximum. Surtout l'Arabie Saoudite, productrice d'équilibre, chargée par l'OPEP de réguler le marché, continue de livrer des quantités extrêmement importantes de brut. Le comportement récent du royaume wahabite est d'ailleurs surprenant. *« S'ils voulaient faire baisser les prix, ils ne s'y prendraient pas autrement »*, assure un analyste d'une compagnie pétrolière européenne.

L'Arabie Saoudite a maintenu, en dépit des engagements pris devant l'OPEP lors de la dernière conférence de Vienne, le 10 juillet, un niveau de production dépassant largement les capacités d'absorption du marché : la plupart des observateurs l'estiment aux environs de 5 millions de barils/jour, l'écart entre les différentes appréciations variant de 4,3 à 5,5 millions de barils. Elle commercialise, en outre, d'importantes quantités provenant des stocks stratégiques qu'elle a accumulés pour contrer l'escalade dans le Golfe (56 millions de barils en mer et 12 millions de barils à terme à fin juin), par l'intermédiaire de sa société de négoce, la Norbec. En juin, la Norbec a placé, selon une compagnie française, notamment auprès de sociétés de négoce japonaises quelque 9 millions de barils au moins, soit environ 250 000 à 300 000 barils/jour. Ces quantités arrivant directement sur le marché spot ont contribué puissamment à la baisse des cours.

Enfin, l'accord de troc, désormais confirmé, conclu entre la compagnie aérienne saoudienne Saudia et les sociétés Boeing et Rolls Royce, a également perturbé le marché. Cet accord prévoit la livraison de 10 Boeing 747 (300) contre du pétrole. Bien que le montant exact de la transaction soit tenu secret, le volume estimé de brut correspondant – une trentaine de millions de barils – suffirait, s'il était écoulé trop rapidement en sus des livraisons « normales » de l'Arabie Saoudite, à enfoncer le marché. Selon les compagnies aériennes européennes, le prix de vente d'un Boeing neuf de ce type peut être estimé à 92 millions de dollars, ce qui donnerait un total de 920 millions de dollars pour le contrat. Au prix officiel du brut saoudien, cela correspondrait à 31 millions de barils. D'autres estimations, faites notamment par le Middle East Economic Digest, parlent d'un volume de 34 millions de barils. L'incertitude entretenue sur le montant réel de cette transaction fait en outre soupçonner l'Arabie Saoudite de pratiquer, pour la première fois à grande échelle, des rabais sur son brut. Selon le représentant à Londres d'une importante compagnie de distribution européenne, le prix de base de la transaction aurait été de 27,20 dollars par baril, soit 1,80 dollar de moins que le prix officiel. L'opération en soi, dont, selon le *Wall Street Journal*, le ministre saoudien du pétrole, M. Yamani, aurait été tenu à l'écart, laisse enfin supposer que la réputation d'aisance financière dont le royaume wahabite est traditionnellement gratifiée n'est peut-être, la baisse des prix du brut aidant, plus aussi large qu'on le pensait.

Le yoyo saoudien

De là à dire que la capacité de régulation du marché de l'Arabie Saoudite a atteint ses limites, il n'y a qu'un pas... La question est fondamentale. Car de deux choses l'une. Ou le comportement saoudien est délibéré, et on peut espérer que le royaume, après avoir pendant quelques semaines éprouvé les capacités de résistance des majors américaines et des producteurs non-membres de l'OPEP, dont la Grande-Bretagne, afin d'amener ces derniers à partager avec l'OPEP le poids du soutien du marché, rattrapera la situation en réduisant massivement sa production. Dans ce cas, l'Arabie Saoudite peut être assimilée au joueur de yoyo qui attend d'avoir atteint le bout de la ficelle pour donner l'impulsion, permettant à l'objet de remonter. A moins, comme on le murmure dans les milieux pétroliers, que l'Arabie Saoudite, lasse de voir la part du marché de l'OPEP diminuer san cesse (*le Monde* du 24 juillet) n'ait décidé de provoquer un nouveau réajustement des prix de l'OPEP...

Soit, à l'inverse, l'Arabie Saoudite, comme les autres producteurs de l'OPEP, ne peut plus, pour des raisons essentiellement financières, jouer pleinement son rôle de régulateur, donc subit la crise, au lieu de la provoquer. Dans ce cas, tout dépend des capacités de résistance des compagnies américaines, ainsi que des producteurs comme la Grande-Bretagne et le Nigéria. Ce dernier pays connaît aussi actuellement de grosses difficultés pour écouler son brut au prix officiel, les compagnies ayant avantage à payer les pénalités de non-enlèvement plutôt que d'acheter le brut aux prix officiels. Cette capacité de résistance a des limites, compte tenu des pertes énormes subies actuellement par les compagnies qui continuent d'acheter au prix officiel.

Dans cette hypothèse, beaucoup dépend aussi de la vigueur de la reprise de la demande espérée à l'automne. Car, si la plupart des observateurs s'accordent à penser que les compagnies et la BNOC peuvent espérer tenir jusqu'en septembre – août étant traditionnellement un mois de faibles transactions – il n'en va pas de même pour le quatrième trimestre.

Or, les prévisions ne portent guère à l'optimisme. Les stocks commerciaux sont très élevés, il ont même, selon la revue *Petroleum Economist Limited*, augmenté pour la première fois depuis 1981, atteignant à la fin juin 74 jours de consommation, contre 73 jours, il y a un an – et 69 jours à la fin 1983. Et la consommation, en dépit de la reprise économique, ne donne pas de signes évidents de sursaut. Supérieure au premier et au second trimestre 1984 de 3,2 % et 2,1 % à son niveau de l'an passé, elle ne devrait, selon la même revue, guère augmenter que de 1,4 % et 0,4 % aux troisième et quatrième trimestres. Cela signifie que la demande en volume devrait, d'ici à la fin de l'année, rester inférieure au niveau atteint au début de 1984. Si tel est bien le cas, il y a peu de chance que les cours sur le marché libre ne remontent spontanément, et il sera très difficile aux producteurs de tenir encore très longtemps des prix officiels aussi éloignés de la réalité du marché.

VÉRONIQUE MAURUS.

● **Norsk Hydro négocie le rachat du réseau de distribution de Mobil en Suède.** – La compagnie norvégienne Norsk Hydro a ouvert des négociations avec le groupe américain Mobil en vue du rachat du réseau de 220 stations-service de ce dernier en Suède, qui représente 4,5 % du marché de la distribution de carburants. – *(AFP)*.

AGRICULTURE

Etats-Unis : le New Deal

(Suite de la première page.)

Et ce sont surtout les exploitations moyennes, les 200-300 acres (80-120 hectares) qui souffrent le plus. Selon d'autres, les grandes exploitations aujourd'hui commencent à ne plus supporter et la baisse des cours et les taux d'intérêts trop élevés. Mais on s'accorde en gros pour dire que 5 % des exploitations seront « liquidées » en 1984 et 6 % en 1985, *soit un rythme de deux à trois fois plus rapide que celui des disparitions « naturelles »*. La contestation reste de faible ampleur, même si quelques voix favorables à un « moratoire » pour les dettes agricoles remontent jusqu'à Washington. D'après le rédacteur en chef du *Wallaces Farmer*, M. Monte Sesker les manifestations publiques de jeunes fermiers qui s'opposent à le vente des terres d'un collègue représentent des exceptions, mises en valeur par la grande presse.

Pour répondre à la crise, deux conceptions s'affrontent. Les plus nombreux prônent le retour au marché libre, mais la tendance protectionniste existe aussi.

Vis à vis de la CEE, les Etats-Unis font valoir que leurs exportations *ont diminué, essentiellement* dans les produits qui sont protégés en Europe par la politique agricole commune. Affirmation qu'il faut tempérer par les statistiques suivantes : entre 1970 et 1980, la part des Etats-Unis dans le commerce mondial du blé et des farines est passée de 34 % à 46 %, celle de la CEE de 10 % à 14 %. Quoi qu'il en soit, l'administration américaine actuelle est favorable à un réexamen des accords commerciaux internationaux et propose une nouvelle négociation au GATT (accord général sur la commercialisation et les prix) pour les années 85-86.

Le GATT n'a pas de shérif

Les plus durs envisagent même de supprimer le statut particulier re*connu depuis 1958 à l'agriculture*, au sein du GATT. Mais on pense aussi, à Washington, que le GATT n'est plus une solution : on y édicte des règles qui sont contournées, sans possibilité de sanctions. Comme l'explique plaisemment un haut fonctionnaire : « *Le GATT n'a pas de shérif.* » D'où, de plus en plus, une tendance aux accords commerciaux bilatéraux, avec le Japon par exemple. Tendance qui sera renforcée par le peu d'empressement mis par les Européens à accepter un nouveau « round ».

La poussée protectionniste est, elle, illustrée par les exigences des viticulteurs californiens. La consommation du vin est en expansion aux Etats-Unis. La force du dollar a favorisé les importations, sur les marchés de la côte Est surtout, au détriment *de la production nationale*, entraînée dans une concurrence à la baisse. A cette occasion, les ventes du vin français ont augmenté en quantité, mais diminué en valeur, alors que celles de vin italien ont augmenté en quantité et valeur également, l'Italie se dégageant de son image de vin de bas de gamme. Ce que voyant, les producteurs californiens, soutenus par un sénateur républicain, M. Pete Wilson, et un représentant démocrate, M. Tony Coelho, ont proposé au Congrès l'adoption d'une loi, le *Wine Equity Act*. *Selon ce texte, ou bien les au*tres pays producteurs de vin éliminent les barrières qu'ils ont mises à l'importation, ou bien le gouvernement des Etats-Unis dresse des barrières équivalentes. Présenté de cette façon, le *Wine Equity Act* est bien une loi libérale, d'équité. Mais son caractère protectionniste n'a échappé à personne, dans la mesure où l'on sait que les barrières tarifaires de l'Europe ne gênent pas les exportations de vins américains, pratiquement inexistantes, alors que la réciprocité génerait considérable*ment les exportations euro*péennes (3).

« Nous sommes devenus très nerveux »

Le danger du repli protectionniste n'a surtout pas échappé aux producteurs de... soja. Ils ont d'abord, par l'intermédiaire de leur puissante organisation professionnelle, l'American Soybean Association (ASA) installé à Saint-Louis (Missouri), combattu le *Wine Equity Act*. Pourquoi ? Parce qu'en Europe il était question de taxer les oléagineux et que les Etats-Unis exportent 60 % de leur production de soja. Il ne fallait pas que les difficultés des viticulteurs débouchent sur une législation qui donne à la CEE un prétexte *pour justifier en retour* la taxation du soja. « *Nous sommes devenus très nerveux*, raconte M. Jeffrey W. Gain, directeur de l'ASA, *car à la Chambre 300 députés soutenaient le Wine Equity Act et 55 sénateurs sur 100 également.* » De février à mai 1984, l'ASA a négocié avec Tony Coelho. Pour lui faire abandonner son projet ? Pas du tout. Pour le réécrire. Aujourd'hui la nouvelle mouture du *Wine Equity Act* est présentée sur papier à en-tête de l'Association des producteurs de soja. Il n'y est plus seulement question de réciprocité sur le vin mais sur les produits issus de la vigne, ce qui est encore plus large. Et surtout les producteurs américains seraient encouragés et autorisés par cette loi à financer la promotion de leurs exportations. Si d'aventure, la Com*munauté s'avisait de repenser* à la taxation des huiles végétales, les producteurs américains de soja ont dans leur poche une arme dissuasive.

La situation a été retournée. Le directeur de l'ASA se défend d'avoir *joué ce jeu et explique* qu'il était surtout utile de renverser la vapeur, face à la montée du protectionnisme qui se manifeste en agriculture, après l'industrie de l'acier, de l'automobile ou de la chaussure (4). A Washington, où le cabinet et le président Reagan, bien qu'il lui en coûte de dire non à ses chers Californiens, s'étaient opposés à l'adoption du Wine Equity Act, on confirme que les planteurs de soja ont manœuvré ave une belle habileté.

« *Il y a quarante ans, les Etats-Unis pouvaient être généreux et accepter l'iniquité. Mais les temps ont changé. L'Europe et le Japon sont devenus compétitifs.* » Qui dit cela ? Un haut fonctionnaire américain encore à propos d'une affaire de *corn gluten feed*. C'est un sous-produit résultant de la transformation du maïs en isoglucose (qui représente 8 % de la consommation du maïs aux Etats-Unis) et en éthanol (3 % de la consommation). Les Etats-Unis exportent pour 500 millions de dollars en sous-produits du maïs en Europe, exportations qui prennent la place, dans l'alimentation du bétail, *des céréales « bien de chez nous »* (5). D'où l'idée de limiter dans la CEE les achats de ces denrées de substitution.

En mai dernier, M. Villain, directeur de l'agriculture à la Commission européenne est venu à Washington proposer un marché : les Etats-Unis limitent leurs exportations en ces matières au volume atteint dans les trois dernières années. Au-delà de ce volume, le *corn gluten feed* et les autres tourteaux de maïs seront taxés. En échange de quoi, les Etats-Unis seraient autorisés à exporter, sans droit d'entrée, *3 millions* de tonnes de maïs supplémentaires, destinées à l'industrie de l'amidon. M. Villain a été écouté poliment. On lui a dit qu'on verrait cela au GATT, à l'automne. Mais en fait l'administration américaine est contre. Par principe. Parce que le contingent de 3 millions de tonnes de maïs ressemble trop à un quota et que « *les quotas, on sait quand on les met, on ne sait pas quand on les retire* ».

Cette affaire de la limitation et de la taxation du *corn gluten feed* agite beaucoup l'administration : « *C'est le cure-dent qui va casser le dos du chameau* », dit un fonctionnaire, c'est à dire une petite cause qui peut entraîner un grand effet. Si l'Europe taxe, les fermiers américains exigeront des mesures de rétorsion, c'est-à-dire du protectionnisme, mot qui fait mal à l'administration républicaine. Pour un peu, ses représentants diraient : « *Aidez-nous à résister à la pression de nos troupes. Comment ? En abandonnant votre projet de droit de douane supplémentaire.* »

L'affaire en est là, et l'on sent bien que toutes les parties aux Etats-Unis ont intérêt à ce qu'elle y demeure, afin de n'avoirpas de décision délicate à prendre avant novembre prochain. Par principe encore, les républicains, comme les démocrates, sont pour la liberté du marché, mais il ne faut pas non plus mécontenter les paysans en pleine campagne électorale. S'il ne casse pas le dos du chameau, le cure-dent irrite bien celui de l'éléphant du Grand Old Party.

JACQUES GRALL.

Prochain article :

Tout le monde flotte

(3) En 1983, la CEE a exporté aux Etats-Unis 6,2 millions d'hectolitres de vin et a importé en provenance des Etats-Unis 60 000 hectolitres.

(4) Les producteurs de porcs aussi viennent de demander à l'administration américaine de taxer les importations de porcs en provenance du Canada, en forte augmentation, alors que les éleveurs américains s'efforcent de réduire leur production (– 5 % en 1984).

(5) Le *corn gluten*, ou gluten de maïs, s'obtient lorsqu'on extrait du maïs l'amidon, lui-même transformé en sucre. C'est un aliment riche en protéines (22 %). On obtient également du *corn gluten* lorsqu'on fabrique de l'alcool par le procédé de la voie humide *(wet milling)*. *Les Etats-Unis ont produit en 1983* 3,8 millions de tonnes de *corn gluten feed* dont 3,7 millions de tonnes ont été exportées vers la CEE.

La fabrication d'alcool par voie sèche *(dry milling)* donne un autre sous-produit fourrager appelé *distillers dried grain*, ou DDG, *plus riche de 3 % à 4 %* en protéines. Dans la campagne 1982-1983, il en fut produit 700 000 tonnes, dont la moitié a été exportée en Europe. Enfin, il existe des tourteaux de germes de maïs, issus de l'extraction de l'huile. Le volume moyen des exportations des trois dernières années a été de 3 millions de tonnes de gluten de maïs, 0,4 million de DDG et 1,1 million de tonnes de tourteaux de germes de maïs.

Les coopératives vinicoles jugent « inacceptables » les propositions de réforme du marché du vin

La Confédération nationale des coopératives vinicoles (CNCV) a, le 30 juillet, jugé « *inacceptables* » les propositions de réforme du secteur du vin faites par la Commission européenne, qui « *visent à réduire le potentiel vinicole* ».

Ces propositions envisagent la limitation des possibilités de fraude, et à plus longue échéance un gel des prix de soutien du marché. La Commission veut ainsi résorber le « *lac de vin* » stocké dans les cuves de la CEE, qui dépasse 3 milliards de litres. Le secteur du vin coûtera, cette année, 800 millions de dollars aux caisses de l'Europe verte (*le Monde* du 26 juillet).

Dès la prochaine campagne, qui commence dans un mois, la Commission veut renforcer le rôle de la distillation de vin en alcool industriel dite « *obligatoire* », payée à 60 % du prix d'orientation (prix de gros auquel les Dix souhaitent voir s'établir le marché). Pour ce faire, la Commission souhaite limiter l'accès des viticulteurs à la distillation « *préventive* », ouverte en début de campagne et payé à 65 % du prix d'orientation.

En outre, la Commission s'est vu réclamer par la suite une distillation « *de soutien* », payée beaucoup plus cher (82 % du prix d'orientation).

Dans le même but, la Commission a déjà décidé d'exclure de certaines distillations les viticulteurs ayant fait de fausses déclarations. Elle utilisera d'autres sources d'information que les données fournies par les États membres de la CEE.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPE CdF

APPORT DE SOFIREM A THEYSSEL S.A.

SOFIREM (Société financière pour l'industrialisation des régions minières) participe à l'extension de la société anonyme THEYSSEL en apportant un concours de 800 000 F, dont 100 000 F en capital.

Cette extension s'effectuera dans de nouveaux locaux situés à La Mure (Houillères du Dauphiné) pour la fabrication d'appareils de mesure destinés à la production laitière. Ce programme de développement permettra la création de *vingt-huit emplois sur trois écrans*.

Epargne Industrie

SICAV DU CRÉDIT MUTUEL

RCS PARIS B 313 711 160

88/90, rue Cardinet 75017 PARIS

•

Situation au 30 juin 1984

Nombre d'actions en circulation	2 950 819,00
Actif net en millions de francs	1 160,00
Valeur liquidative de l'action en francs	393,01
Dernier dividende global en francs	33,01
Date de paiement	30 mars 1984

SICAV DU GROUPE CIC

30/06/1984 SICAV (vocation)	Actif net (en milliers de francs)	Nombre d'actions	Valeur liquidative (en francs)	Evolution par rapport au 31/12/1982 (coupons incl.)	Evolution par rapport au 31/12/1983 (coupons incl.)
SICAV ACTIONS					
S.N.I. Diversifiée	1.396.468	1.509.597	925,06	+ 24,28 %	– 3,53 %
CREDINTER Internationale	489.815	1.412.645	346,74	+ 30,61 %	– 9,51 %
UNIJAPON Valeurs japonaises	1.853.196	1.796.586	1.031,51	+ 52,69 %	– 10,49 %
SICAVIMMO Valeurs immobilières	533.230	1.136.628	469,13	+ 43,75 %	+ 0,58 %
FRANCIC Actions françaises - CEA	1.639.961	7.232.003	226,76	+ 49,38 %	+ 2,87 %
TECHNOCIC(1) Haute technologie	99.033	103.826	953,83	–	–
JAPACIC Valeurs françaises, japonaises, et du Pacifique	220.098	2.223.262	98,99	–	–
SICAV OBLIGATIONS					
OBLISEM Obligations	488.184	3.304.089	147,75	+ 26,14 %	– 0,22 %
EUROCIC Obligations étrangères	229.805	28.891	7.954,23	+ 28,72 %	– 3,02 %
MONECIC Court terme	2.675.835	45.676	58.582,97	+ 22,23 %	+ 6,64 %
ASSOCIC(2) Emprunts d'État	1.270.893	54.735	23.219,00	–	+ 7,37 %
EPARCIC Valorisation à moyen terme	Ouverture au public le 3 juillet 1984				
Indice moyen des SICAV du Groupe CIC (hors MONECIC et ASSOCIC) - Base 100 31/12/82 : 136,51					

(1) ouverture au public le 16 janvier 1984 (2) ouverture au public le 6 juin 1983

Dernières informations :

– JAPACIC a été ouverte aux souscriptions du public le 12 juin dernier. La société, spécialisée dans la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières françaises et étrangères, oriente plus particulièrement ses investissements vers les titres japonais, ou émis par des sociétés implantées dans les pays de la zone de l'Océan Pacifique. La part des valeurs françaises dans son portefeuille sera cependant maintenue à 50 %.

– EPARCIC créée avec un capital initial de 169.500.000 F a pour objectif d'assurer la valorisation à moyen terme de la trésorerie permanente des entreprises ou des particuliers, tout en limitant le montant des coupons mis en paiement.

ACOPASA

MISE AU POINT

La Société espagnole ACOPASA a été mise en cause dans la presse écrite, mais surtout et ceci de manière insistante, à la radio et à la télévision à l'occasion de quatre cas de botulisme qui se seraient déclarés à Caen.

Elle tient en conséquence à préciser les points suivants :

1) Depuis plus de vingt ans, elle met en conserve dans deux usines modernes et dans des conditions phytosanitaires aussi rigoureuses que possible de nombreux fruits et légumes, et notamment des asperges, ceci toujours avec l'indication de ses numéros de code de fabricant et de registre d'exportateur.

2) Sans vouloir préjuger de la qualité des conserves de la marque BEAUMONT, la Société ACOPASA entend ici préciser que celle-ci n'est pas fabriquée par elle. Aucune assimilation des affaires de Caen et de Compiègne ne peut donc être faite.

3) Les produits mis en conserve par la Société ACOPASA sont commercialisés en France depuis une vingtaine d'années sans aucune contestation qualitative.

Elle est donc extrêmement soucieuse que le problème apparu à Caen soit totalement éclairci ; dans l'attente du résultat des analyses chimiques diligentées par les pouvoirs publics français, elle fait elle-même procéder en France par des laboratoires spécialisés à de nouvelles analyses spécifiques sur l'ensemble des codes de fabrication qu'elle y a exportés.

Avec l'approbation du gouvernement espagnol, elle a, en outre, invité les responsables du ministère français de la consommation à venir visiter ses usines en Espagne et espère que cela pourra être fait dans les jours qui viennent.

4) Dans cette affaire, la Société ACOPASA est aussi soucieuse que les pouvoirs publics français de voir livrer à la consommation des produits exempts de tout reproche.

Elle insiste ici sur le fait que tous ses produits sont soumis à des contrôles constants et rigoureux de qualité, aussi bien à son initiative en Espagne qu'à celle des importateurs lors de leur arrivée en France.

En conséquence, la Société ACOPASA regrette vivement que l'on ait pu mettre en cause sans aucune preuve et sur une simple supposition la qualité de ses produits, la réputation de sa marque et, par une extension encore plus abusive, celles des conserves alimentaires espagnoles.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Le « Printemps » à Kuala-Lumpur.** – Les magasins Le Printemps viennent d'ouvrir à Kuala-Lumpur, *capitale de la Malaisie*, une grande surface de 10.000 m², qui est le sixième établissement de la firme en Extrême-Orient (quatre grandes surfaces au Japon et une à Singapour). Le grand magasin français, dont l'autre marque, Prisunic, compte 93 grandes surfaces hors de France, annonce qu'il va maintenant s'installer au Proche-Orient : à Djeddah, avant la fin de 1984, et dans l'Emirat de Dubaï dans le courant de 1985. – *(AFP)*.

● **Soixante-douze locomotives françaises pour l'Irak.** – Bloquées au Creusot en raison du conflit entre l'Iran et l'Irak, soixante-douze locomotives Diesel vont être livrées à ce dernier pays. Le contrat initial pré*voyait qu'elles devaient être expé*diées vers Bagdad entre septembre et décembre 1982.

Étranger

GRANDE-BRETAGNE

● **Mise en vente de sept chantiers navals.** – Le gouvernement britannique a ordonné, le 26 juillet, à la société nationale de construction navale British Shipbuilders Corporation de mettre en vente sept chantiers. Parmi les entreprises qui doivent être privatisées avant mars 1986 figurent celles de Barrow-in-Furness (nord-ouest de l'Angleterre), de Southampton (sud de l'Angleterre) et de Glasgow (Ecosse), spécialisées dans la construction de navires de guerre et dont l'activité a dégagé des profits ces dernières années. – *(AFP.)*

JAPON

● **Hausse du taux de chômage.** – Le taux de chômage au Japon a augmenté de 0,15 % en juin par rapport au mois précédent, pour s'établir à 2,81 % en données corrigées des variations saisonnières, selon les chiffres officiels publiés le 31 juillet à Tokyo. Ce taux mensuel est le plus élevé jamais enregistré depuis l'existence de statistiques japonaises sur le chômage (1953).

Le chiffre de 1,63 million de chômeurs en juin ne reflète pas une détérioration du marché du travail, mais une augmentation du nombre des femmes à la recherche d'un emploi à mi-temps et des retraités désireux de reprendre une activité, a toutefois souligné le bureau japonais des statistiques.

L'âge de la retraite n'est pas fixé officiellement au Japon et se situe *autour de cinquante-cinq ou* cinquante-sept ans, selon le secteur d'activité et la taille des entreprises.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,8850	8,8875	– 20	+ 5	– 30	+ 10	– 220	– 100
$ can.	6,7623	6,7658	– 87	– 53	– 161	– 116	– 479	– 368
Yen (100)	3,6209	3,6234	+ 170	+ 185	+ 320	+ 341	+ 991	+ 1051
DM	3,0675	3,0699	+ 160	+ 174	+ 299	+ 318	+ 838	+ 893
Florin	2,7148	2,7162	+ 125	+ 136	+ 237	+ 253	+ 673	+ 718
F.B. (100)	15,1764	15,1845	– 21	+ 60	+ 27	+ 147	+ 65	+ 428
F.S.	3,6059	3,6084	+ 204	+ 223	+ 401	+ 427	+ 1205	+ 1273
L. (1 000)	4,9877	5,9905	– 155	– 127	– 288	– 245	– 1042	– 936
£	11,6109	11,6204	– 124	– 65	– 164	– 76	– 279	– 77

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	11 1/2	11 5/8	11 7/16	11 9/16	11 5/8	11 3/4	12 5/16	12 7/16
DM	5 5/16	5 7/16	5 7/16	5 9/16	5 5/8	5 3/4	6 1/4	6 3/8
Florin	5 7/8	6 1/8	6 1/16	6 13/16	6 3/16	6 5/16	6 3/4	6 7/8
F.B. (100)	11	11 1/2	11 1/8	11 5/8	11 1/4	11 3/4	11 1/2	12
F.S.	3	3 1/4	4 7/8	5	4 7/8	5	5 1/16	5 3/16
L (1 000)	14	15	14 3/8	14 7/8	14 5/8	15 1/4	15 3/8	16 1/4
£	12 1/8	12 3/8	12 3/8	12 1/2	12 3/8	12 1/2	12 3/8	12 1/2
F. franç.	11 1/8	11 5/16	11 5/16	11 1/2	11 9/16	11 3/4	12 11/16	12 7/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Lisez
LE MONDE
diplomatique



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

31 juillet

Nouveau repli

En baisse de près de 1 % dès l'ouverture, le marché parisien perdait encore 0,8 % lors des dernières transactions, ramenant à 0,5 % l'avance des actions françaises depuis la dernière liquidation et à 102 l'indice calculé par rapport à la fin de l'année dernière.

Comme la veille lorsque la cote a finalement régressé de 0,66 % (les transactions représentant alors 139 millions de francs seulement sur les actions françaises cotées au marché RM, dont 13 millions de francs pour le seul titre Esso) le marché a subi le poids des ventes motivées, en partie, par les échéances mensuelles. Les mêmes raison qui ont contribué à faire grimper le loyer de l'argent à 11 7/16 % lundi puis 12 % le lendemain.

La baisse de Wall Street lundi soir et la relative stabilité du dollar ont atténué l'attrait des valeurs transatlantiques et, du côté des actions françaises, le ton était partagé avec une prédominance des baisses dont certaines importantes : Signaux (moins 7 %), Fives Lille et Roussel Uclaf (moins 5 %), Raffinage, Maisons Phénix, Viniprix, Dumez et Peugeot (moins 3 % à moins 4 %). A l'exception de Ciments français (plus 6 %), les hausses sont restées modérées. Citons cependant Seb, Bouygues, CGIP, CFDE, Screg, Imétal, Moteurs Leroy-Somer avec des gains de 2 % à 3 %. Outre l'accalmie notée sur le marché des changes où le dollar est revenu de 8,8910 F à 8,8895 F en séance officielle d'un jour sur l'autre, le fait marquant aura été la nouvelle — et légère — remontée de l'or sur la scène internationale.

A Londres le métal fin s'est inscrit à 341,60 dollars l'once au premier fixing (contre 339,15 dollars la veille). Sur notre marché, le lingot a mis 300 F à son actif, à 97 300 F tandis que le napoléon cédait 1 F, à 605 F.

A l'instar du billet vert, le dollar-titre est pratiquement inchangé, à 9,67/71 F.

NEW-YORK

Ventes bénéficiaires

Après trois séances de hausse, des ventes bénéficiaires se sont produites lundi à Wall Street. Mais elles n'ont pas été trop mal absorbées et l'indice des industrielles, un moment tombé à 1 103,25, s'est finalement établi à 1 109,98, en baisse de 4,63 points. Le bilan de la journée a été à l'image de ces résultats. Sur 1 938 valeurs traitées, 848 ont fléchi, 648 ont monté et 442 n'ont pas varié.

De l'avis général, ce repli a revêtu un aspect essentiellement technique. Cependant, deux facteurs ont un peu favorisé l'amplification du phénomène : les résultats de Kodak pour le second trimestre, qui, tout en étant très améliorés, se situaient en retrait des prévisions faites par les analystes ; la tension observée sur les taux d'intérêt interbancaires, qui laisse présager les difficultés que le Trésor pourrait éprouver à se refinancer au niveau actuel du loyer de l'argent. Ce dernier doit prochainement lancer une opération portant sur 17 milliards de dollars.

Pour l'instant, les nouvelles déclarations de M. P. Volcker, président du FED, apaisantes elles aussi, ont calmé les appréhensions autour du Big Board, tempéré en tout cas les propos inquiétants de M. Kaufman. Du reste, l'activité s'est assez fortement réduite, et 72,33 millions seulement de titres ont changé contre 101,4 millions vendredi.

VALEURS	Cours du 27 juillet	Cours du 30 juillet
Alcoa	32 1/4	32 1/8
A.T.T.	17 7/8	17 3/4
Boeing	46 5/8	46 3/8
Chase Manhattan Bank	37 1/8	36 1/2
Du Pont de Nemours	45 3/4	45
Eastman Kodak	74 3/8	73 3/4
Exxon	40 5/8	39 1/4
Ford	38 5/8	38 5/8
General Electric	51 3/8	51 5/8
General Foods	55	55 3/8
General Motors	68 1/8	68 1/4
Goodyear	23 7/8	24 1/8
I.B.M.	109	108 3/8
I.T.T.	24 5/8	24
Mobil Oil	24 3/8	24 1/8
Pfizer	32 1/4	31 7/8
Schlumberger	40 1/2	38 1/2
Texaco	32 1/8	32
U.A.L. Inc.	37	37 1/8
Union Carbide	49 1/8	49 5/8
U.S. Steel	22 7/8	23
Westinghouse	21 3/4	21 7/8
Xerox Corp.	35 1/2	35 1/2

LA VIE DES SOCIÉTÉS

EASTMAN KODAK. — Le bénéfice net pour le second trimestre progresse de 35 % à 229,3 millions de dollars pour un chiffre d'affaires de 2,56 milliards de dollars (+7 %). Pour les six premiers mois, le résultat net atteint 387,1 millions de dollars (+77 %), et le chiffre d'affaires 4,7 milliards de dollars (+4 %). Selon les dirigeants du groupe, les espoirs d'amélioration ne se sont qu'en partie confirmés, et ce en raison des effets de la hausse du dollar et de la croissance modeste des économies des pays étrangers.

CHARGEURS SA. — Le groupe va investir environ 320 millions de francs pour prendre des participations dans quatre sociétés étrangères, dont trois fabricants d'articles ménagers. Chargeurs SA vient d'acquérir une société suisse de placements mobiliers, SAVAMO, dont il n'a gardé que la structure juridique, afin, ultérieurement, de s'en servir comme base du développement industriel et maritime du groupe. La trésorerie dégagée par la vente de l'actif mobilier de cette société est destinée à des investissements futurs.

D'autre part, deux prises de participation effectuées par des filiales de Chargeurs SA, afin de renforcer la position du groupe sur le marché des produits ménagers. Selon Chargeurs SA, il s'agit d'une participation dans le capital de la société espagnole Inessa et de la prise de contrôle envisagée des sociétés Virulana et Superlana, qui occupent, en Argentine, « *une position de leader dans le domaine des articles de nettoyage de la maison* ».

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE-CEPME. — Ces deux établissements ont mis au point une nouvelle formule de prêts à long terme destinés aux PME, dont la gestion, assurée par le Crédit d'équipement des PME, est refinancée pour moitié par la Société générale, qui assume 25 % du risque pendant les cinq premières années. Baptisés Sogecommerce, ces prêts permettront de financer jusqu'à 80 % des investissements réalisés par les entreprises et nécessitant un financement à long terme. D'une durée de huit à douze ans, ils seront composés de deux tranches égales : la première à taux fixe aux conditions actuelles du marché (14,75 %) et la seconde à taux variable indexé sur le taux de base, majoré de 2 points, soit 14,25 %. Une première enveloppe de 160 millions de francs a été prévue par la Société générale pour l'année 1984.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1983)

	27 juillet
Valeurs françaises	107,2
Valeurs étrangères	88,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	27 juillet	30 juillet
Indice général	160,8	158,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 31 juillet .... 12 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	30 juillet	31 juillet
1 dollar (en yens)	246,45	245,45

BOURSE DE PARIS — Comptant — 31 JUILLET

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	25 85	2 500
5 %	39 80	2 498
3 % amort. 45-54	71	3
Emp. 7 % 1973	9052	..
Emp. 8,80 % 77	116	1 888
9,80 % 78/93	90 60	0 537
8,80 % 78/86	93 22	5 602
10,80 % 79/94	93 40	9 797
13,25 % 80/90	101 36	2 142
13,80 % 80/87	102 85	10 934
13,80 % 81/99	101 70	7 503
16,75 % 81/87	109 75	14 919
16,20 % 82/90	111 91	8 897
16 % juin 82	112 15	2 323
E.D.F. 7,8 % 61	137 90	8 004
E.D.F. 14,5 % 80-92	101 50	2 288
Ch. France 3 %	127 50	..
CNB Bques janv. 82	102 15	1 097
CNB Paribas	102 60	1 097
CNB Suez	102 60	1 097
CNI janv. 82	102 10	1 097

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	45 10	45
A.G.F. (St Cent.)	387	390
A.G.P. Vie	5400	5400
Agr. Inc. Madag.	72	....
Amrep	76	88 30 d
André Roudière	138	138
Applic. Hydraul.	303 10	303
Arbel	30	28 90 o
Artois	514	515 20
At. Ch. Loire	11	10 60
Ausedat-Rey	42 70	41 10
Bain C. Monaco	83	86 30
Banania	435 20	448
Banque Hypoth. Eur.	258	257
Blanzy-Ouest	323	328
B.N.P. Intercontin.	130	130
Bénédictine	1690	1685
Bon-Marché	134 40	131
Borie	....	....
Bras. Glac. Int.	800	795
Caff	441	439
Cambodge	240	240
C.A.M.E.	102	104
Campenon Bern.	176	180
Caout. Padang	384 80	384 80
Carbone-Lorraine	74 70	74 30
Carnaud S.A.	192	186
Caves Roquefort	910	910
C.E.G.Frig.	275	274
C.E.M.	38 60	38 o
Centen. Blanzy	880	892
Centrest (Ny)	100	100
Cerabati	86	35 60 o
C.F.F. Ferrailles	235 20	241
C.F.S.	710	715
C.G.I.B.	118	....
C.G.V.	117	....
Chambon (M.)	405	405
Chambourcy (M.)	811	....
Champex (Ny)	102	....
Chim. Gde Paroisse	88	88
C.I. Maritime	430	447
Citram (B)	127	130 d
Clause	530	535
Cofradel (Ly)	420	420
Cogifi	242	242 50
Comindus	784	744
Comiphos	169 50	171 10
Comp. Lyon-Alem.	212	220
Concorde (La)	284	280
C.M.P.	12	12
Conte S.A. (Li)	44	44 30
Crédit (C.F.B.)	187	185
Créd. Gén. Ind.	476	477
Cr. Universel (Cie)	499	495
Créditel	124	124
Darblay S.A.	246 80	240
Darty Act. d. p.	820	765 c
De Dietrich	385	385
Degremont	121	120
Delalande S.A.	850	850
Delmas-Vieljeux	730	711
Dév. Rég. P.d.C (Li)	117	119
Didot-Bottin	600	600
Dist. Indochine	484 10	....
Drag. Trav. Pub.	156 70	167 50
Duc-Lamothe	145	145
Eaux Bass. Vichy	1600	1630
Eaux Vittel	980	985
Ecco	2490	2470
Economats Centre	445	445
Electro-Banque	242	238
Electro-Financ.	478	478
Elf-Antargaz	180	182
E.L.M. Leblanc	770	780
Ensfi-Bretagne	127	127
Entrepôts Paris	246	243 10
Epargne (B)	1018	1018
Epargne de France	310	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Escaut-Meuse	380	390
Eurocom	600	600
Europ. Accumul.	27 95	28
Eternit	345	344
Félix Potin	1165	1200
Ferm. Vichy (Ly)	111 90	....
Fiasiona	96 10	96
FIPP	131	133
Fnac	270	265 50
Focep (Chât. eau)	1000	1000
Foncière (Cie)	248	248
Fonc. Agache-W.	185	192 40 d
Fonc. Lyonnaise	1770	....
Foncina	181	....
Forges Strasbourg	151	150
Forinter	1115	1160
Fougerolle	53 50	53 50
France I.A.R.D.	107	103
France (La)	700	699
Frankel	199 90	199 90
Fromageries Bel	730	730
From. Paul Renard	395	358 90
GAN	697	704
Gaumont	604	604
Gaz et Eaux	1250	1255
Genty S.A.	291	285
Gerwain	110	....
Gér. Arm. Hold.	24 40	25
Gerland (Ly)	450	....
Gévelot	250 10	260 10
Gr. Fin. Constr.	212 50	210 60
Gds Moul. Corbeil	80 50	81
Gds Moul. Paris	300	300
Groupe Victoire	800	780
G. Transp. Ind.	169 60	176
Hutchinson	223 20	217 20
Hydro-Energie	200	200
Hydroc. St-Denis	43	43 10
Immindo S.A.	227	217
Imminvest	165 10	185 90
Immobail	355	348
Immobanque	521	....
Immob. Marseille	2225	2200
Immofice	417	410
Industrielle Cie	930	915
Invest. (Sté Cent.)	910	908
Jaeger	14	13 60
Lafitte-Bail	325 90	328
Lambert Frères	46	....
Lampes	117	117 50
La Brosse-Dupont	103 60	105
Lille-Bonnières	288	281
Locabail Immob.	516	514
Loca-Expansion	216	220
Locafinancière	290	288
Locatel	326	326
Lordex (Ny)	109	109
Louvre	450	445
Luchaire S.A.	260 50	260
Machines Bull	33 40	34 75
Magasins Uniprix	58	56
Magnant S.A.	77	....
Maritimes Part.	151	147
Marocaine Cie	38 70	41 50 d
Métal Déployé	298 80	308
M. H.	97 35	101 20
Mic	....	....
Mors	230 10	239 30 d
Nadella S.A.	163 10	167
Naval Worms	127 50	127
Navig. (Nat. de)	60	62
Nicolas	280	270
Nobel Bozel	6 40	6 50
Nodet-Gougis	72 40	....
OPB Paribas	136 10	140
Optorg	122	122
Origny-Desvroise	106	106
Palais Nouveauté	291	291
Paris France	87	87
Paris-Orléans	154 80	154 80
Part. Fin. Gest. Im.	270 30	270 10
Pathé-Cinéma	270	270
Pathé-Marconi	115	....
Pilas Wonder	113	....
Piper-Heidsieck	321	322
P.L.M.	102	...
Porcher	174	170 10
Prouvost ex-Lain.R.	74 50	73 20
Providence S.A.	420	422
Publicis	1382	1382
Raff. Souf. R.	124	124 50
Ressorts Indust.	50 90	48 90
Révillon	400	403
Ricqlès-Zan	131	....
Rochefortaise S.A.	85 80	82 40
Rochette-Cenpa	22 50	22 10
Rosario (Fin.)	110	112
Rougier et Fils	52 50	....
Rousselot S.A.	839	860
Sacer	42	....
Sacilor	3 18	3 05
SAFAA	120	120
Safic-Alcan	234	240
SAFT	250 10	240 20
Saunier Duval	14	13 50
Saint-Raphaël	75	76
Salins du Midi	268	260 20
Santa-Fé	142	141
Satam	49 40	48
Savoisienne (M)	83	....
SCAC	133	138 30
Sellier-Leblanc	266	266 50
Senelle Maubeuge	170	164 50
S.E.P. (M)	180	178

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Serv. Equip. Véh.	33	32
Sicli	36	34 60
Sicotel	289	265
Sintra-Alcatel	436	422
Sinvim	127	131
Siph (Plant. Hévéas)	180	195
SMAC Acieroid	127 50	128
Sofal financière	416	416
Soffo	185 20	190
Soficomi	483	483
S.O.F.I.P. (M)	90 50	90 50
Sofragi	796	800
Sogepal	225	218
Soudure Autog.	77 10	80 20
Sovabail	590	595
S.P.E.G.	184 60	176 40
Speichim	115	119
S.P.I.	325	330
Spie Batignolles	144	....
Stemi	250	250 20
Taittinger	752	757
Tannerie-Aequitas	429	440
Thann et Mulh.	95 50	....
Tour Eiffel	351	364
Ufiner S.M.D.	97 90	98 40
Ugimo	231	230
Ugine Gueugnon	13	13
Unibail	559	559
Unidel	80 10	81
U.A.P.	585	588
Union Brasseries	75 50	72 50 o
Union Habit.	276	285 50
Un. Imm. France	270	270
Un. Ind. Crédit	325	321
Usinor	1 76	1 80
U.T.A.	240	239
Vicat	256	255
Virax	58 50	58
Vuitton	515	520
Waterman S.A.	250	249 50
Brass. du Maroc	146	....
Brass. Ouest-Afr.	29 20	29 20

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	320	....
Akzo	232	240
Alcan Alum.	240	240
Algemeine Bank	920	903
Am. Petrofina	540	560
Arbed	235	....
Asturienne Mines	94	....
Banco Central	103	105
Banco Santander	81	82
Bco Pop Espanol	102	102
B. Régl. Internat.	26100	26100
Barlow Rand	71	....
Blyvoor	108	108 10
Bowater	29	....
British Petroleum	57	54 50
Br. Lambert	336	336
Caland Holdings	103	....
Canadian-Pacific	283 60	283 50
Cominco	270	262
Commerzbank	502	....
Dart. and Kraft	681	690
De Beers (port.)	60	....
Dow Chemical	270	270
Dresdner Bank	510	....
Femmes d'Auj.	60 30	....
Finoutremer	230	....
Gén. Belgique	268	267
Gevaert	460	....
Glaxo	110	110
Goodyear	230	240
Grace and Co	410	....
Gulf Oil Canada	110	110
Hartebeest	58 10	58
Honeywell Inc.	495	495
Hoogovens	145	123
I. C. Industries	460	455
Int. Min. Chem.	322	....
Johannesburg	1020	....
Kubota	12 60	12
Latonia	218	226
Mannesmann	473	....
Marks-Spencer	26	....
Midland Bank Plc	44	44
Mineral-Ressourc.	65	....
Nat. Nederlanden	620	....
Noranda	128 40	128 70
Olivetti	22	23 50
Pakhoed Holding	....	....
Pfizer Inc.	321	318
Phoenix Assuranc.	78 90	....
Pirelli	9 70	....
Procter Gamble	501	510
Ricoh Cy Ltd	34 50	33 70
Rolinco	161 20	162 10
Robeco	172	178 40
Rodamco	390 10	397
Shell fr. (port.)	70 50	....
S.K.F. Aktiebolag	213	205
Sperry Rand	350	349
Steel Cy of Can.	152	....
Stilfontein	129	....
Sud. Allumettes	255	....
Tenneco	338 50	....
Thorn EMI	53	56
Thyssen c. 1 000	265	....
Toray indust. inc	16 15	15 60
Vieille Montagne	516	520
Wagons-Lits	331	330
West Rand	56	58 50

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1705	1690
C.D.M.E.	506	517
C. Equip. Elect.	222	218
Dafsa	305	306 50
Dauphin O.T.A.	1550	1530
Guy Degrenne	750	740
Merlin Immobilier	1535	1530
Métallurg. Minière	150	150
M.M.B	253	255
Om. Gest. Fin.	260	250
Petit Bateau	432	419
Petrofigaz	542	547
Poron	435 50	430
Salomon	1326	1326
S.C.G.P.M.	277	261 c
Far East Hotels	0 84	0 84
Sofibus	211	212
Sovac	515	515
Zodiac	1089	1070

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	195	....
Cellulose du Pin	26	26
C.G.M.	4 60	....
Cochery	39 60	36 50 o
C. Sabl. Seine	115	....
Coparex	514	514
Dunlop	10	....
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	58 10	58 10
Novotel S.I.E.H.	1650	....
Profils Tubes Est	1 52	....
Pronuptia	126	120 10
Ripolin	....	....
Rorento N.V.	583	584
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F. (Applic. méc.)	60	37 30 o
S.P.R.	148	....
Total C.F.N.	47	....
Ufinex	269	252

SICAV 30/7

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	220 78	210 77
Actions-Investiss.	251 03	239 65
Actions sélectives	327 58	312 73
Aedificandi	349 70	333 84
A.G.F. 5000	238 98	228 14
Agimo	371 14	354 31
A.G.F. Interfonds	339 52	324 12
Altefi	207 79	198 37
A.L.T.O.	179 63	171 48
Amérique Gestion	419 50	400 48
A.M.I.	214 25	204 53
Assoc. St-Honoré	11602 89	11545 16
Associc	23569 13	23569 13
Bourse-Investiss.	285 76	272 80
Bred Associations	2172 88	2166 38
Capital Plus	1304 96	1304 96
Colombie (ex W.I.)	614 01	586 17
Convertimmo	263 92	251 95
Cortexa	996 36	951 18
Credinter	345 96	330 27
Croiss. Immobil.	355 92	339 78
Démeter	12122 01	12097 81
Drouot-France	305 43	291 58 ◆
Drouot-Investiss.	677 89	646 96 ◆
Drouot-Sécurité	182 42	174 15 ◆
Drouot-Sélection	111 93	106 85 ◆
Energie	214 07	204 38
Eparcic	50604 60	50554 05
Eparcourt Sicav	8276 68	8261 03
Epargne Associations	22857 13	22788 76
Epargne-Capital	5665 83	5609 73
Epargne-Croiss.	1252 83	1196 02
Epargne-Industr.	400 45	382 29
Epargne-Inter	599 68	572 47
Epargne-Long-Terme	1060 64	1012 54
Epargne-Oblig.	171 80	164 01
Epargne-Unie	798 01	761 82
Epargne-Valeur	322 36	307 74
Eparoblig	1178 60	1176 25
Eurocic	7999 05	7636 32
Euro-Croissance	377 58	360 44
Europe Investiss.	999 25	953 94 ◆
Foncier Investiss.	625 43	597 07
Foncival	146 19	139 56
France-Garantie	273 94	268 57
France-Investiss.	384 78	367 31
Fr.-Obl. (nouv.)	378 22	370 80
Francic	230 50	220 05
Fructidor	214 44	204 72
Fructifrance	425 14	405 86
Fructivar	62524	62368 08
Fructi-Associations	1048 57	1046 48
Fructi-Première	10260 30	10098 82
Gestilion	56215 32	56077 63
Gestion Associations	105 96	103 38
Gestion Mobilière	522 16	498 48
Gest. Rendement	455 29	434 64
Gest. Sél. France	370 48	353 68
Haussmann Oblig.	1207 44	1152 69 ◆
Horizon	693 28	673 09
I.M.S.I.	363 36	346 87
Indo-Suez Valeurs	567 32	541 59
Ind. française	12560 39	12314 11
Interoblig.	9190 44	8773 69
Intersélect France	285 01	272 09
Intervaleurs Indust.	385 66	368 16
Invest. net	11287 17	11264 64
Invest. Obligataire	13168 73	13142 45
Invest. Placements	722 85	690 07
Invest. St-Honoré	610 41	582 73

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Japacic	102 01	97 38
Laffitte-crt-terme	112295 87	112295 87 ◆
Laffitte-Expansion	592 15	565 30 ◆
Laffitte-France	195 46	186 58 ◆
Laffitte-Japon	204 42	195 15 ◆
Laffitte-Oblig.	136 86	130 65 ◆
Laffitte-Placements	104720 67	104618 05 ◆
Laffitte-Rend.	187 31	178 82 ◆
Laffitte-Tokyo	850 63	812 06 ◆
Lion-Associations	12050 71	12050 71
Lionplus	52794 36	52271 64
Livret portefeuille	442 24	429 36
Mondiale Investissem.	317 33	302 94
Monecic	52852 86	52852 86
Multi-Obligations	421 55	402 43
Mutuelle Unie Sél.	103 93	99 22 ◆
Natio.-Assoc.	24462 05	24413 22
Natio.-Epargne	12171 11	12050 60
Natio.-Inter.	857 40	818 52
Natio.-Obligations	421 28	402 18
Natio.-Placements	59889 32	59889 32
Natio.-Valeurs	479 11	457 38
Oblifinn	1052 44	1004 72
Oblisem	151 26	144 39
Pacifique St-Honoré	372 83	355 92
Paribas Epargne	12076 32	12028 21
Paribas Gestion	492 20	469 88
Patrimoine-Retraite	1203 76	1180 16
Phénix Placements	232 78	231 62
Pierre Investiss.	411 97	393 29
Placement crt-terme	58375 73	58375 73
Province Investiss.	263 48	251 53
Rendem. St-Honoré	11321 73	11265 40
Sécur. Mobilière	389 33	371 68
Sél.court terme	11411 90	11326 95
Sélec. Mobil. Div.	297 43	290 18
Sélection-Rendem.	168 03	160 41
Sélect. Val. Franç.	190 33	181 70
Sicav-Associations	1124 23	1121 99
S.F.I. fr. et étr.	420 86	401 78
Sicavimmo	457 35	436 61
Sicav 5000	212 37	202 74
Silvafrance	345 54	329 87
Silvarn	296 82	283 36
Silvarente	187 52	179 02
Silvinter	308 12	294 15
S.I.-Est	886 66	846 50
S.I.G.	690 04	658
S.N.I.	938 84	896 27
Sofinvest	406 22	387 80
Sogepargne	341 60	326 11
Sogevar	777 90	742 63
Sogister	994 80	949 69
Soleil Investiss.	379 91	379 91
Technocic	997 12	951 90
U.A.P. Investiss.	317 03	302 65
Uni-Associations	109 94	109 94
Unifrance	253 78	242 27
Unifoncier	678 35	647 59
Uni-Garantie	1053 96	1032 28
Unigestion	602 67	576 34
Uni-Japon	1005 61	960 01
Uni-Régions	1529 32	1459 97
Univers	1690 61	1635 02
Univar	139 29	139 29
Univers-Obligations	1003 93	970 92
Valorem	329 79	329 46
Valorg	1174 41	1173 24
Valrex	128982 33	128855 47

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1730	4,5 % 1973	1716	1723	1724	+ 0 46
3535	C.N.E. 3 %	3560	3566	3566	+ 0 16
1350	Electricité T.P.	1350	1350	1350	....
1070	Renault T.P.	1056	1068	1068	+ 1 13
1340	Rhône-Poul. T.P.	1330	1336	1336	+ 0 45
1175	St-Gobain T.P.	1181	1181	1181	....
1243	Thomson T.P.	1260	1260	1255	- 0 39
219	Accor	210 70	205 50	205 50	- 2 46
665	Agence Havas	635	617	617 c	- 0 86
500	Air Liquide	511	505	505	- 1 17
540	Als. Superm.	545	548	548	+ 0 55
89	A.L.S.P.I.	94	87 50	87 50	- 6 91
179	Alsthom-Atl.	186 10	182 50	182 50	- 1 40
260	Applic. gaz	251	249	250	- 0 39
415	Arjom. Prioux	413	419	419	+ 1 45
740	Aux. Entrepr.	738	721	721	- 2 30
405	Av. Dass.-Br.	414	416	416	+ 0 48
230	Bail-Equipem.	245 50	240	240	- 2 24
555	Bail-Investiss.	553	550	550	- 0 54
490	Cie Bancaire	500	500	500	....
148	Bazar H.-V.	145	146	146	+ 0 68
280	Béghin-Say	273	266	266	- 2 56
385	Bic	409	405	405	- 0 97
246	B.I.S.	241	235	237	- 1 65
1290	[illegible] (Génl.)	1365	1318	1318	- 3 44
1550	Bongrain S.A.	1625	1634	1630	+ 0 30
570	Bouygues	585	589	585	+ 3 53
2430	B.S.N.	2455	2440	2440	- 0 61
1370	Carrefour	1395	1392	1390	- 0 35
850	Casino	861	854	854	- 0 81
595	Cedis	594	594	594	....
325	Cetelem	330	325	325	- 1 51
595	C.F.A.O.	612	601	601	- 1 79
74	C.F.D.E.	74 80	77 20	77 20	+ 3 20
325	C.G.I.P.	305	318	310	+ 1 83
300	Chargeurs S.A.	302	302	302	....
22	Chiers-Châtil.	22 80	23 30	23 30	+ 2 19
230	Ciments franç.	231	245	245	+ 6 06
1010	C.I.T. Alcatel	1040	1035	1038	- 0 19
850	Club Méditer.	880	867	882	+ 0 23
108	Codetel	119	119	119	....
225	Cofimeg	225	209	209 c	+ 0 20
220	Colas	196	196	196	....
135	Compt. Entrepr.	132	131	131	- 0 76
320	Compt. Mod.	326	326	326	- 0 30
585	Créd. Foncier	601	601	601	....
220	Crédit F. Imm.	221	211	212	- 4 07
630	Crédit Nat.	652	650	650	- 0 30
25 50	Creusot-Loire	25 50	....	....	....
125	Crouzet	135	134	133 80	- 0 88
1800	Damart-Servip	1710	1720	1732	+ 1 28
920	Darty	925	890	890 c	- 0 60
560	Docks France	581	572	570	- 1 89
86	D.M.C.	85 50	84	84 90	- 0 70
660	Dumez	685	646	646	- 5 69
490	Eaux (Gén.)	494	490 10	480 10	- 0 78
210	Elf-Aquitaine	191 50	189 50	190 10	- 0 73
186	— (certific.)	180 30	175 50	175 50	- 2 66
1000	Epeda	951	949	949	- 0 21

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
2490	Essilor	2478	2460	2460	- 1 12
680	Esso S.A.F.	576	577	577	+ 0 17
800	Eurafrance	805	801	801	- 0 49
685	Euromarché	668	671	671	+ 0 44
615	Europe nº 1	635	627	627	- 1 25
820	Facom	806	803	803	- 0 37
675	Fichet-Bauche	700	704	704	+ 0 57
175	Finextel	179 80	180	180	+ 0 11
275	Fives-Lille	276	254	260	- 5 46
38	Fonderie (Gén.)	37	37	37 80	+ 2 16
75	Fraissinet	70 80	71	71	+ 0 28
325	Francarep	328	335	335	+ 2 13
185	Gal. Lafayette	183	193 50	182	- 0 51
770	Gén. Géophys.	770	770	760	- 1 29
210	GTM-Entrepose	213	210	210 50	- 1 17
290	Guyenne-Gasc.	301	308	307	+ 1 99
1600	Hachette	1488	1465	1465	- 1 54
335	Hénin (La)	331	332	333	+ 0 60
73	Imétal	73	74	74 50	+ 2 05
330	Imm. Plaine-M.	329	329	329	....
1230	Inst. Mérieux	1239	1215	1216	- 1 85
380	Interbail	398	398	398	....
1450	Intertechnique	1495	1479	1479	- 1 07
160	J. Lefebvre	151	148 50	148 50	- 1 65
640	Lab. Bellon	649	630	630	- 2 92
310	Lafarge-Coppée	302	302	301 50	- 0 16
780	Lebon	780	750	750	- 3 84
1780	Legrand	1850	1850	1850	....
1030	Lesieur	1099	1052	1052	- 4 27
270	Locafrance	270	268 10	268 10	- 0 70
855	Locindus	857	856	856	- 0 15
695	Lyonn. Eaux	720	701	705	- 2 08
182	Mais. Phénix	204 80	196	200	- 2 34
1050	Majorette (Ly)	1080	1071	1071	- 0 83
88	Manurhin	95 10	90	90	- 5 36
90	Mar. Wendel	86 10	86 50	87	+ 1 04
1750	Martell	1780	1755	1755	- 1 40
1080	Merlin-Gerin	1061	1065	1065 c	+ 2 74
1350	Matra	1380	1383	1383	+ 0 22
785	Michelin	764	750	750	- 1 83
1520	Midi (Cie)	1584	1584	1584	....
172	Midland Bk S.A.	179 80	182	181	+ 0 68
47	M.M. Penarroya	46 40	45	46	- 0 86
1600	Moët-Hennessy	1608	1580	1584	- 1 49
335	Mot. Leroy-S.	343	329	325 c	+ 0 58
96	Moulinex	95	94	95 10	+ 0 10
405	Mumm	470	465	465	- 1 06
245	Navig. Mixtes	250	239	236 c	- 1 86
44	Nord-Est	44	43 90	44	....
325	Nordon (Ny)	330	315	315	- 4 54
93	Nouvelles Gal.	95	95	95	....
606	Occident. (Gén.)	627	620	620	- 1 11
250	Olida-Caby	245	242	242	- 1 22
750	Opt. F. Paris	759	755	753	- 0 79
159	Opfi-Paribas	160 20	160 10	160	- 0 12
2210	Oréal (L')	2215	2210	2205	- 0 45
86	Papet. Gascogne	88 50	88 50	88 50	....
620	Paris-Réescomp.	620	618	618	- 0 32
235	Pechelbronn	238	234	234	- 1 68

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
526	Penhoet	520	520	529	+ 1 73
750	Pernod-Ricard	765	748	750	- 1 96
235	Pétroles (Fse)	225 50	220	220 50	- 2 21
54	— (certific.)	51	50	50	- 1 96
95	Pétroles B.P.	73	73	73	....
193	Peugeot S.A.	195	189	189 20	- 2 97
44	Poclain	44	44	44	....
300	Poliet	313	313	313	....
136	Pompey	140	128	128 c	- 2 52
295	P.M. Labinal	293	290	290	- 1 02
1610	Presses Cité	1595	1551	1551	- 2 75
975	Prétabail Sic.	940	950	950	+ 1 06
200	Primagaz	200	201	201	+ 0 50
133	Printemps	132 30	132 20	131 70	- 0 45
1500	Promodès	1531	1540	1540	+ 0 58
280	Radiotechn.	258	255 10	255 10	- 1 12
78	Raffin. (Fse)	78 80	75 10	75 10	- 4 69
1020	Redoute (La)	1045	1015	1020	- 2 39
1230	Roussel-Uclaf	1275	1210	1215	- 4 70
1390	Rue Impériale	1410	1400	1400	- 0 70
158	Sade	156	161	161	+ 3 20
1300	Sagem	1220	1152	1160	- 4 91
295	St-Louis B.	305	300	300	- 1 83
450	Sanofi	459	449	450	- 1 96
315	S.A.T.	315	317	317	+ 0 63
590	Saupiquet Cie	647	647	647	....
88 50	Schneider	88 50	....	....	....
53	S.C.O.A.	52 60	53 30	53 30	+ 1 33
128	S.C.R.E.G.	128	132	132	+ 3 12
320	Seb	336	350	347	+ 3 27
240	Sefimeg	237 10	236	236	- 0 46
890	S.F.I.M.	810	789	789 c	....
60	S.G.E.-S.B.	57 90	57 90	58	+ 0 17
715	Sign. Ent. El.	700	650	659	- 5 85
460	Silic	485	450	452 c	+ 2 97
300	Simco	300	281	281 c	+ 0 50
151	Simnor	150	152 80	152 80	+ 1 86
1180	Skis Rossignol	1278	1285	1290	+ 0 93
515	Siminco	508	507	507	- 0 19
3050	Sodexho	3000	2970	2970	- 1
460	Sogerap	451 20	450	450	- 0 26
470	Sommer-Allib.	460	435	435	- 5 43
480	Source Perrier	495	490	490	- 1 01
225	Synthelabo	236	233	233	- 0 85
450	Talcs Luzenac	465	458	458	+ 0 65
1650	Tél. Elect.	1575	1550	1550	- 1 58
275	Thomson-C.S.F.	285 50	283	283 90	- 0 58
1900	T.R.T.	1905	1960	1925	+ 1 04
275	U.F.B.	272	271	271	- 0 36
600	U.I.S.	585	595	595	+ 1 70
245	U.C.B.	255	250	250	- 1 96
205	Valéo	220 50	220	220	- 0 22
58	Vallourec	57 50	57 80	57 60	+ 0 17
2000	V. Clicquot-P.	1995	2045	2045	+ 2 50
880	Viniprix	875	840	840	- 4
955	Elf-Gabon	905	888	887	- 1 98
173	Amax Inc.	168	169 80	170	+ 1 19
255	Amer. Express	268	270	270	+ 0 74

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
179	Amer. Teleph.	177 40	176 80	176 60	- 0 45
138	Anglo Amer. C.	135	133 20	133	- 1 48
915	Amgold	892	892	892	....
510	BASF (Akt)	512	513	513	+ 0 19
515	Bayer	519	535	535	+ 3 08
415	Buffelsfont.	419	416 50	416 50	- 0 59
30	Charter	29 10	29 80	29 80	+ 2 40
370	Chase Manh.	365	360 10	362	- 0 82
250	Cie Pétr. Imp.	249 70	250 50	250 50	+ 0 32
55	De Beers	50 70	50 60	50 60	- 0 19
1050	Deutsche Bank	1080	1069	1069	- 1 01
88	Dome Mines	86	86 15	86 50	+ 0 58
295	Driefontein Cal	293 20	291	293	- 0 06
430	Du Pont-Nem.	440	431 50	434	- 1 36
700	Eastman Kodak	718	715	715	- 0 41
105	East Rand	113	112 10	112	- 0 88
295	Electrolux	287 50	287	287 50	....
360	Ericsson	362	370 50	370 50	+ 2 34
400	Exxon Corp.	391	377	375	- 4 09
370	Ford Motors	382	380	380	- 0 52
275	Free State	281 90	286 70	286 70	+ 1 70
155	Gencor	146	141	141	- 3 42
265	Gén. Belgique	268	267	267	- 0 37
488	Gén. Electr.	506	512	512	+ 1 18
655	Gen. Motors	660	665	662	+ 0 30
60	Goldfields	60 10	60	60	- 0 15
40	GdMetropolitain	38 30	37 75	37 75	- 1 43
165	Harmony	163 50	162 70	162 70	- 0 48
30	Hitachi	32 60	32 60	32 55	- 0 15
535	Hoechst Akt.	553	563	562	- 0 18
69	Imp. Chemical	70 70	70	70	- 0 99
88	Inco. Limited	89 50	92 80	92 80	+ 3 68

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1030	IBM	1063	1080	1058	- 0 47
73	Ito-Yokado	74 50	74 50	74 50	....
230	ITT	239	236	236	- 1 25
58	Matsushita	61 90	60 70	60 70	- 1 93
775	Merck	807	811	809	+ 0 24
730	Minnesota M.	750	742	742	- 1 06
250	Mobil Corp.	233	236	236	+ 1 28
20570	Nestlé	20400	20440	20440	+ 0 19
670	Norsk Hydro	628	615	620	- 1 27
1100	Petrofina	1056	1050	1050	- 0 56
670	Philip Morris	675	680	670	- 0 74
130	Philips	130 60	130	130 10	- 0 30
315	Pres. Brand	321	326	326	+ 1 55
375	Président Steyn	390	392 50	391 80	+ 0 46
....	Quilmès	....	....	....	....
1010	Randfontein	984	985	985	- 0 10
430	Royal Dutch	400	402	402	+ 0 50
67	Rio Tinto Zinc	67 50	69 80	69 70	+ 3 25
255	St Helena Co	254	257 40	257 40	+ 1 33
425	Schlumberger	394	397	388	- 1 52
74	Shell transp.	67 50	69 80	69 80	+ 3 40
1250	Siemens A.G.	1238	1244	1250	+ 0 96
129	Sony	132	134 40	134 20	+ 1 66
177	T.D.K.	197 50	199 10	197	- 0 25
15	Toshiba Corp.	15 10	15 05	15 05	- 0 33
745	Unilever	751	750	750	- 0 13
325	Unit. Techn.	333	334 50	334 50	+ 0 45
925	Vaal Reefs	925	927	927	+ 0 21
385	West Deep	392	386	385	- 1 78
375	West Hold.	372	370	370	- 0 53
330	Xerox Corp.	342 50	340 20	340 20	- 0 67
1 88	Zambia Corp.	2 18	2 06	2 05	- 5 96

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 31/7	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 891	8 889	8 600	9 020
ECU	6 868	6 870	....	....
Allemagne (100 DM)	306 890	306 890	293	313
Belgique (100 F)	15 185	15 182	14 600	15 700
Pays Bas (100 fl.)	271 680	271 480	261	281
Danemark (100 krd)	84 070	83 970	79	87
Norvège (100 k)	106 670	106 620	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 622	11 605	11 150	12 050
Grèce (100 drachmes)	7 796	7 794	6 600	8 600
Italie (1 000 lires)	4 990	4 996	4 715	5 205
Suisse (100 fr.)	360 920	360 650	351	372
Suède (100 krs)	105 900	105 810	101	108
Autriche (100 sch)	43 700	43 740	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 431	5 433	5 350	5 900
Portugal (100 esc.)	5 890	5 890	5	6 100
Canada ($ can 1)	6 756	6 761	6 520	6 860
Japon (100 yens)	3 614	3 622	3 480	3 620

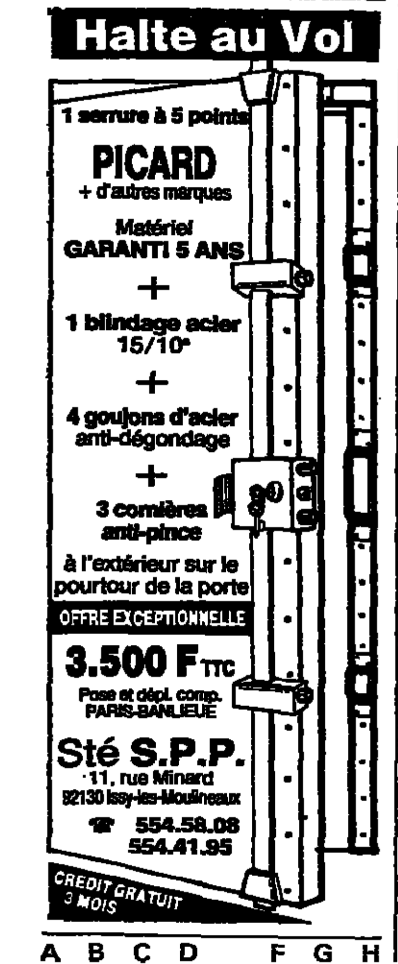
MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 31/7
Or fin (kilo en barre)	97000	97700
Or fin (en lingot)	97000	97300
Pièce française (20 fr)	606	605
Pièce française (10 fr)	422	.....
Pièce suisse (20 fr)	575	571
Pièce latine (20 fr)	571	560
Souverain	712	712
Pièce de 20 dollars	4320	4205
Pièce de 10 dollars	2202 50	2202 50
Pièce de 5 dollars	1305	.....
Pièce de 50 pesos	3750	3795
Pièce de 10 florins	594	586

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 31 juillet 1984 a été tiré à 443 106 exemplaires



A B C D F G H

IBM et British Telecom envisagent de bâtir ensemble un réseau télématique couvrant la Grande-Bretagne

Fissures dans l'Europe informatique

IBM accentue son offensive sur le marché européen des communications. La multinationale américaine et British Telecom (BT), la compagnie nationale gestionnaire des télécommunications en Grande-Bretagne, projettent de créer une filiale commune afin de bâtir un réseau télématique couvrant la Grande-Bretagne. Au début de cette année, IBM et BT avaient signé un premier accord pour construire un réseau bancaire de transfert électronique de fonds (*le Monde* du 25 février). Cette fois-ci, l'offensive est beaucoup plus large, puisque ce réseau télématique offrirait un ensemble de services dits « *à valeur ajoutée* », comme le courrier électronique, l'accès à des banques de données et le transfert de données informatiques.

Les détails de l'opération ne seront connus qu'à l'automne. Toutefois, on sait, de source britannique que la société commune, dont le capital serait partagé à égalité entre les deux partenaires, devrait être « *indépendante* » des sociétés mères. Notion anglo-saxonne difficile à saisir en France, mais qui signifie, selon IBM-France, qu'il s'agit d'une société affiliée où « *IBM ne ferait que mettre de l'argent* ».

Néanmoins, selon le *Financial Times*, cette société aurait un dirigeant issu d'IBM. Elle utiliserait, au moins au début, les ordinateurs du centre de calcul du groupe américain à Warwick, dans les Midlands. Beaucoup doutent, en conséquence, de cette « indépendance », en particulier International Computer Limited (ICL), le constructeur national d'ordinateurs, concurrent d'IBM.

Pour comprendre l'ampleur de cet accord, qui reste soumis à l'approbation des autorités britanniques, il faut prendre en compte le contexte de privatisation et de démonopolisation (déréglementation) des télécommunications en Grande-Bretagne. Le gouvernement britannique entend vendre à l'automne 51 % des actions de BT au secteur privé. En outre, il a suscité la création d'un concurrent, Mercury, qui doit, pour croître, s'approprier la « *crème du marché* », c'est-à-dire les télécommunications des très grandes entreprises, lesquelles *sont en majorité équipées d'ordinateurs*... IBM. Mercury devait pénétrer le marché des clients de ce dernier. Ainsi BT, coupe l'herbe sous les pieds de son jeune concurrent Mercury. En s'associant à IBM, il récupère ses clients. Par ailleurs, même si elle soutient Mercury, son « poulain », Mme Thatcher pourra difficilement s'opposer à l'accord *entre BT et IBM sans écorner* sérieusement le principe d'autonomie de gestion d'une firme qu'elle privatise...

IBM, qui tire son épingle du jeu, joue donc très habilement sur le terrain britannique. La déréglementation a des conséquences que Mme Thatcher n'avait pas prévues.

Mais la portée de cet accord dépasse aussi la Manche. Il prévoit que la filiale commune utilisera la technique de réseau d'IBM, le SNA (Systems Network Architecture) et *non l'autre technique*, l'OSI (*Open* System Interconnection) que les Européens, dont douze constructeurs informatiques, et les PTT des Dix, essaient de promouvoir face à IBM (*le Monde* du 21 janvier). Jusqu'ici British Telecom s'était ralliée *à cette cause... Ce que d'aucuns* considéreront comme une « trahison » de la compagnie britannique pèsera lourd sur l'avenir du front commun des Européens, désormais fissuré.

ERIC LE BOUCHER.

(*Lire page 17 l'article de Thierry Maliniak.*)

En Inde

Quatre parlementaires sont arrêtés à Hyderabad après une semaine de troubles

De notre correspondant

New-Delhi. — Quatre parlementaires de la législature régionale de l'Etat d'Andra-Pradesh ont été arrêtés, le dimanche 29 juillet, à Hyderabad. Trois d'entre eux sont membres d'une formation musulmane, le quatrième appartient à la droite hindouiste. Ces arrestations ont été opérées à la suite de nouveaux assassinats qui ont porté à *douze* le nombre des victimes au terme d'une semaine de troubles.

Les heurts entre les communautés sont endémiques dans la vieille ville de Hyderabad, capitale de cet ancien État princier musulman à majo*rité hindoue. Depuis plus d'un an*, le gouvernement régional, d'opposition à Mme Gandhi, dirigé par M. N. T. Rama Rao (actuellement en traitement médical aux Etats-Unis), a essayé, en vain, de briser le cycle infernal, chaque festival religieux menaçant de dégénérer en affrontements.

Il y a huit jours, l'étincelle avait été l'attaque à coups de pierres d'une procession hindouiste. Des règlements de compte au couteau ont suivi dans la soirée.

Les derniers affrontements de cette nature avaient eu lieu à l'automne 1983. *Plus* d'une cinquantaine de personnes avaient alors trouvé la mort.

(*Intérim.*)

● *Couvre-feu à Srinagar.* — Le couvre-feu a été imposé, lundi soir 30 juillet à Srinagar, capitale de l'Etat de Jammu-et-Cachemire, pour éviter des troubles éventuels lors du débat de mardi à l'Assemblée législative sur le départ du ministre principal, M. Farouk Abdul*lah*, qui a perdu *la majorité au* début du mois. Les députés doivent voter une motion de confiance au nouveau ministre principal, M. Ghoulam Shah, beau-frère de M. Abdullah. — (*Reuter.*)

A Curaçao

LES PASSAGERS DU DC9 DÉTOURNÉ ONT ÉTÉ LIBÉRÉS

Le détournement du DC9 vénézuélien, aux mains de deux pirates, de l'air depuis dimanche, a pris fin, mardi 31 juillet à l'aube, sur la piste de l'aéroport de Curaçao (Antilles néerlandaises) où l'appareil s'était posé

Une unité militaire vénézuélienne envoyée sur les lieux a pris d'assaut le DC9, tué les deux pirates et libéré les soixante-dix-neuf passagers, qui sont sains et saufs. Les deux pirates, un Dominicain et un Haïtien, récla*maient une rançon de 3 millions* de dollars et menaçaient de faire sauter l'avion si elle ne leur était pas versée. Le Haïtien, Dominique Hilertant, avait été arrêté à Saint-Domingue en janvier 1983 pour trafic d'armes et expulsé. Il avait alors affirmé vouloir renverser le régime de M. Jean-Claude Duvalier, en Haïti. Le Dominicain, Segundo Felix Castillo, semble être un mercenaire que *Dominique Hilertant* avait recruté pour comploter contre le régime duvaliériste.

Les pirates avaient libéré huit passagers avant que l'assaut soit donné. — (*AFP. Reuter. AP.*)

AVANT
FERMETURE ANNUELLE
AUJOURD'HUI
DERNIER
JOUR
POUR CHOISIR CHEZ
CAPELOU
LITERIES
CONVERTIBLES
ÉLÉMENTS-BOIS
37, AV. DE LA RÉPUBLIQUE
PARIS-11e - Mo PARMENTIER

En Écosse

QUATORZE MORTS ET UNE CENTAINE DE BLESSÉS LORS D'UN DÉRAILLEMENT

Quatorze personnes ont été tuées et une centaine d'autres blessées, dont certaines grièvement, le lundi 30 juillet, lors du déraillement d'un train près de Falkik, en Écosse. Le *train, qui transportait trois cents* personnes, a presque entièrement quitté les rails, démolissant un mur de pierres et plusieurs poteaux télégraphiques. Un autre train, qui effectuait, lui aussi, la liaison Glasgow-Edimbourg, arrivant peu après l'accident, a réussi à *s'arrêter in extremis*, évitant de justesse une deuxième catastrophe.

D'après les premiers renseignements dont disposent les enquêteurs, l'accident pourrait avoir été provoqué par la présence d'une vache sur *la voie*.

Il s'agit du plus grave accident de chemin de fer survenu en Grande-Bretagne depuis dix-*sept ans. En no*vembre 1967, quarante-neuf personnes avaient été tuées et soixante-dix-huit blessées lorsqu'un train avait déraillé dans la banlieue sud de Londres (*AFP*).

● *Plusieurs condamnations à mort à Casablanca.* — Le tribunal de Casablanca a prononcé son verdict, lundi soir 30 juillet, dans le « procès des 71 » personnes interpellées à la suite des émeutes de la vie chère en janvier dernier. Selon des sources judiciaires à Paris, le tribu*nal* a prononcé *13* condamnations à mort dont 7 par contumace, 34 condamnations à la prison à vie dont 13 par contumace. En outre, 8 personnes sont condamnées à vingt ans de prison, 9 à dix ans et 7 à cinq ans et 5000 dirhams d'amende (1dh = 1,05 F).

LE MONDE diplomatique

En Israël

MM. SHAMIR ET PÉRÈS EN FAVEUR D'UN GOUVERNEMENT D'UNITÉ NATIONALE

Jérusalem (*AFP*). — Le premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir, et M. Shimon Pérès, chef de l'opposition travailliste, ont déclaré mardi matin, 31 juillet, au terme des premières consultations officieuses auxquelles ils avaient été conviés par le président Haim Herzog, être « *en faveur d'un gouvernement d'unité nationale* ».

M. Shamir a déclaré pour sa part que « *la présidence d'un tel gouvernement serait l'objet de négociations entre les deux partis* (Likoud et travailliste) *et que toutes les éventualités étaient possibles* ». Il a ajouté qu'il « *prendra l'initiative, dès mercredi, de négociations avec le parti travailliste en vue de la formation d'un tel gouvernement* ».

« *Un tel cabinet est imposé par les circonstances, par les énormes problèmes politiques et économiques auxquels se heurte le pays, et par le fait également qu'il renforcera le régime démocratique* », a dit M. Shamir, assurant que « *les divergences entre les deux grandes formations sur les problèmes économiques et la question du Liban sont insignifiantes* ».

A Rosny-sous-Bois

UN ADOLESCENT EST TUÉ AU COURS D'UNE BAGARRE

Un adolescent âgé de dix-sept ans a été mortellement blessé de plusieurs coups de couteau lundi soir 30 juillet à Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), lors d'une bagarre entre plusieurs jeunes, par un Camerounais de trente-sept ans qui a été interpellé et placé en garde à vue. La victime, Farid Mir, qui a reçu deux coups de couteau de boucher dans la région du cœur, est mort durant son transport à l'hôpital. Le meurtrier présumé, Joseph-Pierre Modo, laveur de vitres, habite, comme sa victime, dans la cité Danièle-Casanova à Rosny.

Au Pays basque espagnol

DEUX VOITURES FRANÇAISES INCENDIÉES

Bilbao (*AFP*). — Deux voitures françaises ont été incendiées par des inconnus dans la nuit du lundi 30 au mardi 31 juillet à Bilbao et Saint-Sébastien. A Saint-Sébastien, une DS Citroën a été incendiée par deux individus masqués. Cet attentat a été revendiqué par le Groupe d'appui aux réfugiés basques.

A Bilbao, plusieurs inconnus ont lancé un cocktail Molotov contre une GS Citroën immatriculée dans le Rhône.

Lundi matin, les pneus de trente voitures immatriculées en France avaient été crevés à Cadaqués, en Catalogne. Cette opération a été revendiquée par le Groupe d'appui aux réfugiés basques.

Sur le vif

Quel cinéma !

L'autre jour, tout heureux de trouver un moment de liberté, j'entre dans un cinéma.

30 F le billet — bon, va pour 30 F. Je me dirige vers la salle, quand une fille lasse m'arrête au passage pour entamer mon ticket d'une légère déchirure contre une obole de ma part — une coutume folklorique, je suppose. Lâché à l'aventure dans un océan de fauteuils, je choisis une place à ma convenance et m'apprête à savourer le film. Je m'en régale d'avance — on m'en a tant parlé — et m'énerve déjà des tonitruances d'une musique bas de gamme qui prétend adoucir mon attente.

Enfin, voici les lumières qui baissent. Ça y est, à moi l'évasion.

Mais, surprise. J'ai dû me tromper de salle, car l'écran vient de s'éclairer sur une série de films que je n'ai remarqués sur aucun programme. Et me voici condamné à avaler : un premier court métrage sur l'impérative nécessité d'une cure de chocolat Scrach, un spot sur le papier hygiénique Beurk, un mini documentaire sur le broyeur Fée-Kak, un tour d'horizon sur les bienfaits du Kolo-Kolo, un instant d'érotisme avec l'huile à bronzer Bell-Ambrun, une leçon de cuisine avec le robot ménager Cooking-Star, un exposé technique sur le shampooing Olébo-Tiff, un exposé médical sur le dentifrice Haton-Alen, un cours de lessive avec la poudre Albo-Bian, un...

Je n'y tiens plus, et, me dressant par-dessus la mer étale des paisibles tignasses, j'appelle, à grands cris, le directeur.

Il arrive, flanqué d'un gardien de la paix miraculeusement surgi.

« *Monsieur le Directeur*, lui dis-je dans le blanc des yeux, *excusez mes débordements, mais, si je suis venu dans votre établissement, si j'ai loyalement acquitté le prix de ma place, c'est dans le seul et unique dessein de me réjouir du film de mon choix, et non pour que vous abusiez de ma présence pour me faire ingurgiter, telle une oie au gavage, les élucubrations des mercenaires de la vente à outrance. Vous me violez et vous me volez car il faudrait me payer, et cher, pour que j'accepte de consacrer de mon précieux temps à la contemplation de ces inepties.*

» *Etant d'un naturel paisible, je veux bien consentir à oublier l'affront que vous venez de me faire en disposant, avec tant de désinvolture, de ma personne. Je vous tiendrai simplement quitte contre le remboursement d'une bonne part de mon billet. Vous conviendrez que ce n'est que justice...* »

Mais je vois bien qu'autour de moi les visages quittant leur cornet de crème glacée me considèrent avec étonnement et presque indignation. Aurais-je bafoué, sacrilège, quelque rite de ces populations soumises ? C'est probable. Sans cela, pourquoi ces deux infirmiers me traîneraient-ils vers la sortie ?

ROBERT DALIAN (Paris).

A LA CAISSE D'ASSURANCE-MALADIE DES ALPES-MARITIMES

La CGT demande la révocation du président du conseil d'administration

Plus d'un an après les premières inculpations (*le Monde* du 12 juillet 1983), les administrateurs CGT de la Caisse primaire d'assurance-maladie des Alpes-Maritimes viennent de réitérer, dans une lettre ouverte à Mme Georgina Dufoix, leur *demande de révocation du président* du conseil d'administration, M. Roger Mai, secrétaire de l'union départementale FO, et le retrait d'agrément du directeur de la caisse, M. Jean-Claude Thisse, actuellement emprisonné mais toujours rémunéré.

Dans leur texte, rendu public le 30 juillet à l'occasion d'une conférence de presse, les administrateurs CGT (qui occupent quatre sièges sur vingt-cinq alors que la majorité *du conseil est détenue par FO*) demandent au ministre des affaires sociales de mettre fin à la situation créée par « *l'affaire de faux devis* » qui a abouti à l'inculpation de quinze personnes, dont deux sont écrouées, à la suite de la découverte d'appels d'offres truqués pour des travaux à effectuer au sein de la caisse.

La CGT souhaite une enquête financière dans tous les services et réclame « *l'intervention de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS)* ». « *Dans l'attente des décisions de justice* », la CGT estime que des mesures doivent être prises dans une affaire qui « *porte gravement atteinte à l'intérêt des assurés sociaux et à l'image même de la Sécurité sociale* ».

OUVERT EN AOUT
DE LA PLUS SIMPLE RETOUCHE AU PLUS BEAU VÊTEMENT
PRIX EXCEPTIONNELS
avec la garantie d'un grand maître tailleur
PANTALONS
A partir de 690 F
COSTUMES MESURE
A partir de 1 750 F
NOUVELLE COLLECTION
3 000 tissus
Luxueuses draperies anglaises
Fabrication traditionnelle
Boutique Femme
TAILLEURS, JUPES, MANTEAUX SUR MESURE
UNIFORMES ET INSIGNES MILITAIRES
Prêt-à-porter Homme
LEGRAND Tailleur
27, rue du 4-Septembre, Paris - Opéra
Téléphone : 742-70-61.
Du lundi au samedi, de 10 h à 18 h.

L'USAGE DES CARTES DE CRÉDIT A L'ETRANGER EST A NOUVEAU AUTORISÉ

Les Français pourront à nouveau utiliser leurs cartes de crédit à l'étranger à partir du 1er août, a annoncé le 31 juillet le ministre de l'économie, des finances et du budget, M. Pierre Bérégovoy.

Les possibilités d'utilisation des cartes de crédit à l'étranger avaient été supprimées en mars 1983, dans le cadre du plan de rigueur consécutif à la dévaluation du franc.

DOLLAR INCHANGÉ

Après la forte poussée de la veille, le cours du dollar s'est stabilisé mardi 31 juillet sur les principales places européennes, où le ton est resté très calme, alors que le yen maintenait sa tendance à la hausse constatée depuis vingt-quatre heures. A Paris, le dollar se traitait, en fin de matinée, aux alentours de 8,89 F, sans changement sur la veille (8,8910 en séance officielle, cours record) et s'établissait à 2,8960 DM à Francfort, en très léger retrait. De son côté, la devise nippone se traitait à 245,30 yens pour un dollar.

Mont-Blanc : deux accidents mortels. — Plusieurs accidents ont eu lieu, lundi 30 juillet, sur le massif du Mont-Blanc. Un Français est décédé à la suite d'une chute de 150 mètres, alors qu'il s'était reculé pour prendre des photographies. Un peu plus tard dans la matinée, un Yougoslave, pris dans une chute de pierres, au lieu-dit la Jonction, a été grièvement blessé à la tête. Il est décédé mardi 31 juillet. L'identité des deux victimes n'est pas encore connue.



Pour recevoir ORIENTATION SERVICE et le guide ORIENTATIONS 84 : 300 pages de conseils 3000 adresses
Nom
Adresse
A adresser à : ORIENTATIONS SERVICE/IDECOM — 57, avenue Montaigne, 75008 PARIS — accompagné d'un chèque de 70 F (54 F + frais de port).

